This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

#

Traduction est faite par l'Abbé
Baptiste Drouet de Manpertuis

D - R -

A 458978

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

TRADUCTION NOUVELLE.

A PARIS,

Chez LOUIS GUERLN, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë des Mathurins, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC I.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

BT
135
.D783
1701

658838-129

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancellier un Manuſcrit qui a pour titre : *Salvien, de la Providence* ; Et il me paroît que l'Edition en ſera utile au public, pour luy apprendre à reconnoître la juſtice & la miſericorde de Dieu dans tous les évenemens de la vie. A Paris ce 15. Decembre 1700.

LE FEVRE.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Verſailles le vingt-huitiéme jour de Decembre, mil ſept cens, ſigné par le Roy en ſon Conſeil, PAJOT, il eſt permis à Loüis Guerin, Marchand Libraire à Paris, de faire imprimer un Livre intitulé : *Salvien de la Providence, Traduction nouvelle*, pendant le tems de ſix années, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois, avec défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & diſtribuer ledit Livre, ſous pretexte d'augmentation, correction, changemens de titre, fauſſes marques, ou autrement, en quelque maniere que ce ſoit, & à tous Marchands étrangers d'en apporter, ny diſtribuer en ce Royaume d'autres impreſſions que de celles qui auront eſté faites du conſentement de l'Expoſant, à peine de quinze cens livres d'amende, payables par chacun des contrevenans, & applicables, un tiers à nous, un tiers à l'Hôpital de nôtre bonne Ville de Paris, & l'autre tiers à l'expoſant, ou à ceux qui auront droit de luy, de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de tous depens, dommages & interefts, &c.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires, conformément aux Reglemens. A Paris le 10. *May* 1701.

Signé, C. BALLARD, *Syndic.*

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 31. Aouſt 1701.

SALVIEN

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

LIVRE PREMIER.

LE bonheur apparent dont les méchans joüiſſent ſur la terre, & les malheurs dont la vie des gens de bien eſt ſi ſouvent traverſée, ont fait dire à pluſieurs que Dieu ne prenoit aucun ſoin des choſes d'ici-bas, & que laiſſant les hommes vivre au gré de leurs deſirs, & ſuivre ſans contrainte le penchant d'une nature corrompuë, il ſe mettoit peu en peine de proteger la vertu, & de punir le crime. Un ſentiment ſi injurieux à ſa juſtice & à ſa bonté n'auroit beſoin

pour eſtre détruit dans l'eſprit des Chrétiens qui s'y ſont laiſſé ſurprendre, que de l'autorité de ſa parole, ſi leur foy luy eſtoit plus ſoumiſe. Mais d'ailleurs comme il ne s'en trouve que trop parmi eux, qui conſervent encore un reſte de vénération pour les Sages du Paganiſme, nous voulons bien nous accommoder à leur foibleſſe, & nous ne ferons point de difficulté pour établir le regne de la Providence, de nous ſervir des propres termes de ces hommes qu'ils reverent, & qui doivent leur eſtre d'autant moins ſuſpects, que n'ayant eu aucune connoiſſance de la veritable Religion, ils n'ont pû connoiſtre Dieu, que par les ſeules lumieres d'une raiſon purement naturelle.

Pitagore le premier de ces Sages, & que tous les Philoſophes reconnoiſſent pour leur maître, parlant de la nature de Dieu & de ſes bienfaits; dit; que Dieu eſt un Eſprit répandu dans toutes les parties du monde, qui donne l'être & la vie à tout ce qui exiſte. Comment donc peut-on accuſer Dieu de negliger la conduite de l'Univers, s'il eſt l'ame de ce vaſte corps, & ſi

l'amour qu'il a pour ſes créatures, l'oblige à ſe communiquer à toutes, & à les animer par ſa préſence.

Platon & ſes Diſciples avoüent que Dieu eſt le modérateur de toutes choſes.

Les Stoïciens luy en donnent le gouvernement : ils le comparent à un Pilote qui n'abandonnant jamais le gouvernail de ſon vaiſſeau, eſt une figure excellente de cette Suprême Majeſté toûjours attentive à la conduite du monde. Et comme on voit un ſage Pilote tout occupé de ſon emploi tantôt prendre à propos le vent, tantôt éviter avec adreſſe un écüeil caché ſous les flots, & tantôt chercher dans le Ciel & parmi les étoiles la route qu'il doit tenir ; de même nôtre Dieu ſemble ſe donner tout entier à la conduite de l'Univers ; jamais il n'en détourne ſes regards, jamais ſa Providence ne ceſſe d'y répandre ſes bienfaits, & jamais on ne voit ſa bonté en interrompre le cours.

Virgile ſur ce ſujet a parlé plûtôt en Philoſophe qu'en Poëte, lorſqu'il a dit que Dieu rempliſſoit la terre, la mer, & le Ciel.

Ciceron le définit un eſprit libre, & degagé de toute matiere ; un être ſimple & ſéparé de tout ce qu'il y a de mortel & de terreſtre : poſſedant une intelligence infinie, & donnant le mouvement à toutes choſes. Et ailleurs : Il n'y a rien (dit-il) de plus grand que Dieu, il n'y a donc que luy qui ait droit de gouverner le monde : & puiſqu'il ne reconnoît aucune nature au deſſus de luy, il doit eſtre au deſſus de toute la nature.

Si donc ces ſçavans hommes, ſans eſtre éclairez des lumieres de la foy, n'ont pû s'empêcher d'avoüer qu'il y a un Dieu, qui connoît tout, qui meut tout, qui régit tout : Se trouvera-t-il encore quelqu'un qui oſe l'accuſer d'abandonner le ſoin des choſes créées, s'il eſt vray qu'il les connoît par ſa preſcience, qu'il les regit par ſa ſageſſe, & qu'il les conſerve par ſa bonté.

Voilà ce que les principaux d'entre les Philoſophes & les Orateurs ont penſé de la Souveraine Majeſté de Dieu, & de ſon admirable Providence. Et j'ay choiſi à deſſein ceux qui ont excellé dans l'un & dans l'autre de ces arts ſublimes ; afin qu'on pût juger par le

ſentiment de ces grands perſonages, quel doit eſtre celuy des autres, qui n'occupent pas dans le monde ſçavant un rang ſi élevé, & que ſi par hazard il s'en rencontroit quelqu'un, qui fut d'un ſentiment contraire, il reſtât ſans autorité.

Et certes il ſeroit difficile d'en rencontrer dans toutes les Sectes, ſi l'on en excepte quelques Epicuriens, qui ayant trouvé le ſecret d'allier la volupté avec la vertu, ont auſſi trouvé celuy de joindre l'indolence à la divinité : & qui ont crû qu'aprés avoir fait recevoir à la morale un ſage voluptueux, ils pouvoient donner à la nature un Dieu oiſif. Une opinion ſi peu conforme à la raiſon marque aſſez le caractere de ceux qui la ſoûtiennent, & il eſt aiſé d'y reconnoître les mœurs & le genie des Diſciples d'Epicure.

Ils veulent donc que Dieu ſe ſoucie fort peu de tout ce qui ſe paſſe ſur la terre, & que ſans ſe mettre en peine de reprimer l'emportement des méchans, il leur abandonne les gens de bien : que la condition de ces derniers eſt tout-à-fait à plaindre, ſi on la

compare avec celle des premiers : que ceux-là éprouvent toutes les rigueurs de la pauvreté, tandis que ceux-cy vivent dans l'opulence : que les uns languiſſent & ſuccombent ſous une foule de maladies qui les attaquent, pendant que les autres joüiſſent d'une ſanté inacceſſible aux infirmitez & à la foibleſſe : que le deüil, la triſteſſe & les larmes ſont le partage des perſonnes vertueuſes, & qu'on voit au contraire les méchans toûjours accompagnez des ris, des jeux & des plaiſirs : qu'enfin la vie des bons ſe paſſe dans la miſere & dans l'opprobre, durant que les honneurs & la proſperité rendent celle des méchans heureuſe & floriſſante.

Je demande premierement à ceux qui prennent de-là occaſion ou de plaindre le ſort des gens de bien, ou d'accuſer la Juſtice de Dieu ; ſi ces plaintes & cette pitié ne regardent que la perſonne des Saints, c'eſt-à-dire des vrais Chrétiens : ou bien ſi elles s'étendent juſqu'aux faux Chrétiens, & aux impoſteurs. Si cette compaſſion a pour objet la miſere de ces derniers, c'eſt de la compaſſion perduë qui n'of-

fence pas moins la raiſon que la vertu. Plaindre les malheurs des méchans & en demander la fin, c'eſt demander qu'ils deviennent encore plus méchans: l'heureux ſuccés de leurs entrepriſes les confirme dans leur malice, & ſi l'on veut qu'ils ceſſent d'eſtre vicieux, il faut qu'ils commencent d'eſtre miſerables. Ils ne meritent donc ny d'eſtre plaints, ny d'eſtre heureux.

Mais on doit encore moins plaindre les Saints; car de quelque infortune que leur vie ſemble eſtre accablée, ce n'eſt en effet pour eux qu'une infortune apparente, & leur bonheur n'en eſt ni moins réel, ni moins ſolide. Bien loin que la pauvreté, la maladie, ou ces autres accidens que la nature ne regarde qu'en frémiſſant, leur paroiſſent de veritables maux, qu'ils les conſiderent au contraire comme les ſources fécondes des veritables biens.

Nul n'eſt heureux par le ſentiment d'autruy, & qu'importe d'eſtre malheureux ſelon l'opinion des hommes, ſi noſtre propre experience nous aſſure du contraire. Car enfin en quoy conſiſte la vraïe félicité, ſinon à vivre à ſa maniere lors qu'elle eſt honnête;

à ne rien trouver qui s'y oppoſe, & à voir en tout tems ſes vœux & ſes deſirs accomplis lors qu'ils ſont juſtes, & c'eſt-là le bonheur des Saints. S'ils ſont humiliez, c'eſt qu'ils aiment les humiliations : S'ils ſont pauvres, c'eſt parce que la pauvreté a pour eux des charmes : S'ils vivent inconnus aux hommes & ſans ambition, c'eſt qu'ils ne peuvent ſouffrir le faſte, & qu'ils fuyent l'élevation : Si enfin ils paſſent leurs jours dans l'obſcurité, dans les larmes & dans les ſouffrances, faut-il s'en étonner ; ils n'ont que du mépris pour les vains honneurs, que du dégoût pour les fauſſes joïes, & ils craignent ſagement l'uſage même moderé des plaiſirs les plus innocens.

C'eſt la diſpoſition où eſtoit le Grand » Apôtre : Ma foibleſſe, diſoit-il, eſt ma » force, & ſi j'ay quelques vertus, je les » dois à mon infirmité. Il avoit raiſon de parler ainſi, aprés avoir receu de la » bouche de Dieu cette aſſurance : Ma » grace vous ſuffit, car la vertu ſe perfectionne dans la foibleſſe. Aprés cela qui n'aimera les afflictions & les peines, puiſque les vertus leurs doivent ſouvent leur naiſſance & leur perfec-

tion : mais avoüons que s'il ſe trouve ſur la terre quelque bonheur veritable, ceux-là ſeuls le poſſedent, qui joüiſſent des choſes qu'ils deſirent avec raiſon, quoi-que ces choſes ſoient dures à la nature.

Qu'on ne s'imagine pas cependant, que tous ceux qui obtiennent avec facilité ce qu'ils recherchent avec ardeur ſoient heureux, ſi l'objet de leurs deſirs n'eſt conforme à la raiſon. Ce n'eſt pas eſtre heureux d'obtenir ce qu'on demande, lors qu'on obtient ce qu'on ne doit pas demander. Et c'eſt en cela que conſiſte le bonheur des gens de bien, qu'ils ont ce qu'ils ſouhaitent, & qu'ils ne ſçauroient rien avoir de meilleur que ce qu'ils ſouhaitent. C'eſt pourquoi les travaux & les pleurs, le jeûſne & la pauvreté, les humiliations & les maladies, tout cela n'a rien de penible pour ceux qui le ſouffrent volontairement. Si ces maux ont quelque âpreté, ce n'eſt que pour ceux qui les fuyent. En un mot ils paroiſſent à l'ame ou legers ou peſans ſuivant les differentes diſpoſitions où elle ſe trouve. Car comme la contrainte & la répugnance rendent inſuppor-

tables les maux les plus legers ; une volonté libre fait trouver de la legereté & même de l'agrément aux maux les plus preſſans. Croira-t on par exemple, que ces Heros de la République naiſſante, ces veritables Romains, ces hommes d'une vertu qui ſe ſentoit encore de la pureté de ſa ſource, les Fabrices, les Fabies, les Cincinnats, que ces grands perſonages, dis-je, fuſſent ſenſibles à la pauvreté, non ſans doute ; ils n'eſtoient pauvres que parce qu'ils le vouloient bien eſtre, & que mettant tous leurs ſoins, toute leur étude à rendre l'Etat plus riche & plus floriſſant, c'eſtoit par leur pauvreté qu'ils enrichiſſoient la Republique. Se perſuadera-t-on que la vie que menoient ces pauvres volontaires fut une vie triſte & ſans plaiſir, parce qu'ils la paſſoient ſous un toit ruſtique ; & que leur table ornée de vaiſſelle de terre n'eſtoit couverte que de quelques legumes dont ils appaiſoient leur faim aprés les avoir fait cuire eux meſmes. S'imaginera-t on qu'ils ſe miſſent beaucoup en peine de remplir leurs coffres de talents d'or, eux qui défendoient l'uſage de l'argent par les Loix dont

ils estoient les auteurs : eux qui jugeoient indigne d'entrer dans le Senat un Citoïen de race Patricienne, pour avoir crû qu'il luy estoit permis de posseder vingt mares d'argent. Pourra-t-on croire qu'ils usent du mépris pour un homme vêtu pauvrement, eux qui ne se servoient que d'une robbe étroite, courte, & d'une étoffe grossiere : eux qui de la charruë montoient sur un Tribunal, eux enfin qui essuyoient la poussiere mêlée de sueur dont leur front estoit couvert avec les ornemens de Consul & de Dictateur, dont ils alloient se revêtir aprés avoir quitté le saye & le paletot champêtre.

Ainsi l'on voïoit alors une Republique riche & opulente gouvernée par des Magistrats pauvres & vertueux, & l'on a vû depuis cette même Republique pauvre & sans éclat gouvernée par des Magistrats qui se distinguoient bien moins par leur vertu que par leurs richesses. Mais quelle aveugle folie de s'imaginer qu'un Estat sans forces & succombant sous le faix de la pauvreté que ses propres sujets luy ont causée, pû conserver les richesses des particuliers.

vous abandonner ainſi en proye à tant de maux ; ſans doute elle eſt ou ingrate ou impuiſſante, & ſi elle a ſoin comme vous le dites de diſtribuer les peines & les récompenſes, & de rendre à chacun par une juſte diſpenſation le bien ou le mal qu'il merite, d'où vient que vous eſtes accablé de maladies, pendant que tel que je connois qui n'a ny vôtre pieté ny vôtre vertu joüit d'une ſanté parfaite. Certes cet homme avoit une opinion de la vertu bien baſſe & bien indigne d'elle, de s'imaginer que l'embonpoint, la force & la ſanté eſtoient une récompenſe proportionnée à ſa nature toute ſpirituelle & toute divine. Je répons donc à ces ſortes de gens, qui ont des ſentimens ſi groſſiers & ſi peu élevez, & je leur répons au nom de tous ceux qui font profeſſion d'une vertu exacte & ſincere, que les Saints aiment à affoiblir leur corps de crainte que leur ſainteté ne s'affoibliſſe. Il eſt certain que la bonne chere, les viandes délicates & les vins delicieux fortifient le corps, & qu'au contraire l'abſtinence, les jeûnes réiterez, & l'uſage des alimens ſecs & ſans ſuc le

domptent, luy ôtent ſes forces & l'abbatent. Et c'eſt ce que ſouhaitent les gens de bien, ſuivans en cela l'exemple de l'Apôtre qui châtioit ſon corps, « & l'aſſujettiſſoit à ſa raiſon, de peur « (diſoit-il) qu'aprés avoir annoncé « aux autres la Loi du Seigneur, je ne « ſois moi-même rejetté du Seigneur. « Si ce grand Apôtre eſtime que l'infirmité du corps ſoit une choſe ſi deſirable & ſi utile; qui ne l'aimera, qui ne la recevra avec joye? & ſi la vigueur du corps luy paroît ſi fort à craindre pour la vertu, qui oſera la ſouhaiter, qui ne craindra d'en joüir? Voilà l'unique raiſon qui engage les veritables ſerviteurs de JESUS-CHRIST à rechercher les moiens de devenir infirmes: & bien loin que les maladies qui leur arrivent ſoient une marque du peu de ſoin qu'il prend d'eux; c'en eſt une au contraire de l'amour qu'il leur porte. Timothée le Diſciple chery de ſaint Paul eſtoit ſujet à de tres-grandes infirmitez: oſeroit on avoir la penſée que le Seigneur qu'il ſervoit ſi utilement dans ſon miniſtere ne prit aucun ſoin d'un homme ſi dévoüé à ſes intereſts, & au ſervice de ſon Egliſe, & que Ti-

mothée plût moins à JESUS-CHRIST à cause d'une infirmité que JESUS-CHRIST ne luy avoit envoyé qu'afin qu'il luy plût davantage. Aussi saint Paul, quoi-qu'il fût bien informé de l'extrême abbatement où estoit réduit ce cher fils, ne lui permit jamais qu'un peu de vin, moins pour le fortifier, que pour l'empêcher de succomber à sa foiblesse : Et si l'on demande pourquoi » saint Paul en usoit ainsi, c'est parce » qu'il estoit persuadé que la chair s'éle- » ve contre l'esprit, comme l'esprit s'é- » leve contre la chair, & que l'un & l'au- » tre se trouvant toûjours opposez, » l'homme ne fait pas toûjours ce qu'il » voudroit faire ; d'où l'on doit conclure, que si la force & la vigueur du corps s'opposent aux loüables desirs de l'ame, il faut diminuer cette force & abbattre cette vigueur. C'est dans l'affoiblissement du corps que l'ame trouve une force nouvelle, les flammes impures de l'amour profane s'éteignent alors d'elles-mêmes ; les étincelles qui en voloient jusqu'à l'esprit & qui pouvoient y causer un embrasement dangereux, s'amortissent : les sens ne reçoivent plus les images des objets, qui leur repre-

ſentoient le plaiſir ſous diverſes formes : la ſource des eſprits qui produiſoient ces images en eſt preſque tarie par l'épuiſement du corps : l'ame ſeule goûte alors un plaiſir tout ſpirituel, une joye pure & ſans mélange ; elle triomphe à la vûë de ſon ennemi vaincu ; & ſur les ruines de ſon corps, elle éleve un monument à la gloire de celuy qui luy a fait remporter cette victoire.

Mais, me direz-vous, outre les maladies du corps qui rendent la vie des gens de bien triſte & languiſſante, ils éprouvent encore bien d'autres maux qui la leur doivent rendre odieuſe & inſupportable ; on les enferme dans des priſons obſcures, on les charge de chaiſnes, on les expoſe aux tourmens les plus affreux, on invente pour eux diverſes ſortes de ſupplices, on leur donne la mort. J'en demeure d'accord ; mais les Prophetes ont eſté enchaiſnez ; mais les Apôtres ont ſouffert le martire ; dira-t-on que Dieu regardoit avec indifference la rude captivité des uns, & la mort cruelle des autres, dans le moment même que ceux-là enduroient pour lui la priſon, & que ceux-ci donnoient pour lui leur vie. Mais plûtôt que ces-

te conduite de Dieu vous faſſe rentrer en vous-meſme, & vous faſſe concevoir qu'il ſe reſerve le droit de faire éclater dans l'autre monde ſa juſtice ſur les bons & ſur les méchans, en recompençant les gens de bien des maux qu'ils ſouffrent de la violence des méchans, & en puniſſant les méchans de l'injuſte violence, qu'ils exercent ſur les gens de bien. Car enfin ce ſont toûjours les bons qui ſouffrent, & les méchans qui font ſouffrir.

Mais ce Jugement que JESUS-CHRIST prononcera à la fin des ſiecles, n'empêche pas que durant cette vie Dieu ne le prévienne ſouvent, & que ſuivant que ſa Sageſſe l'ordonne, il ne rende à chacun ſelon ſes œuvres; en telle ſorte que le Jugement qui ſera rendu à la fin du monde ne ſera que confirmer celuy qui aura eſté rendu dans le cours des ſiecles; car le gouvernement que la Providence tient en main, & le Jugement que rend ſa Sageſſe n'eſtant qu'une même choſe, Dieu gouverne avec une ſouveraine juſtice, & il juge avec une ſuprême autorité. Ce qu'il eſt facile de prouver & par des raiſons évidentes, & par des exemples auten-

tiques, & par des témoignages tirez de l'Ecriture.

Car qui eſt l'homme ſi fort aveuglé ou par l'ignorance ou par les paſſions, qui ne ſoit vivement frappé de l'éclat prodigieux qui reſulte de toutes les parties de ce grand & magnifique ouvrage, qu'on nomme le Monde; de cette ſtructure ſi excellente, de cet art exquis qui y regne par tout, de cet aſſemblage ſi juſte & ſi complet de tous ces divers corps qui n'en compoſent qu'un d'une immenſité preſqu'infinie: Et qui ne reconnoiſſe en même tems que celuy-là ſeul peut regler & conduire les differens reſſors d'une machine ſi admirable, qui ſeul a pû les former & les aſſortir enſemble: que le Créateur des élemens en doit eſtre le moderateur; & que le même Dieu qui par ſa toute puiſſance a tiré du néant tous les êtres, a ſeul droit de les gouverner par ſa Providence. Que cet homme jette les yeux ſur ce qui ſe paſſe chaque jour dans la ſimple économie humaine, qu'il conſidere avec quelle juſteſſe l'entendement gouverne toutes choſes, rien ne ſe paſſe que ſuivant ſes ordres, rien ne ſe fait que par ſon conſentement, tout ſe conduit

par ſes lumieres : Il en eſt de même de la Providence dans la nature ; elle en eſt comme l'ame, & tout ce qui ſubſiſte reçoit d'elle comme d'une ame univerſelle la conſervation de ſon être & le mouvement de ſes parties. Cette raiſon que Dieu a donné à l'homme, cet entendement qui eſt une portion de la divinité, ne gouverne pas ſeulement les Empires & les Royaumes, les Provinces & les Nations entieres, la paix & la guerre ; mais l'homme s'en ſert encore pour conduire les ſimples familles, pour regler les moindres emplois dans la vie civile, pour pourvoir même aux beſoins des animaux les moins conſiderables : Ainſi l'homme par le ſecours de la raiſon gouverne le monde en détail, & Dieu (ſi l'on peut ſe ſervir de ces termes) le gouverne en détail & en gros par l'étenduë de ſa Providence.

Cela fut bon, dira-t-on, au commencement du monde, & lors qu'il fut créé ; Dieu alors diſpoſa toutes choſes, il établit l'ordre qu'il voulut parmi les créatures : mais aprés avoir donné ces premiers ſoins à l'ouvrage qu'il venoit de produire, il n'a pas crû qu'il meritât davantage ſon application, & renon-

çant à un travail auſſi peu digne de ſa Majeſté que celuy-là, il l'a entierement abandonné, ſoit pour éviter la peine & l'embaras que cela pouvoit luy cauſer, ſoit qu'il ſe ſoit donné à d'autres occupations; ſoit enfin que ne pouvant vaquer à tout, il ait negligé de prendre ſoin d'une partie. Ainſi ſelon vous Dieu refuſe ſes ſoins aux choſes de la terre, il ne daigne pas les honorer d'un ſeul de ſes regards, & il reſſemble à ces meres dénaturées, qui abandonnent leur fruit, dés qu'elles l'ont mis au monde.

Si cela eſt, que deviendra la Religion que nous profeſſons; pourquoi offrir des vœux à JESUS-CHRIST; quelle eſperance nous reſte-t-il de le fléchir par nos prieres, s'il ne les écoute pas? pourquoi levons-nous les mains au Ciel, ſi celuy qui y regne nous mépriſe ſi fort qu'il ne s'apperçoit pas même que nous implorons ſa miſericorde? Que nous ſert de recourir aux Autels, de les couvrir de nos offrandes; c'eſt en vain que nous augmentons la foule dans les Temples, que nous nous y aſſemblons pour demander à Dieu ce qu'il ſe met peu en peine de nous accorder; car à quoy bon prier ſi l'on n'eſpere

d'obtenir. Vous voyez où conduit une opinion ſi peu ſenſée ; qui détruit la Religion & anneantit entierement le culte du vray Dieu.

Mais peut-eſtre que pour vous tirer d'affaire, vous voudrez nous perſuader, que nous ne rendons à Dieu que des hommages forcez, & que la crainte de ſon Jugement redoutable nous les arrache plûtôt, qu'un amour libre & volontaire ne nous les fait rendre : que nous tâchons de le prévenir par un culte affecté, & de nous le rendre favorable dans ce jour terrible. D'où vient donc que ſaint Paul nous exhorte de nous aſſembler chaque jour dans l'Egliſe, pour y offrir à Dieu ſans interruption nos prieres, dans la vûë d'obtenir une vie tranquille & paiſible. Vous voyez que cette Apôtre nous ordonne de prier pour le tems preſent, ſans faire attention à l'avenir, & ce ſeroit en vain qu'il nous preſcriroit d'addreſſer nos vœux à Dieu, s'il n'eſtoit aſſuré que nos vœux dûſſent eſtre exaucez. Quelle biſare opinion celuy-là n'a-t-il point de la divinité, qui luy donne des oreilles ouvertes pour accorder les biens à venir, & qui les luy ferme

me pour refuſer les biens préſens. Ce ſont donc des vœux perdus que ceux que nous vous offrons, Seigneur, pour obtenir la conſervation d'une vie que nous tenons de vôtre bonté. Mais peut-eſtre afin que l'humilité de la priere la faſſe recevoir favorablement, nous veut-on obliger à la faire ainſi. Seigneur, nous ne vous demandons pas ce qui peut nous rendre heureux en cette vie, nous ſçavons que vous n'exaucez point ceux qui vous prient pour avoir les fragiles biens d'une vie qui ne fait que paſſer, nous vous ſupplions ſeulement de ne nous pas refuſer ceux dont la mort nous peut mettre en poſſeſſion. Je veux qu'une pareille priere ne ſoit pas ſans effet & ſans merite ; du moins je prétens qu'il n'eſt pas facile de la concilier avec la raiſon ; car enfin ſi Dieu ne prend aucune connoiſſance de tout ce qui concerne la vie préſente ; s'il détourne ſes oreilles auſſi-bien que ſes yeux de ceux qui le prient, écoutera-t-il plus volontiers les prieres qu'on luy fera pour l'autre monde, que celles qu'on luy adreſſe pour celui-cy, à moins qu'on ne veüille dire que ſes oreilles s'ouvrent & ſe ferment ſelon

la diverſité des prieres qui les frappent. Mais c'en eſt aſſez ſur ce ſujet, & quelque deſſein qu'on ait de défendre l'honneur de Dieu, que l'on voit traiter avec ſi peu de reſpect, on doit cependant craindre de le bleſſer, même en repouſſant les vaines & ridicules attaques que ſes ennemis oſent lui porter. La Majeſté divine doit imprimer dans les cœurs une ſi profonde reverence, que ceux qui combattent pour elle ne doivent pas ſeulement avoir de l'horreur pour tout ce qu'on a la temerité d'avancer d'injurieux à ſa gloire, ils ne doivent même qu'avec une ſainte frayeur & une circonſpection reſpectueuſe propoſer ce qu'ils ont à dire pour la défendre.

Mais ſi les raiſons que nous avons alléguées quelques invincibles qu'elles ſoient, ne ſatisfont pas ceux qui ſe declarent ſi injuſtement contre la Providence, nous voulons bien y ajoûter encore la force des exemples. Voyons donc de quelle maniere Dieu a gouverné le monde dés les premiers momens que le monde fut créé; & nous ferons voir enſuite, qu'il a toûjours continué à le gouverner de même, & à y exercer

exercer une pleine & entiere juriſdiction qui n'appartient qu'au Souverain de l'Univers : ce qui a paru par ſes Jugemens ſeveres, mais pleins d'équité qu'il a rendus dans tous les Siécles. Ouvrons l'Ecriture.

Dieu prit de la terre, il en forma le corps de l'homme, & l'anima par un ſouffle de ſa bouche. Il le plaça enſuite dans un jardin délicieux ; ce fut là qu'il luy forma l'eſprit, qu'il le remplit de lumieres, qu'il luy donna des regles pour ſe conduire, & qu'enfin il luy preſcrivit cette Loi fameuſe qui l'aſſujetiſſoit à Dieu comme à ſon Seigneur & à ſon Souverain. L'homme l'a receu, mais il la viola auſſi-tôt ; la Sentence de mort luy fut en même-tems prononcée ; il fut chaſſé du Paradis, & il commença dés-lors à porter la peine de ſa déſobéïſſance. Qui ne reconnoît en tout cela un Dieu qui gouverne avec empire, un Dieu qui juge en toute ſouverainneté ? Dieu met Adam innocent en poſſeſſion du Paradis, il chaſſe du Paradis Adam coupable : On voit dans le premier l'ordre admirable d'une Providence bienfaiſante ; on voit dans le ſecond l'execution ſevere d'un *Gen.* 2.

Jugement équitable. Là il ordonne en Maître ; icy il juge en Souverain, par tout il agit en Dieu. Voilà comme fut traité le premier homme, c'eſt à-dire le premier criminel & le pere de tous les criminels. Voyons maintenant ce qui ſe paſſa à l'égard du ſecond homme & tout enſemble du ſecond coupable.

Gen 4. Il arriva quelques jours aprés (dit l'Hiſtoire Sacrée) que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre, & qu'en même tems Abel luy offrit auſſi les prémices & l'élite de ſes troupeaux. Dieu receut favorablement le preſent d'Abel, mais il rejetta celui de Caïn, & ne l'honora pas même de ſes regards. Ne peut-on pas dire que Dieu commença dés-lors à s'expliquer ſur les Jugemens qu'il devoit rendre dans la ſuite des tems ; & qu'en acceptant le Sacrifice d'Abel au même moment qu'il rebute celui de Caïn, il juge entre l'innocence de l'un, & la malice de l'autre. Mais ſuivons Caïn ; le voilà déterminé à tuer ſon frere : il le conduit inſenſiblement dans un lieu écarté, & eſtant bien ſûr que la ſolitude où il eſt luy gardera le ſecret, il ne craint

point de lui confier ſon crime, il ne penſe qu'à le dérober aux yeux des hommes, & ſe mettant peu en peine d'avoir ceux de Dieu pour témoins, il acheve ſon fratricide avec une audace d'autant plus ſurprenante, qu'il n'avoit eu encore aucun exemple d'un crime ſi énorme. Une conduite ſi pleine d'impieté & de folie me feroit volontiers croire que l'opinion que nous combattons prit alors naiſſance, & que Caïn fut le chef de ceux qui veulent que Dieu ne voye rien de tout ce qui ſe paſſe ſur la terre. En effet aprés avoir commis cet horrible forfait, il répondit à Dieu comme ſuppoſant qu'il l'ignoroit; ainſi prévenu de cette fauſſe penſée, il ne ſongea qu'à couvrir ſon attentat d'un menſonge éfronté : Mais il fut bientôt deſabuſé de ſon erreur, car ſe voyant condamné, il reconnut que les yeux de Dieu avoient eſté ouverts ſur un crime que ſon bras vangeoit avec tant de rigueur. Je voudrois demander à ceux qui prétendent que Dieu n'a ni intelligence pour voir, ni ſageſſe pour conduire, ni puiſſance pour juger, s'ils peuvent donner aux faits que nous venons de rapporter une autre face que

celle qu'ils ont naturellement. Mais il me ſemble que celuy-là voit les actions des hommes, qui ſe trouve préſent à leurs Sacrifices : qu'il a en main la ſouveraine puiſſance, s'il punit les crimes : que ſes ſoins s'étendent ſur ſes créatures, lors qu'il redemande à un meurtrier le ſang qu'il vient de répandre ; & qu'enfin il exerce un Jugement redoutable & ſans appel, en impoſant au coupable une peine proportionnée à ſon forfait. Que cet exemple ſerve encore à nous faire comprendre de quelle maniere Dieu traite ſes plus fideles ſerviteurs, & ceſſons d'eſtre ſurpris de voir des Saints expoſez à quelques maux legers, lorſque nous voyons le premier des Saints, le juſte, l'innocent Abel endurer la mort ſous les yeux de Dieu, ſans qu'il ſe mette en devoir de l'empêcher. Au reſte les lumieres de l'eſprit humain ne ſont pas aſſez penetrantes pour ſonder les motifs qui ont obligé Dieu à en uſer ainſi ; outre que ce n'eſt pas icy le lieu d'approfondir cette matiere. Il nous doit ſuffire d'apprendre que de pareils événemens n'arrivent que par une permiſſion particuliere de Dieu, & ſelon les Decrets éternels de ſa Pro-

vidence. Et puiſque ſa ſouveraine volonté eſt une ſouveraine juſtice, tout Jugement qui part de luy ne ſçauroit eſtre injuſte ; mais revenons à nôtre ſujet. C'eſt donc une verité conſtante, éternelle, immuable, qu'il n'arrive rien que Dieu ne prévoye, qu'il ne permette, ou qu'il n'ordonne ; ſoit que ſa Providence diſpoſe des choſes, ſoit que ſa patience les tolere, ou que ſa Juſtice les condamne Mais comme les exemples que nous venons de rapporter ne regardent que quelques particuliers, on prétend qu'ils ne prouvent pas aſſez, & on en veut qui s'étendent à pluſieurs. Nous ſommes preſts de ſatisfaire ceux qui nous font cette demande, & l'exemple dont nous voulons nous ſervir ſera pris non-ſeulement de pluſieurs hommes, mais de tous les hommes enſemble.

Pluſieurs ſiecles s'eſtant écoulez depuis la création du monde, & le genre humain s'eſtant beaucoup multiplié, les crimes ſe multiplierent auſſi. Dieu, dit l'Ecriture, conſiderant que l'iniquité eſtoit répanduë par tout l'Univers, & que toutes les pensées de l'homme le portoient à la commettre, il ſe re- Gen. 6.

» pentit de l'avoir fait, & touché d'une
» douleur interieure & profonde, J'ex-
» termineray, dit il, l'homme que j'avois
» pris plaisir à former, & il n'en paroî-
» tra plus aucun sur la terre. Examinons attentivement & pesons toutes ces paroles; il n'y en a pas une qui ne nous fasse voir les bontez d'un pere, ou apprehender la severité d'un maître. En premier lieu, Dieu considere; ensuitte il ressent du déplaisir: enfin il se resout de punir. Cette vûë que Dieu jette sur la terre témoigne son soin; cette douleur qu'il ressent est une marque de sa colere; la résolution qu'il prend de détruire l'homme, fait craindre sa sévérité. Dieu se repentit, dit l'Ecriture, d'avoir fait l'homme, non que Dieu soit sujet à ce mouvement de l'ame, luy qui par sa nature est inaccessible aux moindres troubles des passions; mais c'est que l'Ecriture voulant nous representer avec des couleurs vives, quoy que proportionnées à la foiblesse de nôtre intelligence le ressentiment que les crimes des hommes avoient excité dans le cœur de Dieu, & se servant de nôtre propre langage, sous le nom d'un Dieu touché de repentir, elle nous fait

appercevoir un Dieu embraſé de colere, la colére n'eſtant pas indigne de la Majeſté de Dieu, au lieu que le repentir n'eſt propre qu'à la miſére du pecheur; mais que produiſit enfin ce reſſentiment d'un Dieu irrité? Le Seigneur (continuë l'Ecriture) voyant la corruption inonder toute la terre, parla ainſi à Noé. J'ay reſolu d'exterminer tout ce qui reſpire, les hommes ont rempli la terre de leurs crimes, & je détruiray la terre & les hommes qui l'ont rendue un objet d'abomination à mes yeux: Et on lit enſuite. Toutes les ſources de l'abîme commencerent à couler, les reſervoirs qui contiennent les eaux qui ſont au deſſus des cieux furent ouverts, & la pluye tomba ſur la terre durant quarante jours & quarante nuits: Et quelques lignes aprés. Tout ce qui ſe meut ſur la terre, tout ce qui eſt animé, perdit le mouvement & la vie, tout perit dans les eaux; le ſeul Noé fut conſervé, & tous ceux qui eſtoient avec luy dans l'Arche. Qu'on me diſe maintenant, ſi durant que Dieu noïoit les pechez des hommes & les enſeveliſſoit eux-mêmes ſous des montagnes d'eau, il prenoit ſoin des choſes d'icy-bas;

Gen. 7.

s'il jugeoit en Dieu & en Maître; c'eſt dans cette effroyable conjoncture qu'on voit éclater doublement ſa Juſtice. Noé conſervé au milieu du deluge publie l'équitable bonté d'un Dieu qui recompence la vertu; & cent milions d'impies abîmez dans les flots, annoncent à toutes les créatures la ſevere rigueur d'un Juge qui punit le crime Dira-t-on que cet exemple a perdu de ſa force pour venir de trop loin, comme ſi le Dieu qui fit ſentir alors la peſanteur de ſon bras à toute la nature, n'eſtoit pas le même qui luy donne aujourd'huy des Loix, ou ſi aprés un ſi grand effort il vouloit prendre du repos. Il me ſeroit facile de montrer ſiecle par ſiecle que Dieu n'a pas ceſſé un moment de s'appliquer à la conduite du monde; mais ce détail iroit à l'infiny. Je me contenteray ſeulement parmi la foule de tant de faits, d'en choiſir quelques-uns des plus conſiderables, puiſque Dieu eſtant l'Auteur des évenemens qui font moins d'éclat, comme de ceux qui ſurprennent le plus, la preuve que nous tirerons de ces derniers, ſervira auſſi pour les autres.

Les eaux du deluge eſtant retirées

& la Juſtice de Dieu ſatisfaite, il donna ſa benediction à ce petit nombre d'hommes que ſa bonté avoit épargnez, & l'on vit en peu de tems la terre ſe repeupler de ſes habitans, tant cette benediction porta par tout la fécondité. Dieu parla alors à Abraham, & luy ordonna de ſortir de ſon païs, & d'aller établir ſa demeure dans une terre étrangere. Abraham écoute la voix du Seigneur, il obeït, il ſe laiſſe conduire, il demeure dans le lieu qui luy eſt marqué. Il y arrive pauvre, & bien-tôt ſes richeſſes ſurpaſſent ſon attente. Il y eſt d'abord inconnu; mais ſa puiſſance & ſa vertu le font dans peu reſpecter des Rois & des peuples. Sa qualité d'étranger ſemble l'abaiſſer au deſſous des peuples, & le rang qu'il tient auprés de Dieu l'éleve au deſſus des Rois. Mais de peur qu'il ne crût devoir à ſon propre merite les biens qu'il ne tenoit que de la pure liberalité de ſon Maître, Dieu mêle parmi les proſperitez dont il le comble, des adverſitez qui en temperent la douceur dangereuſe. Les travaux, les perils, & la crainte le ſuivent, l'accompagnent & ne le quittent preſque plus. Tantôt il eſſuïe les fati- *Gen.* 12.

gues d'un long voyage, tantôt il éprouve la rigueur d'un fâcheux exil; on attaque son honneur, on luy enleve sa femme. Dieu luy redemande le fils qu'il luy avoit donné, & quoy-que le sacrifice ne s'acheve pas, il l'a déja consommé dans son cœur. Un nouveau banissement, de nouveaux sujets de crainte, l'envie des Philistins le persecute, la violence d'Abimelech le trouble; en un mot ce saint Patriarche se voit attaquer de tous côtez par des malheurs, qui se succedant les uns aux autres semblent ne lui donner aucun relâche; mais les consolations que Dieu luy envoye sçavent charmer & adoucir les maux que les hommes luy causent. Et enfin aprés avoir beaucoup souffert, il a le plaisir de voir couronner sa patience, sa constance, & sa foy. Qu'on reconnoisse donc dans ce mélange de biens & de maux qu'Abraham a éprouvez tour à tour le cœur & le bras de Dieu. Il y paroît pour ainsi dire sous diverses formes, & il y prend differens caracteres; mais quelque caractere qu'il emprunte, de quelque forme qu'il se couvre, il n'a point d'autre dessein que de rendre heureux son serviteur Abraham.

Et c'eſt en la perſonne de ce pere des fideles de l'une & de l'autre alliance, & dans toute la ſuite de ſa vie, que Dieu a voulu faire voir en combien de manieres ſon amour pour les hommes ſçait ſe transformer ; car Dieu peut eſtre conſideré ou comme examinant le merite que ſa grace a fait acquerir aux hommes, & c'eſt lors qu'il choiſit Abraham, pour le tirer du milieu des Nations ; ou comme conduiſant les hommes dans les routes embaraſſées & difficiles de cette vie mortelle, & c'eſt lors qu'il conduit ce Patriarche dans un païs inconnu ; ou comme prenant ſoin des hommes, & c'eſt lors qu'il honore Abraham d'une viſite au cheſne de Mambré ; ou comme recompençant les hommes, c'eſt lors qu'il comble Abraham de richeſſes ; ou comme éprouvant leur vertu, lors qu'il met Abraham à de ſi rudes épreuves ; ou comme les protegeant, lors qu'il rend Abraham inviolable à des Nations barbares ; ou comme les élevant à la gloire, lors qu'il ſoûmet à Abraham la puiſſance de tant de Rois ; ou enfin comme vangeant leurs injures, lors qu'il met les ennemis d'Abraham à ſes pieds.

Gen. 19. L'Hiſtoire Sacrée décrit enſuite la ruine de cinq Villes criminelles. Et » Dieu parle ainſi : J'entends les cris de » Sodome & de Gomorre, ils s'augmen- » tent de moment en moment, & les cri- » mes de ces Villes deviennent chaque » jour moins dignes de pardon. Que cet- te expreſſion eſt divine ; (les pechez pouſſent un cry vers Dieu) il faut que cette voix ſoit bien forte, puis qu'eſtant formée ſur la terre, elle eſt entenduë dans le Ciel. Mais pourquoi Dieu attribuë-t-il aux crimes ces clameurs confuſes & perçantes ? c'eſt ſans doute pour marquer que ſes oreilles en ſont frappées avec tant de violence, qu'il eſt en quelque ſorte forcé de punir les coupables, & lors qu'il dit que le cry des pechez de Sodome eſt monté juſqu'à luy, c'eſt comme s'il cherchoit à ſe juſtifier ſur la violence qu'il ſouffre de la part des pecheurs, qui luy arrachent leur condamnation malgré les efforts que fait ſa miſericorde pour l'empêcher. Aprés que ce premier coup de foudre eſt parti de la bouche de Dieu, il envoye deux de ſes Anges à Sodome ; ils paroiſſent dans la Ville, un homme de bien les reçoit avec reſpect, une trou-

pe de ſcelerats leur ſont une injure ſenſible, l'homme de bien eſt protegé, ſauvé, & préſervé avec toute ſa famille; Loth évite le feu de Sodome, pendant que cette Ville criminelle avec ſes habitans eſt abîmée ſous mille coups de tonerre & reduite en cendres. Je demande: Dieu a-t-il condamné ce peuple ſans aucune forme de juſtice, ou ſi cette condamnation a eſté accompagnée d'un Jugement juridique? le premier ne ſe peut dire ſans blaſphême; ſi l'on avouë le ſecond, comme on le doit faire, qu'on reconnoiſſe donc un Dieu exerçant un Jugement redoutable ſur les hommes; un Dieu qui dans l'embraſement de Sodome nous a tracé une image du Jugement univerſel qu'il rendra à la fin du monde, où les mêmes flammes qui ont conſumé les cinq Villes rebelles, expieront les crimes des mechans ſans les conſumer. C'eſt ce que l'Apôtre ſaint Pierre repreſente aux pécheurs lors qu'il leur met devant les yeux les cendres de Sodome & de Gomorre, & la ruine de ces Villes comme un exemple de la colere de Dieu, quoiqu'en cette rencontre la colere n'ait éclaté, qu'aprés que la miſericorde a eſté 2. Pet. 2.

mépriſée. Il eſt vray que Sodome a peri par un ordre de la Juſtice ; mais la perte de Sodome différée durant tant d'années eſt un effet de la miſericorde. Dieu n'y envoya ſes Anges que pour marquer le regret qu'il avoit de la perdre, & pour ſe juſtifier (ſi l'on oſe s'exprimer ainſi) envers la poſterité ; afin que liſant dans l'Hiſtoire Sainte l'énormité des crimes des Sodomites, leurs impuretez monſtrueuſes, & les outrages ſanglants qu'ils firent à des Anges, elle vit que Dieu differant toûjours de les punir, ils avoient eux-mêmes hâtez leur ſupplice.

Exod. 3. & ſuiv. Moïſe conduiſant un troupeau dans le déſert apperçoit un buiſſon tout en feu, il s'en approche, il entend une voix qui ſort du milieu des flammes ; c'eſt la voix de Dieu. Moïſe reçoit ſa miſſion, le pouvoir divin luy eſt conferé, l'ordre luy eſt donné de retourner en Egipte, on l'envoye à Pharaon. Il ſe préſente devant ce Prince, il luy parle, il en eſt mépriſé ; Pharaon menace, mais Moïſe frappe, & ſes coups redoublez mettent l'Egipte ſur les bords de ſa ruine. Son Roi éprouve plus d'une fois qu'une deſobéiſſance ſacrilege

merite plus d'un ſupplice. Qu'arrive-t-il enfin ? il s'éleve dix fois contre Dieu, & dix fois Dieu luy fait ſentir la peſanteur de ſon bras. Il me paroît qu'en tout cela Dieu ſe mêle un peu des affaires du monde, & qu'il juge aſſez en Souverain. Quelle fut en un mot la concluſion de tant d'effets viſibles de la puiſſance de Dieu ? Les Hébreux ſont priez, ſollicitez, preſſez, conjurez de ſe retirer ; l'Egiptien eſt dépoüillé, & l'Iſraélite enrichy. Pharaon ſe repent, il ſe reproche ſa trop grande facilité ; le voilà qui aſſemble ſes troupes, il tombe tout à coup ſur Iſraël, qui fuit ; il l'envelope de toutes parts, il le tient enfermé, la nuit ſeule ſemble ſuſpendre ſa victoire & differer ſa vangeance ; mais la mer ouvre un large paſſage au peuple de Dieu, il marche entre les flots ſuſpendus, & il échape à la fureur du Roi d'Egipte ; la mer officieuſe favoriſe ſa retraite. Le temeraire Pharaon entre dans la même route qui n'eſtant pas faite pour luy redevient une mer orageuſe & profonde, qui l'enſevelit dans ſes eaux luy & toute ſon armée. La Juſtice de Dieu n'éclate que trop viſiblement dans cet-

te ſuite d'évenemens, & non-ſeulement ſa Juſtice, mais ſa patiance, ſa moderation. Sa patiance ſe contente de punir la revolte des Egiptiens par des plaïes reïterées, & ſa Juſtice punit par une mort ſoudaine leur révolte opiniâtre.

Le peuple de Dieu victorieux de ſes ennemis ſortant de la mer rouge entre dans le deſert. Il marche ſans ſuivre de route certaine, mais Dieu marche à ſa tête. Ce peuple heureux d'avoir un Dieu pour chef & pour guide, & ſe ſentant invincible ſous un tel General, regle ſa marche ſur celle d'une colonne mobile, d'un Phénoméne miraculeux, qui empruntant durant le jour les couleurs ſombres d'une nuée, & prenant durant la nuit les couleurs vives d'un feu pur & celeſte, change de forme & de couleur ſuivant la diverſité des tems où il paroît, temperant la lumiere du jour par ſon obſcurité, & diſſipant par ſon éclat une partie des tenebres de la nuit. Ajoûtez à cela la rencontre inopinée de ſources d'eau, que le hazard ſemble offrir à la néceſſité preſſante, mais que la divine Providence fait produire à une terre aride

& ſabloneuſe pour deſalterer ſon peuple, des eaux ſalutaires & medicinales données par miracle, ou changées par un autre miracle, des rochers qui s'entrouvrent, & qui font couler de leur ſein des ruiſſeaux d'une eau claire & fraîche, des torrents enfin formez en un inſtant dans des champs poudreux & brulez par le Soleil. Ajoûtez encore des nuées d'oiſeaux qui viennent tomber ſur le camp, & qui par une bonté compatiſſante de Dieu qui regale ſon peuple de ces viandes délicates, ne ſervent pas moins à ſatisfaire le goût qu'à appaiſer la faim. Que dirons-nous de ce pain qui durant quarante ans luy eſtoit fourni à point nommé par le Ciel même, qui par l'ordre de ſon Créateur preparoit tous les jours ce pain delicieux, & le diſtribuoit aux Iſraélites avec une ponctualité merveilleuſe. Qui ne ſera ſurpris de voir la ſouveraine Majeſté de Dieu deſcendre à l'égard de cette heureuſe nation dans un détail tout plein de charité & de tendreſſe. Il fait que leurs corps demeurent toûjours dans une même conſiſtence, leurs ongles ne croiſſent point, le nombre de leurs dents ne diminuë point, leurs

cheveux ſe conſervent dans un même eſtat, leurs pieds ne ſe laſſent jamais, leurs habillemens & leurs ſouliers ne s'uſent ny ne ſe rompent. Dieu pour les Iſraëlites prodigue ſes miracles, & juſqu'aux choſes les plus viles, qui ſont à leur uſage, elles reçoivent de luy de la dignité & de l'éclat. Il deſcend luy-même pour ainſi dire de ſon trône ſur la terre afin de les inſtruire; il ſe familiariſe avec eux, & il ne craint point d'abaiſſer ſa grandeur en les élevant juſques à avoir commerce avec luy. Mais aprés eſtre deſcendu de ſon trône pour leur témoigner qu'il les aime, il y remonte pour leur apprendre à le craindre. Voilà le Ciel tout en feu, les éclairs brillent de tous côtez, les coups de tonerre redoublez font trembler les rochers d'alentour, le bruit des trompettes imprime de la terreur & du reſpect, l'air frappé de ces divers ſons en reſſent la violence, & le témoigne par ſes longs mugiſſemens. Des feux percent en mille endroits un nuage obſcur, & ouvrant avec un fracas horrible la noire priſon qui les tient enfermez, ils vont frapper les yeux d'aveuglement, & les cœurs de crainte. Ils annoncent

la préſence du Dieu vivant, ſa voix ſe fait entendre, la Loi eſt publiée, le doigt adorable de Dieu la grave ſur la pierre ; un Livre fait d'un rocher, un Dieu qui enſeigne ; un peuple nombreux qui écoute ; les hommes & les Anges mêlez enſemble, qui ne forment qu'une même école. Car voici comme l'Ecriture parle de cette celebre publication de la Loy : Moïſe ayant fait à Dieu « ſon rapport des bonnes intentions du « peuple, le Seigneur luy répondit : J'iray couvert d'un nuage, & je te feray « entendre mes volontez, & ce peuple ſera témoin de la maniere dont je te parle. Et un peu aprés, voilà que le tonnerre commence à gronder ; les éclairs à « briller, une épaiſſe nuée à couvrir la « montagne ; & enſuite, Dieu deſcendit « ſur le ſommet du Mont Sina. Et quelques lignes ſuivantes : Il parloit avec « Moïſe à la vûë de tout le peuple à « l'entrée du Tabernacle où la colonne « de nuée s'eſtoit arrêtée, & chacun proſterné dans ſa tente qu'il ne faiſoit qu'entrouvrir, adoroit en ſilence & avec tremblement. Et plus bas : Dieu s'entretenoit « avec Moïſe avec la même familiarité, « qu'un amy s'entretient avec un amy. «

Cette foule de prodiges, cet amas de merveilles, cette bonté du Seigneur qui pourvoit à tous les besoins de son peuple, cet enchaînement de miracles faits en sa faveur, ne sont-ce pas autant de preuves sensibles du soin continuel que Dieu prend de l'homme ? Il le comble de biens, il le comble d'honneurs, il se communique à luy, il l'introduit pour ainsi dire, dans le Sanctuaire de son cœur, il luy ouvre ses mains remplies de richesses immortelles, il le nourrit d'un pain préparé par les Anges, il le desaltere avec un breuvage qu'il luy a luy-même préparé. Pouvoit-il donner à l'homme des marques de son amour plus réelles, plus convaincantes ? Il luy trace dés cette vie une image de la vie future, il luy fait goûter par avance les douceurs anticipées de la felicité éternelle. Dira-t-on encore que Dieu prenoit alors soin des hommes, mais qu'il a depuis cessé entierement de se mêler de leur conduite. Quelle raison peut-on avoir pour tenir un pareil discours. Est-ce à cause que la manne ne tombe plus sur la terre; & une moisson abondante couvre nos campagnes. Les cailles ne viennent-t-elles plus se

jetter entre nos mains, & ſe livrer volontairement à nôtre ſenſualité ? & nous avons tant d'eſpeces differentes d'animaux qui donnent ſans ceſſe leur vie & leur ſubſtance pour nous nourrir. Les rochers, il eſt vray, ne nous deſalterent plus par leurs eaux miraculeuſes ; mais nos Celliers regorgent d'excellens vins. Je dis plus, la condition des hommes qui vivent maintenant eſt beaucoup meilleure que celle des hommes de ces premiers temps, & je ne ſçais ſi ceux qui ſe plaignent que Dieu les néglige, voudroient changer les biens dont ils joüiſſent, avec ceux dont joüiſſoit ce peuple dont Dieu avoit un ſi grand ſoin. Non que les biens que nous poſſedons préſentement ſoient plus ſouhaitables que ceux que poſſedoient alors les Iſraélites, mais parce que ce peuple groſſier préferoit les alimens terreſtres dont il ſe raſſaſioit en Egipte à cette nourriture celeſte qu'il recevoit de la main liberale de ſon bienfaicteur, & que rappellant dans ſon ſouvenir le goût des ognons que produiſoit une terre qui devoit luy eſtre ſi odieuſe, il ſoupiroit de s'en voir privé, il en deſiroit avec ardeur, il faiſoit enfin ce que nous fai-

ſons, il n'avoit que du mépris pour ce qui eſtoit en ſa puiſſance, & regretoit ce qui n'y eſtoit plus. Nous ſommes de même naturellement portez à eſtimer ce qui fut autrefois, & à faire peu d'eſtat de ce qui eſt aujourd'hui. Nous loüons par prévention & nous blâmons par penchant, n'écoutant ny la raiſon, ny le bon ſens, ny l'équité; & nous réglant en cela bien moins par la bonté de nôtre goût, que par cette biſare inclination qui nous porte à ſouhaiter toûjours ce que nous n'avons pas. Il arrive tous les jours que ce qui eſt à nous plaît aux autres, & que ce que les autres poſſedent a pour nous des charmes. Il arrive de même, que n'eſtant jamais contens des dons de Dieu, nous en diminuons le prix par la plus noire des ingratitudes, peut-eſtre pour nous décharger du poids de la reconnoiſſance, qui paroît inſupportable à nôtre orgüeil; mais reprenons nôtre ſujet, & quoy-que ce que nous avons rapporté juſqu'icy ait toute la force & toute la certitude qu'on peut deſirer pour appuyer & faire recevoir une verité, nous voulons bien encore y ajoûter de nouvelles preuves, puis qu'enfin on doit

moins craindre de prouver trop, que de ne prouver pas assez.

Ce peuple si cheri de Dieu ; ce peuple delivré par tant de miracles de la servitude des Egiptiens, ne fut pas plûtôt arrivé au pied du mont Sina, qu'il oublia les bontez du Dieu qui le venoit de mettre en liberté ; mais ce Dieu justement irrité le punit sur l'heure de son ingratitude ; car c'est ainsi que l'Ecriture en parle. Le Seigneur frappa « le peuple à cause du crime qu'il avoit « commis en adorant un veau d'or qu'il « avoit forcé le Grand Prêtre Aaron de » luy faire. Dieu pouvoit-il marquer d'u- « ne maniere plus forte & plus évidente qu'il soûmet les pecheurs à la rigueur de sa Justice, qu'en ordonnant que la peine suivît de si prés le peché. Mais puisque tout le peuple avoit part au crime, d'où vient que tout le peuple n'eût point de part au châtiment ? c'est parce que le Seigneur dont la bonté tempere toûjours la severité voulut punir les uns & corriger les autres ; afin que tous reconnussent sa clemence par le pardon, & sa Justice par la peine. La clemence même l'emporta sur la justice, & s'il abandonna à celle-cy un pe-

tit nombre de criminels, il accorda à celle-là une multitude de coupables.

Mais auſſi il s'eſt quelquefois montré inexorable envers ceux qui avoient manqué de reſpect pour ſes divines Ordonnances. L'exemple eſt memorable de celuy, qui au jour du Sabat, & pendant que le peuple obſervoit religieuſement le repos ordonné par la Loi, s'amuſoit à ramaſſer quelques morceaux de bois; le Seigneur voulut qu'il portât par ſa mort la peine de ſon peu de religion; car quoy-que d'elle-même l'action de cet homme fût aſſez innocente, le Précepte violé la rendoit criminelle.

Nom. 15

Cette exacte ſeverité du Seigneur paroît encore dans le different qu'eurent enſemble deux Iſraélites, dont l'un fut mis à mort par un ordre exprés de Dieu pour avoir prononcé un blaſphéme contre ſon nom adorable. Le fils d'une femme Iſraélite, dit l'Ecriture, qu'elle avoit eu d'un Egiptien ayant pris querelle dans le camp avec un autre Hebreu, & ayant blaſphemé le ſacré nom du Seigneur, fut arrêté & conduit à Moïſe, qui le fit mettre en priſon juſqu'à ce qu'il eût conſulté Dieu

Levit. 24.

Dieu ſur cette affaire. Et voicy l'Arreſt que prononça ce Juge ſevere. Qu'on « méne le blaſphémateur hors l'enceinte « du camp, & que là tous ceux qui ont « eſté témoins de ſon crime mettent la « main ſur ſa tête, & que tout le peu- « ple aſſemblé le lapide enſuite. Ne « voit-on pas dans ce Jugement Dieu préſent, écoutant le rapport de Moïſe, prononçant la Sentence, & y gardant toutes les formalitez que les hommes obſervent dans leurs Jugemens. Premierement le criminel eſt arreſté ; en ſecond lieu il eſt conduit devant le Juge ; en troiſiéme lieu il eſt accuſé, enſuite empriſonné ; enfin puni & mis à mort par un Arreſt d'en haut, & ce qui eſt remarquable, c'eſt qu'il n'eſt condamné que ſur la dépoſition des témoins, afin qu'il parût que la ſouveraine puiſſance avoit eu moins de part à ſon ſupplice que la ſouveraine Juſtice, & que nul à l'avenir n'oſât commettre un crime dont tout le peuple devoit eſtre le vangeur.

La Juſtice de Dieu n'éclata pas *Nomb 26* d'une maniere moins funeſte ſur Abiu & ſur Nadab, tous deux de la race Sacerdotale, tous deux fils du Grand

Prêtre, qui furent consumez par un feu envoyé du Ciel : Dieu dans ce Jugement terrible ne paroissant pas seulement en qualité de Juge, mais encore comme executeur de sa propre Sentence. Ces deux freres infortunez ayant pris leur encensoir y mirent du feu étrangér, offrant à Dieu un feu profane contre ce qu'il leur avoit prescrit, & alors un autre feu que Dieu fit tomber du Ciel dans sa colere, les réduisit en cendres en la présence du Seigneur. Qu'une punition si soudaine, que ce feu, qui ôte la vie à des coupables au moment même qu'ils le deviennent, nous fasse considerer Dieu comme ayant toûjours le bras étendu, & la foudre à la main, prest à la lancer sur nous au premier crime que nous commettons. Mais ce qui nous doit faire trembler, c'est qu'en cette rencontre Dieu ne punit pas un dessein formé de l'offencer, mais l'indiscrete facilité de deux Prêtres, une précipitation peu circonspecte, une négligence, un défaut d'attention. Si la seule inadvertence est si severement punie, que doivent attendre ceux qui par un méptis formel & affecté violent la Loy

de Dieu. Et quels ſupplices ſont reſervez aux impies qui ne font pas ce que Dieu commande, ſi l'on voit tomber des châtimens ſi terribles ſur ceux qui font ce que Dieu ne leur commande pas. Mais Dieu a voulu encore par cet exemple d'une rigueur peu commune apprendre aux Laïques combien il eſt à craindre dans ſa colere, en voyant deux Prêtres, que ny le merite de leur pere, ny le privilege de leur ſacré Miniſtere n'ont pû garantir de ſa fureur.

Mais ce ne ſont pas ſeulement ſes *Nomb. 12.* propres injures que Dieu vange ſi ſeverement; il n'a garde de laiſſer impunies celles qu'on fait à ſes ſerviteurs. Marie parle contre ſon frere Moïſe, & elle eſt punie ſur l'heure; ſa punition ſe fait même dans les formes. Elle eſt citée, accuſée, repriſe, condamnée; la réprimande qu'elle reçoit luy fait ſentir la rigueur de l'Arreſt, la lépre dont elle ſe voit couverte luy fait endurer toute la peine de ſa faute. Il eſt vray qu'Aaron complice du péché de ſa ſœur partagea avec elle l'humiliation de la réprimande; & ſi la lépre l'épargna, le Seigneur ne le laiſſa pas pour cela ſans châtiment: Il ſouffrit la peine de Ma-

rie dans Marie même. Ce fut en vain que Moïſe s'entremit pour les coupables, Dieu ne voulut jamais ſe laiſſer fléchir, & quelque puiſſante que fut auprés de luy ſon interceſſion, elle échoüa cette unique fois; parce qu'il ne s'agiſſoit pas d'une injure faite à Dieu, mais d'un outrage fait à Moïſe. Car voicy comme l'Ecriture rapporte cette » hiſtoire. Pourquoy (dit le Seigneur à » Aaron & à Marie) n'avez-vous pas » craint de parler déſavantageuſement de » mon ſerviteur Moïſe? ſa colere s'allu- » ma en même tems contre eux, & il ſe » retira; & Marie parut auſſi-tôt blan- » che de lépre comme de la neige. Alors » Moïſe cria au Seigneur, & luy dit: » O Dieu gueriſſez-la je vous en ſup- » plie; mais le Seigneur luy répondit: Si » ſon pere luy avoit craché au viſage, » n'auroit-elle pas dû demeurer du moins » ſept jours couverte de honte; qu'elle » ſoit donc ſéparée du reſte du peuple du- » rant ſept jours hors du camp, & aprés » cela on la fera revenir.

Je ne puis m'empêcher d'ajoûter ſuccinctement à cette foule d'exemples trois ou quatre avec leſquels nous mettrons fin à cette matiere; car ce ſeroit un

infinie de s'étendre ſur tous ces
s, puiſque c'en ſeroit même une
rapporter. Les Iſraélites ſe repen- *Exod.* 16.
d'eſtre ſortis d'Egipte, Dieu les
e. Ils ſe plaignent des fatigues
; endurent dans les longs détours
chemin ennuyeux, Dieu leur fait
: que ces plaintes l'offencent. Ils
ndent une nourriture plus ſolide
a manne, Dieu fait tomber ſur
e poids de ſon indignation; il leur
ye à la verité ce qu'ils déſirent;
il les punit dans le moment mê-
u'il les exauce. Le Roy Og s'op-
à Moïſe, il perit malheureuſe-
. Coré le calomnie, il perd la vie, *Pſeaume*
ian & Abiron murmurent contre *105.*
la terre s'ouvre ſous leurs pieds,
s engloutit. Deux cent cinquante
es s'élevent inſolemment contre ſa
nne, & un feu miraculeux les en-
ne, les attaque, les pourſuit, les
t en cendres; mais des châtimens
atans ne firent aucun effet ſur ces
s endurcis. Dieu avoit pour ainſi
ſouvent le foüet à la main, & ce
le en reſſentoit ſouvent les coups,
ju'il penſât à ſe corriger. C'eſt ce
ous liſons dans l'Ecriture, où d'un

côté nous voyons tout ce peuple s'élever contre Moïſe, & de l'autre un feu ſortir au même moment du ſein de la terre qui en conſume prés de quinze mille. Il eſt vray que la miſericorde s'oppoſa encore pour cette fois à la Juſtice, & que quoy-que la faute fut univerſelle, la punition toutefois ne le fut pas. Mais Dieu voyant que ſa patiance ſervoit moins à faire naître le repentir que de nouveaux crimes, il condamna enfin toute cette multitude criminelle à périr dans le déſert. Cet exemple terrible ne doit pas ſeulement porter une frayeur ſterile dans nos ames, il doit encore porter la reforme dans nos mœurs. Craignons le ſort funeſte de ce peuple, ſi nous l'imitons dans ſon ingratitude, & écoutons avec une crainte ſalutaire l'Arreſt que Dieu prononça contre luy. Juſqu'à quand cette multitude inſenſée oſera-t-elle murmurer contre moy ? Je ſuis le Dieu vivant & je jure par moy-même, que, puiſque vous avez manqué de reſpect pour moy, je n'auray aucune conſidération pour vous. Vos corps privez de vie reſteront épars & ſans ſepulture dans le deſert : cette terre dont je vous

Nomb. 14.

s promis la poſſeſſion , & qui n'a "
u le bonheur de vous plaire ſera le "
ge de vos enfans , de ces enfans , "
vous avez bien eu l'audace de m'ac- "
: d'avoir voulu livrer à vos enne- "
"

Dieu ſe fait icy connoiſtre pour ce
eſt : Le voulez-vous voir comme
re du monde , le voilà qui réfor-
e preſent , & qui diſpoſe de l'ave-
Voulez-vous le voir paroiſtre com-
: vangeur des crimes , jettez les yeux
:e nombre prodigieux de coupables
abandonne à ſa juſte vangeance.
ez-vous à le regarder lors qu'il rend
:e à la vertu , Caleb & Joſué vous
ıontreront. Voulez-vous enfin le
ſur ſon Tribunal , voyez-le ſur la
, dans les enfers , & au plus haut
Cieux , il juge , il punit , il récom-
:.

Fin du premier Livre.

SALVIEN,
DE LA
PROVIDENCE.

LIVRE SECOND.

JE crois qu'on doit eſtre ſatisfait des exemples qu'on a pû voir dans le premier Livre : leur nombre, leur évidence & leur certitude leur doivent donner ſur les eſprits raiſonables toute l'autorité qui eſt duë aux Livres Sacrez d'où ils ſont tirez ; & l'on ne peut plus douter, ſans manquer de reſpect à la verité même qui parle dans ces Livres, que Dieu ne ſoit attentif à conſiderer les actions des hommes, qu'il ne leur accorde ſon concours pour produire ces mêmes actions, & qu'il ne les juge ſe-

lon le bien ou le mal qui s'y rencontre. Mais il me ſemble entendre quelqu'un de ces gens qui ne ſe conduiſent que par des lumieres fauſſes & peu sûres, nous objecter que ſi les choſes ſe reglent encore comme autrefois ſuivant les ordres de la Sageſſe éternelle, d'où vient qu'on voit la vertu des gens de bien reſter ſans récompence, & les crimes des méchans demeurer ſans punition ; puiſque de noſtre propre aveu il n'en eſtoit pas ainſi dans les premiers temps : les bons alors recevoient le prix de leurs actions vertueuſes, & les impies celuy que meritoit leur impieté ; au lieu qu'aujourd'hui les impies ſemblent eſtre en faveur auprés de la Providence, & les bons dans ſa diſgrace. Nous répondrons dans peu à cette objection ; il faut auparavant ſatisfaire à la promeſſe que nous avons faite de prouver par des raiſons, par des exemples, & par des témoignages que Dieu eſt preſent à tout, qu'il gouverne tout, & qu'il exerce ſon Jugement ſur tout. Nous avons fourni des raiſons & des exemples, il nous reſte à produire des témoignages ; quoy qu'à parler ſainement les exemples ne ſoient que des té-

moignages tirez des faits qu'on allégue, puiſque tout ce qui confirme la verité eſt un témoignage rendu à la verité. Mais comme nous avons entrepris de prouver ces trois chefs la préſence de Dieu, ſa Providence & ſa juſtice; par lequel des trois commencerons-nous? L'Ordre naturel demande que nous parlions d'abord de la préſence; car enfin pour gouverner ou pour juger, il faut eſtre préſent. Ecoutons donc le ſaint Eſprit qui nous va luy-même produire les preuves que nous demandons. Voicy comme il parle dans le Livre de la Sageſſe: *Les yeux du Seigneur ſont ſans ceſſe arreſtez ſur les bons & ſur les méchans.* Voilà la préſence de Dieu expliquée nettement. Il jette ſa vûë de tous côtez, il la tient attachée ſur la conduite des hommes, rien n'échape à ſon exactitude, rien ne ſe dérobe à ſa penetration. Vous comprendrez encore mieux cette verité par cet endroit des Pſeaumes. *Le Seigneur a toûjours les yeux ſur ceux qui le craignent, afin de pourvoir à leurs beſoins, & pour détourner d'eux tout ce qui pourroit leur nuire.* La vûë de Dieu ſur les Juſtes eſt une vûë de protection; il conſerve avec

Prov. 15.

Pſeaum. 2.

ſoin tout ce qu'il regarde avec amour : Ce que le même Eſprit ſaint nous apprend encore ailleurs. *Les yeux du Seigneur ſont inceſſament ouverts ſur les Saints, & ſes oreilles attentives à leurs prieres.* Conſiderez avec quelle bonté Dieu en agit avec ceux qui ſont à luy ; car l'Ecriture par ces yeux toûjours ouverts ſur les Juſtes nous marque la tendreſſe de ſon cœur pour eux ; & par ces oreilles qui ne ſe ferment jamais à leurs demandes, elle nous fait connoître qu'il verſe ſur eux ſes graces avec profuſion. Que dis-je, lors qu'elle rend Dieu ſi attentif aux prieres des gens de bien, elle ne veut pas ſeulement nous faire comprendre qu'il les écoute favorablement ; mais qu'il les exauce toûjours, & ne les oublie jamais. Que nous ſerions heureux ſi nous écoutions Dieu dés qu'il nous parle ; comme il nous écoute dés que nous luy parlons. Mais ſi Dieu n'a des yeux que pour les gens de bien, je ne vois pas, direz-vous, que cela prouve ſa préſence, & cette attention univerſelle qu'on luy donne pour les choſes d'icy-bas. Le Texte Sacré a déja prévenu cette objection, & nous venons de lire dans le Livre de Pſeaume 33.

la Sageſſe, que Dieu regarde les méchans auſſi bien que les bons. Mais ſi cela ne vous ſuffit pas, écoutez ce que le Saint Eſprit ajoûte dans les Pſeaumes : *Dieu jette un regard de colere ſur ceux qui commettent le mal, afin de les perdre, & que leur ſouvenir même perîſſe avec eux.* Vous voyez maintenant que cette vûë de Dieu eſt generale, quoy que diverſe ſuivant les divers objets qui l'arrêtent ; car elle obtient aux bons la protection de Dieu, & elle attire ſon indignation ſur les méchans. Vous donc qui niez cette divine préſence, craignez que Dieu ne vous la faſſe ſentir, en vous perdant avec les impies.

Pſ. 33.

Paſſons au ſecond article que nous avons entrepris de défendre, & cherchons des témoignages dans l'Ecriture pour prouver que la Providence de Dieu eſt inſeparable de ſa préſence. En effet il ſeroit inutile qu'il priſt un ſoin ſi exact d'examiner les actions des hommes, & de les éclairer de prés, s'il bornoit tout ce ſoin & toute cette exactitude à une curioſité ſterile & oiſive. Et l'on comprend aſſez que dés-là qu'il ne dédaigne pas de regarder ce qui ſe paſ-

ſe ſur la terre, c'eſt pour y regler toutes choſes, & y établir cet ordre admirable que nous y apercevons. Le Saint Eſprit vient de nous en aſſurer luy-même en nous faiſant voir Dieu attentif à la conduite des bons pour les rendre heureux, & à celle des méchans, pour les rendre éternellement malheureux; car c'eſt dans une juſte diſtribution des peines & des récompences que paroît la Sageſſe de celuy qui gouverne. Mais voici un nouveau témoignage qui confirmera cette vérité. Le Saint Eſprit dans un des Pſeaumes parle ainſi au Pere Eternel : *Vous qui gouvernez Iſraël.* Ce nom (Iſraël) veut dire dans la langue ſainte celuy qui voit Dieu; & les veritables Chrétiens peuvent eſtre appellez ainſi, parce qu'ils voyent Dieu avec les yeux d'une foy éclairée. Or quoy que Dieu gouverne généralement toutes les créatures avec un pouvoir qui n'eſt borné ny par les tems, ny par les lieux, on peut dire toutefois qu'il dirige d'une maniere toute particuliere, & avec application les Chrétiens, qui par leur fidelité & par leur reconnoiſſance ont merité cette glorieuſe diſtinction. Ainſi, qui que vous ſoyez, ſi vous avez *Pſ. 79.*

l'honneur d'eſtre Chrétien, & ſi vous vous rendez digne de cet honneur par la pureté de vos mœurs, ſoyez ſûr que Dieu prendra de vous un ſoin particulier ; que ſi vous ne croyez pas que ce ſoin s'étende ſur vous, il faut que vous croyiez en même tems, que vous n'eſtes plus du corps des Chrétiens. Mais ſi vous ne cherchez qu'à joüir de cette protection generale, que Dieu donne à tous les hommes, vous la trouverez en termes formels dans ce paſſage de la Sageſſe : *Dieu aime l'ordre, & il ſe plaît à voir toutes choſes reglées ſelon les Loix d'une diſcipline exacte ; car il n'y a que luy qui puiſſe étendre ſes ſoins à toutes les creatures. Vous eſtes juſte, Seigneur, & vous ordonnez de tout avec une juſtice admirable ; vous eſtes le Maître de nos deſtinées, & vous en diſpoſez comme il vous plaît, mais avec des égards pour nous, qui nous ſont infiniment avantageux.* Sag. 12. Voilà donc Dieu qui gouverne, le voilà qui diſpoſe, qui regle, & qui ordonne ; & obſervez en paſſant, que l'Ecriture n'établit pas ſeulement icy le regne de Dieu dans le monde, mais qu'elle y marque en termes exprés la

eur & la dignité de l'homme.
ez-vous encore là deſſus le témoi-
: d'un Prophete, c'eſt Jeremie,
a bouche duquel Dieu parle ainſi :
mpli-je pas le Ciel & la terre, *Jerem 23. & 42.*
a puiſſance a-t-elle des bornes ?
quoy nous aſſure-t-il luy-même
remplit tout l'Univers, & qui
de l'étenduë de ſon pouvoir ;
(ajoûte-t-il) *afin que vous ne*
z douter que je ne ſois avec vous,
n'y ſuis que pour vous faire du
Admirez la bonté de Dieu ; s'il
de ſa puiſſance, c'eſt moins pour
er de la gloire, que pour nous
er de la confiance ; & c'eſt cette
ance que ſaint Paul a deſſein d'ex-
dans les cœurs par ces paroles
prononça dans l'Aréopage. *C'eſt* *Act. 17.*
y que nous avons le mouvement,
& la vie. Gouverner l'homme,
tre le maître de ſa vie, eſt ſans
: beaucoup moins que d'en eſtre le

ne nous promet-il pas dans ſon Evangile de demeurer avec nous juſqu'à la fin des ſiecles. Aprés cela, oſerez-vous dire encore que celuy-là ne prend aucun ſoin de nous, qui eſt toûjours avec nous. N'y eſt-il que pour nous mépriſer ? Je ſuis avec vous (nous dit-il) je ne vous abandonneray point. C'eſt bien mal reconnoître la tendre affection d'un Dieu, que de l'accuſer de n'avoir pour nous que de l'éloignement, lors qu'il nous donne des aſſûrances ſi obligeantes du contraire. Et qu'a-t-il prétendu autre choſe en nous les donnant, que de nous faire concevoir, que celuy-là n'a garde de nous refuſer ſa protection, qui nous accorde ſa préſence. N'eſt-ce pas vouloir expliquer à nôtre déſavantage la charité infinie d'un Dieu, & donner à ſon amour le caractere de la haine; car enfin ſa préſence ſans ſon appuy ſeroit plûtôt une marque de ſon averſion que de ſa tendreſſe, & peut-eſtre aurions-nous moins ſujet de nous plaindre de luy, ſi ne nous ayant jamais favoriſé de cette divine préſence, il nous privoit de ſon ſecours. Qu'une perſonne abſente nous néglige, c'eſt ſouvent l'effet de l'abſence; mais ſi cette

perſonne eſt preſente, rien n'eſt plus ſenſible que ſon mépris, parce qu'il ſuppoſe ou nôtre peu de merite ou ſon peu d'inclination ; & c'eſt alors qu'on peut dire, qu'une préſence continuelle eſt un continuel outrage. A Dieu ne plaiſe que nous concevions des penſées ſi injurieuſes à ſa bonté, que nôtre bouche ſe garde bien de prononcer un pareil blaſphême. Qui eſt l'homme qui ait tellement renoncé à tout ſentiment humain, qui voulût paſſer ſa vie avec un autre pour avoir le biſare plaiſir de le mépriſer, & de luy faire ſentir de plus prés les effets d'un dédain affecté. Que la nature donc nous apprenne à avoir des penſées plus ſenſées & plus juſtes, & que la fauſſeté de nos raiſonnemens cede à la rectitude de ſon inſtinct. S'il eſt vray qu'il faut aimer pour deſirer la préſence, & que le plaiſir le plus touchant & le plus délicat eſt de rendre ſa préſence utile à ce qu'on aime. Donnerons-nous à Dieu des ſentimens que nous ferions difficulté d'attribuer à un homme, & pourrons-nous croire encore que l'aimable JESUS ne ſe ſoit engagé à eſtre toûjours avec nous, qu'afin que nous fuſſions plus à portée de

ſes dédains, & des marques de ſon indifference.

Venons enfin au dernier point, & continuons à montrer par des témoignages ſacrez que Dieu n'eſt pas moins le Juge des actions des hommes, qu'il en eſt le témoin aſſidu, & le ſouverain arbitre. Nabal ayant traité David d'une maniere injurieuſe, ce ſaint homme laiſſa au Seigneur le ſoin de ſa vangeance, & le Seigneur n'en differa pas longtems l'exécution. Nabal perdit la vie, & ce fut une main celeſte qui la luy oſta. David en marqua à Dieu ſa reconnoiſſance, & il chanta : *Beni ſoit le Seigneur qui a jugé en ma faveur, & qui a puni Nabal de l'outrage que j'en avois receu.* Dieu ne fut pas moins prompt à vanger ſon ſerviteur de la revolte du malheureux Abſalon ; & ſi l'on oſe le dire, il le vangea plus qu'il ne vouloit eſtre vangé ; Dieu voulant faire connoître, qu'il reſſent plus vivement les injures qu'on fait à ſes amis, qu'ils ne les reſſentent eux-mêmes. Ainſi aprés que ce jeune Prince eut expié ſon parricide ſur une croix que les hommes n'avoient point faite, & par un ſupplice qui ne fut pas moins juſte que le

1. L. des Rois ch. 25.

2. L. des Rois ch. 16.

gente en fut extraordinaire. Voici en quels termes la nouvelle en fut portée à David. *Seigneur* (luy dit celuy que Joab luy avoit dépeché) *j'apporte à Vôtre Majeſté la nouvelle de la défaite de ſes ennemis, Dieu a rendu aujourd'huy un Jugement ſolennel contre ceux qui avoient osé s'élever contre Vôtre perſonne ſacrée.* Remarquez que l'Ecriture en ſe ſervant du mot de *Jugement*, ſon deſſein eſt de nous faire entendre que non-ſeulement Dieu l'exerce par des châtimens ſeveres, mais qu'il veut encore que ces châtimens portent le nom de *Jugement.* Vous croirez peut-eſtre que la vangeance que Dieu tira des ennemis de David ne parut ſi promtement, & avec tant d'éclat, que parce que David eſtoit un Prince que Dieu aimoit. Mais pour vous faire connoître que Dieu dans les Jugemens qu'il rend a moins d'égard aux perſonnes qu'à la Juſtice, écoutez avec quelle ſéverité ce juſte Juge condamne ce même Roy, en faveur duquel vous venez de le voir prononcer, & qu'on ne s'imagine pas que ce fut dans une conjoncture où il s'agît des intereſts de pluſieurs, ny (ce qui pourroit eſtre plus

puiſſant auprés de Dieu) d'une injure faite à des Saints. Un ſeul homme, un homme étranger originaire d'une nation impie, & ennemie du peuple de Dieu ; cet homme trouve en Dieu un vangeur : Le Seigneur juge en ſa faveur contre un Roy qu'il a luy-même choiſi, ſacré, mis ſur le Trône, contre un ſerviteur fidele, zelé, ſelon ſon cœur, contre David enfin. Voici les termes de ce foudroyant Arreſt : *Parce que vous avez fait mourir Urie, que vous avez verſé ſon ſang par la main des Ammonites, l'épée ne ceſſera de répandre le ſang dans vôtre maiſon ; je feray que vos propres enfans ſe ſouleveront contre vous, & parce que vous avez enlevé la femme d'Urie, j'enleveray les vôtres à vos yeux, pour les donner à un autre, & quoy-que vôtre crime ait eſté ſecret, je rendray vôtre châtiment public, tout Iſraël ſera témoin de vôtre honte, & le Soleil la découvrira à tout vôtre peuple.* Que dites-vous à cela, vous qui ne voulez pas que Dieu juge les actions des hommes, qui ne voulez pas même qu'il les apperçoive. Cependant il avoit vû le crime que David avoit commis en ſecret. Ceſſez donc

2. L. des Rois ch. 12.

de vous flater de l'eſperance vaine de pouvoir dérober les vôtres à ſa connoiſſance. JESUS-CHRIST les voit, & il eſt peut-eſtre ſur le point de les punir. David ne put cacher ſon peché dans l'endroit le plus reculé de ſon Palais, Dieu en perça l'obſcurité, penſez-vous luy cacher le vôtre. Tremblez plûtôt, voyant que tant d'actions ſaintes que ce Roy avoit faites pour plaire à Dieu, ne peuvent le garantir de la peine d'un ſeul crime. Elles ne peuvent pas même obtenir de Dieu qu'il differe l'execution de l'Arreſt. Le coupable l'entend prononcer, & il ſe voit en même tems convaincu, condamné, & puny. C'eſt pourquoy on ne luy dit pas, parce que vous avez peché, vous éprouverez que Dieu eſt Juſte, & vous ſentirez un jour ces flammes vangereſſes que ſa Juſtice a allumées pour punir les criminels; mais on luy fait entendre qu'il va ſouffrir le châtiment dû à ſon crime, que l'épée de la colere de Dieu eſt levée ſur luy, & qu'elle va tomber ſur ſa tête. Que ne fait-il point pour en arrêter le coup ? c'eſt peu pour luy de reconnoître ſa faute, il employe tout ce qu'il croit capable d'appaiſer

ſon Juge ; il s'humilie devant luy, il frappe ſa poitrine, il verſe des larmes, il temoigne un ſincere repentir, il prie, il preſſe, il conjure, il ôte ſon Diadême de deſſus ſon front, il quitte ſa Pourpre, il ſe dépoüille des ornemens de ſa dignité, il les change contre un cilice, il montre aux yeux de Dieu un Roy ſous la cendre, un viſage livide, une pâleur mortelle ; cet air negligé, cette ſainte malpropreté qui ſied ſi-bien à la penitence ont ſuccedé au ſoin peut-eſtre trop curieux de plaire. Il ſe laiſſe deſſécher par le jeûne, épuiſer par des pleurs continuels, accabler de triſteſſe par la ſolitude. Tout cela luy eſt inutile, Dieu n'en eſt point touché, il demeure inflexible. Ce Roy moins illuſtre par ſon rang que par ſa vertu, ſe ſert de tout ce que le repentir le plus vif peut inſpirer pour fléchir la colere d'un Dieu naturellement porté à la clemence, & il s'en ſert en vain ; le ſeul avantage qu'il tire d'une penitence ſi prodigieuſe, c'eſt de voir changer le ſupplice éternel qu'il avoit merité, en une peine temporelle. On luy annonce donc la mort de ſon fils, le fruit de ſon peché, & pour luy faire ſentir plus

ivement la douleur de ſa perte, Dieu uy fait entendre, que cet enfant ne ort du monde par une mort prématuée que parce qu'il y eſt entré par un rime. Enfant infortuné, qui par ſa aiſſance rend ſon pere criminel, & nalheureux par ſa mort. Ce fut là le ommencement de tant d'infortunes dont a vie de David fut traverſée, & comne le ſignal que la Juſtice divine donna cette foule de malheurs, qui ſe ſuccélant les uns aux autres remplirent la naiſon de ce Prince de larmes & de ang. Amnon brûlant d'un feu inceſueux viole ſa ſœur Thamar. Abſalon frere de Thamar, & d'Amnon vange l'honneur de ſa ſœur dans le ſang de ſon frere: David pere de deux Princes criminels, & d'une Princeſſe infortunée eſt trois fois puny par les crimes de ſes deux fils, & par le malheur de ſa fille.

Mais voici le comble que Dieu met aux diſgraces de ce Roi pénitent. Un fils ambitieux par milles ſourdes pratiques ſe trace un chemin au Trône de ſon pere; il y monte enfin aprés l'en avoir renverſé. David fuit devant l'uſurpateur, & par une fuite neceſſaire

quoy-que honteuſe, il ſauve ſa vie, & à Abſalon un parricide. Ce Prince (dirons-nous plus cruel qu'impudique, ou plus alteré de ſang que de voluptez brutales) ce Prince, dis-je, ne pouvant plus ôter la vie à ſon pere ſe reſout de luy ôter l'honneur; il médite pour cela un inceſte, qui le diſtingue des inceſtueux ordinaires. Il luy faut un crime nouveau pour ſatisfaire ſa vanité; il laiſſe aux ames vulgaires les crimes communs, une ame du premier ordre comme la ſienne ne ſçauroit ſe réſoudre à recevoir d'exemples, ny pour les vertus, ny pour les crimes; c'eſt à elle à en donner. Il dédaigne un petit nombre de ſpectateurs, il veut avoir pour témoins de ce nouveau genre de forfait le ciel & la terre, il le commet avec les femmes de ſon pere ſur une terraſſe de ſon Palais, & ſur ce théatre d'impureté placé entre les hommes & les Anges, il donne aux uns & aux autres la ſcene la plus horrible qui fut jamais. Mais n'abandonnons pas David dans ſa fuite; ce Roy qui s'eſtoit fait dans le monde un ſi grand nom, ce Roi le plus grand des Rois du monde, plus grand que le monde même; ce Roi enfin au-deſſus de toutes les grandeurs

ſe

ſe voit obligé de fuir ſes propres ſujets. Quelques-uns des plus fidels ſont avec luy ; mais on peut dire qu'il eſt ſeul, ſi l'on conſidere ce grand peuple qui le reconnoiſſoit il n'y a qu'un moment pour ſon maître ; & il eſt dans la derniere miſere, ſi l'on jette les yeux ſur les tréſors que ſon infortune le contraint d'abandonner. Il fuit, la crainte, la honte, l'inquietude le ſuivent ; triſtes & funeſtes compagnes ! Il marche la tête couverte & les pieds nuds ; il ſe regarde comme un deplorable reſte de ce Prince autrefois ſi heureux ; il ſe fuit luy-même, il ſe ſurvit en quelque ſorte. Malheureux en ce qu'il ſe voit expoſé aux inſultes des ſiens ; plus malheureux d'eſtre devenu l'objet de leur compaſſion : moins à plaindre lorſque Semeï l'outrage, que lorſque Siba le nourrit ; en cela digne d'envie, que pendant que le monde entier le reſpecte & le craint, il ne ſe trouve qu'un ſeul homme qui oſe l'inſulter.

Où ſont ceux qui veulent ôter à Dieu la connoiſſance des actions des hommes, qu'ils jettent les yeux ſur le tableau que nous venons de tracer des infortunes d'un grand Roi, & qu'ils re-

connoiſſent quelles ſont les ſuites du juſte Jugement que Dieu porta contre ce Prince aprés ſon crime. Pour nous qui croyons ces veritez, apprenons par ces exemples éclatans de la Juſtice de Dieu, que ce qu'elle ordonne en un tems contre les pécheurs, elle l'ordonne de même dans la ſuite des temps, & que ſi des hommes d'une ſainteté à laquelle Dieu a bien voulu donner des éloges, ont eſté ſi ſeverement punis pour des fautes échapées à la fragilité humaine; nous ne devons pas nous attendre à eſtre traitez plus favorablement? Car Dieu ne pouvant ceſſer d'eſtre, ſa Juſtice ne ſçauroit ceſſer d'agir; & comme ſa puiſſance eſt incapable de ſouffrir aucune diminution, de même ſa Juſtice ne peut ſouffrir aucun changement; & ſi enfin Dieu eſt Eternel, qui peut douter que ſa Juſtice ne ſoit éternelle comme luy. C'eſt cette Juſtice éternelle & immuable que les Juſtes ont toûjours réclamée, lors qu'ils ſe ſont trouvez ou expoſez aux traits de la calomnie, ou opprimez par une injuſte puiſſance, ou preſts à perdre la vie par la violence de leurs ennemis. C'eſt dans cette vûë que David adreſſe à Dieu ces

paroles : *Seigneur je me ſoûmets à vôtre Jugement, ayez égard à la Juſtice de ma cauſe, & ſeparez-là de celle d'une nation impie qui me perſecute ; delivrez-moy des pieges, que des hommes trompeurs & perfides me tendent de tous côtez.* Demander à voir finir les maux qu'on endure par l'injuſtice des méchans, n'eſt-ce pas implorer le ſecours de la Juſtice divine pour le tems où l'on ſouffre. Et c'eſt avec beaucoup de prudence que ce ſaint homme demande à Dieu non ſon ſuffrage & ſa faveur, mais un Jugement juridique & ſelon la rigueur de la Loi. Le témoignage que ſa conſcience luy rend le fait parler avec cette confiance ; parce qu'il eſt perſuadé qu'il trouvera toûjours Dieu favorable, lorſque ſa Juſtice ne luy ſera pas contraire. Le même Prophéte dit encore ailleurs : *Seigneur arrêtez les mauvais deſſeins de ceux qui me veulent nuire ; & oppoſez vôtre protection à la violence de ceux qui m'attaquent, prenez vos armes & vôtre bouclier, & venez à mon ſecours.* Remarquez que David ne demande pas que ſa cauſe ſoit renvoyée au jour que Dieu jugera tous les hommes ; il demande qu'elle ſoit exa-

Pſeaum. 42

Pſeaum. 34.

miné sur l'heure ; car c'est ce qu'il entend par ces paroles : *Seigneur, armez vôtre main d'une épée, & vôtre bras d'un bouclier, celuy-cy pour me couvrir de mes ennemis, celle-là pour m'en venger.* Non que Dieu dans ses Jugemens se serve de ces armes, mais le Prophete a voulu donner une idée des Jugemens de Dieu, qui fût proportionnée à nôtre intelligence, & il emprunte des Jugemens des hommes ce qui en imprime de la frayeur, pour en faire concevoir de ceux de Dieu. Enfin le même Prophéte distingue nettement l'un & l'autre
v. 90. Jugement. *Vous estes assis sur vôtre Trône, pour juger selon l'équité.* Voilà pour
v. 95. le Jugement présent. *Il jugera les nations de la terre dans une souveraine Justice.* C'est ainsi qu'il exprime le Jugement à venir.

Nous croyons avoir amplement satisfait à nôtre promesse, & nous avons assez heureusement employé jusqu'icy l'évidence des raisons, la force des exemples, & la certitude des témoignages pour prouver la présence de Dieu dans tous les évenemens de la vie des hommes, & son application continuelle à la conduite de l'Univers ; sa Provi-

dence, & le ſoin qu'il prend de toutes les creatures. Et enfin le Jugement qu'il exerce dans le monde durant le cours des Siecles. Maintenant, ſi Dieu, dont nous avons l'honneur de défendre la cauſe, nous donne des forces, nous allons travailler à refuter les fauſſes raiſons, dont on pretend ſe ſervir pour détruire ce que nous venons d'établir ſi ſolidement.

Fin du ſecond Livre.

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

LIVRE TROISIE'ME

QUE le Seigneur daigne jetter les yeux ſur cet Ouvrage, que nous avons entrepris ſous ſes auſpices, & dont nous venons de poſer les fondemens en ſon nom ; que cet Edifice s'éleve ſous la conduite de la Pieté, & que l'amour divin en ſoit l'architecte. Le terrain qui le ſoûtient eſt ſolide, & les matereaux qui entrent dans ſa fondation ne craignent point la révolution du tems : l'Ecriture Sainte les a fournis, & le Saint Eſprit les a aſſemblez, & en a formé la liaiſon. Ainſi lorſque l'art aura donné

à ce bâtiment toute ſa perfection, que les vents les plus impetueux ſouflent, & s'efforcent de l'ébranler ; que les fleuves ſe débordent, & pouſſent contre luy leurs flots avec violence ; que la pluye tombant avec abondance cherche des routes ſecretes pour le ruiner ; il ne craindra ny l'impétuoſité des vents, ny le débordement des fleuves, ny la chûte des pluyes ; car les Livres Sacrez eſtant comme les mains celeſtes qui travailleront à ſa ſtructure, & les paroles divines comme les pierres qui en formeront le corps, il ne peut qu'il n'ait la ſolidité du Ciel, & la durée éternelle de Dieu. Ainſi cet Edifice élevé par des ſecours immortels peut en quelque ſorte ſe promettre une glorieuſe immortalité.

La premiere difficulté qu'on nous oppoſe, & qu'on nous a déja fait entrevoir ailleurs, eſt priſe de ce que la condition des payens paroît heureuſe, & celle des Chrétiens expoſée à tous les malheurs de la vie. On objecte encore la même choſe touchant les bons & les méchans qui ſe trouvent parmi nous ; ceux-cy (dit-on) ſont dans l'élévation, pendant que ceux-là ſont dans

l'abaiſſement Qui pourra donc s'imaginer en voyant ainſi la ſainteté & la Juſtice dans l'oppreſſion, qu'un Dieu juſte & ſaint regne dans le monde. Je répons à cela ce que la raiſon & la Religion m'ont appris à répondre. Vous demandez pourquoy le crime eſt heureux & la vertu malheureuſe, je n'en ſçay rien, les deſſeins de Dieu me ſont inconnus, je me contente d'adorer ſes Decrets, ſans les vouloir approfondir; il me ſuffit d'avoir entendu l'Oracle que le Ciel a prononcé, & je crois ſelon cette divine parole que Dieu voit tout, qu'il gouverne tout, qu'il exerce ſon Jugement ſur tout Si ces difficultez vous font de la peine, ſi vous voulez ſincerement vous en éclaircir, & ſi vous cherchez des lumieres qui ne vous égarent point, vous avez l'Ecriture, liſez & ſoûmettez-vous; c'eſt-là que vous trouverez la réſolution de vos doutes. En vain vous vous addreſſez à moy, je ne ſuis qu'un homme, l'ignorance eſt mon partage; & bien loin de vouloir penetrer dans les ſecrets de la Divinité, je n'oſe en approcher qu'en tremblant. C'eſt une eſpece de ſacrilege qu'une curioſité peu reſpectueuſe. Dieu

parle, ſon témoignage vous doit ſuffire. Il nous aſſûre luy-même que toutes choſes ſont reglées par ſa Providence, quel nom vous donneray-je, ſi vous en doutez encore ? Vous me demandez pourquoy celuy-cy eſt grand dans le monde, & celuy-là dans la baſſeſſe d'une condition vile & abjecte ; pourquoy l'un eſt favorisé de la nature & de la fortune, & l'autre eſt comme le rebut de toutes deux ? pourquoy cet homme joüit d'une ſanté parfaite, & que cet autre eſt en proïe à mille infirmitez ? Je vous répondray toûjours, je n'en ſçay rien, j'ignore les motifs qui obligent Dieu à mettre dans la vie des hommes une difference ſi remarquable ; mais c'eſt aſſez pour moy de ſçavoir que c'eſt luy qui ſeme, pour ainſi dire, cette diverſité ſur la terre. Car Dieu eſtant infiniment plus ſage que toute la raiſon humaine, la connoiſſance que j'ay, que c'eſt luy qui eſt l'auteur de ces differens eſtats, l'emporte dans mon eſprit infiniment au-deſſus de tout ce que cette raiſon me peut dire au contraire. C'eſt donc inutilement qu'on cherche par de nouveaux raiſonnemens à diſſiper ſes doutes ; en voulez-vous un qui

ſoit ſans replique. Le voicy : C'eſt Dieu qui fait toutes choſes, ſa volonté eſt ſa regle, & ſa volonté eſt toûjours juſte. Voilà tout ce qu'on peut dire ſur cette matiere de plus ſûr, de plus fort, de plus conforme à la droite raiſon, au bon ſens, à la religion. De vains argumens prouveront-ils mieux une verité que la parole de la verité même. Ainſi lorſque Dieu nous dit qu'il a toûjours les yeux ouverts ſur la conduite des hommes, il le prouve en le diſant. Lors qu'il nous aſſûre que ſa Providence gouverne tout ce que ſa puiſſance a créé, ſa preuve, c'eſt ſa parole. Lors qu'enfin il nous fait entendre que tout ce qui arrive ſur la terre n'arrive que par les ordres ſecrets de ſa Juſtice, la conviction la plus forte, c'eſt ſon témoignage. Les hommes pour faire recevoir ce qu'ils avancent ont beſoin de preuves & de témoins ; la parole de Dieu ſe ſert à elle-même de témoin, & elle eſt toute ſa preuve.

Mais parce que Dieu a confié à l'Ecriture Sainte ce precieux tréſor, & qu'elle eſt comme la dépoſitaire de ſes penſées, de ſes intentions, de ſon eſprit, je rapporteray fidelement & avec

incerité touchant le ſujet que nous traitons, tout ce que les interpretes de cette divine parole ont connu par ſon inſpiration, ou publié par ſon ordre; mais avant que de commencer je voudrois ſçavoir, ſi j'ay à traiter avec des Chrétiens, ou avec des Payens. Si c'eſt avec les premiers je ſuis ſûr de les convaincre; ſi j'ay affaire aux derniers, c'eſt en vain que je chercheray des preuves; non qu'il me ſoit difficile d'en trouver, mais parce qu'il me ſeroit inutil d'en produire. L'Auditeur indocile rend infructueux le travail de l'Orateur. Cependant comme je ſuis perſuadé qu'il n'y a point de Chrétien qui ne le veüille paroître, je déclare que c'eſt à des Chrétiens que j'addreſſe mon diſcours; que l'infidelité ſe bouche ſi elle veut les oreilles; que l'impieté payenne ou ne m'écoute pas, ou m'écoute avec mépris, c'eſt aſſez pour moy que ma voix ſe faſſe entendre aux Chrétiens, & qu'elle puiſſe porter la lumiere dans leur eſprit, & peut-eſtre le feu dans leur cœur.

Vous eſtes ſurpris, dites-vous, lorſque vous jettez les yeux ſur toutes les Nations du monde, & ſur les diverſes

Religions qui le partagent, de voir que les Chrétiens, c'eſt-à-dire les adorateurs du vray Dieu, ſont plus miſerables que les autres hommes. Je pourrois répondre ce que l'Apôtre écrivoit aux fideles de Macedoine. *Que perſonne parmy vous ne ſe laiſſe ébranler par les ſouffrances, parce que nous ſommes deſtinez à cela.* Si c'eſt la deſtinée des Chrétiens d'eſtre expoſez aux maux de cette vie, doit on s'étonner de les voir remplir leur deſtinée? Mais peu de gens goûtent cette maxime; on pretend au contraire que Dieu devroit donner aux Chrétiens les biens temporels comme la récompence de la foy qu'ils profeſſent. Nous ne nous oppoſons point à ce ſentiment; voyons ſeulement en quoy conſiſte cette foy, ou ſi l'on veut, cette fidelité ſoûmiſe, ce déſvoüement aveugle qu'on a aux volontez du Dieu que l'on ſert. Il faut que ce ſoit quelque choſe de grand, puis qu'on croit qu'elle merite une ſi grande récompence. Quelle eſt donc cette vertu? C'eſt une ſoûmiſſion entiere de l'homme à Dieu. L'homme par la foy obéït aux Ordres de Dieu ſans réſerve, il garde ſes Commandemens ſans reſtriction;

1. *aux Theſſaloniciens.*

il reçoit ſa parole ſans examen ; en un mot c'eſt eſtre fidele, fidele à Dieu, fidele à JESUS-CHRIST, fidele à ſon Evangile. Car comme dans les maiſons des Grands les Officiers qui ont la garde des bijoux & des meubles prétieux ſont traitez comme des ſerviteurs infideles, s'ils viennent à diſſiper les choſes qui leur ont eſté confiées ; de même dans la Maiſon de Dieu les Chrétiens ſont indignes de ce nom de fideles, lors qu'ils abuſent des biens que la bonté de leur maître leur a mis entre les mains. On demande maintenant quels ſont ces biens que Dieu confie aux Chrétiens. Ce ſont ceux-mêmes qui les font Chrétiens : La Loy, les Prophétes, l'Evangile, les Lettres des Apôtres, la grace du Baptême, l'Onction ſacrée. Car comme, lorſque chez les Iſraëlites la puiſſance moderée des Juges fut changée dans le ſouverain pouvoir des Rois, ceux que Dieu choiſiſſoit pour regner ſur ſon peuple eſtoient ſacrez de l'onction Royalle ; ainſi les Chrétiens, c'eſt-à-dire ceux que Dieu choiſit pour regner avec luy dans le Ciel, ſont conſacrez par l'onction de l'Egliſe. Voilà ce que la foy nous en-

ſeigne ; voilà ce qui la ſoûtient ; voilà ce qui la perfectionne ; quiconque ne conſerve pas ce ſacré dépoſt eſt infidele. Et combien y a-t-il de Chrétiens qui le conſervent ? On n'exige pas d'eux qu'ils accompliſſent ce qui eſt porté par l'une & l'autre alliance ; on les exemte de tout ce que la Loi ancienne avoit de penible & de dur ; on conſent qu'ils écoutent ſans s'émouvoir les menaces des Prophétes ; on veut bien encore leur faire grace ſur les points de la Morale de l'Evangile les plus auſteres, ſur les conſeils, ſur les maximes de la plus haute perfection, quoy-que les Apôtres les ayent preſcrites. On ſe réduit à un petit nombre de Préceptes, aux plus eſſentiels. Je ne mets pas en ce rang ceux pour leſquels la plûpart des hommes témoignent une ſi grande averſion, qu'elle ſemble les porter juſqu'à en avoir de l'horreur. Nous avons ſi peu de reſpect pour les ordres de Dieu, que nous nous laiſſons aiſement perſuader, que nous pouvons les violer impunement, lorſque nôtre peu de religion nous les fait paroître impraticables. Qui eſt celuy qui daigne ſeulement écouter JESUS-CHRIST, lors qu'il nous

S. Math. ch. 10.

ordonne de ne nous point mettre en peine du jour qui doit ſuivre celuy où nous vivons ? Où eſt le Chrétien qui ſe contente d'un habit ? Croit-on que ce ſoit une choſe, je ne dis pas d'une pratique facile, mais qui puiſſe tomber dans la pensée de marcher ſans ſouliers ? Je laiſſe donc toutes ces choſes ; mais je ne puis voir ſans douleur que nous mettions nôtre confiance dans une foy imparfaite, & que nous ne conſiderions les Préceptes ſalutaires que JESUS-CHRIST nous a donnez que comme des pratiques qu'on peut obmettre, ſans que cela apporte un notable préjudice à l'affaire de nôtre ſalut. *Aimez vos ennemis* (nous dit le Sauveur) *faites du bien à ceux qui vous haïſſent ; priez pour ceux qui vous perſecutent, & qui vous calomnient.* Où trouve-t-on des Chrétiens qui en uſent ainſi ? En voit-on beaucoup au pied des Autels offrir à Dieu des vœux pour leurs ennemis ? Que dis-je, qui veulent ſeulement ſe priver du cruel plaiſir d'en dire du mal, quand l'occaſion s'en préſente. Et s'il arrive que quelqu'un par un effort qu'il croit heroïque ſemble prier pour ſon ennemy, la bouche à la verité prononce

S. Matth. chap. 5.

ce quelques paroles, mais le cœur dément la bouche en secret ; la voix se fait entendre, mais le cœur se taît ; en un mot ce sont des sons, & non des prieres. Je ne finirois jamais, si je voulois m'arrêter sur tous les points de cette divine morale. J'ajoûteray seulement une ou deux reflexions qui serviront à nous convaincre, que bien loin que nous observions dans la derniere exactitude les Commandemens de Dieu, à peine obeïssons-nous à un seul. Et c'est avec raison que l'Apôtre s'écrie : *Si quelqu'un se croit quelque chose, n'estant rien, il se trompe luy-même.* Cependant tout criminels que nous sommes, nous nous parons à nos propres yeux d'une vaine apparance de saintetè ; & comme si le nombre & la malice de nos pechez ne suffisoient pas pour nous perdre, nous ajoûtons pour combler la mesure, la témeraire présomption d'une fausse Justice.

S. Paul aux Galates 6.

Celuy qui hait son frere (dit l'Apôtre Saint Jean) *en devient l'homicide.* Que d'homicides qui se croyent innocens ? leurs mains, il est vray, ne sont pas teintes du sang de leur frere ; mais leur ame en est toute couverte. Le Sauveur

1. Epitre chap. 3.

donne à ce Précepte encore plus d'étenduë & de force : *Celuy*, dit il, *qui ſe fâchera contre ſon frere, ſera puni par le Jugement.* La haine eſtant conceuë par la colere, c'eſt pour empêcher la naiſſance de cette fille infortunée, qu'il veut qu'on étouffe la mere. Si donc la colere auſſi-bien que la haine nous rend coupables devant Dieu, & ſi cette paſſion eſt ſi naturelle à l'homme, qui peut faire fons ſur ſon innocence ? Mais JESUS-CHRIST n'en demeure pas là, il coupe juſqu'aux moindres branches de cet arbre funeſte. *Quiconque* (ajoûte-t-il) *dira une injure à ſon frere ſera condamné par le conſeil, & quiconque appellera ſon frere inſenſé ſera digne du feu de l'enfer.* Mais comment pourrons-nous accomplir ce qu'il y a de plus difficile dans la Loi du Seigneur, ſi nous avons tant de peine à en obſerver les moindres Ordonnances. *Celuy qui ne porte pas ſa croix* (dit le Fils de Dieu) *& qui pour me ſuivre ne renonce pas à tout ce qu'il poſſede, ne peut eſtre mon Diſciple.* Et Saint Jean ſe conformant aux ſentimens de ſon Maître, veut que celuy qui fait profeſſion du Chriſtianiſme *marche dans la*

S. Math. chap. 5.

S. Luc. chap. 14.

1. Epitre chap. 2.

voïe que JESUS-CHRIST *luy-même a tracée, & dans laquelle il a marché le premier.* Et cependant ce chemin eſt ſi peu fréquenté ; car enfin il ne l'eſt ni par ceux qui ſe ſont laiſſez ébloüir par l'éclat trompeur des vanitez du ſiecle, ou ſéduire par l'appas mortel des voluptez du corps, ny même, ce qui paroîtra plus ſurprenant, par ceux qui ont renoncé à toutes ces choſes. On ſe dépoüille en apparence à la vûë des hommes de l'amour des richeſſes, & l'on conſerve pour elles une attache, dont le cœur eſt le ſecret complice, & Dieu l'unique témoin. On croit porter ſa croix, mais on aime une croix qui honore, & l'on fuit une croix qui humilie ; on veut bien la croix de JESUS glorieux dans la Ciel, mais on rejette la croix de JESUS mourant ſur le Calvaire. Tous croyent ſuivre les pas du Sauveur, & pas un ne les ſuit.

Les Préceptes des Apôtres ne ſont pas mieux reçûs que ceux de leur Maître. On trouve qu'ils ſont trop durs, & on les regarde comme un joug peſan & inſupportable à la nature. Oüi, ſi ces hommes divins les avoient impoſez ſur la tête des autres ſans y avoir

ſoûmis la leur ; mais ſi au contraire ils demandent de nous beaucoup moins qu'ils n'ont exigé d'eux-mêmes ; ils doivent eſtre conſiderez non comme des Maîtres fâcheux & impitoïables, mais comme des peres remplis d'indulgence & de tendreſſe, qui pour épargner les foibles épaules de leurs enfans partagent les fardeaux avec eux, & leur ôtent par une condeſcendance charitable une charge trop peſante, qu'ils portent eux-mêmes par l'amour qu'ils ont pour la religion. Liſons ce que l'un d'entre eux écrit à des Chrétiens : *Mes petits enfans, que j'enfante de nouveau, juſqu'à ce que* JESUS-CHRIST *ſoit formé en vous. Soyez mes imitateurs, comme je ſuis imitateur de* JESUS-CHRIST. Il nous ordonne de l'imiter, comme il s'eſtoit luy-même preſcrit la Loy d'imiter JESUS-CHRIST, & perſonne ne peut douter qu'il n'ait ſuivy ce divin modele qu'il s'eſtoit propoſé de ſuivre. JESUS-CHRIST s'eſt ſoûmis aux hommes pour l'amour de nous. Saint Paul s'y ſoûmet pour l'amour de JESUS-CHRIST. Le Sauveur a ſouffert pour nous des travaux inoüis. L'Apôtre en endure pour le

S. Paul aux Galates 4.

Sauveur d'inconcevables. Le Fils de Dieu a donné sa vie pour nôtre salut. Saint Paul donne la sienne pour la gloire du Fils de Dieu. C'est ce qui luy fait dire avec une sainte assûrance : *J'ay achevé ma course, & fourny la carriere, j'attends maintenant la couronne de Justice* Il l'a sans doute meritée puis qu'il s'est rendu en toutes choses imitateur de JÉSUS CHRIST. Qui de nous l'est de Saint Paul ? Car voicy ce qu'il écrit de luy-même : J'ay toûjours fait mon possible pour ne donner à personne aucun sujet de scandale, & pour paroître en toutes choses un Ministre digne de l'employ que Dieu m'a confié, souffrant avec patiance les afflictions, la pauvreté, la prison. Et se comparant aux autres Apôtres. Si quelqu'un (dit-il) prétend avoir quelque avantage (je parle peu sagement) je le prétens aussi. J'ay supporté plus de travaux, j'ay esté plus souvent en prison, je me suis vû couvert de blessures ? les Juifs m'ont fait donner cinq fois trente-neuf coups de foüet, j'ay esté déchiré trois fois à coups de verges, j'ay esté lapidé une fois, j'ay fait trois fois naufrage ; enfin j'ay esté prest de la mort une infinité de

2 à Timo chap. 4.

2. aux Corint ch. 6.

la leur ; mais ſi au contraire ils
dent de nous beaucoup moins
n'ont exigé d'eux-mêmes ; ils
t eſtre conſiderez non comme
Maîtres fâcheux & impitoïables,
omme des peres remplis d'indul-
& de tendreſſe, qui pour épargner
bles épaules de leurs enfans parta-
es fardeaux avec eux, & leur ô-
t une condeſcendance charitable
arge trop peſante, qu'ils portent
êmes par l'amour qu'ils ont pour
ion. Liſons ce que l'un d'entre
rit à des Chrétiens : *Mes petits* 1. Paul aux Ga-
que j'enfante de nouveau, juſ- lates 4.
e que JESUS-CHRIST *ſoit*
s vous. Soyez mes imitateurs,
je ſuis imitateur de JESUS-
T. Il nous ordonne de l'imi-
omme il s'eſtoit luy-méme preſ-
oy d'imiter JESUS-CHRIST,
omme ne peut douter qu'il n'ait
e divin modelle qu'il s'eſtoit pro-
ſuivre. JESUS-CHRIST
s hommes pour l'amour
Paul s'y ſoumet pour l'a-
S-CHRIST. Le Sau-
our nous des travaux
endure pour le

On a receu un coup ; le premier mouvement, & celuy qu'on écoute porte à le rendre avec uſure ; on croiroit même avoir cedé une honteuſe victoire à ſon ennemy, ſi l'on s'eſtoit contenté de le luy rendre préciſement coup pour coup, & affront pour affront ; pour remporter une victoire entiere, il faut luy arracher la vie.

„ Faites pour vôtre prochain (dit en-
„ core nôtre divin Maître) ce que vous
„ voulez que vôtre prochain faſſe pour
„ vous. Nous connoiſſons trop bien nos intereſts, pour ne pas voir ce qui les favoriſe dans cette Sentence du Sauveur, & nous avons un grand ſoin de l'obſerver ; mais à peine y appercevons-nous ce qui regarde les intereſts des autres. Nous ſerions moins coupables ſi ce devoir reciproque, ſi ce retour que la Juſtice & la charité exigent de nous, nous eſtoit entierement inconnu ; du moins nous n'aurions pas ſujet d'appréhender cette menace du Fils de Dieu :

S. Luc ch. 12. „ Le Serviteur qui n'a pas fait la volon-
„ té de ſon Maître, parce qu'elle ne luy
„ a pas eſté connuë, ne ſera ſoûmis qu'à
„ une peine legere ; mais celuy qui aura
„ ſçû cette volonté, & qui ne l'aura pas accomplie,

accomplie, recevra un ſevere châtiment. Pouvons-nous nous excuſer ſur une ignorance affectée qui nous ferme les yeux ſur ce que nous devons aux autres; mais qui nous les laiſſe ouverts ſur ce que nous croyons que les autres nous doivent. L'Apôtre dans l'engagement où il eſtoit de prêcher avec force la parole de Dieu, donne à celle-cy toute l'étenduë qu'elle peut avoir. Que perſonne, dit-il, ne cherche ce qui peut luy eſtre utile, mais ce qui peut l'eſtre aux autres. Que perſonne ne cherche ſa propre ſatisfaction, mais celle de ſes freres. Conſiderez comme ce grand homme entre dans l'eſprit de ſon Maître, avec quelle exactitude il propoſe aux Chrétiens le Précepte du Seigneur. JESUS-CHRIST ne demandoit pour les intereſts du prochain que les mêmes égards qu'on a pour les ſiens; & l'Apôtre exige de ſes Diſciples qu'ils préferent les avantages de leurs freres à leurs propres avantages. Fidele imitateur d'un excellent modelle, qui marchant ſur les pas de ſon Maître, les élargit, pour ainſi dire, & les rend plus viſibles & mieux formez. Auquel des deux obeïſſons nous?

« 1. aux Corint. ch. 10.

Obſervons-nous le Commandement de JESUS-CHRIST ; nous rendons-nous dociles aux enſeignemens de Saint Paul ? Bien loin d'oublier nos intereſts pour ne penſer qu'à ceux de nos freres, nous ne vivons que pour nous, & tous les hommes ſont à nôtre égard comme s'ils n'eſtoient pas : Nous tournons tout à nôtre uſage, nous ne connoiſſons que nos biens & nos maux, toute nôtre application ſe termine à nous-mêmes, & nous ſommes l'unique objet de nôtre amour & de nos ſoins.

Mais peut-eſtre qu'on nous accuſera de ne propoſer icy que les Preceptes les plus difficiles, que perſonne n'accomplit, & dont la pratique eſt (dit-on) impoſſible ; & de ne rien dire de ceux dont chacun s'acquitte, & dont perſonne ne ſe diſpenſe. Mais premierement, c'eſt marquer ſon peu de reſpect pour un Maître, & le peu de déference qu'on a pour ſes Commandemens, que d'obeïr aux uns, & de mépriſer les autres. Ce choix rend un ſerviteur coupable de déſobeïſſance, & qui n'obeït pas ſans réſerve ne ſçait pas obeïr. Que diroit un Maître, qui commande à des ſerviteurs, qui luy

nt égaux par une naiſſance commu-
ne luy ſont ſoûmis que par la dif-
nce des conditions introduites dans
gouvernement du monde, s'il voyoit
ſerviteurs regler leur obeïſſance ſe-
leur caprice, & executer ſes ordres
partie, & en partie les negliger; le
ffriroit-il tranquillement ? Et l'on
it que Dieu verra mépriſer ſes Or-
nances, ſans en témoigner ſon juſte
ntiment. Mais enfin puiſque l'ob-
rance de tous les Preceptes eſt in-
ɔenſable, n'eſt-il pas clair qu'il n'eſt
ais permis d'en accomplir quelques-
, & d'obmettre les autres. C'eſt fai-
n choix injurieux à Dieu. Choiſir
ſi parmy ſes Commandemens, qu'eſt-
autre choſe, ſinon élever un Tribu-
à l'oppoſite de celuy de Dieu, s'é-
r en Juge de ſes Loix, confirmer
es-cy, rejetter celles là, les vouloir
ɔrmer toutes. C'eſt mettre un obſta-
invincible à ſon ſalut. Celuy, dit «
t Jacques, qui manque à obſerver «
ſeul article de la Loy : les viole tous. «
veux toutefois que l'on puiſſe faire
choix ; je veux qu'on puiſſe ſe diſ-
ſer de la pratique des Commande-
ns que la lâcheté des hommes trou-

JESUS CHRIST nous défend encore les plaintes peu reſpectueuſes contre ſa Providence, & les hommes l'attaquent ſans ceſſe par de continuels murmures. Si l'eſté eſt chaud, nous nous plaignons qu'il brûle nos moiſſons; s'il tombe de la pluïe, elle inonde nos campagnes. Si l'année eſt ſterile, nous accuſons le Ciel de dureté; ſi elle eſt abondante, nous faiſons peu de cas de ſes préſens. Nous demandons l'abondance, parce qu'elle nous prodigue les richeſſes de la terre; nous craignons de l'obtenir, parce qu'elle rend ces richeſſes trop communes. Seigneur, eſt-ce ainſi que nous recevons vos bienfaits; pour toute reconnoiſſance, nôtre cœur ne produit contre vous que des murmures & nôtre bouche n'exhale que des plaintes.

Dieu nous ordonne d'éviter avec ſoin tout ce qui peut nous eſtre un ſujet de ſcandale, une ſimple penſée, un ſeul regard. Si quelqu'un (dit JESUS-CHRIST) jette les yeux ſur une femme avec un deſſein criminel, il a déja commis l'adultere dans ſon cœur. Quelle pureté n'exige point de nous celuy qui craint que nos yeux ne de-

S. Mat. 5.
„
„
„
„

viennent moins purs par la premiere impreſſion d'un objet dangereux : Il ſçavoit que l'ame reçoit par les yeux comme par autant de canaux les mauvais deſirs qui la corrompent ; Il veut que ces canaux ſe ferment pour ne rien porter à l'ame qui l'empoiſonne. Il prévient l'embraſement du cœur en ne permettant pas qu'une ſeule étincelle ſaute dans les yeux. Et l'on peut juger de-là que les regards peu chaſtes ſont autant d'adulteres. Que celuy-là donc qui appréhende de tomber dans le crime détourne ſes yeux de ce qui peut en un moment l'y précipiter ; qu'il entre dans l'intention du Sauveur, qui voulant rendre ſes adorateurs dignes de luy offrir leurs vœux, leur ordonne d'éviter les moindres taches, qui pourroient ſoüiller tant ſoit peu l'innocence de leurs mœurs. Et comme pour conſerver à l'œil ſa beauté, ſon mouvement & ſon éclat, on doit ſoigneuſement empêcher que le moindre grain de pouſſiere ne le bleſſe ; de même ſi nous voulons que rien ne terniſſe la pureté de nôtre vie, il ne faut pas que le moindre atome d'impureté vole dans nôtre ame. C'eſt pour im-

primer plus fortement cette verité dans nos esprits, que le Fils de Dieu ajoûte que si nôtre œil nous devient un sujet de chûte, nous devons nous l'arracher; & que si nôtre main nous est une occasion de scandale, nous devons nous la couper; parce qu'il nous est incomparablement plus avantageux de perdre un de nos membres, que d'exposer tout nôtre corps aux flammes de l'enfer. Au reste JESUS-CHRIST ne pretend pas nous obliger en effet à nous couper la main, & à nous arracher l'œil; mais il nous veut faire entendre par cette figure, que quelques necessaires que nous paroissent, soit pour la commodité, soit pour l'agrément de la vie, certains engagemens domestiques, certaines liaisons d'amitié, lorsque nous ne pouvons les conserver qu'avec un danger évident de nous perdre, il n'y a plus rien à ménager, il faut renoncer à ces engagemens, il faut rompre ces liaisons; il faut enfin couper, arracher, retrancher tout ce qui nous peut entraîner dans ce feu qui ne s'éteindra jamais. Et sans doute il n'y a pas à balancer pour un Chrétien, lors qu'il s'agit de préferer un bonheur

S. Matth. 5.

éternel à quelque avantage temporel & de peu de durée.

Ce ſont-là les Préceptes du Seigneur ; où ſont ceux qui s'y ſoûmettent ? Qu'on me montre un Chrétien qui aime ſes ennemis ; qui rende le bien pour le mal, qui reçoive un affront ſans s'en reſſentir, qui ſe laiſſe depoüiller ſans ſe plaindre, qui ne ſoit ſenſible à aucun plaiſir des ſens, à qui il n'échape jamais aucune parole qui puiſſe bleſſer la charité, qui arreſte juſques dans ſon cœur les premiers mouvemens d'impatiance ; qui ſe faſſe enfin un devoir de Religion d'obeïr à Dieu dans les moindres choſes qu'il commande. S'il ne s'en trouve point, en vain en chercherions-nous qui ſatisfît aux grandes obligations de ſon eſtat. Qui oſera aprés cela accuſer la Providence ; qui oſera luy imputer ſes malheurs ? Oſerons-nous encore nous plaindre que Dieu nous refuſe des biens qu'il ne nous doit pas, pendant que nous luy refuſons l'obéïſſance que nous luy devons. Dieu ne nous écoute pas quand nous le prions ; écoutons-nous Dieu quand il nous commande ? Dieu, diſons-nous, ne daigne pas jetter les yeux

ſur la terre ; daignons-nous lever les nôtres au Ciel ? Dieu mépriſe vos prieres, vous en étonnez-vous ; vous avez mépriſé ſes Ordres. Du moins rendez les choſes égales entre Dieu & vous ; la plainte eſt injuſte à qui ſouffre avec juſtice. J'ay parlé, dit le Seigneur à ſon peuple ; j'ay crié, vous avez fermé l'oreille à ma voix ; vous crierez à vôtre tour, & je ne vous écouteray point. Rien de plus juſte ; nous n'avons pas écouté, l'on ne nous écoute pas ; nous n'avons pas regardé, l'on ne nous regarde pas. Quel eſt le Maître aſſez indulgent envers ſes ſerviteurs qui ſe voyant mépriſé par eux, ſe contente ſeulement de les mépriſer. Que dis-je, tout le mépris que des ſerviteurs peuvent témoigner pour leur Maître ne peut aller tout au plus qu'à negliger ſes ordres. Nous pouſſons bien plus loin celuy que nous avons pour la Souveraine Majeſté de nôtre Dieu ; non ſeulement nous negligeons ſes divins Commandemens, mais par une audace qui ne peut eſtre aſſez punie, nous faiſons tout le contraire de ce qu'il commande. Il nous ordonne par exemple de nous aimer d'un amour

Mich. ch. 3.

reciproque, & nous nous laiſſons déchirer le cœur par des haînes mutuelles. Il veut que nous ſoulagions les pauvres, & nous les opprimons : bien éloignez de donner ce qui eſt à nous, nous nous emparons de ce qui eſt aux autres. Il exige une chaſteté ſi parfaite, qu'il veut que nos yeux ſoient auſſi purs que la lumiere qui les éclaire, & il n'y a point d'impuretez dont les hommes ne ſe ſoüillent. Le diray-je enfin ; c'eſt avec une douleur mortelle que je le dis, l'Egliſe, cette épouſe de JESUS-CHRIST qui doit appaiſer la colere de Dieu ſemble eſtre reduitte malgré elle à exciter ſa Juſtice ; & hors quelques ames ſaintes que la grace préſerve de la corruption generale, qu'eſt-ce aujourd'huy que l'aſſemblée des Chrétiens ſinon une troupe preſque de criminels ? Tous les vices ont corrompu la plûpart des Chrétiens ; l'intemperance, l'adultere, le larcin, la fourberie, la violence, l'homicide. J'en appelle à leur conſcience. Qui eſt celuy qui puiſſe ne pas ſe reprocher quelqu'un de ces crimes ; mais qui eſt celuy qui ne ſoit coupable de tous. Peut-être ſeroit il plus facile d'en trouver qui ſoient cou-

pables de tous, que coupables d'aucun. On m'accuſera d'outrer les choſes ; non, je ne les outre point, & je dis qu'on trouvera plus de Chrétiens abandonnez à tous les deſordres, qu'on n'en trouvera qui ne le ſoient pas à tous ; on trouvera plus de Chrétiens engagez dans les grands déréglemens, qu'on n'en trouvera dans les moindres ; en un mot on voit plus de Chrétiens joindre les grands crimes aux ſimples pechez, qu'on ne voit de Chrétiens commettre de ſimples pechez ſans y joindre les grands crimes. Je ne puis le dire ſans eſtre ſaiſi d'horreur, la corruption s'eſt repanduë de telle ſorte dans les mœurs de la plûpart des Chrétiens, que c'eſt parmy eux une eſpece de vertu qu'un vice médiocre. Le croiroit-on, l'on a moins de reſpect pour les Temples du Dieu Vivant, que pour la maiſon du moindre Juge. On n'entre point chez les Grands, on n'oſe pas même ſe preſenter à la porte des ſimples Magiſtrats, qu'on n'ait quelque affaire à traitter avec eux, ou qu'on ne ſoit reveſtu d'un caractere qui y donne une libre entrée ; autrement on s'expoſeroit à eſtre maltraité, & la

moindre punition qu'attireroit une hardieſſe ſi peu reſpectueuſe, ſeroit ou un honteux refus, ou une ſevere réprimande. On n'a pas pour les Autels du Seigneur les mêmes égards; des hommes tout couverts de crimes oſent bien s'avancer juſqu'à la vûë du Sanctuaire, & ſans aucun reſpect pour la Majeſté redoutable qui y eſt préſente, ils vont expoſer à ſes yeux une ame ſoüillée de mille pechez. J'avoüe que les Temples ſont des Lieux deſtinez pour y offrir à Dieu des ſacrifices de loüanges, des prieres, des vœux; je ſçais que l'accés des Autels ne doit eſtre interdit à perſonne, & que le Souverain Monarque, qui remplit de ſon auguſte preſence ces Lieux ſacrez, invite tous les hommes à y venir luy rendre leurs hommages. Mais malheur à quiconque n'y entre que pour irriter un Dieu ſi bon. On y va pour fléchir ſa colere, & on ne fait que l'enflammer davantage. On y va pleurer ſes crimes, & l'on commet auſſi-tôt ce que l'on vient de pleurer. Dans le moment même que nos prieres s'élevent vers le Ciel, nous formons des projets d'offencer celuy que nous tâchons

de nous rendre favorable. Quelle imprudence ! quelle aveugle impieté ! nôtre cœur dément nôtre bouche, & tandis que nos paroles désavoüent nos mauvaises actions, nôtre imagination en est toute occupée. Ainsi nôtre Oraison est un nouveau crime, & selon le langage de l'Ecriture, nôtre priere nous est imputée à peché. Que si l'on veut sçavoir quelles sont les diverses pensées qui occupent alors l'esprit de ces sortes de personnes, on n'a qu'à les suivre au sortir de l'Eglise ; les uns dérobent, les autres s'ennivrent ; ceux-cy s'abandonnent à l'impureté, ceux-là commettent des injustices, tous retournent à leurs infames exercices, tous reprennent leurs habitudes vitieuses ; tous enfin font assez connoître que même à la vûë des Autels, & durant les plus saints Misteres, ils meditoient en secret les actions honteuses qu'on les voit ensuite rendre publiques.

Il n'y a, dira-t-on, que de vils esclaves qui se laissent aller aux vices detestables qu'on vient de représenter ; les personnes d'une naissance libre n'en ont pas moins d'éloignement, que de disposition aux vertus contraires ; com-

me ſi la fraude & le parjure n'eſtoient pas des vices communs aux négotiants, l'injuſtice & la dureté aux Juges, le menſonge & la calomnie aux Avocats, le vol & la violence aux gens de guerre. Ce ſont, direz-vous, des vices en quelque ſorte attachez à ces differentes conditions, & l'on ne doit pas s'eſtonner de voir une perſonne engagée dans une profeſſion en prendre l'eſprit & en ſuivre les maximes. Croyez-vous donc que Dieu autoriſe un eſtat qui engage dans le peché ? qu'il approuve dans la vie civile des ſcelerats en titre d'office, ou que les crimes ſoient moins conſiderables, parce que ceux qui les commettent le ſont peu ? Songez-vous que ces divers emplois occupent preſque tous les hommes, & que l'injure que le peché fait à Dieu, croît à proportion que croît le nombre des pécheurs. Du moins, repliquerez-vous, tous ceux qu'un ſang noble diſtingue du peuple ſont préſervez par le bonheur de leur naiſſance de ces excez ſi éloignez de l'éducation qu'ils ont receuë. Quand la vertu ſeroit le partage des gens de condition, le nombre des méchans n'en ſeroit gue-

res moins grand. Mais nous ne demeurons pas d'accord à leur égard de cette prétenduë exemption de crime. Car prémierement l'Ecriture Sainte nous en donne bien une autre idée. Et voicy de quelle maniere l'Apôtre Saint Jacques en parle parmy les reproches qu'il
ch. 3. „ fait aux Chrétiens. Ecoutez, dit-il, » mes tres-chers Freres, Dieu n'a-t-il » pas choisi des pauvres en ce monde pour » estre riches dans la foy, & pour estre » les heritiers du Royaume qu'il a pro- » mis à ceux qui l'aiment. Et vous au » contraire vous deshonorez le pauvre. » Ne sont-ce pas les riches qui vous op- » priment par leur puissance, & qui vous » traînent pardevant les Juges. Ne sont- » ce pas eux qui blasphément le nom il- » lustre de Chrétien, que vous portez ?

Ce témoignage de l'Apôtre me paroît avoir beaucoup de force ; & que les Grands ne prétendent pas que Saint Jacques ne les a pas eu en vûë lors qu'il n'a parlé que des riches. Car ou les personnes Nobles sont riches, ou s'il se trouve des personnes riches qui ne soient pas Nobles, leurs richesses leur tient lieu de Noblesse ; les tems sont si malheureux, que celuy-là pas-

ſe pour Noble à qui la fortune s'eſt montrée favorable. Mais ſoit que l'Apôtre n'ait parlé que des riches, ſoit qu'il ait ſongé aux riches & aux Nobles, il eſt facile d'en faire l'application aux uns & aux autres. Car enfin où eſt l'homme de qualité qui ſoit ſaiſi d'horreur à la vûë d'un crime qui flate ſon ambition ? Où eſt l'homme riche qui s'effraye à l'aſpect d'un crime qui favoriſe ſon avarice ? J'en dis trop peut-eſtre, & je veux qu'on ne s'apprivoiſe pas ſi facilement avec les crimes. Mais qu'on m'accorde du moins, que ſi l'idée du peché épouvante, l'utilité & le plaiſir qui l'accompagnent le font recevoir. Ou plûtôt diſons qu'on haït le peché dans les autres, & qu'on l'aime pour ſoy ; qu'ainſi ces Grands du monde qui ſe récrient à la ſeule apparence d'un crime, en retiennent la réalité : accuſateurs tout enſemble & défenſeurs des vices, ils blâment publiquement ce qu'ils commettent en ſecret, & puniſſent ſeverement en autruy, ce qu'ils traittent en eux-mêmes avec beaucoup d'indulgence. Mais laiſſons-là ces grands criminels. Qu'on me montre un homme que la fortune & la

naiſſance ont mis au deſſus des autres, dont les mains ſoient pures, & dont l'ame ſoit ſans tache. J'en demande trop; non, je ne dis pas, qui ſoit exempt de tout crime, mais qui le ſoit des plus grands. Car peut-eſtre les gens de ce rang s'imaginent qu'ils peuvent compter parmy les Privileges qui y ſont attachez, celuy de faire paſſer leurs moindres deſordres pour des vertus. Ne parlons donc point de ce qu'ils appellent d'aimables erreurs, des galanteries innocentes, d'agréables égaremens de la raiſon. Voyons ſeulement s'ils peuvent ſe juſtifier de ces crimes, l'homicide & l'impureté. Qui de vous n'a jamais trempé ſes mains dans le ſang, ou plongé tout ſon corps dans les infames voluptez? Un ſeul de ces excez merite l'enfer, voyez ce que vous meritez, vous qui les avez commis tous deux. Vous me direz que vous n'y tombez plus; je le veux croire, & je loüe vôtre retenuë; mais eſt-on innocent pour ceſſer d'eſtre coupable? & qu'importe qu'un ſeul renonce à ſes crimes, ſi les autres ne font aucun effort pour en ſortir? la converſion d'un pécheur ne peut appaiſer celuy que mille pécheurs con-

inuënt d'offencer. La pénitence eſt perſonelle, & ne ſert qu'à celuy qui la fait ; par elle il évite le feu éternel, mais il n'eſt pas en ſon pouvoir d'en garantir les autres. Ecoutez ce que Dieu dit parlant d'un peuple qui l'avoit offencé, & pour qui ſa main préparoit des châtimens. Quand Noé, Daniel & Job ſe trouveroient au milieu de ce peuple, ils ne le ſauveroient pas de ma fureur. Qui oſera ſe comparer à ces hommes admirables dont Dieu luy-même a fait l'éloge. Quelque deſir qu'on ait de plaire à Dieu, quelque ſoin qu'on ait de ne rien faire qui luy déplaiſe, qu'on ſe garde bien de ſe croire juſte. C'eſt une penſée dangereuſe & pleine d'injuſtice que de préſumer de ſes propres merites, que de s'imaginer qu'ils ouvrent un libre accez dans le Ciel, & qu'on peut compter ſur eux comme ſur de puiſſans interceſſeurs auprés de Dieu. Défaiſons-nous de cette trompeuſe idée, & ne nous laiſſons pas ſeduire par cette fauſſe opinion, qu'un petit nombre de gens de bien puiſſe toûjours garantir de la colere de Dieu une multitude de criminels. Si Dieu luy-même déclare que la ſainteté d'un Noé, d'un Job,

» *Ezech. ch. 14.*
»
«
«

d'un Daniel, ne ſerviroit de rien pour le ſalut de leurs propres enfans, oſerez-vous vous promettre de la vôtre, qu'elle mettra à couvert de la Juſtice divine des étrangers, dont le nombre eſt preſqu'infiny, & la malice ſans bornes. Et aprés tout rien n'eſt plus équitable; car quoy-que les enfans ſoient en quelque ſorte les membres de leurs peres, Dieu ne les regarde plus pour tels, dés qu'il trouve une ſi grande difference pour les mœurs entre les peres & les enfans. La corruption de leur cœur leur fait perdre le privilege de leur naiſſance. Nous mêmes qui avons l'honneur d'eſtre Chrétiens, c'eſt à-dire enfans de Dieu, conſervons-nous les prérogatives attachez à nôtre celeſte origine, dés que nous nous en rendons indignes par nos déſobeïſſances? Un nom quelque ſaint qu'il ſoit, ne ſert de rien ſi la pieté ne le ſoûtient; & lorſque la vie ne répond pas à la gloire de l'extraction, cette gloire ſe ternit & demeure obſcurcie par les vices qui la couvrent. Ceſſons donc de nous glorifier de ce grand nom de Chrétien, nous ne le portons qu'à nôtre honte; par tout on le voit profané par ceux là mêmes qui en devroient

enir l'honneur au prix de leur ſang.
nous flatons pas, ce nom ſi illuſtre,
nous donne dans le monde une ſi
ieuſe diſtinction nous reproche ſans
de le violer par nos crimes; & bien
que la qualité de Chrétien nous
e de titre pour nous faire obtenir
e au Jugement de Dieu, elle ne ſer-
au contraire qu'à nous faire condam-
plus ſeverement, parce que nous au-
abusé d'un nom ſi ſaint, & d'une
lité ſi divine.

Fin du troiſiéme Livre.

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

LIVRE QUATRIE'ME.

ON perd donc toutes les prérogatives qui ſont unies à la dignité de Chrétien, dés qu'on ceſſe de vivre en Chrétien. Car comme avoir veritablement la foy, c'eſt croire fermement en JESUS-CHRIST, & comme croire fermement en JESUS-CHRIST, c'eſt garder ſes Commandemens, il s'enſuit que qui mépriſe les Préceptes adorables de ce divin Maître n'a plus une ferme foy, & par conſequent ne merite plus le nom de veritable Chrétien. Quelque haute que ſoit une di-

, ſi celuy qui en eſt revêtu n'en
les fonctions, ce n'eſt plus qu'un
ornement qui le pare moins, qu'il
déshonore. Un grand nom que
n'accompagne eſt un ſon qui fra-
'oreille & qui ſe diſſipe ; c'eſt un
nant tombé dans la bouë, qu'un
d'honneur ſur la tête d'un hom-
ſans merite ; c'eſt une pierre pre-
ſe dans un fumier que le nom de
étien ſur le front d'un homme ſans
u. Le Sage dit qu'une belle femme *Prov.*
eſprit eſt un pourceau qui a un an-
d'or ; nous pouvons dire de mê-
, que ſi le nom de Chrétien eſt un
ement pretieux qui ſert à relever la
ité naturelle d'un ame ; il devient
onte & l'opprobre d'une ame qui
mble par l'impureté de ſa vie à
animal immonde dont parle le
e.

C'eſt donc une verité confirmée
l'experience de tous les ſiecles,
n nom quelque ſaint qu'il ſoit,
lque éclat qu'il ait répandu dans le
nde, ſe perd & s'évanoüit enfin
me une vapeur, lorſque le merite
le ſoûtenoit vient à s'évanoüir, &
perdre. Cela ſe voit dans la déca-

dence du peuple Juif. Deux noms sacrez luy furent donnez à sa naissance ; il fut appellé *Israël, & le peuple de Dieu.* Que sont devenus deux noms si pleins de gloire ? Il ne peut plus estre appellé le peuple de Dieu, il l'a trop souvent abandonné, pour courir après des Dieux étrangers. Il merite encore moins le nom d'Israël, puisque n'ayant pas voulu connoître le Fils de Dieu, & ayant fermé les yeux, pour ne le pas voir, il ne peut plus se vanter d'estre le peuple qui voit Dieu. * Le Seigneur s'en plaint luy-même par la bouche d'Isaïe : *Israël ne m'a pas connu, & mon peuple n'a pas sçû que j'estois son Dieu.* C'est pourquoy le Seigneur ajoûte parlant à son Prophete : *Vous l'appellerez à l'avenir le peuple qui n'est plus aimé.* Et addressant ensuite la parole aux Juifs, il leur dit : *Vous n'estes plus mon peuple, & je ne suis plus vôtre Dieu.* Il veut même que tout le monde sçache ce qui l'oblige à en user ainsi : C'est (dit-il) parce qu'ils ont abandonné leur Seigneur & leur Dieu, & qu'ils ont mépriſé sa parole qui estoit pour eux une source d'eau vive, & l'esprit de sagesse n'est point en eux.

* *Israël veut dire celuy qui voit Dieu.*

Isaye. ch. 1.

Jerem 2.

eux. Ne pourroit-on pas dire la même choſe de nous ? & les Chrétiens aujourd'huy ſont-ils plus ſoûmis à la Loy de Dieu que les Juifs ne l'eſtoient alors ? L'eſprit de ſageſſe n'eſt donc pas en nous ; mais peut-eſtre mettons-nous la ſageſſe à mépriſer cette divine Loy ; peut-eſtre penſons-nous que c'eſt agir avec prudence que de ne pas s'aſſujettir aveuglement à ce que JESUS-CHRIST ordonne. Certes le peché regne ſi univerſellement parmy les Chrétiens, qu'on diroit, que cela eſt concerté entre eux, & que l'on ne peche que par une délibération publique. Ceſſons donc enfin de nous flatter que le nom que nous portons puiſſe faire office pour nous auprés de Dieu, aprés que le Saint Eſprit nous a fait entendre que la foy même eſt inutile à un Chrétien, ſi les bonnes œuvres ne l'accompagnent. Cependant la foy eſt plus qu'un nom ; l'un n'eſt qu'une ſimple expreſſion qui deſigne dans l'homme le caractere que le Saint Eſprit y a imprimé ; l'autre eſt le caractere même ; c'eſt un don que ce divin Eſprit fait à l'entendement, c'eſt un talent precieux qu'il luy confie, mais qui ne l'enrichit pas ſi la volonté

S. Jaques 2. » ne le fait valoir. La Foy (dit l'Apô-
» tre) eſt morte, ſi les œuvres ne l'ani-
» ment ; comme le corps eſt mort ſi l'ame
» ne luy communique la vie. Mais quel-
» qu'un dira : Vous avez la foy, & moy
» j'ay les œuvres ; montrez-moy vôtre
» foy, qui eſt ſans œuvres, & moy je
» vous montreray ma foy par mes œu-
» vres. Saint Jacques employe icy des paroles un peu dures à deſſein de repri-mer la confiance préſomptueuſe de ceux qui s'appuyoient un peu trop ſur leur foy, en leur faiſant comprendre que les témoignages les plus ſûrs d'une foy veritable ſont les actions vertueuſes. C'eſt ce qu'il confirme par les paroles
» vives & preſſantes qui ſuivent. Vous
» croyez qu'il n'y a qu'un Dieu, vous
» faites bien de le croire, mais les de-
» mons le croyent auſſi, & ils tremblent. Mais quoy cette comparaiſon de l'Apôtre n'a-t-elle rien d'injurieux pour les Chrétiens ? Comparer leur foy à celle des démons, n'eſt-ce point mettre de l'egalité, où il n'y en doit point avoir ; n'eſt-ce pas trop abaiſſer les enfans de Dieu, ou trop élever ſes ennemis ? non ſans doute ; mais ce ſaint Apôtre a ſeulement voulu montrer, qu'ainſi

es demons perſeverent dans leur
e malgré les lumieres de la foy
ur découvrent l'exiſtence de Dieu,
ême il n'eſt que trop de Chrétiens
u milieu des clartez que cette di-
vertu répand dans leurs eſprits,
nt comme les démons, & vivent
ne les démons. Mais pour achever
onfondre ces mauvais Chrétiens,
tre pouſſe encore plus loin ce pa-
e, & il leur ſoûtient que leur foy
roche pas de celle des démons,
ue les démons croyent & trem-
, & que les mauvais Chrétiens
nt & ne tremblent pas. C'eſt com-
'il leur diſoit : Pourquoy vous
iez-vous d'une foy ſterile & in-
ieuſe ; ne ſçavez-vous pas que la
ans la crainte de Dieu ne ſert de
voulez-vous le ceder aux démons,
n'avez que la foy, & ils ont la foy
crainte.

Qu'on ne s'etonne donc plus ſi la
de Dieu ſe répand à grands flots
s Chrétiens, ſi tous les maux les
ent, ſi on les voit chargez de
es remplir les priſons des infide-
les maladies ſemblent les choiſir
leur faire ſentir ce qu'elles ont de

plus douloureux & de plus perçant, ſi la pauvreté avec toutes ſes horreurs ſe joint aux maladies, pour achever de les accabler. Qu'on ſçache que cette pauvreté honteuſe, que ces infirmitez continuelles, que cette rude captivité, que ces renverſemens de fortune; enfin que ces nuées groſſies par cet aſſemblage de maux ne viennent fondre ſur nous, que pour nous apprendre que nous ſommes de mauvais ſerviteurs, quoy-que nous ayons le meilleur de tous les maîtres. Quelle bonté, direz-vous, qui punit avec tant de rigueur! dites plûtôt, qui ne fait que nous montrer les châtimens que nous meritons; dites qu'il nous traite en pere qui châtie ſes enfans, & non en maître qui punit ſes eſclaves. Et quoy n'avons-nous pas merité la mort? cependant il ſe contente de nous impoſer une peine legere, & n'écoutant que ſa clemence, il n'employe, pour ainſi dire, qu'une réprimande, lors qu'il auroit droit de ſe ſervir de l'épée de ſa Juſtice. Je ſçay bien que quelque douce que ſoit la main de Dieu, nous avons de la peine à en ſouffrir le moindre coup; mais faiſons nous juſtice; Dieu, il eſt vray, châtie ſes

ſerviteurs, épargnons-nous les nôtres ? nôtre injuſtice eſt toute viſible ; de petits hommes formez de terre ſe plaindront de la dureté d'un Dieu, qui les punit moins, qu'il ne les invite à rentrer dans leur devoir ; pendant que ces mêmes hommes, Juges impitoïables de leurs pareils, puniſſent ſeverement dans leurs ſerviteurs les moindres fautes qu'ils commettent contre eux. Mais c'eſt qu'en nous la nature & le peché ont (ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte) un genie d'eſclave. On commet volontiers des fautes, mais on ne veut pas en eſtre châtié. Ne nous flattons point, nos inclinations ſont toutes ſerviles, nous cherchons tous l'impunité dans le crime. Il n'eſt point d'homme de quelque forfait qu'il ſe ſoit noircy, qui conſente à ſubir la peine qu'il a meritée. Doux & indulgens envers nous-mêmes, mais durs & inexorables envers les autres, nous puniſſons en eux avec une extreme ſévérité, les mêmes fautes que nous nous pardonnons avec une facilité ſurprenante. Incapables tout enſemble & d'avoüer que nous ſommes coupables, & de croire que les autres ſont innocens, nous ne pouvons nous-

réſoudre à nous condamner, ny les abſoudre, & par une préſomption que l'amour propre rend encore plus injuſte, nous prononçons hardiment contre les autres un Jugement qui deviendroit équitable, s'il eſtoit rendu contre nous. C'eſt ce qui oblige l'Apôtre à s'écrier : aux Rom. ch. 2 » Qui que vous ſoyez, qui condamnez » les autres, vous eſtes ſans excuſe, & la » condamnation que vous portez contre » vos freres tombe ſur vous-même, puiſ- » que vous faites ce que vous condam- » nez.

Mais pourquoy (dira un Grand) nous imputer les vices de nos eſclaves? nous voit-on comme eux vagabonds & fugitifs chercher aux dépens d'autruy de quoy ſatisfaire nôtre ventre, & par d'infames larcins entretenir un vice encore plus infame. Je veux que les perſonnes de naiſſance ne tombent pas dans ces excez; il en eſt peut-eſtre de plus honteux qui les deshonorent aſſez. Mon intention toutefois n'eſt pas d'y comprendre tous les Grands. J'en excepte quelques-uns, mais je n'oſe les faire connoître, de crainte qu'il ne parût que je cherche moins à loüer les uns en les nommant, qu'à blâmer les autres.

en ne les nommant pas. Mais enfin un eſclave dérobe, c'eſt ſouvent la néceſſité qui l'y contraint. Les gages trop modiques qu'on luy donne, quoy-que reglez par l'uſage, peuvent bien ſuffire pour la coûtume, mais non pour la nature; & ſi la Loy les approuve, le ventre n'en eſt pas ſatisfait. Un larcin, que la faim conſeille, & qu'une extrême diſette execute rend bien moins coupable celuy qui le commet, parce qu'il eſt comme forcé de le commettre. L'Ecriture même ſemble excuſer les fautes que la miſere arrache en quelque ſorte au conſentement de ceux qu'elle accable. Celuy qui dérobe (dit le Sage) ne commet pas une grande faute, lors qu'il ne dérobe que pour appaiſer ſa faim, & pour conſerver ſa vie; ou, comme on lit ailleurs, pour remplir ſon ame. Pourquoy ſerons-nous plus ſeveres en ce point que le Saint Eſprit. La même raiſon a encore plus de force pour juſtifier la fuite des ſerviteurs. Car ce n'eſt pas ſeulement la faim qui les fait fuir, mais la crainte des mauvais traitemens. Ils fuyent la trop grande ſévérité des Inſpecteurs, la dureté impitoïable des Officiers, l'exactitude outrée des In-

« Prov. 6.

tendants. On les maltraite, on les charge de coups, on les foule aux pieds. L'extrême rigueur qu'exercent sur eux les compagnons mêmes de leur servitude les oblige souvent à aller chercher entre les bras de leurs maîtres un asile qui ne leur est quelquefois pas moins funeste. Ce n'est donc pas à eux qu'on doit se prendre de leur fuite, mais à ceux qui par leurs mauvais traittemens la leur rendent necessaire. Infortunez qu'ils sont, ils se voyent de toutes parts environnez d'extremitez fâcheuses. Ils voudroient servir, on les contraint de fuïr, ils aiment leurs maîtres, & ils sont forcez de les quitter; des hommes engagez comme eux dans le même service deviennent leurs persécuteurs, & ils trouvent dans la cruauté de leurs compagnons la triste cause & l'excuse legitime de leur fuite.

Le mensonge est encore, dit-on, un vice comme attaché à leur condition; c'est souvent la vûë du supplice dont on les menace qui les porte à mentir; doit-on s'étonner de voir un esclave se délivrer des tourmens aux dépens de la verité? On les accuse enfin d'estre gourmans & de faire un idole de leur ven-

tre. Qu'on n'en ſoit pas ſurpris ; il eſt naturel à celuy qui a ſouvent reſſenty la faim, de la prévenir en l'aſſouviſſant. Mais du moins s'ils cherchent à appaiſer leur faim, ce n'eſt tout au plus qu'avec des viandes groſſieres, ils ignorent l'uſage de celles qui ſont exquiſes, ou ſi cette faim les preſſe, ils ne ſont jamais en eſtat de la ſatisfaire.

Mais pour vous qui eſtes riche, qui eſtes noble, vous que la fortune regarde avec des yeux toûjours riants, qu'elle accable de ſes faveurs ; ou pour parler plus chrétiennement, vous que la divine Providence a comblé de ſes bienfaits ; vous enfin qui eſtes d'autant plus obligé à ſervir Dieu, avec fidelité, qu'il vous traite avec plus de bonté ; examinons un peu vôtre conduite, montrez-nous vos mains, je ne dis pas chargées de bonnes œuvres, ce ſeroit trop exiger de vous, mais du moins exemptes de crimes. Où ſont les Grands du ſiecle (ſi, comme nous l'avons déja dit, on en ôte un petit nombre) qui ne ſoient coupables de tous. J'en excepte peu, il eſt vray, c'eſt le ſujet de ma douleur ; heureux ſi j'en pouvois excepter pluſieurs, leur innocence ſeroit

le ſalut de tous. Je ne prétens pas même, que ce que je vais dire, puiſſe eſtre appliqué à aucun d'eux en particulier, je ne parle qu'à la conſcience de chacun ; que celuy-là ſeul, qui en ſentira les reproches, croye, que c'eſt à luy que je m'adreſſe, j'y conſens ; ou plûtôt qu'il penſe entendre la voix de ſa conſcience & non la mienne. Et pour commencer par ces vices, qu'on croit inſéparables d'une condition ſervile, répondez-moy, vous que la haute naiſſance éloigne ſi fort de la baſſeſſe de cette condition, la fuite eſt un crime d'eſclave ; ne ſeroit-ce point le vôtre, ne ſeriez-vous point vous-même un eſclave fugitif ? mépriſer les Commandemens de ſon maître, c'eſt ſe ſouſtraire à ſa puiſſance. Pourquoy accuſer vôtre eſclave de vous avoir quitté, accuſez-vous vous-même d'avoir abandonné Dieu ; il fuit ſon maître, vous fuyez le vôtre ; mais ce qui le rend moins criminel que vous, c'eſt qu'il fuit un maître cruel, & vous fuyez le meilleur de tous les Maîtres. Vous reprenez ſévérement la gourmandiſe de vos ſerviteurs ; c'eſt le beſoin où ils ſe trouvent, qui donne quelquefois lieu à

leur intemperance, & c'eſt l'abondance où vous eſtes qui produit chaque jour la vôtre. Reconnoiſſez-donc que cette parole de l'Apôtre n'a eſté dite que pour vous : Vous vous jugez vous-même en jugeant les autres. Vous puniſſez vôtre eſclave, parce qu'il s'eſt laiſſé ſurprendre à quelque excez de bouche, & vous ne ſortez jamais de table, ſans vous y eſtre ſignalé par tous les excés qu'on y peut commettre, pourquoy vous pardonnez-vous ? Le larcin eſt encore ſelon vous un peché propre à ces ames baſſes & ſerviles ; croyez-vous que la vôtre ſi noble & ſi grande n'en faſſe jamais de pareils ? ne dérobez-vous jamais à Dieu ſa gloire ? Mais quittons l'allégorie, & parlons ouvertement. Ne ſçait-on pas que les Grands ne s'amuſent pas à dérober en ſecret quelque choſe de peu de valeur, mais qu'ils volent, enlevent, raviſſent impunement, & à la vûë de toute la terre, tout ce qui peut irriter leur cupidité, & la ſatisfaire. Par quels moyens voit-on tous les jours leurs richeſſes ſe groſſir, ſinon par les depoüilles de ceux que leur mauvaiſe fortune a placé trop proche d'eux, & expoſé miſerablement

à l'insatiable avidité de leurs desirs ; ainsi que des fleuves qui sortent de leur lit, ils engloutissent tout ce qui se rencontre le long de leurs rivages ; leurs malheureux Vaisseaux deviennent bientôt leur proïe ; hommes, biens, possessions, domaines, ils envahissent tout
Eccl. 13. » jusqu'à la liberté. Un lion dans le désert (dit l'Ecriture), se jette sur un asne » sauvage, le déchire, le dévore ; de même les riches s'engraissent de la subs» tance des pauvres. Quoy-qu'à parler sainement les pauvres ne soient pas les seuls que les riches soûmettent à leur tirannie, elle s'étend sur tout le genre humain ; car enfin n'est-ce pas sur les ruines des Provinces & des Villes que les Grands élevent l'édifice de leur fortune. Où croit-on que ce Gouverneur, dont je veux taire le nom, a pris de quoy payer sa Charge, cent familles ruinées en ont fourny le prix ? tant il est vray que l'élévation de certaines personnes ne vient que de la ruine des pauvres qu'elles ont depoüillez. Un seul homme achete de l'honneur, & cent mille le payent ; quel commerce, où tout le gain est d'un côté, & la perte de l'autre ? on ébranle, on ren-

verſe tout, pour affermir la fortune de Titius ; la gloire d'un ſeul eſt la ruine du monde. L'Eſpagne ſçait ce que je dis, elle qui n'a pû ſauver que ſon nom de l'avarice de ſes Gouverneurs. L'Afrique ne le ſçait que trop, elle qui ſe cherche elle-même où elle fut autrefois, & qui n'y trouve plus que ſon phantôme. La Gaule enfin ne le peut ignorer, elle qui réduite aux abois ne conſerve plus qu'un reſte de vie qu'elle doit à la compaſſion de ceux qui la gouvernent à preſent. Mais emporté par la violence de ma douleur, je me ſuis inſenſiblement éloigné de mon ſujet, & pour le reprendre je dis que ces hommes ſuperbes, qui ſe glorifient de l'éclat de leur nobleſſe & de la pureté de leur ſang, terniſſent cet éclat, & ſoüillent cette pureté par les crimes les plus honteux & les plus bas qu'ils puniſſent dans leurs propres eſclaves, à moins qu'ils ne nous veüillent perſuader que la grandeur du rang change les vices en vertus. Je dis plus, ces eſclaves qu'ils mépriſent tant, & dont par une fauſſe delicateſſe ils prétendent n'avoir ny les vices, ny peut-eſtre les vertus ; ces eſclaves (dis-je) n'ont garde de porter

auſſi loin qu'eux les excez dont n
venons de parler. Je me trompe ; il
portent encore plus loin, lorſqu
fortune les a placez auſſi haut que l
Maîtres. On peut encore dire que
eſclaves commettent rarement des
micides ; la crainte de la mort &
ſuppliee leur retient le bras. Mais
n'eſt plus commun parmy les Grai
& l'impunité dont ils ſont sûrs e
attrait qui les y pouſſe ; ſi l'on ne
nous faire croire que lors qu'ils ré
dent le ſang des miſerables qui
ſont ſoûmis, c'eſt toûjours avec ju
qu'ils le font. N'eſt-ce point en
avec la même juſtice & la même i
cence qu'ils s'abandonnent aux
firs les plus infames. Qui d'entre
ſe fait un ſcrupule de violer le re
dû au mariage ? ne cede aux appa
teurs d'une volupté brutale, ne ſe
ſe conſumer par ſes flammes groſ
& terreſtres, ne faſſe de ſa maiſo
temple à l'impureté, & ne courre
emportement aprés tous les objets
le haſard luy fournit, & que ſon
gination infectée de ces vapeurs n

maux dont parle un Prophéte que la vûë de leur femelles agite & transporte d'une aveugle fureur. N'eſt-ce pas-là en effet l'image de ceux qui deſirent tout ce qu'ils voyent, & qui voudroient pouvoir joüir de tout ce qu'ils deſirent. Il y en a qui s'imaginent que c'eſt une débauche innocente d'entretenir chez ſoy pluſieurs concubines, que cette diverſité ſert à adoucir les ſoins importuns du mariage, & à ranimer le goût que l'uſage d'une ſeule épouſe n'eſt que trop capable d'émouſſer ; bien eloignez de croire qu'un amour partagé entre un petit nombre de femmes ſoit criminel, qu'ils le croyent au contraire une eſpece de chaſteté en comparaiſon des autres ſortes d'impuretez. Je dis de femmes ; car leur impudence eſt montée à un tel dégré, qu'ils n'ont point de honte de donner ce nom à de viles eſclaves dont leur inſatiable lubricité remplit leur maiſon. Et plût à Dieu qu'ils n'en euſſent point d'autres, & qu'ils ſe contentaſſent de ces ſortes de mariages ; mais, ce qui eſt horrible à penſer, c'eſt qu'ils font un aſſemblage ſacrilege d'une femme vertueuſe avec une maîtreſſe effrontée, & un mélange monſ-

trueux de la ſainteté d'un Sacrement avec le plaiſir illicite d'un concubinage ; ne rougiſſant point de devenir les époux de leurs ſervantes, & profanant la gloire d'une union illuſtre par les embraſſemens d'une miſerable eſclave ; dignes certes d'eſtre réduits par la fortune à l'état où leur folle paſſion les rabaiſſe. Je ne doute point que pluſieurs entêtez de leur grandeur veritable ou fauſſe, ne regardent avec dédain & peut-eſtre avec indignation le paralelle peu favorable que l'on vient de faire d'eux avec les plus mépriſables de tous les hommes ; mais comme cela ne ſe doit entendre que de ceux qui ſont capables des excez que nous condamnons, on ne conſeille pas à ceux qui s'en trouvent innocens de ſe mettre en colere ; cela ne ſerviroit qu'à faire croire que la verité les offence, & qu'ils ſe reconnoiſſent dans le portrait qu'on expoſe à leurs yeux. Que les Grands au contraire, qui ſont touchez de ces déſordres ſe joignent à nous, & tournent leur colere contre ceux qui par leurs débordemens honteux deshonorent le nom qu'ils portent ; car quoy qu'ils ſoient déja la honte du Chriſtianiſme,

ils ſont bien plus particulierement l'opprobre de la Nobleſſe dont ils font partie. Je le répete donc, & je ne ſuis pas en peine de le prouver, les riches de la terre, les Grands du monde ſont incomparablement plus vitieux que ceux qui ſont nez dans la baſſeſſe d'une condition ſervile. Voit-on des pauvres eſclaves avoir des troupes de concubines, les voit-on en multiplier le nombre, à proportion que leurs deſirs déreglez ſe multiplient ? Les voit-on enfin à l'imitation de ces animaux effrontez dont les Cyniques ont emprunté leur nom, ne donner point d'autres bornes à leur luxure que celles que la nature y a données, & croire qu'il leur eſt permis d'avoir autant de femmes qu'ils ont de force & de ſanté ? Je ſens bien qu'on peut me répondre que ſi les eſclaves ne tombent pas dans ces déréglemens, c'eſt moins par vertu que par impuiſſance ; cela peut eſtre, mais aprés tout, je ne puis penſer qu'une choſe puiſſe arriver lors qu'elle n'arrive pas d'ordinaire, & quelque diſpoſition vicieuſe qu'il y ait dans l'eſprit, quelque penchant qu'un homme ait au mal, les Loix n'ont point de peines pour les

crimes que l'imagination ſeule a conceuë. Tout le monde, je l'avouë, convient, que les ſerviteurs ſont méchans, perfides, ſans honneur, ſans religion; mais ſi des perſonnes d'une condition libre, ſi les premiers d'un Eſtat, ſont paroître encore de plus mauvaiſes qualitez, ſi leur conduite attire ſur eux le blâme & l'exécration des honnêtes gens; quelle honte pour eux, quel triomphe pour leurs eſclaves! Et n'eſt-ce pas par les mains parricides des riches & des Grands que la République Romaine vient d'expirer à nos yeux? Ils ſe ſont ſervis des impots exceſſifs comme d'un cordeau funeſte pour luy arracher le peu de cette vie languiſſante qui luy reſtoit. Car enfin quel effet ont produit ces prétendus remedes dont on a crû ſoulager les maux de pluſieurs Villes de l'Empire? Les riches ont eſté exemtez de toutes les charges publiques, & les pauvres en ont eſté accablez. On a déchargé ceux-là des anciens tributs, & l'on en a impoſé de nouveaux à ceux-cy, ceux-là ſe ſont enrichis par la remiſe qui leur a eſté faite de ce qu'ils payoient ſans peine, & ceux-cy ont rendu le dernier ſoupir

ſous le poids de l'injuſte augmentation qui leur a eſté donnée. Ainſi ce remede qu'on a tant vanté n'a ſervi qu'à augmenter l'embonpoint & la ſanté des premiers, & qu'à ôter la vie aux derniers ; la même main le preſentant aux uns comme un breuvage agréable & ſalutaire, & aux autres comme une coupe empoiſonnée & mortelle. Remede funeſte qui tuë le pauvre, & qui rend le riche coupable de ſa mort ; qui fait perir des malheureux ſous pretexte de les guerir ; qui rend les maux incurables, & qui eſt luy-même le plus grand de tous les maux.

Mais qui le pourra croire, dés qu'un homme qui ſe trouve dans un rang conſiderable ſe veut donner à Dieu, le monde auſſi-tôt ſe declare ſon ennemy ; des Chrétiens ne peuvent ſouffrir qu'on ſerve JESUS-CHRIST ; c'eſt parmy eux une lâcheté indigne d'un homme d'honneur, & s'il eſt Noble on commence par le dégrader ; il perd ſa Nobleſſe, dés qu'il acquiert de la vertu. Quoy le ſervice de JESUS-CHRIST a-t-il quelque choſe de honteux ? & parce que l'on veut luy eſtre fidele, merite-t-on de devenir in-

fame ? On devient l'objet de la raillerie ſacrilege d'un libertin, ſi-tôt qu'on ceſſe de luy reſſembler ; la pieté au milieu du Chriſtianiſme rend mépriſable celuy qui en fait une profeſſion ſincere, & l'on craint de ne pas paroître méchant de peur de paroître ridicule. Et c'eſt avec raiſon que l'Apôtre s'écrie que tout le monde eſt plongé dans l'iniquité. Les impies le rempliſſent de telle ſorte, que les gens de bien ne peuvent y avoir de place ; le vice y eſt le maître, & la vertu n'oſeroit ſe montrer, ſans courre riſque d'en eſtre maltraitée. Si quelqu'un ſe reforme ſoit dans ſes mœurs, ſoit dans ſon exterieur, tout le merite qu'il avoit s'évanoüit en même tems ; honneurs, dignitez, naiſſance illuſtre, tout diſparoît en luy, & le monde n'y voit plus rien qui ſoit digne de ſon eſtime. Et l'on s'étonnera aprés cela que Dieu vange ſur les Chrétiens l'injuſte perſécution qu'ils font à ſes Saints ; qu'il ſe reſſente des injures qu'il reçoit en leur perſonne. Tout eſt renverſé ſur la terre, l'ordre des choſes eſt perverty, la raiſon n'eſt plus écoutée, on érige au vice des Autels, & les vertus

S. Jean. 1. chap. 5.

ſont les victimes qu'on luy immole ; des ſcelerats regorgent d'honneurs & de titres, & les gens de bien ſont dans le mépris & l'abjection. Doit-on encore une fois eſtre ſurpris que nos maux augmentent à meſure que nôtre malice croît ; nous devenons pires de jour en jour, & nous nous plaignons que les tems le ſoient. On ne fait qu'ajoûter crime ſur crime ; on en invente de nouveaux, ſans pour cela quitter les anciens. Nous avons herité des vices de nos peres, & nous laiſſerons les nôtres à nos deſcendans ; triſte héritage ! funeſte ſucceſſion ! Ceſſons donc de nous plaindre, nous ſouffrons bien moins que nous ne meritons de ſouffrir. Nous oſons reprocher à Dieu la dureté qu'il a pour nous, oſons plûtôt nous reprocher celle que nous avons pour luy ; nous ne faiſons que l'aigrir chaque jour par nos impuretez monſtrueuſes, & nous le forçons de nous punir ; nous le contraignons de renoncer à ſa douceur naturelle, nous faiſons violence à ſa bonté ; &, ſi l'on oſe s'exprimer de la ſorte, nous portons nos mains ſacrileges juſques ſur ſa miſericorde ; ſa clémence luy inſpire de nous

pardonner, nous nous oppoſons à ſa clémence, & nos crimes luy arrachent la foudre qu'il ne lance ſur nous qu'à regret : Etrange fureur ! Nous combattons ſa miſericorde, nous l'aſſiégeons pour ainſi dire dans ſes retranchemens, nos pechez ſont les machines dont nous nous ſervons pour les abbatre, nous la traitons en ennemie, nous ne ſongeons qu'à la détruire, comme un conquérant ne ſonge qu'à démolir une Place qui vient de tomber ſous l'effort de ſes armes. Enfin nous ſommes frapez d'un aveuglement ſi déplorable, que nous croyons que Dieu nous fait injure, quand il nous punit, & nous ne voulons pas voir que c'eſt nous, qui luy en faiſons une irréparable, quand nous l'offençons ; & comme ſi les fautes que commet un Chrétien n'eſtoient pas une injure faite à la Divinité, nous avons l'impieté de l'accuſer d'uſer envers nous d'une ſévérité trop rigoureuſe ; nous ſommes la premiere cauſe de nos malheurs, & nous ne ſouffrons que les peines que nous nous ſommes préparées : Pourquoy nous plaignons-nous ? chacun ſe punit luy-même, & vange

ſur ſoy ſans y penſer ſes propres crimes. Appliquons-nous ces paroles qu'Iſaïe adreſſoit aux Juifs : Vous allumez « *ch.* 50.
un feu, vous fourniſſez ſans ceſſe de « quoy l'entretenir, vous y entrerez & « vous éprouverez la rigueur de ſes flam- « mes. Ce Prophéte marque icy tous les « degrez par leſquels les hommes deſcendent dans le feu de l'enfer ; ils l'allument, ils l'entretiennent, ils y entrent, ils y periſſent. Quand les hommes allument-ils ce feu, ſinon lors qu'ils commencent à pécher ? quelle eſt la matiere dont ce feu ſe nourrit, ſinon les crimes que les hommes entaſſent les uns ſur les autres ? Et quand les hommes enfin commencent-ils à en reſſentir l'ardeur, ſinon lors qu'ils ont comblé la meſure de leurs pechez. C'eſt cet effroyable malheur que le Fils de Dieu annonce aux premiers d'entre les Juifs avec ces paroles foudroyantes : Achevez de combler la me- « *S. Math.* ſure des crimes de vos peres, race im- « *ch.* 23. pure de ſerpens. Ces ſuperbes Phari- « ſiens n'eſtoient pas beaucoup éloignez de leur perte, puiſque le Sauveur ſembloit n'attendre pour les perdre que les derniers crimes dont ils devoient

combler la meſure de tous ceux qu'ils avoient jamais commis. Lorſque dans l'ancien Teſtament le Saint Eſprit a fait connoître que la meſure des pechez des Amorréens eſt comblée, il fait ainſi parler deux Anges au ſaint homme
Gen. 19. „ Loth : Faites ſortir de cette Ville tous „ ceux qui vous appartiennent ; car nous „ allons détruire ce lieu ; parce que le „ cry des abominations de ce peuple s'eſt „ élevé de plus en plus devant le Seigneur, „ & il nous a envoyez pour le perdre. Il n'y a point de doute qu'il n'y eût déja long-tems que ce peuple infame avoit allumé ce feu qui le fit périr. Et dés le moment que la meſure de ſes crimes fut remplie, ce feu vangeur commença à agir ſur luy, ayant merité par ſes abominations de faire dés cette vie un funeſte eſſay de ces horribles flammes qui doivent le brûler éternellement dans l'autre. Mais il n'eſt, dit-on, perſonne parmy les Chrétiens qui mérite un ſupplice pareil, parce qu'il n'y a perſonne qui tombe dans de pareils excez. Je ne ſçais s'il ſeroit facile de le faire voir ; mais enfin le Sauveur du monde nous avertit que ceux qui mépriſent ſon Evangile ſont mille

mille fois plus coupables que ce peuple. Et reprochant à la Ville de Capharnaüm le peu de foy de ſes habitans : Si les miracles, luy dit il, dont « S. Matth. ch 10.
vos yeux ont eſté témoins avoient eſté « faits à Sodome, peut eſtre que cette « Ville ſubſiſteroit encore aujourd'huy. « C'eſt pourquoy je vous declare que « Sodome ſera moins punie que vous ne « le ſerez au jour du Jugement. Si cette » Ville criminelle doit eſtre traitée plus favorablement au jour de la colere du Seigneur, que ceux qui ont manqué de foy pour ſa divine parole ; que ne devons-nous point craindre, nous qui avons violé ſes Loix en tant de manieres ; nous qui non contens des crimes que l'uſage a rendus communs, en avons inventé d'inconnus aux ſiecles paſſez. C'eſtoit peu pour nous d'eſtre poſſedez de la fureur des procez, de répandre par tout le poiſon brûlant de la calomnie, de ravir l'honneur & le bien d'autruy ; c'eſtoit peu de paſſer le jour & la nuit dans la diſſolution des feſtins, de noyer ſa raiſon dans le vin, & d'enſevelir ſon eſprit dans la bonne chere ; c'eſtoit peu d'eſtre fauſſaire, parjure, homicide, adultere ; c'eſtoit peu enfin

de commettre tant de crimes, qui quoyque tres éloignez de cette modération & de cette rectitude que la raiſon enſeigne à l'homme n'attaquoient toutefois que l'homme ſeul, ſi pouſſez par une fureur impie, nous n'euſſions encore attenté à la Souveraine Majeſté par nos
Psalm. 72. 93. & 72. „ blaſphémes. Ils ont ouvert (dit le Pro-„ phéte Roy) leurs bouches contre le „ Ciel; & leur langue a repandu ſon ve-» nin ſur la terre. Ils ont dit: Croyez-» vous que Dieu tienne regiſtre des actions » des hommes, & que le Tres-Haut ait » une connoiſſance de toutes choſes. Et „ ailleurs: Le Dieu de Jacob n'en verra „ rien, & cela paſſe ſon intelligence. Et n'eſt-ce pas encore pour ces bouches ſacrileges que le même Prophéte ajoûte, que l'inſenſé a dit en ſon cœur, il n'y a point de Dieu. Car enfin aſsûrer que Dieu ne voit point ce qui ſe paſſe ſur la terre, c'eſt vouloir que Dieu ſoit ſans yeux; & peut-on luy ôter les yeux ſans détruire ſon eſſence? Dire qu'il ne voit rien, n'eſt-ce pas dire qu'il n'eſt rien. Et quoy-qu'aucun crime ne puiſſe ſubſiſter par le ſecours d'une juſte raiſon, parce qu'il y a une antipathie naturelle entre la juſte raiſon & le crime, on peut

dire toutefois, qu'il n'y en a point qui luy ſoit plus opposé que le blaſphéme, qui ôte à Dieu le gouvernement du monde au même tems qu'il luy en accorde la création ; comme ſi Dieu pouvoit abandonner un Ouvrage, qui ne peut ſe conſerver ſans luy, auſſi-tôt qu'il eſt ſorty de ſes mains ; la folie peut elle avoir une pensée plus digne d'elle. Je dis plus, & je ſoûtiens qu'il eſt ſi naturel à Dieu de prendre ſoin des créatures, aprés leur avoir donné l'être, qu'avant même qu'elles l'ayent receu, ce ſoin eſt déja dans Dieu. Si cela n'eſtoit pas, Dieu ſeroit moins ſage que l'homme ; car qui eſt l'homme lequel aprés avoir commencé un Ouvrage, & luy avoir donné la perfection qu'il peut avoir, n'y penſe plus, & l'abandonne entierement. Un Laboureur cultive ſon champ, & continuë toûjours à le cultiver. Un Vigneron plante une vigne, l'éleve, & ne ſe laſſe point de luy donner toutes les façons qui luy ſont neceſſaires. Un Paſteur ſe fait un troupeau, il eſt attentif à tout ce qui peut le conſerver & le multiplier. Un homme ſe bâtit une maiſon, il en jette les fondemens, & avant qu'elle ſoit en eſtat de

le loger, il dispose par avance dans son esprit tout ce qu'il prévoit pouvoir contribuer à le loger commodement. Toutes ces personnes conduites par les lumieres de la raison & du bon sens, avant que d'entreprendre leurs ouvrages, ont en vûë de les conserver, d'en joüir, & de les maintenir dans un estat de consistence & de perfection. L'instinct tout aveugle qu'il est, ne fait pas moins agir de petits insectes dans la vûë de l'avenir, & ne leur inspire pas moins la conservation de leurs ouvrages, que la raison inspire à l'homme la conservation des siens. Les fourmis aprés avoir amassé dans des magasins, qu'elles ont menagé sous terre leurs provisions de grains, les conservent soigneusement, par cet amour que la nature leur donne pour la conservation de leur vie. Lorsque les abeilles ont mis dans leurs ruches les premiers fondemens de leurs petites maisons ; ou lorsque voulant devenir meres, elles vont chercher une innocente posterité sur les fleurs ; on les voit parcourir le thim & la marjolaine avec une activité merveilleuse, & voler sans jamais se reposer sur toutes les herbes odoriferantes qui sont aux environs de

leurs demeures. D'où vient cet empreſſement, ſinon du deſir qu'elles ont de compoſer leur miel, & de l'inclination qu'elles ſentent pour les petits qui leur doivent naître. Et l'on voudra que Dieu qui a mis dans les moindres créatures ce penchant pour leurs productions, ſoit ſans amour pour les ſiennes, luy qui eſt l'origine & la ſource des amours légitimes. En recevant de luy le mouvement l'être & la vie, nous avons receu cette inclination ſecrette, cette propenſion naturelle pour nos ouvrages, ſoit que la nature ſe ſoit ſervie de nous pour les produire, ſoit que nous les ayons mis au jour par le ſecours de l'art : Et tout le monde entier qu'eſt-il autre choſe qu'un ouvrage admirable de ſon Créateur ? Jugeons donc de ſon amour pour tant d'excellentes créatures qui l'ont pour principe, par l'amour que nous ſentons pour tout ce qui nous doit la naiſſance, quoy-que ſi peu digne d'eſtre aimé. Car ainſi que par la connoiſſance des choſes qui ont eſté faites, ce qui eſtoit inviſible en Dieu devient viſible, de même par cet amour qu'il nous a donné, nous comprenons celuy qu'il a pour nous. Et comme il veut, que tout ce qui eſt dans

Aux Actes ch. 17.

S. Paul aux Rom. 1.

S. Paul aux Ephe. 1.

le Ciel, & ſur la terre le reconnoiſſe pour pere, il veut auſſi que nous ſoyons perſuadez qu'il a toute l'affection d'un pere infiniment tendre, & s'il m'eſt permis de m'exprimer de la ſorte, d'un pere plus que pere. JESUS-CHRIST nous en aſſûre luy-même dans l'Evangile. Dieu (dit-il) a aimé le monde d'un amour ſi exceſſif, qu'il n'a point fait de difficulté de donner ſon fils unique pour le ſalut des hommes. Et l'Apôtre exprime cet amour à peu prés dans les mêmes termes. Le Pere (dit-il) n'a pas épargné ſon propre Fils, mais il l'a livré à la mort pour nous, que peut-il nous donner aprés cela ? Avoüons donc avec une profonde admiration, que Dieu nous a beaucoup plus aimé qu'un pere n'aime ſes enfans, puis qu'il a donné la vie toute précieuſe de ſon Fils pour ſauver la nôtre ; & de quel Fils encore ! d'un Fils unique, d'un Fils qui eſt le Saint des Saints, d'un Fils qui eſt Dieu. Et pour ſauver la vie à des criminels, à des ingrats, à des impies.

S. Jean ch. 3.

S. Paul aux Rom.

Qui pourra donc comprendre ô mon Dieu ! l'étenduë de vôtre amour pour nous. Si l'on ne ſçavoit pas que vous eſtes infiniment ſage, que pourroit-on

penſer en vous voyant agir de la ſorte ? Et n'auroit-on pas raiſon d'accuſer de folie ou d'injuſtice un homme qui feroit mourir ſon fils pour exemter de la mort ſes eſclaves ? Mais, Seigneur, vôtre bonté merite d'autant plus nôtre reconnoiſſance, qu'elle eſt incompréhenſible, nôtre eſprit confus & étonné ne conçoit qu'à peine l'effet extraordinaire d'un amour ſi peu commun, & une Juſtice infinie luy paroît preſque une injuſtice. Saint Paul nous donne quelque idée de cet amour immenſe, lors qu'écrivant aux Romains il leur dit ; Eh quoy, « *Ch.* 5
mes Freres, JESUS-CHRIST en « mourant pour nous, n'eſt-il pas mort « pour des impies ? Cependant ſe trouve- « t-il quelqu'un qui veüille même mou- « rir pour un homme juſte. Certes cette « expreſſion de l'Apôtre a quelque choſe de bien touchant pour nous repreſenter l'extrême compaſſion que Dieu a eu de nos maux ; car ſi perſonne ne donne ſa vie pour ſauver un innocent, quel a dû eſtre pour nous l'amour du Fils de Dieu, qui a donné la ſienne pour ſauver des coupables. Mais Saint Paul ajoûte auſſi-tôt le motif, qui a porté ce divin Sauveur à en uſer avec

» tant de bonté. C'eſtoit, dit-il, pour
» faire éclater en nous les prodiges de
» ſon amour, & nous engager à y avoir
» confiance. Car ſi JESUS-CHRIST
» eſt mort pour nous dans le tems que
» nos pechez nous rendoient les enne-
» mis de Dieu, quel ſujet n'avons-nous
» pas d'eſperer d'eſtre ſauvez par les me-
» rites de JESUS-CHRIST, main-
» tenant que nous ſommes juſtifiez par
» ſon ſang. Un bienfait eſt d'autant plus
grand que celuy qui le reçoit en eſt
indigne. C'eſt ce qui fait dire à l'A-
pôtre : Dieu a fait paroître en nous la
grandeur de ſon amour ; & comment
l'a-t-il fait paroître ? en accordant ſon
amour à des ſujets qui ne le méritoient
pas. Faire du bien à qui le mérite eſt
moins un don, qu'une reſtitution. Mais
quelle doit eſtre nôtre reconnoiſſance
pour tant de bontez ? Celle que le
Saint Prophete David reſſentoit en
ſon cœur, & qu'il témoignoit par ces
» paroles. Je prendray le calice du Sau-
» veur, & j'invoqueray le nom du Sei-
gneur. Le premier mouvement que
nous doit inſpirer cette reconnoiſſance,
c'eſt de donner nôtre vie pour celuy
qui a donné la ſienne pour nous.

Mourons pour JESUS-CHRIST, & quoy-que nous ne puiſſions pas même en mourant nous acquitter envers luy, ſouhaitons du moins de luy ſacrifier cette vie qui nous eſt ſi chere. Ne pouvant luy rien offrir de plus précieux, nous luy rendrons en quelque ſorte tout ce que nous luy devons, en luy rendant tout ce que nous pouvons luy rendre. La ſeconde démarche que nous devons faire, c'eſt d'aimer nôtre bienfaicteur; il ne demande pas nôtre mort, il ne veut que nôtre amour; il n'a pretendu autre choſe en mourant pour nôtre ſalut, que de nous engager à l'aimer, & à luy rendre amour pour amour; que d'embraſer nôtre cœur par la vûë du ſien, & produire en nous ce retour de tendreſſe que nous luy devons pour le payer de la ſienne. Et comme la pierre d'aymant attire à ſoy le fer le plus dur, & s'unit à luy par des liens que la nature a formez par le ſecours de l'amour; de même l'aimable JESUS cet aymant celeſte s'eſtant approché de nous par ſon Incarnation, attire à luy nos cœurs, dont la dureté ſurpaſſe celle du fer, les enléve, & les tient en quelque ſorte ſuſpendus en-

tre le Ciel & la terre, par les chaînes imperceptibles de ſon amour. Comprenons de là ce que nous ſommes obligez de faire pour un ſi bon maître, & ayons quelque confuſion d'avoir une reconnoiſſance ſi limitée pour un bienfait qui eſt ſans bornes, comme il eſt ſans prix. Que la charité infinie de JESUS-CHRIST ne nous laiſſe aucun repos ny le jour ny la nuit, faiſons tous nos efforts pour y répondre par une charité reciproque, & appaiſons s'il ſe peut les reproches ſecrets qu'elle nous fait d'eſtre inſenſibles à
S Paul aux Ro 8. » toutes ſes ardeurs. Proteſtons enfin que » ny les afflictions, ny la perſecution, » ny la faim, ny la nudité, ny la crainte des tourmens, ne pourront jamais » nous ſeparer de l'amour de JESUS-» CHRIST. Nous ne pouvons donc plus douter, que nous ne ſoyons redevables à Dieu du plus grand de tous les bienfaits qui eſt ſon amour. Voyons maintenant ce que nous luy donnons en échange d'un don ſi précieux; tout ce qui peut luy déplaire; tout ce qui intereſſe ſa gloire, ou qui bleſſe ſon extréme pureté; tout ce qui viole le reſpect que nous luy devons, ou qui

donne quelque atteinte à ſa Souveraineté, voilà ce que nous aimons, & voilà ce que nous faiſons ſans crainte. Des mœurs corrompuës, des actions honteuſes, des débauches outrées, des mains remplies du bien & du ſang d'autruy ; en un mot tous ces crimes, que le cœur conçoit ſans remors, & que la bouche ne peut nommer ſans honte ; voilà encore une fois qu'elles ſont les marques de nôtre reconnoiſſance. Nous avons l'inſolence d'élever contre Dieu des voix profanes, d'attaquer par nos blaſphêmes cette redoutable Majeſté juſques ſur ſon Trône. J'ay horreur de le dire, nous l'appellons un Dieu ſans ſoin, ſans application ; qui laiſſe aller toutes choſes au gré du haſard, & qui vivant dans une molle oiſiveté ne ſe donne pas ſeulement la peine d'écouter nos priéres, ſe rend inacceſſible à nos vœux, eſt dur, inhumain, ſans cœur comme ſans yeux. O aveugle impudence ! ô temerité ſacrilege ! Ne nous ſuffit-il pas d'eſtre coupables de mille excez envers Dieu, faut-il nous rendre encore ſes accuſateurs ? des criminels oſent accuſer leur Juge ; quelle eſperance aprés cela

leur reſte t-il de le fléchir ?

Mais pourquoy nous vanter tant l'amour d'un Dieu, s'il a pour nous de ſi grands égards, & ſi nous luy ſommes ſi chers, d'où vient qu'il ſouffre que nous ſoyons miſerables ; pourquoy permet-il que des Barbares envahiſſent nos Provinces, qu'ils ſe rendent maîtres de nos biens, de noſtre liberté, de noſtre vie ? N'accuſons point Dieu de nos malheurs ; cherchons-en plûtoſt la cauſe dans nos crimes. Veut-on que Dieu ſe declare en faveur de ceux qui l'outragent ? que diroit-on de ſa Juſtice ſi on le voyoit ſe ranger du parti des méchans ? & répandre ſur eux à pleines mains ce qui peut rendre la vie heureuſe & les Eſtats floriſſans. Ne pourroit-on pas le ſoupçonner ou de s'eſtre rendu complice de leurs deſordres, ou de ne les pas voir ? mais ſa gloire eſt à couvert de ces ſoupçons injurieux, lorſqu'on voit au contraire, qu'il abaiſſe les méchans, qu'il les humilie, qu'il les accable de miſeres, peut-on douter alors qu'il n'ait des yeux pour voir les crimes & un bras pour les punir : peut-on douter de ſa Juſtice, lors qu'on en reſſent les effets ?

ouë que noſtre orgueil a peine à
ffrir ce nom de coupables : nous
croyons pas mériter les maux qui
s affligent : & nous aimons mieux
is en prendre à Dieu qu'à nous-
ſmes. Mais nous ſommes d'autant
s criminels, que nous penſons moins
re, & cette idée trompeuſe que nô-
orgueil nous donne d'une fauſſe in-
ence, ne ſert qu'à nous faire paroî-
encore moins innocens. Il faut du
ins demeurer d'accord (direz-vous),
les Chreſtiens, quelque horrible
ſoit le portrait qu'on fait de leurs
urs, valent encore mieux que les
bares : & que par conſequent Dieu
ou aveugle, ou injuſte, de mettre
la puiſſance des Barbares un ſi
id nombre de Chreſtiens. Nous
ons dans peu, ſi les Chreſtiens
meilleurs que les Infideles, peut-
n'en conviendrons-nous pas : mais,
ui ne doit ſouffrir aucun doute,
qu'ils le doivent eſtre : car enfin
re pas meilleur qu'un autre lors
n doit eſtre meilleur que luy, c'eſt
plus méchant que luy. Plus l'eſtat
criminel eſt relevé, plus le crime
dieux : & il eſt certain que la di-

gnité de la perſonne qui peche ajoûte au crime (ſi l'on oſe ſe ſervir de ce terme) un nouveau degré d'indignité. Le larcin eſt un crime pour tout le monde, mais il eſt bien moins excuſable dans un Senateur que dans un eſclave. Le peché d'impureté n'eſt permis à perſonne, cependant qui doute qu'un homme du peuple ne peche moins griévement en le commettant qu'un Miniſtre de l'Autel. Il en eſt de même des Chreſtiens, ils ſont tout autrement coupables que les Infideles, s'ils viennent à profaner la ſainteté de leur caractere par les meſmes crimes dont les Infideles ſoüillent la pureté de la nature. La grandeur du nom de celuy qui peche rend ſa faute beaucoup plus grande, & ſi ſon nom eſt ſaint, ſa faute eſt un ſacrilege. La Religion que nous profeſſons eſt noſtre plus ſevere accuſateur. Une perſonne qui aprés avoir fait un vœu de chaſteté, vient à le violer eſt ſans doute plus coupable qu'une autre qui n'a fait aucun vœu : de meſme celuy qui aprés s'eſtre long-temps exercé dans la vertu de temperance, s'ennivre honteuſement, merite moins d'indulgence que celuy qui ne s'eſt jamais pic-

qué d'une exacte ſobrieté. Ainſi rien n'eſt plus digne de mépris qu'un Philoſophe, qui faiſant profeſſion publique d'une ſageſſe auſtere s'abandonne à toutes ſortes de déreglemens. Qu'on reconnoiſſe ici les Chreſtiens : ils profeſſent une Philoſophie toute divine, & ils renoncent à ſes maximes les plus pures, pour ſuivre celles que leur cupidité leur inſpire, ne ſont-ils pas plus criminels que les Payens. Je ſçais qu'il y a pluſieurs perſonnes qui ne peuvent ſouffrir qu'on préfere les infideles aux Chrétiens ; mais ſi en effet leurs mœurs ſont moins reglées que celles des infideles, pourquoy ne veut-on pas que les infideles leur ſoient préferables. Cela ne ſert qu'à rendre leur cauſe plus mauvaiſe. L'Apôtre dit que celuy qui s'eſtime quelque choſe, n'eſtant rien, ſe trompe luy-même, & il ordonne à tout Chrétien, d'examiner avec ſoin la nature de ſes œuvres, de les peſer, d'en pénétrer le fons, d'en reconnoître l'eſprit. Nous devons donc regler nos jugemens par nos actions, & ne pas déférer à l'opinion, ou au penchant de la volonté, au préjudice de la verité & de la raiſon. Si donc ces perſon-

nes ne croyent pas qu'on doive d
que les Chrétiens n'ont aucun avan
ge ſur les infideles, & qu'ils ſoûti
nent au contraire qu'il eſt tout ent
du côté des Chrétiens, voyons en qu
ils le font conſiſter, voyons de que
maniere on veut que nous ſoyons m
leurs que ceux que nous appellons b
bares, & quels ſont ces barbares. I
en a de deux ſortes, les Heretiques
les Payens. Je conviens, que pour
qui concerne la Doctrine, nous av
ſur eux tout l'avantage que nous p
vons ſouhaiter, mais il n'en eſt pas
même pour ce qui regarde les mœu
Je le dis à regret, & je ne puis m'e
pêcher de le dire, nôtre Religion
toute divine, & nôtre vie eſt mo
qu'humaine. La Loy que nous f
vons nous met infiniment au-deſſus
infideles, mais nos actions nous plac
infiniment au deſſous. Je ne prétens
toutefois comprendre dans cette c
ruption generale tous les Chrétien
j'en excepte tous ceux qui font prof
ſion de la vie religieuſe, & quelq
Seculiers qui ne cedent en rien aux
ligieux les plus reformez, ou, ſi c
trop dire, qui approchent de fort

de leur haute ſainteté. Pour tout le reſte, je dis qu'il eſt pire que les infideles. Le Lecteur ſera ſans doute ſurpris d'une Propoſition qui ſemble tenir du Paradoxe, peut-eſtre même qu'elle luy cauſera quelque émotion, il ne pourra du moins s'empêcher de la condamner comme temeraire, & de la juger inſoûtenable; je me ſoûmets à toute la rigueur de ſa cenſure, ſi je ne prouve ce que j'avance, & ſi je n'en établis la verité par l'Ecriture même. Je l'ay déja dit, nôtre Religion eſt plus ſainte que celle des Payens, mais nôtre vie eſt plus licentieuſe que la leur; & ce qui met tout l'avantage de leur côté, c'eſt que ſi nôtre Loy eſt ſainte, nous ne contribuons rien à ſa ſainteté; * mais ſi nôtre vie eſt criminelle, c'eſt nôtre Ouvrage; & que nous ſert la ſainteté de la Loy ſans la ſainteté de la vie? La Loy tient de JESUS-CHRIST ce qu'elle a de ſaint, & nôtre vie tient de nous ce qu'elle a

* *Il s'eſt icy gliſſé ſans doute par la negligence des Copiſtes pluſieurs Periodes qui ne ſont que de pures redites. On s'eſt crû obligé de les retrancher, ou du moins on a tâché de les diverſifier de telle ſorte qu'elles ne puſſent ennuyer le Lecteur. Cet inconvenient arrive tres ſouvent dans ce quatriéme Livre.*

de criminel. Que dis-je, plus nôtre Loy eſt ſainte, plus nous ſommes coupables de ne pas rendre nôtre vie conforme à nôtre Loy ; ſi toutefois on peut dire qu'on a une Loy, quand on ne la ſuit pas. Et certes celuy-là n'a qu'un culte vain & chimerique, qui le rend à une choſe ſainte d'une maniere qui n'eſt pas ſainte. Ainſi ſans nous prévaloir d'une Loy qui toute divine qu'elle eſt, ne ſert qu'à nous confondre plûtôt qu'à nous élever, comparons de bonne foy les mœurs & les inclinations des infideles avec les inclinations & les mœurs des Chrétiens. Les infideles vivent ſans équité, les Chrétiens n'en connoiſſent plus ; l'avarice domine les infideles, les Chrétiens s'en laiſſent maîtriſer ; les infideles ne ſçavent ce que c'eſt que de garder leur parole ; les Chrétiens ſe joüent de leurs promeſſes ; les infideles s'abandonnent à toutes leurs convoitiſes, les Chrétiens ſont eſclaves de leurs cupiditez ; les infideles n'ont point d'horreur des impuretez les plus monſtrueuſes, les Chrétiens ne rougiſſent point des déreglemens les plus honteux. Enfin il n'eſt point de crime dont les infideles ne ſe

ſoüillent, & il n'eſt aucun vice qui ſoit inconnu aux Chrétiens. S'il ſe trouve (dira-t-on une ſi grande égalité entre les crimes des Romains & les crimes des Barbares, d'où vient que la même égalité ne ſe rencontre pas en toutes choſes? d'où vient que les forces des Barbares ſont ſuperieures à celles des Romains. Je répons à cela, que ceux qui cedent à la violence des autres ſont ſans doute les plus coupables, & je le prouve ainſi. Tout ce qui arrive ſur la terre, n'arrive, comme nous l'avons fait voir ailleurs, que par un juſte Jugement de Dieu. Les yeux du Seigneur, dit le Sage, ſont arrêtez ſur les bons & ſur les méchans. Et, ſelon l'Apôtre, la Juſtice de Dieu s'appeſantit ſur les impies. Il n'eſt donc pas ſurprenant de voir des méchans porter la peine de leurs iniquitez, & des impies ſouffrir pour leur impieté. Mais les Barbares ne ſont pas plus innocens que les Romains, & ils ſont moins miſerables. Oüi, je l'avoüe, les infideles commettent les mêmes crimes que les Chrétiens, mais les Chrétiens péchent plus griévement que les infideles. Les crimes peuvent eſtre égaux,

« Prov. 5.
« Rom. 2.

mais la malice qui y regne, & qui en eſt, ſi j'oſe parler ainſi, comme l'eſprit, eſt ſouvent inégale. Et c'eſt la difference qui ſe trouve entre les crimes des Payens & les crimes des Chrétiens. Les Saxons, il eſt vray, ſont feroces, les Francs peu exacts à garder leur parole, les Gépides * ſont cruels, les Huns impudiques; mais l'impudicité des Huns, la cruauté des Gépides, la perfidie des Francs, la ferocité des Saxons; tous ces vices, qui ſont comme le caractere particulier de ces peuples barbares, n'approchent point du degré de malice qui ſe rencontre dans les mêmes crimes lorſque les Chrétiens les commettent. Un Allemand qui s'ennivre, un Albanois * qui dérobe, ſont bien moins coupables qu'un Romain qui fait l'un & l'autre. Si un Gépide uſe de tromperie, doit-on s'en étonner, il ignore que la tromperie ſoit un crime. Quelle merveille, ſi des barbares qui ne connoiſſent point la Loy, péchent contre la Loy; mais ce qui doit ſurprendre, eſt que ceux à qui la Loy n'eſt pas inconnuë ayent ſi peu d'égards pour elle. Je laiſſe-là les autres barbares; qu'on jette ſeulement les yeux ſur les Arme-

* *Les Moſcovites, ou plûtôt les peuples de la Géorgie.*

Peuple faiſant partie de la Macedoine.

niens ; cette nation eſt preſque toute engagée dans le commerce, & on la voit répanduë dans toutes les Villes du monde ; qu'on demande à ce peuple à quoy il penſe la nuit & le jour ; quelle eſt ſon occupation la plus ſerieuſe, & qui merite toute ſon attention ; c'eſt à mediter ſur la maniere de tromper la plus ſûre & la plus adroite ; à inventer de nouveaux detours pour faire tomber dans le piége les perſonnes peu ruſées ; c'eſt à trouver des termes colorez d'une apparence de verité qui puiſſent ſurprendre ceux qui ne ſe tiennent pas aſſez ſur leurs gardes. Ces fourbes de profeſſion croyent qu'une parole qui n'eſt pas utile à celuy qui la dit, eſt une parole perduë, & ils ont ſi peu de conſideration pour la Loy qui défend de jurer, ou pour mieux dire elle leur eſt ſi peu connuë qu'ils mettent le parjure au nombre de leurs effets, & le regardent comme un moyen infaillible pour réuſſir dans leur négoce. Ils ne le regardent donc pas comme un crime, & n'ayant aucune connoiſſance des Commandemens du Seigneur, s'ils les violent, ils ne les mépriſent pas. Celuy qui ignore la Loy, n'agit pas

contre la Loy qu'il ignore. Il n'en eſt pas de même des Chrétiens, ils ont cette Loy divine ſans ceſſe devant les yeux, ils l'ont entre les mains ; ils croyent que Dieu en eſt l'Auteur, & ils la mépriſent, ils n'en tiennent aucun compte, ils la foulent aux pieds. Oſent-ils ſe vanter aprés cela qu'ils connoiſſent le vray Dieu, qu'ils l'adorent. Non, non, leur culte eſt faux, & c'eſt moins un culte qu'ils rendent à Dieu, qu'un outrage qu'ils luy font.

Car pour ne rien dire maintenant des autres pechez que commettent les gens du monde, qui eſt celuy ſoit de la Nobleſſe, ſoit du peuple, qui n'ait à tous momens à la bouche le nom de JESUS-CHRIST non pour le loüer, mais pour le profaner par des ſermens ou vains ou faux ; l'on a ſi bien perdu le reſpect qu'on doit à ce nom adorable, qu'il n'eſt plus conſideré comme un nom ſacré & religieux, mais comme un terme commun, & uſité dans le langage ordinaire ; & l'on en eſt enfin venu juſqu'à cet excez d'impieté, & de mépris pour un nom ſi venerable aux Anges & ſi redoutable aux démons, que c'eſt preſque une marque infailli-

ble qu'on n'a pas deſſein de tenir ſa parole, lors qu'on la confirme par le nom de JESUS. Il eſt écrit : Tu ne profereras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu ; & il ſemble à preſent que parmy toutes les vanitez du ſiecle, le nom de JESUS CHRIST ſoit ce qu'il y a de plus vain. Mais en même tems par une biſarrerie d'humeur qui n'eſt pas moins deteſtable qu'elle eſt incompréhenſible. On employe ce nom pour établir plus fortement la réſolution qu'on prend de commettre un crime, pour rendre cette réſolution inviolable. Car voicy la formule impie de cet horrible ſerment. Je jure par JESUS-CHRIST que j'ôteray à cet homme ce bien qu'il poſſede. Je jure par JESUS-CHRIST que je donneray cent coups à un tel. Je jure par JESUS-CHRIST que je feray mourir un tel ſous le bâton ; & de-là vient que l'on ſe perſuade qu'en jurant ainſi, les crimes les plus déteſtables deviennent autant d'actes de religion ; ce que je ſçais pour m'eſtre arrivé à moy-même. Car il y a quelque tems que ne pouvant refuſer aux prieres inſtantes d'un pauvre homme de faire office pour « *Exod.* « 20. «

luy auprés d'un grand Seigneur, je me rendis chez luy ; & comme je le conjurois par tout ce que je pouvois m'imaginer de plus preſſant de ne point ravir à ce malheureux le peu de bien que la Providence luy avoit laiſſé, & qu'il ne pouvoit perdre ſans tomber dans une pauvreté extréme, n'ayant pour s'en défendre que ce peu qu'on luy vouloit ôter. Ce Seigneur, qui regardoit déja comme un butin aſſuré le petit heritage de ce miſerable, & qui le comptoit par avance au nombre des biens que ſon inſatiable cupidité luy faiſoit dévorer, jettant ſur moy un regard de travers, comme ſur un homme qui venoit luy enlever ſa proye, il me dit qu'il ne pouvoit m'accorder ce que je luy demandois, qu'il avoit juré par le nom de JESUS-CHRIST de s'emparer de ce bien qui l'accommodoit, qu'il m'en faiſoit le Juge, & qu'il ne pouvoit en conſcience ſe diſpenſer d'accomplir ce qu'il s'eſtoit engagé de faire par un ſerment auſſi ſaint & auſſi ſolennel que celuy-là. L'unique party que je crûs devoir prendre alors, aprés qu'on m'eut fait entendre un ſcrupule ſi bien fondé, & que j'eûs vû un crime ſi ſainte-

ment

ment autorisé, ce fut de me retirer doucement, admirant en moy même la délicateſſe de conſcience d'un ſi religieux perſonage. Je demande à quiconque a la moindre étincelle de bon ſens, s'il eſt poſſible que l'homme aveuglé & corrompu par ſa convoitiſe ſoit capable de pouſſer plus loin ſon audace contre Dieu. Soûtenir qu'on fait pour honorer JESUS-CHRIST ce qui le déshonore entierement. O hardieſſe inconcevable ! ô forfait incompréhenſible ! de quels excez les hommes ne ſe rendent-ils pas coupables, lors qu'ils ſe laiſſent ſéduire à toute la malignité de leur nature ! Ils ſe couvrent du nom de JESUS-CHRIST pour s'approprier impunement un bien qui ne leur appartient pas ; ils veulent en quelque ſorte faire Dieu complice de leur brigandage ; & ne pouvant douter que ce Dieu ne ſoit le vangeur inexorable de tout le mal qui ſe fait ſur la terre, ils commettent en ſon honneur les plus grandes injuſtices. Et nous oſons nous plaindre de la cruauté de nos ennemis, & nous nous formaliſons de les voir victorieux triompher de nôtre foibleſſe, & exercer ſur nous leur tiranie ? S'ils

qui nous ordonne de faire éclater aux yeux des hommes la lumiere d'une vie pure & innocente, afin que voyant la ſainteté de nos actions, ils ſoient portez à glorifier nôtre Pere qui eſt dans le Ciel ; & nous les portons au contraire par la vûë de nos déréglemens à mepriſer ce Pere celeſte. Aprés cela qui de nous oſera tirer vanité du nom qu'il porte. Rougiſſons plûtôt d'eſtre devenus la honte & l'opprobre de JESUS-CHRIST. Peut-on faire le même reproche aux Payens ? Peut-on dire des barbares ce qu'on dit des Chrétiens ? Dira-t-on aux Saxons ou aux Francs, Vous faites tout ce que font les Romains ? Accuſera-t-on l'Evangile des mœurs brutales & emportées des Huns ? La cruauté des Scithes, & la ferocité des Gépides feront-elles blaſphémer le nom du Seigneur ? Auroit-on droit de demander à ces peuples qu'eſt devenuë la ſainteté de vôtre profeſſion ; où ſont ces Preceptes de chaſteté, ces inſtructions toutes pleines de pieté qu'on vous donne. Quoy, vous liſez l'Evangile, & vous eſtes des impudics, vous avez entre les mains les Ecrits des Apôtres, & vous vous ennivrez, vous avez

JESUS-CHRIST même pour modelle, & vous taviſſez le bien d'autruy ; vôtre vie n'eſt qu'un tiſſu de crimes, & vôtre Loy n'eſt composée que de maximes, qui n'ont pour fin que d'inſpirer la vertu. Ce ſont les Chrétiens, c'eſt leur vie ſcandaleuſe qui fait rougir JESUS-CHRIST à la face de l'Univers. Ce ſont les Chrétiens qui attirent ſur la Religion les malédictions des peuples. Voilà, dit-on, les Chrétiens, des gens qui ſe vantent de ſuivre les maximes d'une Loy toute ſainte ; mais ce ſont des fourbes, ajoûte-t-on, car s'ils ſe conduiſoient par les principes d'une Morale auſſi pure qu'ils le prétendent, leur vie ſeroit bien plus reglée qu'elle n'eſt. Croyez-moy, tels Maîtres, tels Diſciples ; ils ſont ce qu'on leur inſpire d'eſtre. Ainſi, ſi l'on en veut croire ceux qui jugent de nôtre Doctrine par nos mœurs, les Livres des Prophetes enſeignent l'impureté ; les Ordonnances des Apôtres favoriſent le crime, & l'Evangile l'autoriſe ; en un mot les Chrétiens ſeroient des Saints ſi JESUS-CHRIST l'avoit eſté. On juge d'ordinaire de l'eſprit d'une Secte par la conduite de ceux qui l'embraſſent,

& rarement des Disciples corrompus ont un Maître vertueux. Les Chrétiens sont les Disciples de JESUS-CHRIST, ils portent son nom, ils le reconnoissent pour leur Chef, ils lisent les Ecrits qu'il a dictez ; tout le monde peut sans peine s'éclaircir de ses Dogmes, il n'y a pour cela qu'à jetter les yeux sur les Chrétiens, voyez comme ils se comportent, & vous sçaurez par-là quelle est la Doctrine de leur Maître. Voilà ce que les Payens disent de nous. On sçait d'ailleurs qu'ils ont eu de tout tems une tres-mauvaise opinion des Solennitez du Christianisme, & de ses Assemblées. On sçait quelles furent les sanglantes recherches, qui furent faites à ce sujet durant les diverses persecutions. Les Tirans aussi cruels qu'injustes s'estoient laissé prévenir de cette fausse créance que les Sacrifices des Chrétiens estoient remplis d'abominations & d'impuretez, & que nôtre Religion devoit sa naissance à deux crimes énormes, l'homicide & l'inceste. Des fils & des meres, des freres & des sœurs mêlez confusement ; de jeunes enfans égorgez, leur chair devorée par les Chrétiens, & leur sang innocent leur servant de

breuvage. Voilà quelles eſtoient au Jugement des Payens les horribles Ceremonies inſtituées par les Chrétiens pour appaiſer la colere de leur Dieu, comme s'il eût eſté poſſible de l'offencer par de plus execrables forfaits ; ou pour expier leurs pechez, en fut-il jamais de moins pardonnables ; ou pour rendre leurs ſacrifices plus agreables à la divine Majeſté, pouvoit-elle avoir rien plus en abomination ; ou enfin pour meriter l'éternelle felicité, quand bien même ç'auroit eſté le moyen de l'obtenir, qui n'auroit eu horreur de l'acquerir à ce prix ? Quoy-qu'il en ſoit, qu'on juge de-là quelle idée les Payens avoient d'une Religion où l'on offroit de tels ſacrifices au Dieu qu'elle reconnoiſſoit, ou ce qu'ils penſoient de ce Dieu qui vouloit eſtre honoré par un culte ſi deteſtable. On voudra maintenant ſçavoir ce qui peut encore les obliger à avoir des Chrétiens une idée ſi peu conforme à la verité, Je répons que c'eſt la conduite des Chrétiens mêmes ; ou plûtôt de ceux qui n'en ont que le nom & l'apparence ; de ceux qui par les deſordres d'une vie toute criminelle deshonorent ce nom ; de ceux qui confeſſent

de bouche un Dieu, & le renoncent par leurs actions. Eſtant abominables, incredules, & réprouvez pour toute ſorte de bonnes œuvres. C'eſt à cauſe d'eux que la verité eſt outragée, & que le nom du Seigneur eſt traité injurieuſement par les impies.

S Paul à Tite. 1

S Pierre 2. Epitre ch. 2.

L'exemple de David nous peut faire aiſément comprendre quel crime on commet, lors qu'on donne occaſion aux infideles de blaſphémer le nom du Seigneur. Ce Prince ayant confeſſé ſon peché, obtint à la verité de la bonté de Dieu l'exemption de la peine éternelle qu'il meritoit, & cette grace luy fut accordée en faveur des bonnes œuvres qu'il avoit faites autrefois, & auſquelles Dieu voulut bien avoir égard. Mais pour la peine temporelle, il ne put jamais faire conſentir la miſericorde de Dieu à la luy remettre, quelques marques qu'il donnât d'un ſincere repentir; car le Prophete Nathan l'ayant aſſuré de la part de Dieu qu'il luy pardonnoit ſon peché, & qu'il luy laiſſe-

2. Livre des Rois.

„ roit la vie, il ajoûta auſſi-tôt : Mais „ parce que vous avez eſté cauſe que les „ ennemis du Seigneur ont blaſphémé „ ſon nom, l'enfant qui eſt né de vôtre

peché, mourra. David crut pouvoir fléchir un Dieu dont il avoit tant de fois éprouvé les bontez, il mit bas ſon Diadéme, il ſe depoüilla de ſa pourpre, & de tous les ornemens de la Royauté, il s'enferma dans un appartement de ſon Palais, où proſterné contre terre, couvert de cendres, & revêtu d'un cilice, il employa les gemiſſemens & les pleurs, pour obtenir la vie de ſon fils; mais ce fut en vain, Dieu demeura inflexible. D'où l'on peut inferer que celuy là eſt indigne de pardon, qui expoſe le nom de Dieu aux inſultes de ſes ennemis. Car enfin qu'un homme commette un crime ſans que ce nom adorable y ſoit intereſſé, cet homme ne fait tort qu'à luy-même; mais s'il eſt cauſe que ce nom ſoit blaſphémé, il entraîne avec luy dans ſon peché, & dans la peine qui le doit ſuivre une infinité de coupables, & ſa punition ſera d'autant plus grande, que le nombre de ceux qu'il aura fait tomber, ſera plus grand. Ce peché, comme je l'ay déja remarqué, eſt particulier aux Chrétiens; car ſi les Payens traitent indignement la Souveraine Majeſté que l'inſtinct ſeul rend reſpecta-

ble aux créatures les plus insensibles ; il s'en faut prendre à ces faux Chrétiens, dont les actions démentent la Religion ; qui connoissent la volonté de Dieu, & n'ont aucune soûmission pour elle ; qui sçavent discerner ce qui est le meilleur, & qui choisissent le pire ; qui trouvent dans la Loy la regle de la science & de la verité, & qui ne la suivent pas ; qui prêchent qu'il ne faut pas dérober, & qui dérobent ; qu'il faut éviter l'adultere, & qui le commettent ; qui se glorifient d'avoir receu la Loy, & qui déshonorent Dieu par leur désobeïssance à la Loy. Les Chrétiens sont donc plus méchans que les infideles, parce qu'ils devroient estre meilleurs ; ils détruisent par leurs actions ce qu'ils établissent par leurs paroles, & leurs mœurs ne répondant pas à la sainteté de leur Religion, plus le titre dont ils sont revêtus est honorable, plus ils sont coupables de le défigurer par leurs débordemens honteux ; un nom saint devient un crime dans un impie. C'est pourquoy le Sauveur parlant dans l'Apocalypse à un Chrétien, qui estoit tombé dans un estat de tiédeur, luy dit : Je souhaiterois que vous

S. Paul aux Rom. ch. 2.

Apoc 3.

fuſſiez ou froid ou chaud ; mais parce que vous n'eſtes que tiéde, je ſuis preſt à vous vomir. C'eſt donc une qualité neceſſaire à un Chrétien que la ferveur ; & c'eſt ce que Saint Paul exige de tous ceux qui font profeſſion du Chriſtianiſme : Soyons (dit-il) fervents dans le ſervice que nous rendons au Seigneur. La foy eſt un feu tout celeſte qui produit cette ferveur ; plus on a de ce feu, plus on eſt Chrétien, plus on eſt fervent ; mais ſi ce feu ne brûle point dans le cœur, un froid mortel s'en empare, & l'on demeure dans l'infidelité. Or le Chrétien qui ſe trouve entre ce feu & cette glace, eſt ce Chrétien tiéde que JESUS-CHRIST ne peut ſouffrir, & qu'il eſt obligé de rejetter. Que n'avez-vous (luy dit-il) la foy & l'ardeur des veritables Chrétiens, ou tout au moins le froid & l'ignorance des Payens Car ou vôtre foy vous uniroit à moy, ou vous trouveriez du moins quelque excuſe dans vôtre ignorance. Mais maintenant que vous m'avez connu, & que vous ne ſongez plus à me plaire, vous devez craindre qu'aprés vous avoir comme receu dans ma bouche, la tiédeur que

Ann. Rom. 12.

» je trouveray en vous, ne me force à
» vous vomir. Saint Pierre dit à peu
2. Epître ch. 2. » prés la même choſe en parlant des
» Chrétiens lâches & tiédes : Il leur au-
» roit eſté plus avantageux de n'eſtre point
» entrez dans le chemin de la pieté, que
» de retourner en arriere aprés y eſtre
» entrez, & d'abandonner la Loy ſainte
» aprés l'avoir connuë. Mais ce qu'on dit
» d'ordinaire leur eſt arrivé ; le chien a
» repris ce qu'il avoit vomy, & le pour-
» ceau aprés avoir eſté lavé eſt retourné
» dans la bouë, pour s'y ſalir de nou-
» veau. Ce qui ſe doit entendre de ces
» Chrétiens, qui ayant eſté lavez dans
» les eaux pures & claires des Sacremens
» de l'Egliſe, ſe replongent dans les eaux
» ſales & bourbeuſes des voluptez du
ſiecle. C'eſt auſſi pour eux que ce grand
» Apôtre a prononcé cette parole effrayan-
» te : Si aprés s'eſtre ſauvez de la cor-
» ruption du monde par la connoiſſance
» de JESUS-CHRIST nôtre Sauveur,
» ils ſe laiſſent encore ſurprendre à ſes
» fauſſes douceurs, en s'y engageant de
» nouveau ; ce dernier eſtat eſt pire que
le premier. Saint Paul entre admirable-
Aux Ro. ch. 2. » ment bien dans les ſentimens de ſon
» Collegue lors qu'il dit : Il eſt vray, que

la Circonciſion vous eſt utile, ſi vous « gardez la Loy; mais ſi vous ne l'obſer- « vez, vôtre Circonciſion ſe change pour « vous en Incirconciſion. On ne peut « douter que Saint Paul ne parle icy du Chriſtianiſme ſous le nom de la Circon- ciſion, aprés ce qu'il écrit ailleurs: Nous « *Aux Phil. 3.* ſommes la Circonciſion, nous qui ſer- « vons Dieu par l'eſprit, & qui ne met- « tons pas nôtre confiance dans la chair. « D'où l'on peut encore inferer que le même Apôtre, ne compare pas ſeule- ment les mauvais Chrétiens aux Payens, mais qu'il préfere les derniers aux pre- miers; ce qui paroît clairement dans ces paroles: Si celuy qui n'eſt pas cir- « *Aux Rom. 2.* concis obeït aux Preceptes de la Loy, « ſon Incirconciſion ne paſſera-t-elle pas « pour la Circonciſion? & l'Incirconcis « qui par la ſeule lumiere de la nature au « ra accomply la Loy, ne vous condam- « nera-t-il pas, vous, qui avec la Circonci- « ſion & le ſecours de l'Ecriture, violez « la Loy? On comprend donc aiſément « par tous ces Paſſages que ceux qui con- noiſſent la Loy & qui la mépriſent, ſont beaucoup plus coupables que ceux qui ne la connoiſſent, ny ne la ſuivent. On n'eſt point ſenſé mépriſer ce qu'on

Aux Rom. 7. „ ignore : Je ne ſçavois (dit l'Apôtre) ce
„ que c'eſtoit que la concupiſcence, ſi la
„ Loy ne m'eût dit : Vous ne deſirerez
„ point le mal. Et perſonne ne viole une
Loy qu'il n'a pas receuë. Il n'y a donc que les Chrétiens qu'on doive proprement appeller des prévaricateurs, puis qu'ayant receu la Loy du Seigneur ils la foulent aux pieds ; au lieu que les Payens ne l'ayant jamais receuë, ne peuvent eſtre accuſez de deſobéïſſance envers le Légiſlateur. Car enfin ce n'eſt pas un crime d'ignorer une Loy, mais c'en eſt un qui merite d'eſtre ſeverement puny, de la mépriſer aprés l'avoir connuë.

Fin du quatriéme Livre.

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

LIVRE CINQUIE'ME.

JE n'ignore pas ce que la plûpart de ceux qui ne ſont pas éclairez des lumieres de la foy, & qui par conſequent ne peuvent comprendre quelle eſt la ſainteté de la Loy divine, pourront oppoſer à ce que je viens d'établir dans le Livre précédent. Si la connoiſſance (diront-ils) que les Chrétiens ont de cette Loy les rend plus coupables, lors qu'ils viennent à la violer, que les Payens qui la violent ſans la connoître; certes l'ignorance en cette rencontre eſt beaucoup moins nuiſible

que la ſcience, & l'erreur plus avantageuſe que la verité. Mais il eſt facile de leur répondre que ce n'eſt pas la connoiſſance de la verité qui fait le crime des Chrétiens, mais le mauvais uſage qu'ils font de cette connoiſſance. La Loy ne leur nuit pas, ce ſont leurs mœurs qui leur font tort; qu'ils renoncent à leurs vices, & la Loy leur ſera favorable. Je ſçais (dit l'Apôtre) que la Loy eſt bonne, pourvû qu'on en uſe bien: Je ſçais encore qu'elle n'eſt pas imposée au Juſte, mais aux pecheurs & aux impies, & à tous ceux dont la vie n'eſt pas conforme à la ſainte Doctrine. Ainſi ce n'eſt pas la Loy qui eſt vôtre ennemie, c'eſt vous qui devenez ennemy de la Loy; elle ne s'oppoſe pas à vôtre bonheur, mais vous vous y oppoſez vous-même en vous oppoſant à ſa juſte puiſſance. Ce n'eſt pas enfin en vous preſcrivant la vertu qu'elle ſe déclare contre vous, mais vous vous déclarez contre elle en vous déclarant contre la vertu. Elle eſt au contraire toute pour vous, c'eſt pour vous, pour vôtre ſalut qu'elle eſt deſcenduë du Ciel, & dés le moment que vous mépriſez ſes inſtructions ſa-

» à Ti. eb. 1.

lutaires, ſoyez perſuadé que vous renoncez à vôtre propre félicité. Quiconque ſe plaint de cette Loy bienfaiſante reſſemble à un malade qui donnant chaque jour par un mauvais regime de nouvelles forces à ſon mal, ſe plaindroit de ſon Medecin de ne pas guerir, & l'accuſeroit d'ignorance; comme ſi l'Ordonnance d'un Medecin avoit d'elle-même ce pouvoir, ſans que le malade fut obligé de s'y ſoûmettre. De quoy ſert à un Phrénétique le ſilence qu'on obſerve dans ſa Chambre, ſi les cris qu'il pouſſe ſans ceſſe enflamment de plus en plus l'humeur maligne qui cauſe ſa Phrénéſie; & c'eſt en vain qu'on donne du contre-poiſon à celuy qui prend de nouveau un breuvage empoiſonné. La Loy eſt cet antidote que Dieu nous preſente, & nos vices ſont ce poiſon mortel qui ſurmonte la vertu de l'antidote. Il ne peut agir ſur nous, & nous préſerver de la mort, ſi le venin de nos mauvaiſes habitudes s'oppoſe à ſon effet. Mais ç'en eſt aſſez ſur un ſujet que nous avons déja traité amplement, & que nous pourrons encore reprendre dans la ſuite.

Loy de Dieu, ou ils l'ont toute difforme, & pour ainſi dire toute mutilée ; à peine eſt elle reconnoiſſable entre leurs mains. Car quoy que parmy les diverſes Societez Chrétiennes, il y en ait quelques-unes qui n'ont osé toucher à tout le corps de l'Ecriture, elle n'a pû toutefois ſe ſauver entierement des attaques que les Auteurs des Héréſies luy ont données ; d'où il eſt arrivé que ces Sectes impies croyant poſſeder une Ecriture divine, n'ont en effet ſuivy qu'une tradition humaine, & penſant obeïr à une Loy émanée de Dieu, n'obeïſſent qu'à une Loy fauſſe, & qui n'eſt que l'Ouvrage de la phantaiſie des hommes. Et aprés tout, rien n'eſt plus facile que d'impoſer à des barbares, qui bien loin d'avoir la politeſſe & la ſcience des Romains, n'ont pas même les notions les plus ſimples & les plus naturelles que la raiſon humaine donne ordinairement. Ils ne ſçavent que ce qu'ils ont appris de leurs faux Docteurs, & ils forment leur créance ſur leurs Dogmes. Ainſi ſe trouvant ſans aucune litterature, dépourvûs de lumieres & d'intelligence, ils ne connoiſſent les Miſteres de la

Religion que ſur le rapport d'autruy ; ainſi ils n'apprennent la Loy que par des bouches trompeuſes ; ainſi les commentaires, & les ſuppoſitions de ces Interpretes peu fideles ſont receus d'eux comme la Loy ; ainſi ils ſont heretiques, ſans ſçavoir même ce que c'eſt qu'Héréſie. Ils ſont ſi bien perſuadez qu'ils ſont dans la bonne voye, qu'ils croyent que nous nous égarons, & nous leur paroiſſons eſtre ce qu'ils ſont en effet. Nous ſommes convaincus qu'ils font une injure irreparable au Fils de Dieu, en le faiſant inferieur à ſon Pere ; & ils s'imaginent que nous offençons la Majeſté du Pere en mettant de l'égalité entre luy & ſon Fils. La verité eſt parmy nous, & ils croyent l'avoir chez eux. Nous rendons à Dieu un culte veritable, & ils ne penſent pas luy en rendre un faux. Ils ignorent les devoirs de la vie Chrétienne & Civile, & ils mettent en cela le principal devoir de leur Religion. Leur impieté leur paroît une pieté ſolide ; ils ſont dans l'erreur, mais ils ne croyent pas y eſtre, & quoy-que leur foy ſoit défectueuſe, ils croyent avoir une charité parfaite. Au reſte il n'y a

que Dieu ſeul qui ſçache quel ſupplice doivent attendre de ſa Juſtice ces victimes infortunées de l'ignorance & de l'héréſie. Sa patience cependant les ſouffre, parce qu'il voit que leur cœur eſt ſans nulle malice, quoy-que leur foy ne ſoit pas ſans mélange d'erreur. Il voit qu'ils font le mal ſans le connoître, & qu'au contraire les Catoliques ne font pas le bien qu'ils connoiſſent; que ceux-là pechent, parce qu'ils ont receu une mauvaiſe Doctrine, & que ceux cy péchent, quoy-qu'ils en ayent receu une bonne; que les uns croyent que leurs actions ſont ſelon la droiture & l'équité, & que les autres ſont bien perſuadez que leur conduite eſt injuſte & irréguliére; & qu'enfin les premiers ſont enſevelis dans les tenebres, & que les derniers ſont de tous côtez environnez de lumiere. C'eſt cette double vûë qui fait agir la Juſtice de Dieu d'une maniere fort differente à l'égard des uns & des autres; elle tolere les Hérétiques, mais elle châtie les Catoliques; elle pardonne à l'ignorance, mais elle ne peut ſouffrir le mépris; car
S. Luc. 12. c'eſt une Sentence prononcée de la bouche de JESUS-CHRIST, que

le ſerviteur qui ne fait pas la volonté de ſon Maître parce qu'il l'ignore, ne ſera puny que légérement ; mais que celuy qui connoît cette volonté, & qui ne l'accomplit pas, ſera ſévérement puny. Ne ſoyons donc plus ſurpris ſi nous reſſentons les coups de cette divine Juſtice, & ſi des rebelles portent la peine dûë à leur révolte. Nous ſommes tres-ſçavants dans la connoiſſance du bien, & tres-expérimentez dans la pratique du mal ; & ayant une delicateſſe admirable de diſcernement pour démêler le vice d'avec la vertu, nous ne nous en ſervons que pour mépriſer celle-cy, & nous donner tout entiers à celuy-là. Nous faiſons une profeſſion publique d'adorer Dieu, & nous rendons au Démon une obeïſſance ſecrette. Eſperons-nous que Dieu nous comblera de ſes bienfaits, tandis que nous mettrons crimes ſur crimes, & qu'il ait la complaiſance de ſe conformer à nôtre volonté, pendant que nous nous ſoucions fort peu de faire la ſienne. On diroit que Dieu tient de nous ſon pouvoir, que tout doit plier ſous nous, & celuy-là même ſous qui tout plie. Mais toutes nos injuſtes pré-

tentions ne ſçauroient donner d'atteinte aux ſages Decrets de ſa Juſtice ; il tolere ceux qu'il croit devoir ſouffrir, & il châtie ceux qu'il juge à propos de punir ; ſa bonté infinie n'ayant toûjours en vûë que le ſalut des uns & des autres. Car en châtiant les Catoliques il ne prétend autre choſe qu'arrêter en eux cet effroyable penchant qui les emporte vers le crime ; & en ſupportant avec une patience toute divine l'infidelité des Hérétiques, il leur donne le tems de retourner à luy, & de prendre une connoiſſance entiere de la vérité. Il eſt même d'autant plus porté à avoir pour eux cette patience, que leur vie eſtant plus reglée que celle des Catoliques, ils ne luy paroiſſent pas indignes d'eſtre éclairez un jour des lumieres de la Foy Catolique. Au reſte l'on n'entend parler icy que des Goths ou des Vandales ; car pour ce qui eſt des Hérétiques qui ſont ſujets de l'Empire, & dont le nombre eſt preſqu'infiny, nous n'en diſons rien, & nous ne prétendons ny les égaler aux autres Romains, ny les comparer aux Barbares : parce qu'ils ſurpaſſent les uns & les autres en diſſolution & en infidelité.

infidelité. Mais ce n'eſt qu'avec une extrême douleur que je le dis ; car enfin ils ſont Romains ; & que ne doit point craindre un Empire, où l'on voit une partie des peuples qui le compoſent ſe déclarer contre Dieu par leur infidelité, & l'autre partie devenir ſes ennemis par leur infidelité tout enſemble & la corruption de leurs mœurs. Que dis-je, un Empire qui a preſenté luy-même aux Barbares le poiſon mortel de l'Héréſie, & qui leur a autrefois fourny les armes ſacrileges dont ils combattent maintenant la ſouveraine vérité. Ainſi l'Héréſie des Vandales eſt le crime des Romains.

Venons maintenant au ſecond Point, & avoüons ſincerement que nos mœurs n'ont rien, qui puiſſe, je ne dis pas les faire préferer à celles des Vandales & des Goths, mais même les faire entrer en paralelle avec elles. Car ſi nous comparons leurs mœurs avec les nôtres, & que nous commencions par la Charité la plus excellente de toutes les vertus, & celle que JESUS CHRIST nous recommande davantage & de ſa propre bouche, & par la bouche de ſes Apôtres & de ſes Prophétes, nous ne

S. Jean ch. 13.

pourrons soûtenir cette comparaison sans une confusion extrême. Ces peuples, qu'il nous plaît d'appeller barbares, quoy-que nous soyons en effet plus barbares qu'eux, ces peuples dis-je sont unis entre eux, non-seulement par le même langage, ou par les mêmes Loix, ou par l'obeïssance qu'ils rendent à un même Prince, mais par les liens d'une charité mutuelle, d'une amitié réciproque. Et l'on ne voit parmy nous que haines, que divisions. Quelle honte pour des Romains, pour des Catoliques, pour les enfans legitimes de l'Eglise de JESUS-CHRIST! Les Citoyens d'une même Ville se déchirent les uns les autres, on se cantone, on se retranche, on se sépare de ses voisins, l'envie rompt toute liaison; ceux qu'un même lieu rassemble sont divisez par le cœur, & c'est plûtôt une troupe de bêtes farouches, qu'une societé d'hommes raisonables que les mêmes murailles renferment. Mais la division n'en demeure pas là, elle passe jusqu'à désunir ceux que la nature attache l'un à l'autre par des liens qui devroient estre sacrez. On ne reconnoît plus d'union entre les proches, qui

ſt-ce qui ſe croit obligé de la reſpec-
er ? C'eſt le même nom, le même
ſang, la même famille ; mais ce ſont
des intereſts divers, des vûës oppoſées,
des démarches contraires. Un frere ſe
laiſſe deſſécher par la jalouſie que luy
donne l'eſtat floriſſant où il voit ſon
frere. Un voiſin ſe ſent déchirer par
l'envie qu'il porte à l'heureuſe ſitua-
tion des affaires de ſon voiſin. La proſ-
perité des uns eſt le ſupplice des au-
tres, & la bonne fortune de ceux-cy
devient le malheur de ceux là. On n'eſt
point content de ſa propre félicité, on
voudroit encore eſtre heureux du bon-
heur de ſon prochain, & le luy ravir
même ſi l'on pouvoit. C'eſt peu que
cela, & le cœur porte plus loin ſa ma-
lignité. Elle va juſqu'à nous faire trou-
ver du plaiſir à voir les autres malheu-
reux, comme s'ils ne pouvoient eſtre
heureux qu'à nos dépens, & que la vûë
de leurs malheurs fût comme un aſſaiſo-
nement qui rendît nôtre bonheur plus
acquant, & nous en donnât un goût
us exquis.

Mais voicy le comble de la dureté
un homme peut exercer envers un
re homme ; on ſe proſcrit, on s'ac-

cable l'un l'autre par des taxes, des impoſts, des exactions. Mais je me trompe, cette proſcription n'eſt pas réciproque, elle en ſeroit en quelque ſorte plus ſupportable. Il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui entreprennent d'opprimer tout le genre humain. Le public eſt taxé pour enrichir un particulier ; & ce qui eſt levé ſur le peuple comme un tribut dû légitimement au Prince devient l'injuſte butin d'un cruel exacteur. Mais ce ne ſont pas ſeulement les Grands, ou ceux qui ſont dépoſitaires de leur pouvoir, ou uſurpateurs de leurs droits, qui ſont poſſedez de cet eſprit de rapine ; de petits Officiers, de ſimples Suppoſts de Juſtice, de vils Praticiens ſe jettent & s'acharnent avec une égale fureur ſur la proye que le haſard fait tomber entre leurs mains, ou qu'ils vont eux-mêmes chercher de tous côtez. Il n'y a point de Bourgade ſi petite qu'elle ſoit, qui n'ait ſon Tiran, qui s'applaudit peut eſtre de ce nom, qui marque tout enſemble ſa puiſſance & ſa cruauté ; car c'eſt une vanité de voleur & d'aſſaſſin d'aimer à paſſer pour eſtre plus méchant & plus inhumain que les

autres. Quel eſt donc l'endroit le moins connu & le moins peuplé, où les plus Puiſſans n'oppriment pas les plus foibles, où ils ne s'engraiſſent pas de la ſubſtance de la veuve & de l'orphelin, où ils ne s'ennivrent pas du ſang des gens de bien ; car la vertu des Saints ne leur ſert de rien pour les mettre à couvert de cette véxation generale ; leur profeſſion ne leur permet pas de s'en défendre, & leur humilité la leur fait endurer avec ioye. Il n'y a donc perſonne qui puiſſe ſe garantir de ce brigandage public, ſinon un petit nombre de Grands, ou ceux qui ſont complices des mêmes crimes, & l'unique ſecret pour ne pas devenir la proye de ces voleurs, eſt de ſe faire voleur comme eux. Mais quoy ? ne ſe trouve-t-il point quelque ame généreuſe, & qui ſoit animée de ce beau feu de la Charité, qui s'oppoſe à ce torrent d'injuſtices & d'iniquitez, qui prenne la défence du pauvre, & qui l'arrache des mains du pécheur. Il n'y a preſque perſonne qui faſſe le bien, je dis qu'il y en a à peine un ſeul. Et qui voudroit s'expoſer à la violence de ces hommes de ſang, en la voulant répri- *Pſeaumes 8. 3. & 4.*

ont pas même reburez par les Coûtu-
nes de ces peuples ſi éloignées de la po-
iteſſe des nôtres, & ils craignent bien
oins l'humeur ſauvage des Goths, &
rusticité brutale des Bagaudes que l'in-
ſtice polie, & la cruauté ingenieuſe de
urs propres Citoyens. On les voit
onc ces infortunez ſujets d'un Empire
Auguſte courir vers ces Nations, ſe
tter entre leurs bras, & ne pas ſe
pentir de s'y eſtre jettez. Ils y joüiſ-
at du moins de la liberté, quoy-que
us une apparence de ſervitude, au lieu
'ils gémiſſoient dans une veritable
vitude ſous une fauſſe apparence de
erté. Ainſi le nom de Citoyen Ro-
n autrefois ſi eſtimé, le droit de
rgeoiſie Romaine mis à un ſi haut
& ſi cherement vendu; on y re-
, on l'abandonne, ce nom eſt
un objet d'horreur à ceux-là
qui le portoient, & ils luy pré-
Goth & de Vandale.
tée dans tout l'Empi-
qu'elle a réduit plu-
ſtres par leur naiſ-
ang, & qui ſoûte-
ite la ſplendeur du
me ce nom ajoûtoit

encore quelque nouvel éclat à leur mérite, à le quitter, & à renoncer à toutes les prérogatives honorables, qui y sont attachées. Ils n'ont plus voulu estre Romains, & abjurant leur nom, leurs Loix, & leur Religion, ils sont devenus Barbares au milieu des Provinces Romaines. L'Espagne & les Gaules ont vû ce triste changement dans la plus grande partie de leurs habitans. Que dirons-nous de cette Nation infortunée * qui sert maintenant de refuge à la nôtre, elle se vit dépoüiller, opprimer, assassiner par des Juges cruels, par des Gouverneurs alterez de son or, & de son sang. Ce peuple vit mourir sa liberté, & le nom * dont il faisoit toute sa gloire ne pû survivre sa liberté que de quelques momens. Et on luy fait un crime de son malheur, & on luy impute une revolte nécessaire; nous nommons rebelles ceux que nous avons forcé de l'estre. Car enfin s'ils ont changé le nom illustre de Romains contre * l'infame nom de Bagaudes * c'est à dire, si de Citoyens de l'Empire ils en sont devenus les deserteurs, ce n'a esté que pour se tirer de l'oppression où ils gémissoient, que pour se délivrer de

* *Les Bagaudes, peuples de la Guyenne.*

* *De Romain.*

* *Voleurs.*

tirannie de leurs Magiſtrats, & de leurs Gouverneurs inſupportable même à des eſclaves. Et en effet ils n'en vinrent à ces extrémitez odieuſes que lors qu'ils ne virent plus de reſſource pour ſe redimer de l'effroyable injuſtice des Officiers de l'Empire, qui imitant la cruauté farouche des tigres & des Pantheres ſe jettoient impitoyablement ſur ceux dont on leur avoit confié la garde, les égorgeoient & ſe rempliſſoient de leur chair encore toute ſanglante. Quel autre party avoient-ils à prendre, ils n'eſtoient plus Romains puis qu'ils n'eſtoient plus libres; ils ſe firent barbares * pour conſerver leur vie. Ce changement funeſte ſe renouvelle aujourd'huy, & ſi l'extréme foibleſſe où ſe trouvent les peuples les empêche de faire un effort genereux, s'ils ne ſont pas encore devenus barbares, ils ceſſent du moins d'eſtre Romains. Ils reſſemblent à de malheureux eſclaves qui ſont toûjours preſts à briſer leurs fers; mais la même violence qui les fait ſoûpirer pour leur liberté ne leur permet pas de la recouvrer, & formant ſans ceſſe de vains ſouhaits pour un bien qu'ils ont perdu, ils endurent de

* *Barbares.*

maux veritables. On dira ſans doute que ce bien qu'ils ſouhaitent eſt le plus grand de tous les maux, que cette liberté de barbare eſt pire que la plus dure ſervitude, & que le Ciel ne pourroit leur rien accorder dans ſa colere de plus funeſte que cette infame liberté. On en demeure d'accord, mais que doit-on attendre du deſeſpoir que des réſolutions extrémes & des conſeils pernicieux. Il y en a à la verité quelques-uns qui en prennent de plus innocens, quoy-que peut-eſtre ils ne leur ſoient guéres plus avantageux. Car ſe voyant chaſſez de leurs heritages ſoit par la violence des Grands qui les en depoüillent, ſoit par la dureté des exacteurs qui les leur raviſſent, ils ſe font Fermiers, ils ſe loüent à des Seigneurs pour cultiver leurs terres, ils vendent leur liberté pour racheter leur vie. Ainſi que l'on voit les Habitans des Frontieres abandonner la campagne ſur le bruit qui court que l'ennemy approche, & chercher leur ſûreté dans les Châteaux & les Places fortes. De même ces malheureux ne pouvant plus conſerver ny le rang, ny les Privileges que leur donnoit le lieu de leur naiſ-

ce, & fuyant la neceſſité qui les pourſuit, ils baiſſent leur tête libre & ſouvent illuſtre par leur vertu, ou par celle de leurs ancêtres ſous le joug honteux de la ſervitude. Triſte réfuge! funeſte aſile! L'eſprit ſe ſent ſaiſy d'horreur lors qu'il conſidere l'eſtat déplorable où des perſonnes libres ſont réduites par cette impitoyable neceſſité. Elle les contraint cette cruelle ennemie, elle les force de renoncer à leurs Dignitez, à leurs biens, à la douceur du climat qui les a vû naître, à leur liberté; aprés avoir perdu tout ce que la fortune leur avoit donné, & ne leur reſtant qu'eux-mêmes pour tout bien, ils le perdent encore ce ſeul bien qui leur reſtoit. Mais à quelque extremité que leur triſte ſort les ait réduits, ils en ſupporteroient du moins la rigueur, ſi l'on n'ajoûtoit à tant de malheurs le plus ſenſible de tous, celuy qui met enfin leur conſtance à bout, & qui ne leur laiſſe plus d'autre reſſource que la mort. Leur condition ſi digne de pitié n'en peut inſpirer à ceux auſquels ils viennent de vendre leur liberté. Ces nouveaux Maîtres les regardent comme des fugitifs, comme des eſclaves que le

droit de la guerre leur livre entre les mains. Exilez dans leur propre païs, étrangers parmy leurs Citoyens, à peine se souvient-on qu'ils sont hommes. On vit autrefois une fameuse Magi-
* *Circé.* cienne * changer les hommes en bêtes par la force de ses charmes ; la dureté des riches produit aujourd'huy le même effet, ce charme inhumain transforme en esclaves des hommes libres, des Citoyens en étrangers, des Romains en barbares.

Ne soyons donc plus surpris si nous perdons la liberté dans les chaînes de nos ennemis, aprés que nos freres ont trouvé la perte de la leur dans les fers que nous leur avons fait porter ; si nos Villes sont désolées par les armes des Goths & des Vandales, combien de familles opprimées nous regardent-elles comme les auteurs de leur misere ? Nous éprouvons enfin, nous ressentons une partie des maux que nous avons fait souffrir aux autres ; & pour me servir des termes de l'Ecriture, nous mangeons maintenant ce que nous a produit le travail de nos mains ; un Dieu Juste, un Dieu vangeur nous fait payer jusqu'à la derniere obole. De

malheureux bannis, que leur infortune avoit conduit sur nos terres n'ont pû trouver dans nos cœurs le moindre sentiment de compassion, & nous souffrons à nôtre tour un rude bannissement dans des terres étrangeres. Le droit des gens n'a pû mettre à couvert de nos violences des personnes de consideration qui voyageoient dans nos Provinces sous les auspices de la foy publique ; & nous reclamons en vain ce droit naturel, en vain nous esperons la protection d'une Loy que nous avons violée les premiers, toute inviolable qu'elle ait toûjours esté parmy les Nations. Enfin des étrangers d'une condition libre, & d'une naissance au dessus de la médiocre se sont vûs exposez chez nous à des traitemens fâcheux ; nos malheurs nous ont mis en la puissance des étrangers, quel traitement en devons nous attendre? Mais ô aveuglement de l'esprit humain ! nous sentons une main qui nous punit, & nous ne voulons pas reconnoître que c'est celle de Dieu. C'est le sujet de l'admiration de quelques saints personages : Ils ne peuvent, disent-ils, comprendre comment ceux qui n'ont pas

encore éprouvé les mêmes maux que nous endurons, ne songent point à profiter de nôtre exemple, pour prévenir la colere de Dieu. En profitons-nous nous-mêmes ? nous nous endurcissons sous les coups, & quelque moderée que soit la peine qui nous est imposée, nous n'en devenons pas meilleurs, mais plus impatiens. O insupportable orgueil ! Nous ne souffrons que parce que nous sommes méchans, & nous n'en demeurons pas d'accord. Mais il est facile de voir ce qui nous rend ou si aveugles, ou si superbes ; c'est que quelques maux que nous endurions, ils sont encore beaucoup au-dessous de ce que nous meritons ; car la misericorde de Dieu paroît à nôtre égard d'une maniere si touchante, qu'il craint de nous voir souffrir. Il veut seulement que nous ne sentions qu'autant de mal qu'il en faut pour nous tirer de nôtre létargie, & non pour nous causer la mort. Il nous corrige, mais avec une main douce & legere ; & il aime mieux nous entendre gémir de nos fautes, que de la rigueur de ses châtimens. Ne nous plaignons point des fleaux qu'il nous envoye, ce sont des

peines ſalutaires, ce ſont des témoignages de ſon amour. Saint Paul eſtoit bien perſuadé de cette verité, lorſque parlant à un pécheur, il luy dit : Ne ſçavez-vous pas que la bonté de Dieu vous invite à la pénitence, mais par vôtre endurciſſement vous vous amaſſez un tréſor de colere au jour de la vangeance. Voilà comme nous en agiſſons. Dieu nous offre le pardon de nos pechez, il y met à la verité quelques conditions, mais peu onereuſes, & nous les rejettons avec le pardon qui en eſtoit le prix. Nous nous faiſons un tréſor, non de mérites & de récompences, mais de crimes & de tourmens ; nous mettons nous même entre les mains de Dieu les inſtrumens de nôtre ſupplice ; nous nous oppoſons à ſa clemence, & s'il nous épargne, c'eſt en quelque ſorte malgré nous. S'il ſe voit enfin réduit à nous punir, il faut qu'il ſe faſſe une extrême violence, ce n'eſt alors que pour ſauver ſa gloire, & pour ne pas ſembler favoriſer l'impieté, s'il la laiſſoit impunie. Mais quoy le cœur de l'homme n'eſt-il pas capable de converſion ; un pecheur peut ſe corriger de ſes défauts, y renoncer, & ceſſer tout-

Aux Ro. 2.

à-fait d'eſtre pécheur. On voit, il eſt vray, de ces heureux changemens, mais s'ils ne ſont pas impoſſibles, il faut du moins avoüer qu'ils ne ſont pas ordinaires. Il eſt rare que le peché ne croiſſe & ne ſe fortifie dans une ame, où il a jetté quelques racines; & l'on quitte la vie plûtôt qu'on ne quitte ſes deſordres. On meurt dans ſon peché; & le même tombeau couvre le criminel & ſes crimes. Ainſi rien n'eſt plus juſte ny plus véritable que ce que le Prophete Roy dit touchant les pécheurs:

Pſeau. 48 „ Leur ſepulcre devient leur demeure pour „ toute l'éternité, & ils ſont ſemblables „ aux animaux qui ſont ſans raiſon. Qu'il ſeroit à ſouhaiter pour eux qu'ils n'en euſſent jamais eu l'uſage; ils ſeroient ſans peché, & n'ayant jamais eu la connoiſſance de Dieu, ils n'auroient pas ſujet de craindre ſa Juſtice.

Qu'on ne s'imagine pas au reſte que je veüille épargner icy les Miniſtres de l'Egliſe. Non non, les Laïques ne ſont pas les ſeuls, qui par leurs déréglemens fourniſſent à Dieu la matiere dont il forme ſes foudres, les Eccleſiaſtiques n'y contribuënt pas moins.

par leur conduite peu réguliere, & pluſieurs même de ceux qui ont quitté le ſiecle n'ont pas moins de part à la colere de Dieu que ceux qui y vivent. Je parle de ces gens qui ſous un habit religieux cachent des inclinations toutes mondaines, qui aprés avoir paſſé leurs jours dans les deſordres d'une vie criminelle en couvrent la honte par les dehors d'une ſainteté apparente, qui quittent le nom & l'habit qu'ils portoient dans le monde, mais en retiennent l'eſprit & les mœurs. C'eſt ce qui fait que quelques Séculiers tombent dans une aſſez plaiſante erreur, ils s'imaginent qu'ayant donné quelques marques du deſir qu'ils ont eu de faire pénitence, ils peuvent ſans ſcrupule perſeverer dans leurs mauvaiſes habitudes, pourvû qu'ils gardent toûjours le même exterieur, & qu'ils ne ſe ſervent point d'un habit de Solitaire comme d'un voile ſacré pour couvrir leurs vices. Ces ſortes de perſonnes agiſſent de telle maniere, qu'ils ſemblent vouloir perſuader, qu'ils ſe repentent de s'eſtre repentis, & qu'ils ont moins de regret d'avoir mal vêcu, que d'avoir promis de mieux vivre.

Ils ſçavent que je n'avance que la verité, & leur conſcience m'applaudiſſant en ſecret conſent à ce que je dis. Cela regarde ſur tout certains perſonages avides de dignitez & d'honneurs, qui aprés avoir eſté mis au rang des Pénitens * & en avoir durant quelque tems pratiqué les exercices laborieux, ſortent d'un état ſi humiliant, pour acheter de grands titres, & ſe placer ſi haut dans l'Egliſe qu'on les perd de vûë, y entrant avec des diſpoſitions purement ſeculieres, & un eſprit que l'ambition éleve, remplit, & poſſede entierement. Ne peut-on pas dire de ces faux pénitens qu'ils ſe repentent de s'eſtre repentis ? On en peut dire autant de ceux qui s'abſtenant (comme ils l'inſinuënt) par un mouvement de penitence de l'uſage du mariage, ne font pas le même ſcrupule de s'abſtenir du bien d'autruy, & qui gardant exactement la continence du corps, s'abandonnent à toute ſorte d'incontinence ſpirituelle Nouvelle maniere de converſion, & inconnuë juſqu'icy dans le Chriſtianiſme, on ne fait pas ce qui eſt permis, & l'on pratique ce qui eſt défendu. On s'éloigne des embraſſemens

* *Pénitens publics, incapables de poſſeder aucune Dignitez Eccléſiaſtiques.*

d'une chaſte épouſe, & l'on ne craint pas de ſe ſoüiller par le vol, & l'injuſtice. Que prétendez-vous avec cette vaine & trompeuſe idée que vous vous faites d'une devotion fauſſe & chimerique ? Ce n'eſt pas l'uſage légitime d'un ſaint mariage que Dieu interdit aux hommes, c'eſt l'uſage du peché. Vos actions ne s'accordent pas avec vos maximes. Pourquoy nous vanter ſi fort vôtre amour pour la vertu, ſi vous conſervez tant d'attache pour le vice. Ceſſez enfin d'impoſer au public, ceſſez de commettre tant de crimes ; je ſçais qu'il ſeroit plus juſte & même plus ſûr pour vous que vous les quitaſſiez tous, mais ſi cela vous paroît dur, du moins renoncez à celuy qui fait le plus d'horreur, & qui vous rend ſi odieux. Soit : L'on veut bien vous paſſer vôtre humeur farouche qui vous rend intraitable, qui met en fuite vos voiſins, qui fait deſerter le canton que vous habitez. L'on vous paſſe encore vôtre inſenſibilité pour la miſere d'autruy, vôtre cruauté envers les pauvres, vos injuſtices, vôtre avarice. Soyez déſobligeant, furieux, hautain : ſoyez le fleau de tout le monde, mais épargnez les

vôtres, on vous demande grace pour eux; & ſi c'eſt vous demander en ce trop, ayez du moins quelques égards pour un ſeul des vôtres, pour celuy qui ne vous a pas ſeulement préferé à ſes amis à ſes alliez, à ſes proches, mais à ſes propres enfans, à ſes plus douces eſperances, à des ames qui faiſoient pour ainſi dire partie de la ſienne. J'avouë que cette préference aveugle a eſté blâmée de tout ce qu'il y a de gens raiſonables, & celuy-là même qui l'a euë pour vous reconnoît, mais trop tard ſa faute & vôtre indignité. Mais luy eſtes-vous moins redevable pour avoir receu de luy des marques exceſſives d'une amitié que vous ne meritiez pas. Son aveuglement il eſt vray eſt deplorable, & cette bienveillance outrée a trouvé par tout des cenſeurs, & c'eſt ce qui vous doit engager davantage à en avoir de la reconnoiſſance. Il n'a pas craint de s'expoſer pour l'amour de vous à la cenſure publique, ſerez-vous plus barbare que les barbares mêmes, & faites-vous gloire de ſurpaſſer un Goth en ferocité? Voit-on parmy ces peuples rien qui approche de vôtre procedé inhumain? y voit-on un amy le

poignard à la main pourſuivre ſon amy, & le percer de mille coups ? Y voit-on regner la noire ingratitude ce vice le plus affreux de tous ? Et vous qui reſpirez ſous un climat doux & temperé, vous qui avez receu la naiſſance & l'éducation au milieu d'une Nation dont la politeſſe ſert de modele aux autres, vous avez un cœur de tigre, vous eſtes cruel, impitoyable, vous perſecutez ceux qui vous aiment, vous coupez les mains de ceux qui vous les montrent chargées de preſens, vous ôtez la vie à ceux qui ne vivent que pour vous, & vous commettez tous ces crimes, ſans témoigner la moindre aprehenſion de celuy qui les voit & qui peut les punir. Où vôtre fureur ne ſe porteroit elle pas, ſi Dieu en vous faiſant ſentir la peſanteur de ſon bras n'avoit commencé à en arrêter le cours. Mais, que dis-je, rien ne vous arrête, & vous ajoûtez de nouveaux forfaits aux prémiers. Conſiderez du moins la grandeur des châtimens que vous vous préparez, ſi de moindres coupables ſont livrez à la rage des démons, que doivent attendre les grands criminels comme vous ? Contentez-vous du moins d'avoir depoüil-

lé vos amis, vos parens, vos bienfaiteurs ; le nombre de ceux que vous avez rendu miſerables ne vous effraye-t-il point ? N'eſtes-vous point troublé par les cris lamentables des malheureux que vous avez opprimez ? Qui peut ſe croire en ſûreté auprés de vous ? Qui eſt l'homme aſſez intrepide qui ne doive trembler à vôtre abord ? Un torrent qui ſe précipite du haut d'un rocher s'arrête avec plus de facilité, que cet horrible débordement d'injuſtice & d'avarice, qui entraîne avec ſoy tout ce qu'il rencontre. Un feu que des vents ont allumé dans une foreſt ; & qu'ils augmentent par leurs ſouffles redoublez s'éteint plus aiſement que le feu impetueux de vôtre cupidité. Et ce gouffre de la mer de Sicile ſi redoutable aux Pilotes * n'a jamais tant englouty de vaiſſeaux, que vous avez devoré de maiſons, de poſſeſſions, & d'héritages. Vous ne pouvez ſouffrir de voiſins ; prétendez-vous habiter ſeul ſur la terre ? Vous avez beau faire, quelque étenduë que vos dépradations donnent à ces grands & vaſtes domaines dont vous vous eſtes rendu le maître, vous trouverez toûjours quelqu'un qui

* *Le Détroit de Scilla & de Caribde.*

Iſaïe.

les borne. Quelque élevé que vous ſoyez dans le monde, il en eſt encore de plus élevez que vous. Il en eſt devant qui vous ne pouvez vous diſpenſer d'abaiſſer vôtre tête ſuperbe; mais ce qui les éleve encore davantage, eſt leur moderation. Car ſi leur rang les met au-deſſus des autres, leur bonté les égale à tous, & s'ils ſont grands par leur puiſſance, ils ſe rendent petits par leur humilité. Vous ſçavez maintenant vous à qui nous avons adreſſé tout ce Diſcours, quel eſt celuy dont nous parlons, quelle eſt cette perſonne illuſtre par ſa vertu encore plus que par ſa dignité, qui merite nos loüanges. Et vous ſçavez auſſi que vous ne méritez que nôtre averſion & nos malédictions. Si vous manquez de cette noble ambition, qui fait aimer la vertu à cauſe de la gloire qu'elle procure, du moins évitez le crime à cauſe du blâme qui y eſt attaché. Pourquoy l'injuſtice vous plaît-elle ſi fort? Quels charmes ſi touchans a pour vous l'avarice? Que trouvez-vous de ſi aimable dans la violence; en un mot qu'a le vice de ſi engageant qui vous oblige de le préferer

à la vertu ? Apprenez d'un Payen en quoy vous devez mettre le vray bonheur, & le vér table repos : Que les Grands du monde (dit-il) apprennent qu'ils ne seront jamais plus en sûreté, que lors qu'ils seront gardez par l'amour que leurs inferieurs auront pour eux, & par la bienveillance qu'ils auront pous leurs inferieurs. Vous estes dans l'erreur, & l'iniquité vous aveugle ; voulez-vous estre grand aux yeux des hommes comme aux yeux de Dieu, soyez homme de bien. Aspirez-vous aux honneurs, il n'y en a de solides que ceux que la vertu fait obtenir. Aimez-vous l'autorité, le commandement, une probité reconnuë vous le fera déferer sans peine. Il n'y a que l'insensé qui soit méchant, parce que la sagesse & la bonté sont inseparables. S'il est donc encore tems, si vôtre santé n'est pas desesperée, renoncez tout de bon à ces œuvres d'iniquité & de malice, dépoüillez-vous du vieil homme, pour vous revêtir du nouveau qui est JESUS-CHRIST. Ayez horreur de vous-même, afin que JESUS-CHRIST en ait compassion. Mourez à vous-même pour ne pas mourir

rir à JESUS-CHRIST. Celuy, dit ce divin Sauveur, qui perdra ſon ame pour l'amour de moy, la retrouvera pleine de gloire. C'eſt une heureuſe perte, que celle qui produit le gain d'un bien éternel. *S Luc. 9.*

Fin du cinquième Livre.

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

LIVRE SIXIE'ME.

L'Apoſtrophe eſt un peu forte, je l'avouë, & peut-eſtre trouvera-t-on que je l'ay pouſſée trop loin. Car à quoy bon (dira un Lecteur circonſpect, ſi du moins il ſe trouve quelqu'un qui liſe pour l'amour de JESUS-CHRIST ce qui n'eſt écrit que pour la gloire de ſon nom) à quoy bon n'imputer qu'aux crimes d'un ſeul des malheurs que les crimes de pluſieurs ont ſans doute attirez ſur l'Empire. Il ſe peut, que celuy que l'Auteur a eu en vûë ſoit tel qu'il l'a dépeint; mais quoy le peché

d'un homme peut-il nuire à la vertu d'un autre homme ? ou ce qui eſt encore plus fort, la faute d'un particulier doit-elle eſtre punie par le ſupplice de tout un peuple ? Il me ſeroit facile de montrer par plus d'un exemple qu'une faute perſonelle a eſté plus d'une fois la cauſe d'une calamité publique : Achaz en retenant contre l'ordre de Dieu quelque choſe des dépoüilles des Amorhéens, attira ſur tout Iſraël la punition qui ſembloit ne devoir tomber que ſur luy ſeul. Une vanité de David coûta la vie à ſoixante & dix mille de ſes ſujets. Dieu vangea dans le ſang de toute une armée * une parole inſolente échapée à ſon General * contre l'honneur de cette Souveraine Majeſté. Et Saint Paul craignant pour tous les Fideles de Corinthe, leur ordonne de chaſſer de leur Aſſemblée un ſeul homme convaincu d'un ſeul crime ; de peur (dit-il) qu'un peu de levain n'altere & n'aigriſſe toute la pâte. Il eſt donc vray qu'un méchant homme peut eſtre la cauſe de la perte de pluſieurs Juſtes : Et le Lecteur ne doit pas eſtre ſurpris de me voir attaquer un peu vivement une perſonne de ce caractere,

Joſué. 7.

* *Livre des Rois ch. 24.*

* *2. Rois. 21. Aſſiriens. Iſaïe 36.*

* *Rabſaces.*

1. aux Cor. 5.

puis qu'il a pû lire auſſi bien que moy que la colere de Dieu a ſouvent éclaté contre toute une Nation pour le crime d'un ſeul homme.

Mais je ne prétens pas me renfermer dans des bornes ſi étroites, & la choſe eſt bien reduite à d'autres termes. Ce n'eſt plus un pécheur ſeul qui irrite la Juſtice de Dieu contre un peuple entier, c'eſt un peuple de pécheurs qui devient luy-même la cauſe de ſon propre malheur. Tous courent à leur perte, tous s'y précipitent pouſſez d'une aveugle fureur. O honte du Chriſtianiſme! ô déſaſtre digne d'eſtre pleuré avec des larmes de ſang! L'Egliſe s'eſtimeroit trop heureuſe, ſi le nombre des gens de bien pouvoit égaler celuy des méchans. Que les Chrétiens ſont differens de ce qu'ils eſtoient autrefois; lorſque Saint Pierre puniſſoit de mort le menſonge d'Ananie, & de Saphire, & que Saint Paul livroit au demon un inceſtueux, L'Egliſe alors comptoit les pecheurs par un ou par deux, & c'eſt maintenant comme elle compte les Saints. C'eſt donc en vain que nous avons répandu des pleurs ſur les pechez d'un ſeul; pleurons tous les Chré-

tiens, presque tous meritent nos larmes, parce que presque tous sont criminels ou font gloire de le devenir. Une fatale émulation s'est mise parmy eux, c'est à qui commettra de plus grands crimes, & ceux qui n'y peuvent arriver portent envie à ceux qui y sont parvenus. Il y en a même qui ne souffrent qu'avec peine de se trouver avec les autres dans le même degré de malice; c'est pour lors qu'on les voit s'efforcer de s'élever encore plus haut, & de se tirer de pair d'avec le commun des mechans. Et ainsi que les Saints ressentent une jalousie innocente contre d'autres Saints, & font de continuels efforts, pour se surpasser l'un l'autre en vertu & en sainteté, de même parmy les impies on fait, si j'ose me servir de ce terme, assaut d'impieté, l'on veut primer; & le second rang ne paroist ny assez sûr, ny assez honorable. Les bons mettent leur gloire à devenir meilleurs, & les méchans mettent la leur à devenir plus méchans. Ceux-là travaillent chaque jour à orner leur ame de quelque nouvelle vertu, & ceux-cy mettent toute leur application à inventer de nouvelles ma-

nieres de pécher. L'ambition des premiers ne ſe borne que par l'acquiſition de toutes les habitudes vertueuſes, & celle des derniers les porte à faire une experience univerſelle de tous les vices. Et ce ſont les Chrétiens qui ſe picquent davantage de cette malheureuſe ambition ; ce ſont eux qui croyent qu'une malice exquiſe eſt une prudence rafinée. S. Paul 1. Cor. 1. Ce ſont eux enfin dont JESUS-CHRIST a dit : Je détruiray la Sageſſe des Sages, & j'aboliray la ſcience des Sçavans. C'eſt pourquoy l'Apôtre exhorte les fideles à devenir foux de la ſainte & heureuſe folie de l'Evangile, afin de devenir Sages de la Sageſſe de Dieu. C'eſt comme s'il diſoit : Si vous voulez eſtre veritablement Sages, ſoyez gens de bien ; car la veritable Sageſſe conſiſte dans la vertu. Et nous au contraire conduits (comme Dieu le dit luy même) par un ſens réprouvé, & ſuivant l'inſtinct trompeur & les fauſſes lumieres de nôtre eſprit, nous fuyons la vertu comme une folie, & nous embraſſons le vice croyant embraſſer la Sageſſe, prévenus de cette penſée, que nous ſommes d'autant plus avancez dans la Sageſſe, que nous avons

fait plus de progrez dans le vice. Quelle eſperance aprés cela nous peut-il reſter de redreſſer nôtre Jugement, & de corriger nos mœurs, puiſque ce n'eſt pas une aveugle erreur qui nous entraîne dans le mal, mais nôtre propre volonté qui nous y précipite; que nous y perſeverons, & que nous faiſons vanité de ce qui nous devroit couvrir de confuſion. * * * * * *

* * Il eſt certain que les ſpectacles ſont une ſource empoiſonnée de toutes ſortes de crimes. Quelle cruelle volupté, de repaître ſes yeux de la mort de tant de miſerables; de les voir déchirer par des Lions, ou par des Ours; on applaudit à la cruauté de ces bêtes carnacieres; il s'éleve de tout un Amphithéatre des cris de joye, lors qu'elles ont mis en pieces quelque malheureux, & qu'elles ſe ſont remplies du ſang de ces triſtes victimes, immolées à un plaiſir inhumain par les dents des Tigres, & par les yeux des Spectateurs. L'on n'épargne rien pour ſatisfaire une paſſion ſi brutale, pour donner à un peu-

* *Il ſe trouve icy un grand vuide dans le Texte, comme il eſt facile de remarquer par le peu de liaiſon qui ſe rencontre entre ce qui vient de preceder, & ce qui va ſuivre.*

ple furieux un divertiſſement ſi criminel. L'on ſe fait jour au travers des forests les plus épaiſſes, l'on perce des forts impenetrables, l'on traverſe les déſerts les plus affreux, le ſommet inacceſſible des plus hautes montagnes, les cavernes les plus profondes, les antres les plus reculez ne peuvent plus ſervir aux bêtes ſauvages de retraite aſſûrée contre l'exacte recherche qu'on en fait, & on les en tire pour les nourrir de la chair des hommes, & les engraiſſer de leur ſang. Mais cela (dit-on) n'arrive pas tous les jours; croit-on juſtifier par là un crime ſi odieux; comme s'il eſtoit permis de faire quelquefois ce que Dieu défend toûjours, & comme ſi le peché ceſſoit d'eſtre un mal, lors qu'on diſcontinuë de le commettre. Un homicide n'a pas toûjours la main dans le ſang; un voleur donne quelque relâche à ſon infame exercice, dira-t-on que le vol & le meurtre ne ſont pas des crimes, & voudra-t-on faire paſſer pour innocens ceux qui les commettent. Ne ſuffit-il pas pour les rendres criminels, que l'un aſſaſſine quelquefois, & que l'autre conſerve toûjours l'inclination & l'habi-

tude qu'il a à voler, & la merte de tems en tems en pratique. Il en eſt de même de ces amateurs de ſpectacles, quoy-qu'ils ne ſoient pas toûjours à l'Amphithéatre, ils n'en ſont pas moins coupables, parce qu'ils voudroient toûjours y eſtre; & qu'ils ne s'en retirent, que parce qu'il ne leur eſt pas permis d'y aſſiſter toûjours.

Paſſons à un autre deſordre. Une ſuperſtition ridicule, un reſte de la Religion des Payens ſubſiſte encore, & ranime ſon phantoſme ſur ſon tombeau. On celebre avec toutes les Cérémonies profanes des Augures le jour de la nomination des nouveaux Conſuls; on obſerve le vol des oiſeaux; on met du grain devant les poulets ſacrez, & l'on tire de bons ou de mauvais préſages de la maniere dont ils le mangent; on n'ommet rien enfin de toutes ces vaines & frivoles pratiques du Paganiſme. Et comme ce ſont les Conſuls mêmes qui préſident à ces Religieuſes momeries, c'eſt-à-dire ceux qui donnent le nom & le commencement à l'année, n'avons-nous pas lieu d'eſperer qu'elle ſera heureuſe, aprés avoir attiré ſur elle les benedictions

du Ciel d'une maniere ſi ſainte & ſi Chrétienne. Et plût à Dieu qu'il n'y eût que ceux pour qui ſe fait cette Fête extravagante qui priſſent part à ce qu'elle a de profane. Mais ce qui eſt déplorable, eſt que l'honneur n'eſt que pour deux hommes, & le crime pour tout le peuple. Mais laiſſons cet article; auſſi bien je prévois qu'on nous alléguera encore pour l'excuſer, que cela n'arrive pas ſouvent: Parlons donc de ce qui arrive tous les jours; parlons des fureurs du Cirque, & des obſcénitez du Théatre.

Ces infames productions des Démons ſe préſentent en ſi grand nombre, & aſſiégent avec tant d'adreſſe & d'importunité les ames même les plus chaſtes, que quoy-qu'elles les repouſſent, les dédaignent & les mépriſent, il leur eſt toutefois preſqu'impoſſible d'échaper à tous leurs efforts, & d'éluder tous leurs artifices. Car ainſi que des troupes qui ſont commandées pour recevoir un party ennemy, ſement tous les Lieux par où il doit paſſer, de chauſſetrapes, de pointes de fer, de foſſes couvertes de gaſons & de faſcines, de pieux enfoncez dans la terre,

& de tous les pieges que l'art des Ingenieurs a inventez. Et quoy-que tous ne faſſent pas leur effet, le nombre cependant en eſt ſi grand, que l'on compte, qu'à peine doit-il y avoir un ſeul des ennemis qui en échape ; de même ces eſprits de tenebres ont dreſſé tant de ſortes d'embuches ſur le chemin de cette vie mortelle, y ont répandu tant de poiſons ſubtils & agréables, l'ont ſemé de tant de fleurs qui ébloüiſſent par leur éclat, mais qui ôtent l'uſage de la raiſon par leur odeur mortelle, qu'une ame ne peut échaper à tant de perils, que par une précaution extraordinaire, une vigilance continuelle, & ſur tout un ſecours d'enhaut qui l'accompagne toûjours. Mais parce que ce ſeroit une entrepriſe trop vaſte de parler de tout ce que les Démons ont inventé en ce genre pour ſurprendre les hommes, de la moleſſe des cœurs de muſique, de l'indécence des décorations, de la nudité peu honeſte des Athlétes, des geſtes impudiques des Pantomimes, * des boufoneries peu chaſtes des Comediens,

* *Eſpece de Comédiens muets qui par des geſtes ſeuls exprimoient toutes ſortes d'actions.*

des poſtures laſcives des Sauteurs, de la temeraire audace des Voltigeurs, & de cent autres monſtres qu'on ne peut nommer ſans rougir, nous parlerons ſeulement du Théatre & du Cirque. Mais on y trouve tant d'impuretez qu'on craint de ſalir l'imagination du Lecteur en les traçant ſur le papier, puiſque le ſouvenir en eſt ſi dangereux qu'il eſt capable de ſoüiller la penſée. Car enfin chaque crime s'attache à une ſeule partie de l'ame ou du corps pour la corrompre, les mauvais deſirs corrompent le cœur, les penſées contre la pudeur bleſſent l'imagination ou la memoire, les regards déshoneſtes font perdre aux yeux leur pureté, les diſcours diſſolus attaquent celle des oreilles; en ſorte néanmoins qu'un ſens peut ſe corrompre, ſans que l'integrité d'un autre ſens en ſoit intereſſée. Il n'en eſt pas de même des abominations du Théatre, elles ſaiſiſſent tout l'homme, les oreilles, les yeux, la penſée, tout ſe ſoüille, tout ſe corrompt. La plume tombe de la main, lors qu'on penſe à décrire ces repreſentations d'actions honteuſes, ces paroles, ces tons de voix, ces mouvemens, ces geſtes; rien n'eſt

plus capable de faire concevoir la turpitude de toutes ces choſes, que l'horreur qu'elles impriment d'abord d'elles-mêmes, & la peine qu'on ſent à en parler. Les plus grands crimes ſe laiſſent nommer, ſans que l'honeſteté en ſouffre, on prononce ſans rougir l'homicide, le larcin, le ſacrilége, il n'y a que les infamies du Théatre qu'on ne peut honeſtement exprimer. Ainſi il arrive, que celuy qui entreprend de les combatre, quoy-que ſon deſſein ſoit tres-loüable & tres-honeſte, ne peut gueres l'executer ſans courre riſque de ſe ſoüiller, & de contracter un mauvais air. Les autres crimes n'infectent que ceux qui les commettent; & on les peut voir commettre ſans danger; on entend un blaſphême, l'ame ny les oreilles n'en ſont pas complices, au contraire on en témoigne de l'horreur, on eſt témoin d'un larcin, l'on n'en eſt pas coupable, parce qu'on n'y conſent pas. Le Théatre rend criminel & l'acteur & le ſpectateur. Applaudir à un crime c'eſt y conſentir; le voir avec plaiſir, c'eſt l'approuver. C'eſt ce qui a fait dire à l'Apôtre, que non-ſeulement ceux qui font le mal meritent la mort, « *Aux Rom.*

» mais auſſi ceux qui leur applaudiſſent. On peut donc dire hardiment que le Théatre eſt un lieu de proſtitution où tous les Spectateurs vont ſacrifier à l'impureté. Et il n'arrive que trop ſouvent que tel en ſortira adultere qui y ſera entré tres-chaſte; que dis-je, avant même qu'il y ſoit arrivé, l'adultere eſt déja commis, car celuy qui ayant conçu un mauvais deſir, va pour l'accomplir, eſt déja coupable. Diſons donc encore ce que nous avons dit tant de fois, & qu'on ne ſçauroit trop dire. Ne nous plaignons point que Dieu nous abandonne, nous l'avons abandonné. Suppoſons que Dieu nous veüille bien favoriſer de ſes regards, quelques indignes que nous ſoyions de cet honneur, croit-on qu'il le puiſſe alors, ſe perſuadera-t-on qu'il le doive? Quoy, des milliers de Chrétiens paſſeront une partie de leur vie dans les ſpectacles, parmy les emportemens du Cirque & les ordures du Théatre, & l'on s'imaginera que Dieu les pourra regarder avec complaiſance, avec diſtinction, avec cette attention d'amour & de bienveillance. Nous voulons donc, & je ne puis le dire ſans frémir, nous

voulons qu'il ait des yeux impudiques comme les nôtres, qu'il ſe plaiſe comme nous à voir ces objets, ces repréſentations qui cauſent de continuelles allarmes à la pudeur, qui en triomphent; qu'il aime à entendre ces concerts de voix & d'inſtrumens qui amolliſſent le cœur, qui y introduiſent l'amour impur, qui y allument un feu deteſtable. Quelle plus indigne idée peut-on avoir de la ſouveraine pureté de Dieu? car enfin il faut neceſſairement, ou que ſi Dieu nous regarde au Théatre, il voye en même tems ce que nous voyons, ou que s'il en détourne les yeux (ce qui eſt indubitable) il les détourne auſſi de deſſus nous. Mais peut-eſtre avons-nous comme les Payens un Dieu qui préſide aux jeux du Cirque & aux divertiſſemens du Théatre. Les Payens s'en eſtoient fait un, afin qu'ils puſſent ſous ſes auſpices joüir plus ſûrement & ſans ſcrupule de ces plaiſirs infames qu'il autoriſoit par ſon exemple, & qu'il ſembloit rendre legitimes & même religieux par ſa préſence. Mais pour nous, comment oſerons-nous rendre nôtre Dieu témoin de tant d'obſcenitez, ne ſçavons-nous pas qu'il

ne les peut souffrir ? Si cependant nous sommes persuadez du contraire, si nous croyions que Dieu aime la Comedie & les Spectables, courrons y à la bonne heure, faisons-en nôtre exercice le plus ordinaire. Ne cherchons point toutefois à nous tromper, nous le sçavons (& nôtre conscience ne nous le laisse pas ignorer) rien n'est plus opposé à la sainteté du Dieu que nous adorons, rien n'est plus capable d'attirer sur nous les effets de sa colere que cette prodigieuse & criminelle attache que nous avons pour ces Festes du Démon, pour ces Pompes de Satan. Oserons-nous au sortir du Théatre, où la volupté s'est montrée à nos sens sous toutes les formes où elle peut paroître; oserons-nous, dis-je, aprés avoir livré nôtre ame à l'esprit impur dans un lieu qui luy est consacré, l'aller offrir à Dieu dans son saint Temple; oserons-nous lever vers luy des mains qui viennent de couronner d'infames Bateleurs, qui ont applaudy à des femmes prostituées, & qui ont distribué des prix à l'impudence & à la débauche. Mais quelle fureur aveugle nous porte à celebrer en l'honneur de JESUS-

CHRIST des jeux dans le Cirque ? O extravagance monſtrueuſe ! vouloir honorer JESUS-CHRIST par des Spectacles ! luy témoigner nôtre reconnoiſſance par le miniſtere des boufons ! lorſque nous avons receu de luy quelque bienfait, aprés une victoire, lors qu'il a donné un heureux ſuccez à quelqu'une de nos entrepriſes. Encore une fois quelle fureur nous poſſede ? Il nous accorde une grace, & nous luy faiſons inſulte, il vient à nous avec un viſage riant, il nous fait mille careſſes, & nous l'outrageons ; il nous embraſſe, & nous luy plongeons un poignard dans le ſein. Je demande aux Grands du monde, de quel ſupplice ils jugeroient digne un eſclave, qui concevroit de mauvais deſſeins contre ſon Maître, qui luy diroit des paroles outrageantes, qui le traiteroit avec le dernier mépris, aprés avoir receu de luy mille marques ſenſibles d'une bienveillance peu commune, mille bienfaits, la liberté. Certes celuy-là merite d'eſtre ſéverement puny qui rend le mal pour le bien, lors qu'il ne luy eſt pas même permis de rendre le mal pour le mal. C'eſt cependant ainſi que nous

ne les peut
fommes p
nous croyon
medie & les
la bonne hon
cice le plus
point toutefo
le ſçavons (&
le laiſſe pas
opposé à la fai
adorons, rien n
rer ſur nous les
cette prodigieuſe
que nous avons
mon, pour ces I
rons-nous au ſor
volupté s'eſt mon
toutes les formes o
oſerons-nous, dis-j
nôtre ame à l'eſprit
qui luy eſt conſacré
Dieu dans ſon ſaint T
nous lever vers luy
viennent de couronner d'
leurs, qui ont applaudy à
proſtituées, & qui ont
prix à l'impudence & à la
quelle fureur aveugle
en l'honneur de

nôtre ſalut, & nous vivons pour ſa honte. La grace de nôtre Sauveur (dit encore Saint Paul) a eſté découverte à tous les homme, & elle nous a appris à renoncer à l'impieté, & aux deſirs du ſiécle, pour vivre en ce monde dans l'exercice de la temperance, de la juſtice & de la pieté, & dans l'attente de la felicité que nous eſperons, & de l'avenement glorieux de JESUS-CHRIST nôtre Sauveur & nôtre Dieu, qui s'eſt livré pour nous, afin de nous racheter & de nous purifier de tout peché, nous deſtinant pour eſtre ſon peuple bien-aimé, & nous inſpirant une ſainte ardeur pour la pratique des bonnes œuvres. Voilà ce qui a obligé le Fils de Dieu à venir ſur la terre. Où eſt celuy qui ſe conforme aux deſirs de ce divin Sauveur, & qui entre dans ſes deſſeins ; où ſont les Chrétiens, qui renoncent aux amuſemens du ſiecle, qui reglent leurs mœurs ſelon les maximes de leur Religion, & qui ſe conduiſent par les principes de la Morale de l'Evangile ? Qu'on m'en montre un ſeul qui par ſes actions faſſe voir qu'il languit dans cette attente d'un bonheur éternel ; car c'eſt

S. Paul à Tite ch. 2.

en menant une vie pure qu'on fait connoître qu'on désire sincerement les biens du Ciel, puisque c'est le seul moyen pour les obtenir. JESUS-CHRIST est venu pour se former un peuple selon son cœur, un peuple purifié de tout peché, un peuple qui aimât à faire de bonnes œuvres. Où est ce peuple ? où le trouve-t-on ? à la Comedie, aux Spectacles ? JESUS-CHRIST (dit un autre Apôtre) a souffert pour nous, nous proposant son exemple à imiter, & nous invitant à marcher sur ses pas & à le suivre. Où vous suivrons-nous, Seigneur, sera-ce au Cirque, sera-ce au Théatre ? nous lisons que le Fils de Dieu a pleuré, mais nous ne voyons nulle part qu'il ait ry. Pourquoy a-t-il voulu que ses pleurs fussent marquées, & qu'on ne dit rien de son ris ? sinon pour nous apprendre que c'est par le moyen des larmes que l'ame se purifie, & se maintient dans cette sainte austerité qui est la conservatrice de la Discipline ; au lieu que dans le ris l'ame se relâche, s'amolit, & perd cet exterieur modeste, qui sied si bien à un Disciple de JESUS-CHRIST. Luy-même n'a-t-il pas dit:

S. Paul y dessus.

S. Pierre 1. E. 3. vers 2.

Malheur à vous qui riez, parce qu'un « *Luc. 6.*
jour vous ſerez dans la triſteſſe ; mais « *Cap. 6.*
heureux ſont ceux qui pleurent, parce « qu'ils ſeront un jour dans la joye. « Pour nous, bien loin d'eſtre effrayez de cette ménace, non-ſeulement nous ne penſons pas à réprimer ces épanchemens de joye, ces ris immoderez, mais nous n'en connoiſſons pas même d'innocens. Nous ne croyons pas que le plaiſir que nous avons à rire ſoit parfait, ſi des objets criminels ne l'excitent en nous. Quelle erreur inſensée nous aveugle ! la joye n'a-t-elle plus rien de picquant lorſque le peché ne l'accompagne pas ? & ne peut on rire, ſi l'on ne rit aux dépens de la conſcience ? Faut-il que la gloire de Dieu ſouffre de nos plaiſirs ? & pour les rendre plus vifs & plus touchans eſt-il neceſſaire qu'ils violent l'honneur qui luy eſt dû ? Il y a de la fureur à cela. Le nom d'Apoſtat nous fait horreur, & avec raiſon ; cependant nous devenons Apoſtats, dés le moment que nous entrons au Théatre ou au Cirque. Par cette action nous abjurons le Chriſtianiſme, nous devenons des déſerteurs de la milice de JESUS-

CHRIST, nous violons les Sacremens de l'Egliſe. Quelle eſt la premiere proteſtation que le Chrétien fait en recevant le Baptême ? n'eſt-ce pas de renoncer au Démon, à ſes œuvres, à ſes pompes ? Que faites-vous ô Chrétien au ſortir des eaux de vôtre Baptême ? vous tournez auſſi-tôt les yeux vers les pompes du Démon, vous allez accomplir ſes œuvres ; vous venez de renoncer aux ſpectacles, & vous y courez ; en retournant au Théatre, vous retournez vous engager ſous l'empire de celuy qui y regne. Je renonce (avez-vous dit) au Démon, à ſes pompes & à ſes œuvres. Et enſuite qu'avez-vous ajoûté ? Je crois en Dieu le Pere Tout-Puiſſant, & en JESUS-CHRIST ſon Fils. Vous renoncez donc au Démon avant de croire en Dieu : Oüi ſans doute, & il eſt certain que celuy-là ne croit pas en Dieu, qui ne renonce pas au Démon ; & par conſequent celuy qui retourne au Démon abandonne Dieu. Or le Démon préſide aux ſpectacles, c'eſt là qu'il étale ſes pompes. Il faut donc conclure que lorſque nous retournons aux ſpectacles nous abandonnons Dieu, nous donnons

atteinte à tous les articles du Simbole, nous ébranlons ces fondemens du Chriſtianiſme. Vous qui en faites profeſſion, dites moy, penſez-vous pouvoir partager ainſi vôtre foy ; croire une partie du Simbole & ne pas croire l'autre ; embraſſer la créance des derniers articles, & abandonner la foy des premiers ? Ne ſçavez-vous pas, que des membres ſeparez de leur tête perdent l'uſage de leurs fonctions, le mouvement & la vie ; ignorez-vous que toutes choſes ont rapport à leur principe. Vous traitez de bagatelle cette attache que vous avez pour les ſpectacles, conſiderez qu'elle attaque le Simbole par la tête, qu'elle en ſape les fondemens, & qu'elle fait tomber en ruine le reſte de cet Edifice ſacré. Songez que le plaiſir que vous trouvez au Théatre eſt un plaiſir mortel, que ce n'eſt pas un plaiſir, mais une mort funeſte. Le Simbole eſt le principe de la vie Chrétienne, ſi l'on détruit ce principe, on perd en même tems la vie qui en eſtoit l'effet. On trouve donc la mort au Théatre ; ſi, comme nous l'avons déja fait voir, l'on y aneantit les principaux articles du Simbole.

Voit-on rien de ſemblable chez les infideles ? y voit-on des Théatres, y aſſiſte-t-on à des ſpectales, les jeux du Cirque y occupent-ils tout le jour, les nuits s'y paſſent-elles à y écouter une troupe de Comédiens effrontez qui font gloire d'étaler ſur une Scene tout ce qui peut ſalir l'imagination, & corrompre le cœur. Mais enfin tout cela pourroit ſe rencontrer chez les barbares, & eſtre moins criminel pour eux, qu'il ne l'eſt pour des Chrétiens. Car ſi l'on ne peut diſconvenir que la vûë de tant d'objets impurs ne fit dans l'ame de ceux-là les mêmes impreſſions dangereuſes, qu'elle en fait ſur les eſprits de ceux-cy ; il faut du moins avoüer que le peché des premiers ſeroit bien moindre que le crime des derniers ; puiſque là l'on ne violeroit que la nature, & qu'icy l'on viole & la nature & la Loy. Que peut dire un Chrétien pour ſa défence, il croit au Simbole, & il le foule aux pieds ; il reconnoît qu'il l'a receu de Dieu comme un gage de ſon ſalut, & il le mépriſe. C'eſt donc-là le reſpect que nous portons à nôtre Religion ; nous en faiſons une profeſſion publique, afin de la déshonorer,

honoret, & de nous rendre par là plus coupables ; nous n'avons que de l'indifference pour les Autels, & beaucoup de veneration pour le Théatre ; nous n'avons que du dégoût pour les Cérémonies de l'Egliſe, pour les Miſteres ſacrez, qu'on y celebre, pour les ſaints exercices qu'on y pratique ; mais quel empreſſement pour la Comédie, pour les concerts, pour les courſes de chariots, pour tous ces preſtiges du Démon. Nous aimons toutes ces choſes, nous les recherchons avec ardeur ; il n'y a que Dieu que nous ne ſçaurions aimer ; il n'y a que luy qui ne ſçauroit charmer nôtre cœur, ny meriter nôtre attache. Et cela eſt ſi véritable, que s'il arrive (& il n'arrive que trop ſouvent) qu'un même jour l'Egliſe ſolenniſe une Fête, & que l'on célebre dans le Cirque des jeux publics, je m'en rapporte à la conſcience d'un chacun, où ſe trouve la foule des Fideles, dans la Maiſon du Seigneur, ou aux Arénes ? Où court-t-on, au Temple ou au Théatre ? Qui va-t-on entendre, ou l'Evêque qui fait un Diſcours ſur l'Evangile, ou un Comedien qui raconte une intrigue amoureuſe ? la pa-

role de JESUS-CHRIST, ou les bons mots d'un boufon? Il eſt indubitable que la préférance que l'on fait d'une choſe marque l'amour qu'on a pour elle, & certainement l'on aime moins celle que l'on quitte pour une autre. Les Egliſes ſont déſertes les jours de ſpectacles, & ſi un Chrétien y vient ſans ſçavoir que les jeux ſe célébrent au Cirque, ſi-tôt que les acclamations des ſpectateurs, ou le bruit des inſtrumens le luy ont appris, il abandonne le Seigneur, ſon Temple & ſa Table, pour aller ſacrifier au Démon, & participer à ſes déteſtables miſteres. L'Egliſe eſt vuide, pendant que le Cirque eſt rempli; nous abandonnons JESUS CHRIST qui eſt ſur l'Autel, tandis que nous allons repaître nos yeux de la vûë de jeux infames & déshonneſtes.

Qu'on ne ſe plaigne plus aprés cela, que Dieu nous fait ſentir les effets de cette ménace qu'il faiſoit autrefois aux
Iſaïe 16. „ Juifs: J'extermineray (leur diſoit-il)
„ cette Nation, à cauſe de l'impureté qui
„ ſe rencontre au milieu d'elle, Je renver-
„ ſeray ces Autels où elle ſacrifie aux
„ jeux & aux ris. Mais on me dira ſans

doute, que ce déſordre n'eſt pas général, qu'il y a pluſieurs Villes dans l'Empire, où l'on ne trouve ny Cirque ny Théatre. J'en demeure d'accord, & j'ajoûteray même qu'il y a pluſieurs Villes dans l'Empire où l'on ne ſçait plus ce que c'eſt que ſpectacles, qui autrefois n'ont eu que trop d'ardeur pour ces infames divertiſſemens. Pourquoy Mayence n'a-t-elle plus de Cirque, c'eſt parce que Mayence eſt détruite; d'où vient qu'on ne trouve plus à Cologne ny Comediens ny bouffons, c'eſt que cette Ville infortunée eſt pleine d'ennemis; & ſi Tréves n'a plus de Théatre, c'eſt parce qu'il a eſté renverſé avec ſes murs. Si enfin les ſpectacles ont ceſſé dans pluſieurs Villes de l'Empire, ce n'eſt ny la vertu ny la Religion qui les y ont fait ceſſer, mais la ruine déplorable de ces Villes, & la triſte infortune de leurs habitans. Malheur à nous, malheur à nos crimes & aux crimes de nos peres! malheur à nous, & à nos plaiſirs deteſtables! Quelle confuſion pour des Chrétiens, & quelle eſperance de pardon pourra-t-il leur reſter, lorſque la Juſtice divine leur reprochera qu'il a fallu, que des

Barbares vinſſent purifier leurs Villes de ces abominations; qu'elles y ſubſiſteroient encore ſi elle ne les avoit livrez à leurs ennemis; & que la pureté des mœurs, qui en avoit eſté chaſſée par les Romains, doit ſon rétabliſſement aux Goths & aux Vandales; comme ſi l'impureté eſtoit une qualité naturelle aux Chrétiens, & la diſſolution, le caractere particulier des Romains, & que par tout où ils ſont les maîtres, on dû voir regner les vices avec eux. Ce reproche (direz-vous) eſt trop fort; oüi, s'il eſt injuſte; mais comment ne le ſeroit-il pas (repliquerez-vous) puis qu'il eſt conſtant que tres peu de Villes de l'Empire ont conſervé ces uſages que l'on condamne, & que perſonne ne prétend juſtifier, quoy-que les Lieux mêmes qui ſervoient à ces infames exercices n'ayent point eſté détruits; & que les Théatres, les Cirques, & les Coliſées ſoient toûjours demeurez de bout. Il faut examiner la verité de ces deux faits, & voir ſi les lieux des ſpectacles ſubſiſtent, & pourquoy les ſpectacles ne ſubſiſtent plus. Je dis donc que ces monumens ſi ſuperbes, & tout enſemble ſi hon-

ceux de nos anciens déréglemens ſont toûjours reſtez pour ſervir de témoignages contre nous, & pour ſe rendre nos accuſateurs ; mais que nous ne pouvons tirer aucun avantage de ce que les horribles excez qui s'y commettoient, ne s'y commettent plus. La pauvreté, l'extrême miſere, l'impuiſſance où ſe trouvent les peuples, qui leur permet à peine d'étendre juſqu'au neceſſaire le peu que le malheur des tems leur laiſſe. Voilà ce qui cauſe l'interruption des ſpectacles ; une paſſion vicieuſe ſoûtenuë par l'abondance les avoit introduits dans les Villes, la neceſſité ſeule les en chaſſe. Le tréſor public épuiſé ne peut plus fournir à des dépences ſuperfluës. Je ſçais que malgré l'abaiſſement où la diſette a réduit des Villes qui eſtoient autrefois dans une grande opulence, on ne laiſſe pas d'y entretenir encore un reſte de luxe ; le plaiſir s'y eſt ſi bien cantoné que l'indigence ne l'en peut faire ſortir. Il s'y maintient à la faveur de cette violente inclination que les hommes ont pour luy ; mais on ne luy donne pas tout ce que l'on voudroit ; on ſouhaiteroit bien ſans doute avoir davantage

pour luy ſacrifier davantage, & ce penchant malheureux qui nous porte avec un mouvement ſi rapide vers la volupté, ne peut eſtre qu'à peine réprimé par le triſte eſtat où les peuples ſe trouvent. L'on peut enfin juger de la moderation dont on ſeroit capable ſi la fortune venoit à nous regarder de meilleur œil, parce qu'on fait encore tous les jours pour le plaiſir au milieu même de la pauvreté. N'eſperons donc pas que Dieu nous tienne compte de ce que ces Pompes du Démon ſont bannies de la plûpart des Villes où elles ont eſté ſi fort en vogue; ſi elles en ont diſparu, c'eſt que ces Villes ont en quelque ſorte diſparu elles-mêmes, & qu'elles ont éprouvé dans leur chûte la verité de ces paroles menaceantes que Dieu adreſſe par la bouche d'un Prophéte à un peuple déso-
Jerem. 44. „ beïſſant, & rebelle. Dieu, dit ce Pro-
„ phete, s'eſt ſouvenu de vos crimes, &
„ s'élevant au-deſſus de toute la tendreſ-
„ ſe de ſon cœur, & ne voulant plus é-
„ couter ce qu'elle luy inſpiroit en vôtre
„ faveur, il a permis dans le reſſentiment
„ de ſa colere, que vos Villes fuſſent
„ désolées, parce qu'il luy eſtoit impoſ-

ſible de ſupporter plus long-tems vos « abominations ; vous eſtes devenu l'ob- « jet de ſa malédiction, & le ſujet de « l'étonnement des Nations, lors qu'el- « les ont vû la grandeur de ſa vangean- « ce. Ce ſont donc ces funeſtes diver- « tiſſemens qui ont attiré ſur l'Empire Romain la déſolation de ſes Villes, la malediction de Dieu, & c'eſt ce qui a causé à tous les peuples de la terre cette ſurpriſe où ils ſont de ſa chûte. Et plût à Dieu que ce qui a fait naître nos malheurs ne ſubſiſtât plus, plût à Dieu que les Romains miſſent enfin des bornes à leurs déréglemens, peut-eſtre la colere du Seigneur s'appaiſeroit-elle ; mais bien loin de l'appaiſer, nous ne faiſons que l'irriter davantage ; nous ajoûtons crimes ſur crimes, nous mettons péchez ſur péchez ; nous nous hâtons d'en combler la meſure, afin que Dieu de ſon côté acheve de combler celle de ſa patience, & que ſa fureur enfin éclate en achevant de détruire les triſtes reſtes d'un Empire ſi floriſſant. Qui eſt le ſoldat qui voyant dans une mêlée tomber à ſes pieds ſon frere d'armes d'un coup de fléche, ne craigne de tomber d'un ſecond coup ;

& qui eſt l'homme aſſez tranquile, ou plûtôt aſſez ſtupide pour voir ſans émotion brûler le logis de ſon voiſin, & qui ne faſſe pas tous ſes efforts pour garantir le ſien de l'incendie qui le menace de ſi prés. Le feu terrible de la colere de Dieu ravage tout ce qui eſt autour de nous, nous en ſentons déja l'ardeur, & nous demeurons tranquillement au milieu de ces flammes; elles nous environnent, elles s'approchent, elles nous touchent, & nous n'en avons pas la moindre apprehenſion. O inſenſibilité monſtrueuſe? car enfin, je le repete encore, ſi les lieux deſtinez aux ſpectacles ſont abandonnez, on ne le doit pas attribuer à la reforme des mœurs, mais à la miſere des tems. Et cela eſt ſi veritable, que ſi ces jours heureux, ces jours de proſperité & d'abondance qui ont éclairé la vie de nos peres, ſi dis-je ces jours revenoient, ils rameneroient avec eux la foule dans le Cirque & au Théatre. Je dis plus, ſi l'on conſulte le cœur, tout cet appareil de jeux ſubſiſte encore dans l'imagination & dans les déſirs d'un chacun; & c'eſt ce qui rend le cœur coupable. Car lors qu'on ne s'abſtient d'un crime

que par l'impoſſibilité où l'on eſt de le commettre, la penſée alors eſt punie comme l'action ſuivant cette Sentence de JESUS-CHRIST que nous avons rapportée ailleurs : Celuy qui conçoit un mauvais deſir en voyant une femme, a déja commis un adultere dans ſon cœur. D'où l'on peut conclure, que quoy-que la neceſſité qui eſt une eſpece de tirannie nous empêche de faire des choſes contraires à la vertu, nous ne ſommes pas pour cela innocens parce que nôtre volonté eſt criminelle. Mais le crime commencé ne reſte pas ſeulement dans la volonté ; quiconque le peut faire paſſer juſqu'à l'action n'y manque guéres. Va t on à Rome ? l'on court au Cirque groſſir la foule du peuple. Nos affaires nous obligent-elles d'aller à Ravennes, nous luy dérobons une partie du tems que nous leur devons pour le donner au Théatre. Ainſi que perſonne ne ſe croye à couvert de ce reproche par l'éloignement des lieux. Tous ſont complices du même peché, tous doivent en porter la peine, parce que tous ont la même volonté de le commettre. Et nous oſons nous glorifier d'une fauſſe probité, nous tirons

vanité d'une innocence prétenduë, nous comptons beaucoup sur une vie exemte en apparence de ces desordres. Je soûtiens au contraire, que quoy-qu'ils soient peut-estre moins communs à present qu'ils ne l'estoient avant la decadence de l'Empire, ils ont toutefois un degré de corruption qu'ils n'avoient pas. Car enfin tous les membres qui composent ce vaste corps estoient alors dans un embonpoint admirable; toutes les Provinces joüissoient d'un calme profond; les richesses publiques répandoient par tout l'abondance & la joye; le luxe & les desirs inondoient toutes les Villes; le plaisir regnoit en tous lieux, & la Religion se voyoit sans autorité, & sans forces, pour opposer à celles d'un ennemy si puissant. Personne ne songeoit à moderer les depences excessives que faisoit la République, parce que ses revenus immenses ne laissoient aucun lieu de craindre que les plus grandes profusions pussent y apporter la moindre diminution. L'Etat estoit si opulent qu'il cherchoit à répandre de tous côtez ses richesses, & à s'en décharger dans des choses superflues comme d'un fardeau incommode

& embaraſſant. C'eſt ce qui peupla toutes les Villes de Comediens, de boufons, de gladiateurs, & de ces autres artiſans des plaiſirs infames. Quelle prodigieuſe difference entre cet âge & le nôtre ? Cette abondance a diſparu, ces ſources d'or ſe ſont deſſeichées, la pauvreté a ſuccedé à l'opulence ; mais helas la vertu n'a pas ſuccedé au vice ; la fortune en nous quittant nous a laiſſé tous ceux qui l'accompagnent d'ordinaire. Ainſi nous ne ſommes plus riches, & nous ſommes toûjours vicieux. Les aiſes de la vie, & la proſperité ſont autant d'occaſions prochaines de peché pour les autres hommes, ce ſont comme autant de routes agréables & fleuries qui conduiſent doucement & mollement au crime ; pour nous, nous y allons ſans ce ſecours ; nous trouvons au fonds de nôtre cœur la cauſe de nôtre corruption, nôtre eſprit s'excite de luy-même au peché, & comme il n'a beſoin pour l'aimer que d'une ſimple réflexion, il n'en peut eſtre détourné par la perte de tout ce qui le rend d'ordinaire aimable aux autres.

Quoy-que juſqu'icy nous ayions af-

ſez fait connoître par la peinture que l'on a vûë des mœurs des Romains, qu'elles ſont beaucoup plus corrompuës que celles des Barbares; la matiere eſt toutefois ſi abondante d'elle-même, qu'elle nous fournira encore bien des choſes nouvelles, & ce champ eſt ſi fertile, qu'il nous peut produire une ſeconde moiſſon. Mais avant de continuer à parler ſur ce ſujet, je conjure le Lecteur de ſe convaincre fortement de cette verité; qu'il n'y a point de legere offence en ce qui concerne le reſpect qui eſt dû à la Souveraine Majeſté de Dieu; que quiconque viole ce reſpect eſt criminel au premier chef, & qu'il n'y a point de ſupplice aſſez grand pour punir celuy qui oſe le moins du monde attenter à ſa gloire. Si c'eſt un crime qui merite un châtiment ſevere, de toucher tant ſoit peu à l'honneur & à la dignité d'un Roy, d'un Grand, d'un Magiſtrat; Si les Loix ont des peines pour ceux qui ne leur rendent pas ce qu'exige des autres hommes le rang où Dieu les a mis; de quelle peine ne ſont pas dignes ceux qui en uſent peu reſpectueuſement envers celuy qui fait les Magiſtrats, les Grands,

& les Rois. La grandeur de celuy qui reçoit une injure rend tres-grand le crime de celuy qui la fait. Et nous voyons dans l'ancienne Loy des peines tres-conſidérables décernées pour des fautes qui le paroiſſent peu ; pour nous faire comprendre qu'il n'y a point de petite faute, & qu'il ne doit point y avoir de peine legere, lorſque la Suprême Grandeur eſt offencée. Y eut-il jamais en apparence action plus innocente que celle du Lévite Oza qui porta la main à l'Arche pour la ſoûtenir dans le moment qu'elle eſtoit en danger de tomber ; cependant il eſt frappé d'une mort ſubite. Quel fut donc le crime qui merita une punition ſi extraordinaire ? fut-ce une déſobeïſſance formelle, ou une negligence affectée dans ſon miniſtere, ou une témérité audacieuſe ? ce ne fut rien de tout cela, mais ſeulement une indiſcrete précipitation, un zele inconſideré, un ſervice rendu à Dieu ſans ſon ordre. Un Iſraëlite ramaſſe un peu de bois au jour du Sabat, & il eſt condamné à mourir par un Jugement du plus doux & du plus indulgent de tous les Juges ; d'un Dieu qui auroit mieux aimé pardonner que pu-

1. Epitre de S. Pierre 13.

Aux nomb.

nir, ſi dans cette conjoncture il n'eût eu une raiſon tres-preſſante d'écouter ſa Juſtice préférablement à ſa miſericorde. L'inadvertence peu religieuſe d'un ſeul fut punie pour empêcher que pluſieurs n'en fuſſent punis. Mais pour paſſer du particulier au general, tout le peuple Hébreu marchant dans le déſert ſouhaita inconſidérément de manger de la viande, & l'on vit en même tems une partie de ce peuple recevoir la mort en recevant l'accompliſſement de leur ſouhait; ce n'eſt pas que cette envie fût une choſe défenduë; mais Dieu en réprimant ce deſir peu réglé, voulut (ſelon ma penſée) faire preſſentir à ſon peuple quel reſpect il exigeroit un jour de luy pour la Loy qu'il devoit luy donner, & luy faire comprendre avec quelle ponctualité, quelle exactitude, quelle religion, il ſeroit obligé d'éviter ce que la Loy défendroit, puis qu'il eſtoit puny ſi rigoureuſement pour avoir commis ce qui n'eſtoit encore défendu par aucune Loy. Ce même peuple ſe plaint de la longueur ennuyeuſe du chemin, des fatigues d'une pénible marche, des difficultez qui ſe préſentent à chaque pas. La plainte,

Exod. 10.

il eſt vray, eſt permiſe à qui ſouffre, mais il faut que le reſpect & la moderation l'accompagnent. Celle des Iſraëlites en cette rencontre eſtoit injuſte, injurieuſe à Dieu, & tenoit plus du murmure que de la plainte ; auſſi Dieu envoya à ce peuple ingrat une playe qui étoufa cette inſolente plainte, en ôtant la vie à ceux qui l'avoient laiſſé échaper. Ce dernier exemple nous doit apprendre quelle peut eſtre la diſpoſition de Dieu à l'égard de ceux qui croyent pouvoir joüir innocemment des objets des ſens, & qui mettent leur bonheur dans leur poſſeſſion ; lors qu'on le voit châtier avec tant de rigueur ſon propre peuple pour n'avoir pû ſouffrir ſans ſe plaindre les incommoditez d'un long baniſſement. Diſons donc encore une fois que tout ce qui bleſſe ou l'extréme pureté de Dieu, ou ſon pouvoir ſouverain ne peut eſtre conſideré comme une choſe legere. Et c'eſt des ſpectacles & des jeux que je prétends parler ; de ces jeux où le Démon ſe joüe de nos plus ſaintes eſperances ; de ces ſpectacles où nôtre vie devient elle-même un ſpectacle d'horreur aux Anges, & à Dieu. Quels jeux, Grand Dieu,

qui font perdre à l'ame ce qu'elle a de plus précieux, la vie de la grace. C'eſt au milieu de ces jeux que le crime prend naiſſance, & qu'il reconnoît pour
Prov. 10. ſa mere une joye inſenſée. On ne le croit pas, cependant rien n'eſt plus veritable, le peché ſe mêle parmy ces plaiſirs, il entre avec eux tumultueuſement dans nôtre ame, il y eſt receu, il y demeure quelque tems inconnu, mais il ſe fait bien-tôt connoître, il porte à l'ame un coup mortel, & du même coup, qui le croira, il bleſſe Dieu même! Car, afin qu'on ne s'imagine pas que j'exagere, n'eſt-ce pas dans ces infames divertiſſemens comme dans une mer orageuſe que le ſalut éternel fait naufrage & ſe perd, & n'eſt-ce pas par ces ſuperſtitions ſacrileges que la Majeſté divine reçoit un outrage ſanglant. Et en pourra-t-on douter encore ſi l'on vient à conſiderer que tous les lieux deſtinez aux jeux & aux ſpectacles ſont conſacrez à quelque fauſſe divinité. Minerve eſt reconnuë pour la Déeſſe des Exercices; le Théatre eſt ſous la protection de Venus; le Cirque ſous celle de Neptune; Mars préſide aux combats des Arénes, &

Mercure à la Lutte. Ainſi le culte ſe diverſifie ſelon la diverſité des lieux & des Acteurs. C'eſt ſur le Théatre que l'impureté ſe fait écouter, c'eſt là qu'elle empoiſonne l'ame avec des paroles agréables & douces. C'eſt dans la lice, & par la nudité des Athlétes qu'elle la tuë par les regards impudiques. Le luxe immoderé éclate dans le Cirque, il y triomphe traîné par les chariots magnifiques & ſuperbes dont la courſe arrête les yeux des ſpectateurs, mais excite en même tems dans leurs cœurs des animoſitez, & une eſpece de guerre civile. Et enfin une brutale fureur répand le ſang humain dans les Arénes. Icy regnent les vices honteux, là les vices furieux; icy l'intemperance ſe rend la maîtreſſe du cœur, là la folie s'empare de l'eſprit, mais l'empire du Démon s'étend ſur tout; tout y reconnoît ſes Loix, tout s'y regle ſuivant ſes maximes. C'eſt donc une eſpece de ſacrilege à un Chrétien d'aſſiſter à ces déteſtables ſolennitez, & l'on peut dire que dés ce moment il eſt initié aux miſteres de toutes ces fauſſes divinitez. Et ce crime eſt d'autant plus énorme, que contre les regles communes de la

morale, de quelque côté qu'on l'enviſage, dans quelque conjoncture qu'on le commette, il nous rend toûjours plus criminels. Car ſi nous ſommes dans la proſperité, il y a de l'ingratitude à offencer un Dieu qui nous comble de biens; & ſi nous ſommes dans l'adverſité, il y a de l'imprudence à irriter un Dieu qui a le bras levé ſur nous. Dans le premier de ces deux états tous les mouvemens de nôtre cœur ne doivent eſtre que des mouvemens de reconnoiſſance, & dans le ſecond tous nos ſentimens ne doivent eſtre que des ſentimens de frayeur & de crainte. Dans l'un nous ne devons ſonger qu'à loüer Dieu, & dans l'autre nous ne devons penſer qu'à l'appaiſer; & ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que nous faiſons tout le contraire. Car lorſque Dieu ſe laiſſant luy-même toucher à ſa miſericorde (nôtre vie n'eſtant jamais aſſez innocente pour meriter d'obtenir quelque grace de luy) lors, dis-je, que ſe laiſſant aller à ce penchant qui le porte ſi naturellement à faire du bien aux hommes, il fait que nos jours ſont clairs & ſereins, que la paix regne avec l'abondance, que la terre s'efforce de nous en-

richir même au-delà de nos ſouhaits ; que nous joüiſſons tranquillement & à l'ombre de ſa protection des biens que ſa main liberale prend plaiſir à répandre ſur nous ; alors la proſperité introduit la corruption dans les mœurs ; le calme d'une vie heureuſe nous rend inſolens, nous oublions Dieu, ſes bienfaits, nous nous oublions nous-mêmes ; & loin de recüeillir de cette paix qui nous eſt donnée les fruits d'une vie pure & d'une conduite religieuſe ſelon le Precepte de l'Apôtre, nous n'employons au contraire la douceur de ce repos qu'à goûter des plaiſirs défendus, qu'à ſatisfaire nos paſſions déréglées, qu'à nous noyer de crimes ; comme ſi la paix qui eſt un don du Ciel devoit ſervir à nous le faire perdre, & que Dieu n'accordât une tréve à nos maux, que pour l'offencer plus ſûrement & plus commodement ; reconnoiſſons donc que nous nous rendons indignes des graces que Dieu nous fait par le mauvais uſage que nous en faiſons ; nous renverſons l'ordre des choſes, & nous changeons par nos pechez la nature des biens. La paix nous eſtoit donnée pour faire de bonnes œuvres, & elle devient

S. Paul 2. à Tim.

pour nous une occaſion à mille actions criminelles. Ainſi cette fille du Ciel ne veut plus demeurer parmy nous, & voyant qu'elle eſt la cauſe innocente de nos déréglemens, & que ce qui devoit nous rendre meilleurs ne ſert qu'à nous rendre plus méchans, elle ſe déclare contre nous, & nous abandonne à ſon ennemie. Mais ſi nous nous ſommes laiſſez corrompre par la proſperité, & amolir par les délices d'une longue paix, peut-eſtre que l'adverſité aura le pouvoir de nous purifier, & que les malheurs de la guerre nous rendront plus moderez. Quel changement ces derniers troubles ont-ils produit ? le peuple en a-t-il eſté plus chaſte ? en a-t-il eſté plus ſobre ? l'intemperance & l'impureté qui au milieu de l'abondance, & dans le ſein du repos avoient monté juſqu'à l'excez ; les a-t-on vû diminuer de crédit, quitter le ſéjour des Villes ; les en a-t-on chaſſées, n'y regnent-elles pas encore ? De combien de maux la triſte Italie ne s'eſt-elle point vûë accablée dans ces derniers tems ; ſes Villes déſolées fument encore, & le ſang de ſes habitans, qui a eſté verſé par la main des barbares, rougit en-

core ſes campagnes. Les vices y ont-ils ceſſé pour cela, & n'en ſont ils pas encore plus maîtres que les barbares mêmes. Rome a eſté aſſiégée, ſaccagée, ruinée; les Romains en ſont-ils plus doux, moins emportez, plus reſpectueux envers Dieu. Des Nations entieres ſorties du fond du Septentrion ſe ſont répanduës dans les Gaules comme des torrents furieux, les ont inondées, les ont ſubmergées; & l'on ne les reconnoît plus qu'aux anciens déréglemens qu'elles ont conſervez. Les Vandales ſe ſont emparez de l'Eſpagne; elle a changé de maîtres, mais elle n'a pas changé de mœurs. Il n'eſt reſté aucun coin dans le monde, qui n'ait éprouvé les fureurs de la guerre; elle a paſſé la mer pour aller ravager la Sicile & la Sardaigne, & la mer n'a pû les garantir du malheur commun. Ces magaſins publics ont eſté abbatus, ces canaux qui portoient la vie dans tant de Provinces ont eſté coupez; l'Afrique enfin l'ame de la Republique Romaine gémit dans une rude captivité. Les ennemis ont trouvé tous ces pays ſous la domination des crimes les plus honteux; ont-ils pû les

mettre en fuite ; ne ſe ſont-ils pas maintenus dans leurs poſtes ; la terreur que ces nouveaux maîtres répandoient par tout a-t-elle eſté capable de rétablir parmy les peuples la modeſtie & la régularité ? Comme il arrive quelquefois à ces ſerviteurs vicieux qui ſe corrigent du moins pour quelque tems par la crainte du châtiment, & que la préſence d'un Maître ſévere rend plus ſages & plus reglez en apparence. Mais on aura de la peine à croire ce que je vais dire. Une armée de barbares tombe tout à coup ſur Cartage, * l'environne, l'aſſiége, la preſſe ; ſes habitans courent-ils à ſa défence ; les voit-on border leurs murs & leurs remparts pour s'oppoſer à l'ennemy ; ſongent-ils à repouſſer l'aſſaut qui ſe prépare ? Non, ils ſont au Théatre, ils ſont occupez à juger de la courſe des chariots. Cependant les Vandales occupent déja les dehors, ils commencent à faire main-baſſe ſur tout ce qui ſe rencontre ; mais tandis qu'une partie des Cartaginois tombe ſous le fer meurtrier d'un ennemy vainqueur, les autres demeurent tranquillement dans les lieux où leurs débauches les tiennent

* *Cartage priſe par Genſeric en 439.*

comme enchantez : Ils ne penſent ny à ſe ſauver, ny à ſe défendre, trop contens de pouvoir goûter encore durant quelques momens les plaiſirs qui les rendent inſenſibles à leur perte, & qui vont bien-tôt finir par leur mort. La moitié du peuple reçoit des fers de la main des Vandales, & l'autre moitié traîne ceux que le péché luy fait porter. Lequel de ces deux eſclavages eſt le plus funeſte ? Là ce ſont les corps qui ſont chargez de chaînes, icy ce ſont les ames qui ſont captives. Et s'il eſt vray (comme JESUS-CHRIST nous l'aſſûre, que la mort du corps ne ſoit rien en comparaiſon de celle de l'ame ; ne peut-on pas dire de même que la ſervitude ou le peché réduit l'ame doit eſtre incomparablement plus ſenſible à un Chrétien, que celle où le ſort de la guerre reduit le corps. S'imaginera-t-on que ce peuple qui s'abandonnoit à une joïe inſenſée, dans le moment qu'il alloit devenir eſclave d'une Nation barbare, n'eût déja perdu la liberté de l'eſprit. Le Cirque retentit d'acclamations, pendant que ceux qu'on maſſacre à l'entrée de la Ville rempliſſent l'air de mille

cris lugubres. Quel contraſte ? On entend d'affreux gémiſſemens qui ſe confondent avec un ris immoderé. Hors les murs de Cartage le bruit des armes ; la voix des mourans, les hurlemens des barbares, & au dedans le ſon des inſtrumens, les applaudiſſemens des ſpectateurs, le broüiſſement des chariots. A peine peut-on diſcerner les clameurs du Cirque d'avec les cris du champ de bataille. Quelle aveugle fureur vous précipite à vôtre ruine, peuple infortuné, mais criminel ! Dieu veut encore vous ſauver, & vous le forcez à vous perdre.

Mais pourquoy aller chercher des exemples ſi loin, & comme dans un autre monde, lorſque les Gaules nous en fourniſſent, qui ne ſont que trop capables d'exciter nôtre pitié tout enſemble & nôtre indignation. L'on ſçait que la plûpart des Grands qui ſont tombez avec leur patrie dans un abîme de diſgraces, ſont tombez en même tems dans un autre abîme de crimes. J'ay vû à Tréves des perſonnes illuſtres par leur naiſſance, conſiderables par leur dignité, aprés avoir perdu tout ce que la fureur de la guerre avoit pû

pû leur enlever, eſtre encore plus pauvres des biens de l'ame que de ceux de la fortune. Il leur reſtoit de quoy traîner du moins une vie miſerable, mais il ne leur eſtoit pas même reſté l'ombre d'une ſeule vertu. Plus cruels envers eux-mêmes que n'avoient eſté les barbares, ils achevoient par leurs débauches de ſe dépoüiller du peu que l'avarice du ſoldat leur avoit laiſſé. Il eſt triſte de rapporter icy ce que nos yeux n'ont pû voir ſans répandre des larmes. Des vieillards venerables par leurs cheveux blancs, reſpectables par leur ancienneté dans le Chriſtianiſme, ſur le point que leur Ville alloit éprouver la rage d'un vainqueur inſolent, ſe livrer à des ennemis encore plus impitoyables, l'impureté & l'ivrognerie. Et je ne ſçais ce qui les doit faire paroître plus criminels, ou leur âge, ou leur rang, ou leur Religion, ou la conjoncture. On les voyoit plongez dans la bonne chere y paſſer les jours & les nuits, perdre le ſouvenir de ce qu'ils eſtoient, noyer dans le vin leur réputation, leur caractere, leur nom. On voyoit les premiers Citoyens d'une Ville ſe remplir de vian-

des avec excés, s'agiter comme des Prêtres de Cibelle, ſouffrir l'impreſſion violente de la fureur bachique, pouſſer des cris horribles, n'avoir plus qu'un uſage douloureux & imparfait de la parole, des ſens, & de la vie. Et cela à la vûë de l'ennemy, preſts à tomber ſous ſa puiſſance, aprés y eſtre tombez Enfin Tréves cette Ville ſi opulente eſt priſe quatre fois; ſes prémiers malheurs luy devoient ſuffire, ils devoient la faire rentrer en elle-même, luy faire changer de conduite, en ſuivre une plus reglée & plus innocente, elle auroit évité un ſecond châtiment. Mais croira-t-on ce que je vais dire; ce redoublement d'infortunes n'a ſervy qu'à augmenter le poids & le nombre de ſes pechez: Semblable à l'Hidre des Fables dont les têtes croiſſoient ſous le tranchant de l'épée qui les abbatoit, cette Ville plus criminelle encore que malheureuſe multiplioit ſes deſordres à meſure que l'épée de la Juſtice divine multiplioit ſes playes. Enfin s'endurciſſant de jour en jour ſous les coups redoublez de cette Juſtice redoutable; elle eſt parvenuë à un tel degré de corruption, qu'on la

trouvera plûtôt ſans habitans, que ſes habitans ſans crimes. Voilà ce qui s'eſt paſſé dans Tréves. La même choſe eſt arrivée à une de ſes voiſines, qui ne luy cede ny en magnificence ny en diſſolution. Car aprés que l'avarice & l'ivrognerie deux maux populaires & univerſels eurent animé contre elle la vangeance du Ciel, la paſſion du vin ſe rendit ſi fort la maîtreſſe de ces miſerables, & troubla leur raiſon avec tant de violence, que l'ennemi ſurprit la Ville, la força, s'y répandit de tous côtez, ſans qu'il pût obliger les principaux Citoyens qui eſtoient à table de la quitter, Dieu permettant qu'ils commiſſent dans le moment de leur perte le crime qui la leur avoit attirée. C'eſt parmy les ruines encore fumantes de cette Ville déſolée, que j'ay vû des choſes dignes d'eſtre pleurées amérement; des perſonnages à qui un âge avancé auroit dû inſpirer un air de gravité, avoir toutes les foibleſſes honteuſes des jeunes gens, & ſe plaire dans leurs vains & bas amuſemens; la même légereté, le même eſprit de badinage, le même amour de la bagatelle: Ils en prenoient les mœurs,

les manieres, la paſſion du jeu, des beaux habits, de tout ce brillant exterieur qui charme les yeux d'une jeuneſſe peu experimentée. Ils joüoient, ils s'ennivroient, ils en venoient aux mains les uns contre les autres, ils faiſoient toutes ces folies, & ils ſe laiſſoient aller à tous ces emportemens ridicules, qui changent les repas des jeunes gens en vrayes baccanales. Quelle indécence pour des vieillards, pour des chefs de famille, pour des hommes revêtus de Charges & de Dignitez. Chercher à rallumer par l'ardeur du vin une vie à demy éteinte ! Ranimez enfin par cette liqueur ils mêloient parmy des pas chancelants des ſauts de bateleur, & ils ramaſſoient ce reſte de forces défaillantes, pour en fournir à cette brutale paſſion, & pour pouvoir s'ennivrer plus long-tems, & plus ſouvent. Et qu'eſt-il enfin arrivé
Eccleſ.16. à ces vieillars inteníez ? ce que la Sageſſe prédit à ceux qui s'abandonnent à de pareils déréglemens : Le vin & les femmes font plusieurs Apoſtats. Et en effet le jeu, les feſtins, l'impureté, les ont conduit à l'Apoſtaſie : C'ont eſté autant d'actes de renonciation à

leur foy, à leur Religion, à JESUS-CHRIST. Auſſi aprés avoir perdu le bon ſens, la raiſon, les biens de la grace, tous ceux de l'ame, ils ont eſté dépoüillez par un juſte Jugement de Dieu des biens du corps & de la fortune.

Mais qu'on ne croye pas qu'il n'y ait dans les Gaules que ces deux Villes dont je viens de décrire les malheurs qui ayent ſouffert ces funeſtes révolutions. Ce ſont à la verité deux des plus conſiderables; mais combien d'autres qui le ſont moins, ont-elles éprouvé la même deſtinée, & ne ſont tombées que parce que leurs propres habitans les ont renverſées eux-mêmes par leurs crimes. Ils avoient répandu dans leurs eſprits de ſi épaiſſes tenebres, que la captivité eſtoit préſente, ſans qu'on en conçût la moindre appréhenſion, on ne l'appercevoit pas; mais je me trompe, on la voyoit, on la touchoit preſque, on la laiſſoit approcher, on ne faiſoit rien pour la prévenir, pour la repouſſer: Dieu ôtoit au pécheur la crainte du peril, afin de luy ôter le moyen de s'en garantir; la campagne eſtoit couverte de

barbares, ils menaçoient les Villes ; ils commençoient à les investir ; une insensibilité funeste mettoit tout le monde hors de défense, on demeuroit dans une fausse sécurité ; l'aveuglement estoit si general, que quoy que personne ne voulût perir, on ne faisoit rien toutefois pour s'empêcher de périr. Un fatal assoupissement regnoit par tout, & vérifioit cette parole de l'Ecriture. Le Seigneur leur avoit envoyé un sommeil de mort. Lors qu'un pecheur a merité d'estre livré à la Justice de Dieu, cette Justice commence par luy envoyer un sommeil profond, d'où il ne sort que pour tomber dans le sommeil de la mort, qui devient pour luy un sommeil éternel. Voilà l'estat où se trouvoient les peuples dans les Gaules, ils estoient ensevelis dans les ombres de la mort ; une létargie spirituelle tenoit leurs sens comme liez par des chaînes invisibles, mais indissolubles, la grace seule les pouvoit rompre, mais cette grace ne leur estoit point donnée, parce qu'ils l'avoient méprisée, qu'ils l'avoient rejettée, qu'ils s'en rendoient tous les jours indignes par une malheureuse perseverance dans leurs désordres.

3. des Rois ch. 26.

Je crois avoir amplement ſatisfait à ma promeſſe, & avoir montré par des exemples qui ne ſont que trop ſenſibles, que les vices ſubſiſtent & maintiennent même leur funeſte empire ſur les ruines mêmes des Villes renverſées. Mais peut-eſtre que cet empire eſt ſur ſon déclin, peut-eſtre eſt il entierement détruit. Qu'on jette les yeux ſur les Villes, ſur les Provinces entieres, on y trouvera par tout des traces de la colere du Ciel, mais on n'y verra aucune marque d'amendement. Les peuples ſont frappez de diverſes plaïes, mais en ſont-ils humiliez ? Les voit-on recourir à la pénitence ? Une déſolation ſi generale a t-elle produit une ſeule converſion ? On verra plûtôt le nom Romain éteint que les Romains corrigez. La premiere Ville * des Gaules nous fournit un triſte exemple de cet endurciſſement. On l'a vûë par trois fois enſevelie ſous ſes ruines, on l'a vûë n'eſtre plus qu'un amas de pierres que le feu avoit noircies ; on l'a vûë ſe ſurvivre à elle-même, pour eſtre expoſée à de nouveaux malheurs ; car ceux de ſes Citoyens que l'épée avoit épargnez periſſoient miſerablement en

* Tréves.

diverſes autres manieres. La mort ſe faiſoit long-tems ſentir à quelques-uns, qui couverts de bleſſures mouroient lentement & par partie ; les autres à demy brûlez ſouffroient encore la douleur cuiſante du feu aprés que celuy qui la leur cauſoit eſtoit éteint. La faim tuoit ceux-cy, la nudité achevoit ceux-là ; tous par differentes routes couroient à la mort pour y trouver la fin de leurs miſeres. Mais la perte d'une ſeule Ville devenoit celle de pluſieurs. Des cadavres de l'un & de l'autre ſexe nuds & épars dans la campagne expoſoient aux yeux un affreux & lamentable ſpectacle : Ils ſervoient en ce triſte eſtat de curée aux chiens, de proïe aux oiſeaux, & de joüet à la fortune La puanteur mortelle qui exhaloit de ces corps à demy pourris, infectoit l'air d'alentour, & ceux qui le reſpiroient. La mort donnoit la mort ; tel qui avoit échapé à la fureur de l'ennemy, ne pouvoit reſiſter à celle d'un air empeſté, & une Ville qui n'eſtoit plus faiſoit ſentir à celles qui eſtoient encore combien ſon voiſinage leur eſtoit funeſte. Mais voicy ce qui aura de la peine à trouver créance dans l'eſprit de la poſterité ; voicy une

eſpece, diray-je de fureur ou de ſtupidité, inconnuë juſques icy. Quelques perſonnes de naiſſance que le Ciel ſembloit avoir conſervé pour réparer les ruines de leur patrie, au lieu de ſonger à en relever les murs, ne penſent, ô Dieu le pourra-t-on croire ! qu'à demander un Théatre à l'Empereur. Que n'ay-je toute l'éloquence qui me ſeroit neceſſaire pour exprimer comme il faut, toute l'indignité de cette demande, afin que la force de mes paroles pût avoir quelque rapport avec l'excez de ma douleur. Je ne ſçais ce qui doit frapper plus vivement dans cette horrible Requeſte, ou l'impiété de ceux qui l'ont préſentée, ou leur imprudence, ou leur emportement vers le plaiſir, ou leur folie. Car enfin quelle effroyable impiété, de demander publiquement, & à un Prince Religieux ce qui va directement contre l'honneur de Dieu ? Quelle imprudence, de ne pas conſiderer que la choſe qu'on demande eſt de telle nature qu'on ne peut eſperer de l'obtenir. Quel furieux entêtement pour le plaiſir, de le rechercher durant une ſaiſon de deüil, & parmy des funerailles ? En un mot quelle folie plus complette, que d'eſtre

environné de malheurs, & de n'en pas reſſentir les atteintes. Mais non : il n'y a rien moins que de la folie dans une ſemblable démarche ; elle eſt trop criminelle, & la folie met à couvert du crime. Diſons donc plûtôt, que cette Nobleſſe inconſiderée commettoit d'un ſens raſſis la plus haute des extravagances. Vous demandez un Théatre & des jeux, Meſſieurs de Tréves, tout couverts que vous eſtes encore des cendres de vôtre Ville, dépoüillez de tout, n'ayant pour toute demeure que quelques maſures que le feu vous a laiſſé par pitié. Vous demandez un Cirque, & vous nagez dans le ſang de vos freres, vous entendez encore les cris de ceux qu'on emmeine captifs. Vous demandez des ſpectacles ; en voulez-vous d'autre que celuy que preſente à vos yeux vôtre Patrie déſolée, ſanglante, déchirée, chargée de chaînes. Je plaignois vôtre infortune, lorſque je vous voyois ſans biens, ſans Ville, ſans retraite ; mais je vous trouve bien plus dignes de compaſſion, lorſque je vous entends demander des ſpectacles. J'ignorois toutes vos pertes, & je ne ſçavois pas qu'avec tout ce que vous

teniez de la fortune vous euſſiez encore perdu le bon ſens & la raiſon. Vous demandez des ſpectacles, pour qui les demandez-vous ? pour un peuple qui gémit dans l'eſclavage, qui n'eſt plus, ou, s'il eſt encore, qui ne ſonge qu'à répandre des larmes ; eſt ce pour ce pere qui regrette ſon fils, ou pour cette femme qui pleure ſon mary ? Sera-ce enfin pour ces déplorables reſtes de Citoyens qui font douter par leur contenance abatuë, & leur morne ſilence, ſi la condition de ceux qui ſont morts n'eſt pas plus heureuſe que celle des vivants. Tréves tu demandes un Théatre, & où prétens-tu l'élever ? Sur des ruines, ſur des monceaux de cendres, ſur les corps de tes enfans ? Car dis-moy, quel endroit ſe trouve dans ton enceinte qui ne ſoit pas ſoüillé de leur ſang ? Où n'en a-t-on pas répandu ? Où ne trouve-t-on pas des corps reſtez ſans ſépulture, dont une partie n'a point eu d'autre tombeau que le ventre des chiens & des corbeaux ? De quelque côté qu'on te regarde, tu préſentes aux yeux l'image d'une Ville que le fer & le feu ont ravagée ; on y trouve à chaque pas des objets de pitié

& d'horreur ; la mort & la captivité ſe montrent par tout avec un viſage menaçant. Ce peu de tes habitans que le fer a épargnez n'a pour toute retraite que les ſepulcres de ceux qui ont perdu la vie par la main des barbares, & tu demandes des ſpectacles ; une fumée noire & épaiſſe, qui s'éleve du milieu de ton ſein, te couvre de toutes parts, tout pleure chez toy, tout gémit, tout eſt dans la douleur, & tu cherches de la joye dans les ſpectacles. Tu ne vois pas inſenſée que tu es, que par de nouveaux crimes tu donnes de nouvelles armes à la colere de Dieu. Ah ! je ne m'étonne plus qu'une Ville que trois revolutions n'ont pû guérir de ſes vices, en éprouve une quatriéme encore plus furieuſe. Nous nous ſommes un peu étendus ſur ce ſujet, & nous avons bien voulu entrer dans le detail de nos malheurs, & en découvrir la cauſe, afin qu'on y reconnoiſſe le bras de Dieu, & que les hommes apprennent que tout cet orage de maux n'eſt venu fondre ſur nous que par un juſte Jugement de ce Juge équitable, qui bien loin de détourner la vûë des crimes que nous commettons, ou de les diſſi-

muler par foibleſſe, nous fait aſſez ſentir par les rudes châtimens qu'il nous envoye, qu'il les voit, & qu'il ſçait les punir dans les tems, & avec les circonſtances que ſa Sageſſe infinie a preſcrites. On y aura auſſi pû remarquer l'endurciſſement incroyable des Chrétiens, qui ſe ſentant frappez de tous côtez de playes profondes & douloureuſes demeurent dans leurs deſordres, ne donnent aucun ſigne de repentir, & ne font pas la moindre démarche pour arrêter le bras qui ne ceſſe de faire tomber ſur eux la peſanteur de ſes coups, & ſe rendent ainſi indignes des faveurs du Ciel, parce qu'ils n'ont pas ſçû profiter de ſes châtimens. Ce n'eſt pas que Dieu ne ſuſpende quelquefois ſa colere, & ne nous faſſe entrevoir quelque rayon de ſa bonté; ou s'il permet que nous ſoyons humiliez, & que nous portions la peine dûë à nos pechez, l'amour qu'il a pour nous ne le ſouffre pas long-tems, il met bien-tôt fin à des peines qu'il ne nous a impoſées qu'à regret. Et temperant la ſeverité des réprimandes par la douceur des conſolations, tantôt il corrige ceux qu'il aime, en leur faiſant ſentir

les pointes de l'adverſité, tantôt il les traite avec indulgence, en leur donnant des ſuccez favorables. Car ainſi que les Medecins ſe ſervent de differents remedes pour des maladies differentes, qu'ils en ont de doux & d'amers, de cauſtiques & d'anodins; qu'ils font des inciſions, & qu'ils employent des lenitifs, & que cependant ces remedes divers n'ont tous qu'une même fin, qui eſt la ſanté des malades; de même lorſque Dieu nous afflige d'une perte de biens, qu'il nous éprouve par une longue infirmité, qu'il nous fait tomber dans une fâcheuſe ſervitude, c'eſt comme s'il appliquoit le fer & le feu pour guerir ou nôtre avarice, ou nôtre molleſſe, ou nôtre orgüeil; mais lors qu'il prend ſoin de faire réüſſir nos entrepriſes, qu'il répand mille petits agrémens ſur nôtre vie, qu'il en applanit le chemin, & qu'il le ſeme de fleurs, c'eſt comme s'il ſe ſervoit d'huille & de baume, ou pour temperer nôtre humeur chagrine, ou pour arrêter les ſaillies de nôtre colere, ou pour adoucir nos aigreurs. Il ne regarde en tout cela que nôtre ſanté. Il arrive aſſez ſouvent que la douceur & la clemence font plus

d'effet ſur l'eſprit d'un eſclave, le rendent plus ſoûmis & plus obéïſſant que les paroles rudes & les mauvais traitemens. Il en eſt de même des enfans, on obtient d'eux plus de choſes par les careſſes que par les ménaces ; une conduite trop auſtere les rebute, les petites peines où on les ſoûmet les aigriſſent plûtôt, qu'elles ne les corrigent, mais la complaiſance & le pardon les gagnent. Diſons-le à nôtre confuſion, nous ſommes plus incorrigibles que des eſclaves, & moins raiſonnables que des enfans. Supplices, bienfaits, témoignages d'amour ou de haine, rien ne peut amolir la dureté de nôtre cœur, rien n'eſt capable de nous faire rentrer dans nôtre devoir ; que le Ciel tonne, ou qu'il devienne ſerain ; qu'il lance ſes foudres, ou qu'il faſſe pleuvoir ſes dons ; tout nous eſt égal ; nous mépriſons ſes préſens, & nous nous mocquons de ſes ménaces. Si l'on me demande quels préſens nous recevons du Ciel, il me ſera facile de répondre, que nous en recevons pluſieurs, mais que le plus précieux de tous, c'eſt la paix. Lorſque Dieu l'envoye ſur la terre, c'eſt pour y établir le regne des

plaiſirs honeſtes, pour nous faire joüir d'un repos innocent, pour rendre nôtre vie douce & tranquille. Ainſi quand nous nous trouvons preſſez de toutes parts par la crainte, les dangers, & la mort; quand nos Villes aſſiegées par des ennemis puiſſans ſont ſur le point d'en devenir la proye; quand nos Provinces ſont menacées d'une irruption de barbares; quand la République enfin accablée de maux internes & domeſtiques ſe voit encore miſerablement dechirée par les mains des Etrangers, nous levons les mains au Ciel, nous implorons le ſecours de Dieu; s'il daigne alors nous écouter, s'il ſe laiſſe toucher à nos miſeres, s'il arme ſon bras pour nôtre défenſe, que nos ennemis ſoient défaits, chaſſez, repouſſez bien loin hors de nos limites, nos Villes miſes en liberté, la crainte bannie, & la ſûreté de retour; quels ſont d'abord nos ſentimens, quels ſont nos premieres démarches, que faiſons-nous? tous nos efforts ſans doute pour reconnoître par un culte veritable & ſincere, par des marques d'un reſpect profond les bontez d'un Dieu qui nous a delivrez de la crainte de la mort, ou de la cap-

tivité, qui a mis fin à nos miſeres. Peut-on aprés tout en uſer autrement; c'eſt un uſage étably parmy toutes les Nations civiliſées, & que la nature même inſpire à celles qui ne connoiſſent poins d'autres Loix que les ſiennes, de rendre des actions de graces à ceux de qui l'on en a reçû. C'eſt ainſi que nous en uſons à l'égard de nôtre Dieu, de nôtre Souverain, de nôtre Bienfaicteur; & il y a de l'apparence qu'en cela nous n'agiſſons pas moins civilement avec luy qu'avec les hommes. Nous courons donc auſſi tôt en foule aux Egliſes, nous nous y proſternons, nous y repandons des larmes de joye, nos mains chargées de préſens viennent s'en décharger avec plaiſir au pied des Autels; les murailles, les voutes, les portes en ſont toutes couvertes; tout brille, tout eſt riant dans nos Temples, la joye qui éclate ſur nôtre viſage rejaillit juſques ſur le Sanctuaire, & l'on peut dire que c'eſt cette joye qui en fait le principal ornement. Mais rien n'eſt plus agréable à Dieu que les victimes que nous luy offrons, ce ſont nos bonnes œuvres, c'eſt un renoncement ſincere à tout ce qui luy a déplu dans. *Ironie forte.*

même tems de discipline, & prennent de nouvelles maximes. Ceux enfin qui s'étoient laissé corrompre aux aises de la vie, au repos, & à l'abondance de toutes choses rectifient souvent leurs mœurs, & redressent leur conduite, lorsque tout cela vient à leur manquer. Nous ne pouvons nous excuser sur aucun de ces motifs; nous n'avons que trop de lumieres; la Religion que nous professons est la veritable, & l'on ne peut pas attribuer la corruption de nos mœurs à l'heureuse situation de nos affaires, ny à la prosperité, qui depuis long tems s'est retirée de l'Empire avec la paix & les richesses. Le bonheur dont joüissoient nos Peres est entré avec eux dans le tombeau, & il ne nous reste plus rien des premiers tems que les vices. Où est maintenant ce grand, ce formidable Empire, que sont devenus les Maîtres de cet Empire? ces Romains si fameux par leur Conquêtes, plus illustres par leur vertu. Toute la terre trembloit alors à la voix d'un Romain, & tous les Romains tremblent aujourd'huy à la voix d'un barbare; toutes les Nations venoient à genoux rendre hommage à ces vainqueurs de tout le monde, & maintenant ces fiers Conque-

rans ſe proſternent devant la plus farouche de toutes les Nations. Ils exigeoient le tribut, & ils le payent. Ceux qui nous ont aſſujettis nous vendent l'uſage de la lumiere, la conſervation de nôtre vie entre en party, & nos jours ſont mis dans le commerce. O felicité paſſée ! ô infortune trop preſente ! à quelle extremité nous réduiſez-vous ? Nous achetons la permiſſion de vivre malheureux, & les barbares qui la mettent à prix, veulent encore que nous y joignions nôtre reconnoiſſance. Dans quel abîme de miſeres le Ciel nous a-t-il fait tomber ! & fut-il jamais ſort plus déplorable que le nôtre ? une vie qui coûte ſi cher peut-elle eſtre appellée une vie ? Mais quelle vanité ridicule ſe joüe encore de nous au milieu de nos malheurs, & nous fait donner le nom honorable de preſent à l'or que nous payons pour avoir la liberté de reſpirer, & de voir le Soleil ; nous appellons un don ce qui eſt le prix dont nous achetons une condition ſi honteuſe & ſi dure. Le droit des gens accorde la liberté à tout priſonnier qui a payé ſa rançon, nous payons ſans ceſſe la nôtre, & nous ne ſommes jamais libres.

Fin du ſixiéme Livre,

utiles ; mais, ce qui eſt déplorable, on ne voit aucun amendement ſuivre la correction. On nous donne un breuvage amer, mais ſalutaire, nous en goûtons toute l'amertume, & nous ne recouvrons point la ſanté. Les animaux ſont plus reconnoiſſans envers la main qui leur applique quelque remede, ils ne trompent jamais l'intention de l'art qui travaille à les guérir. Dés que le fer ou le feu ont retranché ou conſumé quelque partie viciée, la nature auſſi-tôt prend ſoin de la remplacer, en y faiſant croître de nouvelles chairs, qui redonnent à cette partie ſa premiere forme & ſa premiere vigueur. Pour nous, nous rendons inutiles la ſcience & l'adreſſe de nôtre divin Medecin, il employe en vain l'une & l'autre, nôtre mal nous plaît, & loin d'en ſouhaiter la guériſon, nous faiſons tout nôtre poſſible pour le rendre incurable, & pour nous cauſer à nous-mêmes la mort. Mais ſans vouloir repaſſer le pinceau ſur les mêmes traits, je ne puis m'empêcher en voyant l'union ſi mal aſſortie de la pauvreté avec le plaiſir, de dire qu'ils ne ſont pas faits l'un pour l'autre. Je n'ay pas de peine à comprendre

prendre qu'un homme heureux donne dans les plaiſirs & dans la ſenſualité, quoy-qu'à dire vray, on ne doive pas appeller heureux celuy qui ſe rend l'eſclave du peché, puis qu'il n'y a point de veritable felicité où il n'y a point de vertu. Mais enfin paſſons l'uſage des plaiſirs ſenſuels à un homme riche, à un homme aiſé, à un homme qui eſt en faveur auprés de la fortune; je veux que l'impudicité, l'intemperance, la molleſſe ſoient de ces mauvais fruits qui s'engendrent dans un long calme, au milieu de l'abondance, & [illegible]ombre d'une paix heureuſe & tranquille. D'où vient qu'ils ſubſiſtent encore dans des lieux d'où le calme eſt banny, d'où les richeſſes ont eſté enlevées, & d'où la paix s'eſt retirée. Tout cela a diſparu dans l'Empire, on y en trouve à peine de foibles traces, pourquoy faut-il que les vices y ayent tenu bon, s'y ſoient maintenus malgré tant de révolutions. Qui peut ſans indignation voir la pauvreté prendre l'air, les geſtes, les manieres impudentes, & affecter tout ce honteux badinage de l'impureté. Cependant la corruption & l'indigence ſont univerſelles dans toutes les

Provinces de l'Empire, & ce qui eſt de plus ſurprenant, c'eſt qu'elles ont fait alliance enſemble, elles ne ſe quittent plus, elles ſont devenuës inſeparables. O aſſemblage ridicule & monſtrueux ! Qu'il ſied mal à un homme que la néceſſité preſſe de tous côtez, de ſe laiſſer aller aux mouvemens d'une humeur folâtre & badine. Les amuſemens du Cirque ſont-ils pour un malheureux qui entend déja le bruit des fers qu'on luy prépare ? & une joye folle & déreglée peut-elle trouver place dans une ame ſaiſie de la crainte d'une mort prochaine. Eſt-ce inſenſibilité, endurciſſement, ou ſtupidité qui nous permet de rire dans l'attente d'une mort funeſte, & de joüer à la vûë des chaînes. On diroit que tout un peuple a pris de l'herbe Sardoa * il meurt, & il rit en mourant ; mais un ris ſi peu ſage eſt bientôt ſuivy de larmes améres, & qui accompliſſent à la lettre cet oracle de vérité, Malheur à vous qui riez, parce que vos ris ſeront bien-tôt changez en pleurs.

* *Cette herbe croiſſoit dans l'Iſle de Sardaigne aux environs de la Ville de Sardes.*

Au reſte, parce que nous nous ſommes long-tems arrêtez à déclamer contre les jeux du Cirque, & les abominations du Théatre, on croira ſans doute que ce n'eſt qu'en ce ſeul point que nos mœurs ſont plus corrompuës que celles des barbares, qui n'ont ny Théatre ny Cirque; mais qu'à l'égard des autres crimes qui y ont quelque rapport, c'eſt-à-dire des differentes eſpeces d'impuretez, nous en ſommes beaucoup mois infectez qu'eux. Comparons, j'y conſens, les Romains avec les autres peuples; & pour en faire un juſte paralelle, oppoſons aux Romains ceux que Dieu a mis en poſſeſſion des Provinces ſituées dans le ſein de la République. Car quoy-qu'une recherche trop curieuſe des ſecrets Jugemens de Dieu ſoit interdite à l'homme, nous pouvons toutefois, en y apportant une circonſpection reſpectueuſe conſiderer quels ont eſté les motifs d'équité qui ont engagé la Juſtice de Dieu à tranſporter aux barbares une partie des droits que les Romains avoient ſur ces belles Provinces. Perſonne n'ignore que l'Aquitaine & le Languedoc ſont la plus agréable, &

la plus précieuſe portion de toutes les Gaules, non-ſeulement par leur fertilité, mais auſſi (ce que d'ordinaire on préfere à la fertilité) à cauſe de la douceur de leur climat, de la varieté de leurs païſages, de leurs fruits délicieux, & de tous les agrémens qu'elles offrent aux yeux & à la curioſité du voyageur. Une charmante diverſité y regne par tout; là les coteaux chargez de vignes fourniſſent des vins excellens, icy les prez nourriſſent de fleurs & d'herbes odoriferantes les troupeaux nombreux qui y paiſſent; là le terroir gras & cultivé eſt partagé en divers compartimens qui renferment des legumes de toutes les eſpeces, icy il eſt diſtingué par des plans d'arbres fruitiers; là des bois de lauriers, de cheſnes verds, & de pins donnent un gracieux ombrage, icy les campagnes couvertes de moiſſons rempliſſent toute l'attente du Laboureur. Enfin pluſieurs grands Fleuves portent dans tous les endroits de ces fertiles Provinces la richeſſe & l'abondance; & mille fontaines en tombant des rochers forment autant de ruiſſeaux qui vont donner de l'herbe nouvelle aux prairies, de la séve aux

arbres, de la fraicheur aux fleurs, de l'agrément à tout. En un mot le ſejour de cette aimable Contrée eſt ſi riant, que lorſque Dieu y plaça les premiers habitans, il ne crut pas leur donner ſeulement le domaine d'un païs ſemblable aux autres, mais d'une terre qui fût l'image de celle du Paradis terreſtre. On ne peut douter qu'aprés avoir receu de Dieu des marques ſi ſenſibles & ſi diſtinguées de ſon amour, aprés cette profuſion de biens dont ſa liberalité avoit pris plaiſir à les enrichir, ils ne duſſent eſtre envers luy plus ſoûmis, plus religieux, & plus obeïſſans. Car qu'y a-t-il de plus raiſonable que de mettre toute ſa joye & tout ſon bonheur à plaire à celuy qui par de ſi grands bienfaits ſemble faire luy-même ſon bonheur & ſa joye de nous voir heureux, ſur tout lors qu'il n'exige de nous rien de pénible, rien qui ſoit au-deſſus de nos forces. Il ne nous commande point de conduire nous-mêmes nos charruës, de prendre la bêche & le boyau. Il ne nous oblige point à remuer la terre, ny à façonner nos vignes; en un mot il ne demande point de ſes ſerviteurs ce que

nous exigeons des nôtres. Et n'eſt-ce pas luy qui nous dit ces paroles ſi pleines de tendreſſe : Venez à moy vous
S. Matth. 11. » qui paſſez vos jours dans le travail & » dans la peine, & je vous ſoulageray. » Prenez mon joug, & apprenez de moy » que je ſuis la douceur même, & la » même bonté. & vos ames trouveront » le repos qu'elles cherchent ; car mon » joug eſt doux & mon fardeau eſt le» ger. Ce n'eſt donc pas le deſſein de Dieu de nous impoſer le poids inſupportable d'une vie laborieuſe, ne voyez-vous pas qu'il nous invite au repos ? Que veut-il donc de nous pour toute reconnoiſſance du bien qu'il nous fait ? Il ne demande rien autre choſe, ſinon que nous conſervions le depoſt de la foy qu'il nous a confié, que nous ſoyons chaſtes & temperans, humbles & charitables ; en un mot que nous ſoyons des Saints. Y a-t-il rien en tout cela de difficile, de dur, d'impoſſible ? ce ſont des vertus qu'il nous demande, ſont-elles ſi fort à charge à l'ame ; ou ne ſont-ce pas plûtôt de riches ornemens dont elle ſe pare, pour plaire à celuy qui l'aime ? & qui ne ſerviront qu'à rehauſſer ſa gloire durant toute

l'Eternité ? O l'aimable Maître que nous avons ! qui n'a point d'autre penſée en nous comblant de biens & de faveurs, que de couronner ſes dons, & de recompencer les vertus dont il nous aura luy-même fait preſent.

Voilà ſans doute ce que Dieu demandoit des peuples de l'Aquitaine ; voilà les moyens doux & faciles que ſa bonté leur offroit pour s'acquitter envers luy, & ils eſtoient d'autant plus obligez à la reconnoiſſance qu'ils avoient eſté plus favoriſez. Qu'eſt-il enfin arrivé ? tout le contraire de ce que la raiſon, la juſtice, & l'horreur de l'ingratitude leur devoient inſpirer. Comme ils ſurpaſſoient en richeſſes les autres peuples, ils ont auſſi voulu les ſurpaſſer en iniquité. Ils ſe ſont fait un faux point d'honneur de primer en tout. L'on ne vit jamais ailleurs des mœurs plus corrompuës, le regne de la volupté mieux établi, celuy de la diſcipline plus ébranlé. Ce peuple ingrat & perfide à meſure que Dieu ſe déclaroit pour luy, dans le tems qu'il l'aſſûroit par de continuels bienfaits qu'il eſtoit tout diſpoſé à luy eſtre favorable en toutes choſes ; ce peuple

(dis je) ſi peu inſtruit de ſes veritables intereſts ne ceſſoit par ſes dereglemens d'irriter ſon bienfaicteur, de ſe rendre indigne de ſa protection. Je n'avance rien que je ne ſois preſt de prouver non par la dépoſition de témoins ou étrangers, ou mal informez, ou ſuſpects. Je n'en produiray même point d'autres que les coupables, ou leurs complices; & je conſens de paſſer pour un délateur infame, s'ils nient les faits dont on les accuſe. Mais bien loin de les nier, ils en conviennent, ils les publient, ils en font gloire. Ils confeſſent ſans peine ce qu'ils ont commis ſans honte; comme ils n'ont point rougi en le commettant, ils ne rougiſſent point de l'avoir commis. Je dis donc que ſi l'on excepte quelques perſonnes d'une pieté ſincere, du nombre de celles qui rachetent leurs péchez par leurs aumônes. Tous généralement les Nobles, les roturiers, les Grands & le peuple, la vieilleſſe venerable, & la folle jeuneſſe; tous, dis-je, ſe ſignaloient par les mêmes déréglemens, tous couroient avec une eſpece de fureur concertée vers les vices les plus groſſiers. L'excés du vin,

la diſſolution des repas, l'impureté regnoient paiſiblement enſemble dans l'Aquitaine, & ces trois infames paſſions trouvoient dans les eſprits une ſoûmiſſion parfaite à toutes leurs impulſions. * Je demande maintenant à tout ce qu'il y a de gens raiſonnables, ce qu'ils penſent de la vie qu'on menoit dans des maiſons dont les chefs ſont tels que je viens de les dépeindre ; quelle devoit eſtre l'effroyable corruption des ſerviteurs dont les maîtres eſtoient eux-mêmes ſi corrompus. Tout le corps ſe reſſent des maux qui attaquent la tête, & lors qu'elle ſouffre, ou que ſes reſſorts ſont déréglez, les membres ne s'acquittent plus comme il faut de leurs fonctions. Un pere de famille eſt comme on ſçait le chef de tout ce corps domeſtique, & ſa vie eſt la regle ſur laquelle tous ceux qui le compoſent doivent conformer la leur. Ce qui eſt de fâcheux en cela, eſt que les mauvais exemples ſont ſuivis, receus, embraſ-

* *Il y a icy une répetition ennuyeuſe de ce qui a eſté dit au Livre 4. touchant le grand nombre de concubines que les Grands entretiennent dans leurs maiſons. Le Traducteur n'a pas crû manquer à la fidelité qu'il doit à ſon Auteur, & à ſes Lecteurs, s'il ſupprimoit cet endroit. Voyez l. 4 page 134 137.*

ſez avec une merveilleuſe facilité, & qu'une éducation vicieuſe a plûtôt gâté un bon naturel, que de bons & ſages enſeignemens n'ont redreſſé un naturel déja gâté. Si des maîtres bien réglez peuvent à peine empêcher la corruption de ſe gliſſer parmy leurs domeſtiques, que doit-on attendre de ceux dont les maîtres ſont des modelles achevez d'impureté. Que dis-je un exemple ſi preſent, toûjours expoſé aux yeux, & donné par un maître devenoit une eſpece de néceſſité, & ſe faiſoit ſuivre avec violence, & ſans qu'il fut preſque poſſible d'y réſiſter. De miſerables eſclaves eſtoient comme forcées d'obeïr à la paſſion d'un maître emporté, & elle leur rendoit le crime en quelque ſorte neceſſaire. Quelle triſte condition! où il n'eſtoit pas permis d'eſtre chaſte. Mais on me dira peut-eſtre, qu'il ne reſte plus aucun veſtige de tant d'infamies qui déshonoroient les maiſons des Chrétiens. Il n'en reſte que trop, & quoy que les enfans de ces hommes ſi déréglez n'ayent herité qu'une tres-mediocre partie de leurs biens, ils ont ſuccedé à tous leurs crimes. Ils travaillent même tous les jours

à augmenter cette funeſte ſucceſſion, en y en ajoûtant ſans ceſſe de nouveaux. Joignez à cela ces deux circonſtances la vieilleſſe & la pauvreté ; car il ſemble que la jeuneſſe & l'opulence rendent l'homme moins criminel ; mais tout eſt déſeſperé pour celuy qu'une mort prochaine & une extrême indigence ne ſçauroient retirer du vices. Ajoûtez encore la conjoncture où ils ſe trouvent, dans l'appréhenſion continuelle d'une triſte & honteuſe captivité, au milieu de leurs ennemis, environnez de toutes parts de dangers qui les menacent. Conſiderez enfin que parmy les horreurs de la ſervitude, chargez de peſantes chaînes, livrez par la Juſtice divine à la cruauté de leurs vainqueurs, ils ne peuvent encore ſe reſoudre à quitter leurs impuretez qui ſont la cauſe de leurs malheurs. Mais peut-eſtre une complaiſance trop ſervile pour ces nouveaux maîtres, les fait perſeverer dans leurs anciens déſordres. Peut-eſtre craignent-ils d'offencer par une vie chaſte les yeux impudiques des barbares. Quand cela ſeroit, quelle eſt la Loy qui autoriſe une ſi mauvaiſe politique, & ſur-

le ne le doit ny à ſa valeur, ny à ſes forces, mais aux crimes des Eſpagnols. Et l'on peut juſtement leur appliquer cette parole que le Seigneur dit autrefois des Juifs : Je les ay traitez, comme leurs pechez le meritent, & je me ſuis détourné d'eux pour ne les plus voir. Et cette autre qu'il leur adreſſe à eux-mêmes : Je feray venir d'un païs éloigné une Nation inconnuë qui couvrira de ſes Eſcadrons vos Places publiques, & qui les remplira de vôtre ſang. Cette menace a eu ſon effet ſur nous, & nous avons accomply à la lettre cette divine parole. C'eſt pour cette raiſon que Dieu ayant donné l'Empire Romain aux Nations barbares, il a particulierement choiſi celles qui avoient le moins de réputation & de nom pour leur abandonner les plus floriſſantes Provinces de la République. Et j'ajoûteray que nos deſordres honteux ne pouvoient eſtre juſtement punis que par l'ignominie & la honte de nôtre défaite. Et enfin que Dieu s'eſt ſouvent ſervy d'inſtrumens vils, & de ſujets de peu de conſidération pour operer de grandes choſes, de peur que l'ouvrage de ſa main toute-puiſ-

Ezech. 6. 9.

ſante ne fût attribué à la force, & à l'induſtrie des hommes. Ce fut pour cette raiſon qu'il fit tuer par une femme le General Siſarra la terreur de tout Iſraël, qu'une tuile partie de la main d'une autre femme ôta la vie à Abimelech ce fameux preneur de Villes; & qu'une troiſiéme femme * mit d'un ſeul coup d'épée une nombreuſe armée d'Aſſiriens en déroute. Ce fut encore pour cette raiſon, que Benadab Roy de Sirie s'eſtant préſenté devant Samarie à la tête d'une armée que trente-deux autres Rois & leurs troupes jointes enſemble rendoient invincible, fut défait par une poignée de valets que l'on fit ſortir de la Ville; & cela afin qu'il parût viſiblement que Dieu eſtoit l'Auteur d'une victoire obtenuë avec tant de facilité. Ce fut enfin pour cette raiſon que Dieu commanda à Gédéon de ne mener au combat qu'un petit nombre de ſes ſoldats contre les Madianites, qui, au rapport de l'Ecriture, couvroient comme des ſauterelles toute la ſurface de la terre. Ce n'eſt pas que Gédéon n'eût une armée nombreuſe, mais Dieu ne voulut pas qu'il s'en ſervit, de peur qu'on ne crût que

L. des Juges 4. Ch. 9. * Judith. 3. L. des Rois 20. L. des Juges.

la défaite des ennemis estoit dûë à la multitude des combatans. C'est pourquoy ce General des Israëlites ayant fait la revûë de ses troupes qui montoient à trente mille hommes, Dieu luy dit : Vous avez trop de monde, & je ne vous livreray point les Madianites. Il luy défendit ensuite de prendre avec luy plus de trois cens hommes, afin qu'un nombre si foible ne pût attribuer le gain de cette journée à sa valeur. Dieu s'en expliqua luy-même en ces termes : Je ne veux pas qu'Israël puisse se vanter en ma présence, d'avoir vaincu par ses propres forces. Ecoutez ces paroles hommes présomptueux, & pleins de vous-mêmes ; écoutez Grands du siécle qui vous faites appeller Hauts & Puissans Seigneurs ; écoutez vous tous qui vous appuyez sur vôtre propre merite : » Qu'Israël ne dise pas, Je me suis délivré moy-même des embuches de mes » ennemis, & je ne dois ma victoire » qu'à mon bras. Ecoutez (dis-je) cette défence du Seigneur, vous qui osez par des blasphémes insulter à sa Providence, vous qui mettez toute vôtre confiance dans les hommes, qu'Israël

ne ſe glorifie pas de ſes forces, de ſa valeur, de ſon grand genie, de la profondeur de ſes connoiſſances, de l'étenduë de ſes lumieres, de la grandeur de ſes richeſſes, de l'immenſité de ſon pouvoir ; ſçachez que tous ceux qui parlent ainſi élevent leur voix contre Dieu. Mais qui ſont ceux qui ne parlent pas ainſi ? qui ſont ceux qui du moins ne penſent pas ainſi ? Eſt il un Romain qui ne connoiſſe l'extréme foibleſſe où l'Empire eſt à preſent réduit ; & que ſi la main de celuy qui releve, & qui renverſe comme il luy plaît les Trônes de la terre, ne ſoûtenoit celuy des Céſars, on le verroit tomber, & entraîner avec luy tous les Romains dans ſa chûte. C'eſt donc à cette main, qui n'eſt pas moins puiſſante que le cœur qui la conduit eſt bienfaiſant, c'eſt, dis je, à cette main que nous ſommes tedevables de tous les biens dont nous joüiſſons. Cependant ſi quelque ſuccés heureux nous arrive contre nôtre attente ; ſi Dieu prend plaiſir à ſurpaſſer nos eſperances par un bienfait inopiné, alors nous l'attribuons à la fortune, au haſard, à la prudence de ceux qui gouvernent,

aux ſages conſeils d'un Miniſtre, aux favorables diſpoſitions qu'un Maître aura pour nous, au credit d'un favory, à la recommandation d'un Grand. Il ne vient pas ſeulement dans la penſée de donner à Dieu la moindre part dans le bonheur de cet évenement; ſa Providence eſt la ſeule choſe qui ne merite pas nôtre attention, & encore moins nôtre reconnoiſſance. Et nous ſommes ſurpris que le Ciel nous refuſe quelquefois ce que nous luy demandons, ſongeons-nous à le remercier de ce qu'il nous accorde. Où portons-nous nos remerciemens, à la fortune, à la prudence, à la faveur; c'eſt comme ſi nous remercions la terre de ce que la moiſſon eſt abondante, & la vigne de ce qu'il y a une pleine vandange; c'eſt comme ſi nous nous adreſſions à la mer pour luy rendre nos actions de graces des poiſſons qu'elle nourrit pour nous dans ſon ſein, & aux foreſts de ce qu'elles élevent des arbres pour nôtre uſage. C'eſt enfin comme ſi nous allions témoigner nôtre gratitude aux innocentes brebis de ce qu'elles ſe laiſſent tondre pour nous habiller de leur laine, & aux au-

tres animaux qu'on ſert ſur nos tables de ce qu'ils donnent leur vie pour ſoûtenir la nôtre. Quelle raiſon avons-nous de refuſer de rendre à Dieu les actions de graces que nous luy devons, pour les bienfaits conſiderables que nous recevons de luy, puiſque nous croyons y eſtre obligez par les moindres marques qu'il nous donne de ſa bonté. Je ſçais que nôtre reconnoiſſance ſera toûjours tres-imparfaite, mais eſt-ce un motif pour n'en point avoir, ou pour la borner aux ſeuls biens qui regardent la conſervation de la vie; pourquoy en arrêtons-nous là le cours? N'eſt-ce pas la même main qui nous nourrit, & qui nous donne du ſecours dans les perils, qui nous garantit des injures de l'air, & qui nous accorde ſa protection au milieu de nos ennemis, qui conſerve nôtre ſanté, & qui nous ſoûtient dans nos afflictions. Les Goths, les Vandales, quoy-qu'inſtruits par de faux Docteurs, * quoy-que marchant dans des routes peu éclairées, ſont en ce point plus Religieux que les Catholiques, & moins barbares que les Romains. Je ſçais qu'il y a des gens qui trouveront mauvais que je parle ainſi, & que je

* *Arieus*

mette ſi bas la vertu Romaine, je ne puis toutefois me taire, & je crains bien plus de bleſſer la verité, que la delicateſſe de quelques demy-Chrétiens. Je diray donc, & je le diray plus d'une fois; les Vandales, les Goths ont en ce point plus de Religion que les Romains. Ils ont du moins recours à Dieu, ils implorent ſon aſſiſtance lors qu'ils ſe trouvent dans un danger preſſant; ils ſçavent du moins rendre à Dieu la gloire qui luy eſt dûë, ils n'ont pas la préſomption de ſe croire les artiſans de leur bonne fortune, ils en font Dieu l'auteur, & ils nomment la proſperité dont ils joüiſſent un préſent de ſa main liberale. Le triſte eſtat où nous nous voyons réduits depuis ces dernieres guerres eſt une preuve ſenſible de ce que je dis. Les Goths n'eſtoient pas ſans appréhenſion, ils attendoient avec une crainte inquiete quel ſeroit le ſuccez de nôtre entrepriſe; mais ils mettoient toute leur eſperance dans le Dieu des armées. Mais nous, pleins d'une vaine confiance, & nous appuyant préſomptueuſement ſur le ſecours que les Huns nous promettoient, à peine ſongions-nous, qu'il y a un Dieu, qui

ſient dans ſa main le ſort de tous les hommes, & qui fait voler la victoire où il veut. Les Goths demandoient humblement la paix, nous voulions obſtinement la guerre; ils envoyerent leurs Evêques pour negotier quelque accommodement, nous ne voulûmes pas ſeulement les écouter, nous n'euſmes aucuns égards pour la Dignité, & pour le caractere de ces pieux Entremetteurs, & pendant que nos ennemis honoroient Dieu dans ſes Miniſtres, quoy-qu'engagez dans un party contraire, nous le déshonorions dans ces mêmes Miniſtres, quoy-qu'ils fuſſent de nôtre party. Des démarches ſi opposées ont eu le ſuccés qu'on en devoit attendre. Dieu a diſſipé la crainte des Goths, il a rendu leurs armes victorieuſes, & il a confondu nôtre inſolent orgueil en nous rendant les eſclaves de ceux que nous ne voulions pas recevoir pour alliez; & l'on a vû alors s'accomplir cette Sentence du Sauveur: Celuy qui s'abaiſſera ſera élevé, & celuy qui s'élevera ſera abaiſſé. Car nôtre General qui ſe promettoit d'entrer dans la Place ſur un char de triomphe, y eſt entré à la ye- *S. Luc.* 14.

rité, mais en ſuivant celuy de ſon vainqueur, & il a éprouvé dans ce funeſte changement de fortune la verité
* Jerē. 23. de cette parole du Prophete: * Il n'appartient pas à l'homme de ſe tracer luy-même le plan de ſa conduite, & il s'égarera, s'il marche dans le chemin qu'il ſe ſera fait. C'eſt ce qui eſt
* Défaite par les Vifigoths l'an 440. arrivé * au Comte Litharits, il a voulu eſtre luy-même ſon guide, il n'a pas daigné ſe ſervir de la lumiere que Dieu luy offroit pour éclairer ſes pas, & il n'a jamais pû trouver la voye qui l'auroit infailliblement conduit à
Pſeaumes 106. & 17. la victoire. Dieu (dit le Prophete Roy) a verſé la confuſion & la honte ſur la tête de ce malheureux Prince, il a eſté ſurpris comme il cherchoit un ſentier détourné, aprés avoir quitté le grand chemin, & il s'eſt perdu, comme une eau qu'on a répanduë par terre. Et certes le Jugement de Dieu n'a jamais paru avec plus d'éclat qu'en cette rencontre. Dieu ayant permis que tout le mal que cet infortuné Comte avoit réſolu de faire à ſon ennemy, luy arrivât. Car celuy qui ne comptant pour rien le ſecours du Ciel, croyoit déja tenir ſon ennemy entre ſes

mains, eſt tombé luy-même entre les mains de ſon ennemy ; celuy qui ſe piquoit d'une haute ſageſſe, & d'une prudence conſommée, a eſté couvert de honte par la témerité de ſon entrepriſe. Il avoit préparé des chaînes, qui ont ſervy à luy faire perdre la liberté ; il avoit toute l'aſſûrance d'un lion qui court à une proye certaine, & il eſt devenu luy-même la proye d'un autre ; il ſe diſpoſoit à triompher, & l'on triomphe de luy ; il s'eſt vû environné d'ennemis, terraſſé, chargé de fers ; ſes mains qu'il croyoit invincibles, il les a vû ſerrées de liens. Sa miſere a ſervy de ſujet de riſée à un peuple inhumain, ſon corps de joüet à des barbares, ſa chûte de ſpectacle à toute la terre. Enfin ce fameux Capitaine qui avoit toute la fierté d'un Heros eſt deſtiné à mourir de la mort des eſclaves. Heureux, ſi dans l'abîme effroyable où il eſt tombé, ce triſte remede aux plus grands malheurs ne luy eſtoit differé de jour en jour ; mais il ſe voit réduit par les incommoditez inſéparables d'une longue & affreuſe priſon, conſumé d'ennuy, accablé d'une triſteſſe mortelle, il ſe voit, dis-je,

réduit à demander comme une grace; ce qui paroît même aux plus miſerables plus terrible que tous les tourmens enſemble. Mais à quoy attribuërons-nous des évenemens ſi divers, l'heureuſe ſituation des affaires des Goths, & le déplorable eſtat de celles des Romains, ſinon aux diverſes diſpoſitions que l'un & l'autre de ces peuples a fait voir. Celuy-là s'eſt trouvé dans des ſentimens humbles à l'égard de luy-même, & d'une confiance entiere à l'égard de Dieu; celuy-cy au contraire n'en a eu que de préſomptueux, s'eſt laiſſé ſéduire par un eſprit de revolte contre le Seigneur, & d'une vaine & trompeuſe eſperance au ſecours foible & impuiſſant d'une Nation impie & ſacrilege * Les Goths ont crû que la victoire ne ſe declareroit jamais que par les ordres du Tres-Haut, & les Romains ſe ſont fauſſement imaginez qu'ils la forceroient à ſe déclarer en leur faveur malgré ces ordres. Enfin ce qui a ſans doute contribué à mettre le Ciel dans le party des premiers, & à luy faire abandonner la cauſe des derniers, a eſté le profond abaiſſement où le Roy des Goths

* *Les Huns.*

Goths * s'eſt tenu en la préſence de Dieu juſqu'au jour du combat, couché ſur la cendre, revêtu d'un cilice, faiſant en cet eſtat entendre ſes gémiſſemens & ſes ſoupirs, & ayant voulu paſſer immédiatement de ſon Oratoire au champ de bataille.

* Ou Vi-ſigothe.

Le Ciel n'a pas eſté moins favorable aux Vandales en Eſpagne, qu'il l'a eſté aux Goths dans l'Aquitaine, & les Romains n'ont pas moins éprouvé ſa rigueur ſous le climat de l'Iberie, que ſous celuy des Gaules. Le Conſul Caſtinus chef de cette expedition l'ayant entrepriſe ſans conſulter le Seigneur, l'a vûë échoüer comme le Comte Litharits avoit vû manquer la ſienne. Tous deux remplis d'une égale préſomption ont eu un ſort égal, & la défaite du Conſul a eſté l'effet de la colere de Dieu auſſi-bien que la déroute du Comte. Nôtre armée a reſſenty les traits de cette colere divine, & les menaces que le Seigneur fit autrefois à un peuple rebelle ont encore eſté accomplies de nos jours. Le Seigneur, dit un Prophete, rendra vaine « toute la confiance que vous avez aux « hommes, il renverſera tous vos pro- «

« Jerem. 2.

» jets, & vous n'aurez aucun ſuccez heu-
» reux. Nous avions mis nôtre confian-
ce en nôtre ſageſſe & en nôtre valeur,
contre la défence expreſſe de Dieu,
» qui dit à ce même peuple : Que celuy
» qui a de la ſageſſe ne s'en glorifie pas,
» & que celuy qui a de la valeur n'en
» tire aucun avantage ; mais que chacun
» mette ſa gloire à ſçavoir & à connoî-
» tre que c'eſt moy qui ſuis le Seigneur.
Nous avons donc eſté vaincus, & nous avons merité de l'eſtre, pour ne nous eſtre pas ſervy des mêmes armes dont nos ennemis ſe ſont ſervis. Le Ciel a combatu pour eux contre nous, parce qu'ils ont eu recours à luy, & que nous avons negligé de le mettre dans nos intereſts Car comme nous marchions à eux l'épée haute, & que nos troupes auxiliaires ſe préparoient à les enveloper de toutes parts, ils n'ont point employé d'autres armes pour arrêter ce premier choq dont ils alloient eſtre renverſez, que les Livres de l'Ecriture. Dans le trouble où les jettoit une attaque ſi bruſque, ils ont eu recours à ces armes ſacrées, ils s'en ſont couverts, ils nous les ont oppo-ſées, ils s'en ſont ſervis comme d'au-

tant de voix qui nous défendoient de la part de Dieu de paſſer outre. S'aviſa-t-on jamais parmy nous d'un ſi ſaint ſtratagême ? ce ſeroit vouloir s'expoſer à la risée de toute une armée, que d'en faire ſeulement la propoſition, tant nous avons de penchant à tourner en ridicule les choſes les plus ſaintes. C'eſt donc à tort que nous nous vantons de ce grand nom de Catholiques ; en vain prétendons-nous faire valoir le privilege que nous donne cette illuſtre qualité d'eſtre receus dans la maiſon du Seigneur comme en eſtant les veritables enfans. Ceſſons d'appeller héretiques les Goths & les Vandales, ceſſons de les vouloir couvrir de confuſion en leur donnant un nom ſi odieux, ou ceſſons de mener une vie plus heretique mille fois que ne ſont leurs dogmes, & leur créance. Ecoutons Dieu luy-même qui nous parle en la perſonne des Juifs, & qui nous reproche nôtre préſomption en ces termes : Comment pouvez-vous dire : « *Jerem.* « 8. Nous ſommes les depoſitaires de la « Loy de Dieu, & nous poſſedons la « véritable Sageſſe. Ne vous appuyez « pas (continuë-t-il) ſur ces paroles que «

» l'eſprit de menſonge vous met ſans ceſ-
» ſe à la bouche, Le Temple du Sei-
» gneur, le Temple du Seigneur, le
» Temple du Seigneur eſt au milieu de
» nous. Car ne vous imaginez pas que
» je demeure avec vous, ſi vous n'avez
» ſoin de rectifier nos voyes, de mettre
» de la droiture dans vos deſſeins, & de
» la juſtice dans toutes vos actions; mais
» ſi vous ne commettez aucune injuſtice
» envers la veuve, l'orfelin & l'étran-
» ger, ſi vous évitez de répandre le ſang
» innocent, je vous promets de n'aban-
» donner jamais ce lieu. C'eſt-à-dire que
ſi nous ne voulons pas vivre conformement à ces regles, nous n'avons qu'à renoncer au nom de Catholique, & il n'y a pour nous ny honneur, ny avantage à le porter. Mais ç'en eſt aſſez pour faire connoître que la Juſtice de Dieu a toûjours la balance en main, pour juger entre les barbares & nous; & il eſt facile de voir que ſon Jugement ne nous eſt pas trop favorable; car ils augmentent chaque jour en puiſſance, & nous diminuons de forces; leurs conquêtes les élevent, & nos pertes nous font baiſſer; la proſperité les fait fleurir, & l'adver-

sité a fait tomber nôtre fleur. C'eſt ainſi que David alloit toûjours croiſſant en gloire & en autorité, & que la maiſon de Saül décroiſſoit à vûë d'œil. Car enfin Seigneur vous eſtes juſte, & vos Jugemens ſont tout pleins d'équité. C'eſt pour les executer que vous avez fait venir des extremitez du monde, & que vôtre indignation a tiré d'une terre ſauvage & d'un climat impitoyable, pour la honte & la ruine d'un Empire Chrétien, une Nation encore plus impitoyable, * qui s'avançant comme un torrent de Ville en Ville, & de Province en Province renverſe, détruit, extermine tout ce qui ſe rencontre ſur ſon paſſage. A peine a-t-elle perdu de vûë les neiges & les glaces de ſon païs natal, qu'elle ſe répand ſur la Germanie * puis ſur les Belges, * enſuite ſur la malheureuſe Aquitaine. * Enfin pouſſée par le vent impetueux de vôtre colere, elle inonde toutes les Gaules. Cependant vôtre miſericorde qui tempere toûjours la ſeverité de vôtre Juſtice avoit ſi bien meſuré les démarches & les progrez de ce peuple féroce, que perdant qu'une partie de ceux que vous abandon-

2. l. des Rois. 13.

Pſeaume 118.

* Les Goths, les Vandales.

* L'Allemagne.

* Les Flamans.

* Le Languedoc & la Guienne.

niez à ſa fureur periſſoit ; vous donniez le tems à l'autre de ſe reconnoître, & de meriter par un prompt retour vers vous la révocation de vôtre Arreſt. Mais avons-nous ſçû profiter de ce délay, le malheur de nos voiſins nous a-t-il rendu plus circonſpects ? & leur perte a-t-elle eſté nôtre conſervation ? Tous, ſans en excepter aucun, ſe ſont détournez du chemin de leur ſalut, il n'y en a pas un qui travaille à ſe ſanctifier ; tous vivent dans une oſſiveté criminelle. Seigneur, s'écrie un autre Prophete, vous les avez frappez, & ils ne l'ont pas ſenty ; vous les avez châtiez, & ils ne ſe ſont point corrigez ; leur cœur s'eſt endurcy, & leur front eſt devenu comme du marbre inſenſible à la honte & aux reproches ; rien n'a pû les engager à retourner à vous. Lorſque le feu a commencé à prendre dans les Gaules, a-t-on vû l'Eſpagne courir au devant de l'embraſement ? Il a penetré juſqu'à elle, elle en a eſté conſumée, ſans que ce feu en brûlant les pécheurs, eût aſſez de force & de vertu pour les purifier de leurs péchez ; & c'eſt cet endurciſſement prodigieux qui a comme contraint la

Pſeaume 12.

Jerem. 5.

Juſtice de Dieu de faire voler par tout ces flammes, de leur faire même paſſer la mer pour réduire en cendres l'Afrique & ſes crimes ; car on ne peut attribuer à une autre cauſe le paſſage des barbares dans cet autre monde. Dira-t-on qu'ayant quitté leurs foreſts & leurs déſerts pour les agréables & fertiles campagnes de la Gaule, & leurs ſombres cavernes pour ſes belles & magnifiques Citez ; un ſejour ſi doux & ſi commode n'avoit plus de charmes pour eux ? ou bien les accuſera-t-on d'avoir eu peur, d'avoir craint le ſoulévement d'un peuple qui leur avoit ſi peu coûté à vaincre, & dont ils connoiſſoient ſi bien la foibleſſe. Mais je veux qu'ils ayent apprehendé le reſſentiment d'une Nation qu'ils avoient opprimée ; qu'avoient-ils à craindre dans l'Eſpagne, où ils venoient de défaire des armées entieres de Romains, où leurs armes eſtoient victorieuſes, triomphantes, invincibles ; où ils venoient d'éprouver que même avec le ſecours de ſes alliez la République eſtoit inferieure à leurs forces, & contrainte de ſe ſoûmettre à leur puiſſance. Diſons donc que la même main, qui les

avoit conduits dans les Gaules, & dans l'Eſpagne pour en punir les déreglemens, les a fait paſſer en Afrique pour la châtier de ſes déſordres ; ne l'ont-ils pas avoüé eux-mêmes, & ne leur a-t-on pas entendu dire au milieu de tant de déſolations, & de ruines dont ils couvroient la terre, qu'ils ne faiſoient qu'obeïr aux ordres d'en-haut, & qu'ils s'y ſentoient pouſſer par un mouvement ſurnaturel, & auquel il n'eſtoit pas en leur pouvoir de réſiſter.

* Sennacherib Iſaïe 36

C'eſt ainſi que parloit autrefois ce Roy des Aſſiriens * qui ſe diſoit envoyé de Dieu pour ravager le Royaume de Juda. Croit-on, diſoit-il, que je ſois venu icy de mon propre mouvement, & ſans en avoir receu un ordre du Seigneur. C'eſt luy qui m'a dit, allez, & détruiſez cette Ville qui m'a offencé. Voicy (dit l'Ecriture en un autre endroit) ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Iſraël : J'envairay en Egypte mon ſerviteur le Roy de Babilone * & il la frapera avec la verge que je luy mettray entre les mains. Il reſulte de tous ces faits une verité importante, qui eſt que tous les maux qui affligent les hommes leur ſont envoyez

Jerem 25.

* Nabucodonoſor.

par un juſte Jugement de Dieu, mais que ce ſont les péchez des hommes qui le forcent à les leur envoyer. Ainſi qu'on ſe garde bien d'attribuer à Dieu ce qui n'eſt dû qu'au peché. C'eſt luy ſeul qui eſt la cauſe infortunée de toutes les peines que la Juſtice ſoit humaine, ſoit divine tient toûjours preſtes pour les criminels. Lors qu'un Juge envoye un homicide ſur un échafaux, ou un ſacrilege ſur un bucher, eſt-ce le Juge, ou le crime de l'un & de l'autre qui a prononcé l'Arreſt de mort. De même lorſque les Vandales paſſent la mer pour aller mettre tout à feu & à ſang dans l'Afrique, doit-elle s'en prendre à la rigueur des Jugemens de Dieu, ou à l'énormité de ſes crimes. Ils ont eſté comme une longue chaîne qui a attiré les barbares chez elle; ç'a eſté la miſericorde infinie du Seigneur qui a fait ſurſeoir la punition de ce peuple, mais c'eſt l'iniquité de ce peuple qui luy a enfin attiré cette juſte punition. Un débordement général de toutes ſortes de crimes avoit inondé l'Afrique; on y en commettoit de toutes les eſpeces. Il eſt rare de trouver tous les vices réunis dans un mê-

ne ſujet ; tel donne dans l'excés du vin, qui ne ſe laiſſe point ronger le cœur à la haine ; celuy-cy jette des yeux adultéres ſur la femme de ſon prochain, mais il aimeroit mieux mourir que de toucher à ſon bien ; celuy là eſt ſenſuel, il a un furieux penchant pour tout ce qui flate ſon corps, mais il a de l'horreur pour tout ce qui s'appelle duplicité, mauvaiſes fineſſes, fourberie. Il n'en eſt pas de même des Africains, le mal n'eſt point temperé chez eux par le bien, il y eſt tout pur & ſans mélange. On n'y remarque plus aucune trace des inclinations ſimples & droites de la nature originelle, c'eſt une nouvelle nature que les vices y ont introduite. Car ſi l'on en excepte quelques ſerviteurs de Dieu, toute l'Afrique n'eſt plus qu'une vaſte maiſon où tous les vices font leur demeure : Semblable à cette Ville de ſang, dont parle le Prophéte, qu'il compare à un Airain que du ſang a roüillé : La roüille, dit-il, que cet airain a contracté, ne s'en ira pas, parce que le ſang y demeure toûjours. Le même Prophéte fait encore une comparaiſon, qui exprime fort juſte cet horri-

ble mélange de toutes sortes d'abominations. Les maisons d'Israël sont remplies d'étain, de plomb, de fer, de cuivre, & parmy tout cela je ne trouve que tres-peu d'argent. Prophete, dites leur donc de ma part : Parce que vous estes devenuës comme une masse composée de toute cette confusion de metaux, je vous mettray dans le creuset, & je vous feray fondre au feu de ma colere. Mais l'Ecriture ne voudroit-elle point encore marquer par toutes ces differentes sortes de metaux les differentes conditions des hommes, qui estant également corrompuës seront traitées de la même maniere, & punies des mêmes peines. L'argent même qui est un métal d'une nature plus excellente sera exposé au même feu ; c'est-à-dire que les personnes d'une naissance noble, & d'un esprit élevé, lors qu'elles se laissent corrompre aux vices de la multitude sont châtiées comme la multitude. Et n'est-ce pas dans ce sens que le Seigneur parle à son Prophéte au sujet du Prince de Tir, lors qu'il luy dit : Fils de l'homme, *Ezech. 27* pleurez la perte du Prince de Tir, & dites luy : Prince, je vous avois placé

» dans un jardin delicieux, vous portiez
» une couronne toute éclatante de gloi-
» re ; les pierres précieuſes y brilloient
» de toutes parts ; vos tréſors eſtoient
» pleins de richeſſes immenſes ; vos vaiſ-
» ſeaux les avoient remplis par le moyen
» du commerce de toutes les marchandi-
» ſes les plus rares & les plus exquiſes.
Arreſtons nous icy, & conſiderons ces paroles comme repreſentant l'heureuſe condition des peuples de l'Afrique. Car où trouvera-t-on plus de richeſſes, un commerce plus étendu & mieux établi ; des magaſins plus fournis de tout ce que la terre produit de beau & d'excellent. L'or s'y trouvoit en ſi grande abondance, que les tréſors de l'Afrique auroient pû devenir les tréſors de tout le monde. Mais écoutons le Texte ſacré : Le bonheur dont vous joüiſſiez,
» ô Prince de Tir vous a mis dans l'eſ-
» prit des penſées d'orgüeil, & d'une
» vaine complaiſance pour vous-même,
» & vous voilà tombé de cette haute é-
» lévation où vous eſtiez, dans un abî-
» me que ma main vous a creuſé. L'A-
frique n'eſt-elle pas tombée de ce haut degré d'élévation où elle eſtoit, lors qu'elle eſt déchuë de cette ancienne

puiſſance dont le Ciel l'avoit revêtuë. Le Seigneur continuë : Je feray ſortir de vôtre ſein un feu qui vous conſumera. L'Afrique a donné elle-même naiſſance à ce feu ; ſes pechez l'ont allumé, ſes pechez l'entretiennent, & il ne s'éteindra point que toute ſa félicité ne ſoit réduite en cendres. Vous allez devenir l'objet de la pitié de toutes les Nations, pourſuit le Seigneur. Il eſt certain que les malheurs de l'Afrique ont eſté pleurez par tous ceux qui ont eu un cœur pour y eſtre ſenſible, & des yeux pour les pleurer. Vous voilà pour jamais effacé de deſſus la terre, conclud enfin l'Ecriture, & vous ne ſerez plus au nombre des choſes. Cette triſte Prophétie ne ſe voit que trop litteralement accomplie à l'égard de la malheureuſe Afrique. Mais ce qu'on peut craindre pour elle, & ce qu'elle doit tâcher d'éviter, eſt que les châtimens qu'elle éprouve maintenant ne deviennent éternels. Ce que Dieu ſe laiſſant toucher à ſon infinie miſéricorde veüille détourner de deſſus ſa tête. Car enfin quel crime peut venir dans l'imagination qui n'ait eſté commis dans cette terre infortunée. Qu'on

n'attende pas de moy que j'en faſſe icy un dénombrement exact ; il n'eſt ny permis, ny poſſible de tout dire ſur cette matiere. Je ne prétens donc parler que de l'impureté & du ſacrilege ; ainſi je ne m'arrêteray point à décrire avec quelle fureur la convoitiſe regne parmy ce peuple, puis qu'elle regne generalement parmy les hommes, ny à faire voir que l'avarice le poſſede de telle ſorte, qu'elle luy fait oublier qu'il eſt d'une nature qui n'eſt ny celle des Lions, ny celle des Pantéres, puiſque ce vice eſt commun à tous les Romains, ny à dépeindre juſqu'à quel excez il porte la brutale paſſion du vin, puiſque par tout la Nobleſſe & le peuple y ſont également ſujets, ny à vouloir piquer l'enflure ſuperbe de ſon eſprit, puiſque l'orgüeil eſt ſi naturel à tous les Grands, & qu'ils ſe font d'eux-mêmes une idée qui les releve à leurs yeux ſi fort au-deſſus des autres hommes qu'ils croyent que c'eſt toucher à leurs droits, que d'oſer avoir de ſoy des ſentimens un peu élevez. Je ne diray rien enfin des diverſes eſpeces de fourberies, de fauſſetez, de parjures, tous crimes com-

nus aux Romains, quoy-que peut-eſtre dans un degré de connoiſſance inferieure à celle qu'en ont les Africains. Que diray-je donc ? l'Afrique eſt la ſentine de tous les vices, ils y coulent de toutes les parties du monde, & elle reçoit ceux de tous les peuples de la terre. Les Nations les plus barbares, celles qui n'ont aucune lumiere de l'Evangile, ont à la verité quelques vices qui leur ſont propres, mais elles ne ſont pas ſans quelque vertu. Les Goths ſont perfides, mais ils ſont chaſtes; les Alains ſont peu chaſtes, mais ils ont la perfidie en horreur. Les Francs ſont menteurs, mais ils ſont religieux obſervateurs de l'hoſpitalité; les Saxons ſont cruels, mais l'impureté n'eut jamais d'accez chez eux. En un mot chaque peuple a ſes vices & ſes vertus, il n'y a que l'Afrique, où il ne ſe voit aucune vertu, & où l'on trouve tous les vices. S'agit-il de commettre quelque action cruelle, les Africains ſont inhumains; faut-il s'enivrer, les Africains ſont ivrognes; a-t-on beſoin d'une fauſſeté, les Africains ſont fauſſaires; cherche-t-on à tromper quelqu'un, les Africains ſont

des fourbes achevez ; veut-on mettre en uſage la perfidie, les Africains y ſont maîtres. Pour l'impureté & la profanation des choſes ſaintes, ces deux vices, comme nous avons dit, ſe trouvant chez eux dans un degré éminent, meritent un éloge à part, & il ne les faut pas confondre avec ceux dont nous venons de parler. Qui ne ſçait que l'Afrique a brûlé de tout tems des flammes de l'impureté ; que cette infame paſſion en a fait un mont Etna qui exhale ſans ceſſe des vapeurs infectes & brûlantes mêlées d'un feu ſombre & mortel ; que l'embraſement eſt general, qu'il l'a toûjours eſté, & qu'il n'y a que la Religion Chrétienne qui en ait pû préſerver quelques ames choiſies ; ce qui toutefois eſt ſi rare, qu'il ne l'eſt pas moins de voir un Africain avec un viſage blanc qu'avec un corps chaſte.

Mais ſans vouloir entrer dans toutes les Villes d'un païs ſi peuplé, nous nous arrêterons à celle qui eſt le chef, & comme la mere des autres, la ſuperbe Cartage, cette ancienne concurrente de la grandeur de Rome, qui luy diſputa d'abord le premier rang par la

generoſité & par la valeur de ſes habitans, & enſuite par la ſplendeur & l'éclat de ſes richeſſes. Ce ſera dans cette Ville que nous fixerons nôtre recherche pour ne pas paroître vouloir ramaſſer trop curieuſement, & avec un ſoin trop étudié les vices des Africains épars dans toutes leurs Provinces. Cartage, dis-je, la Rome de cet autre monde, qui n'a pas manqué non plus que la veritable Rome de tout ce qui peut rendre une République floriſſante. Car on y a vû les arts y atteindre ce degré de perfection & de fineſſe qu'ils avoient acquis dans la Capitale du monde; on y a vû les Academies des Sciences peuplées d'une jeuneſſe ſçavante & polie, & conduites par des maîtres habiles, & qui excelloient dans leur profeſſion; on y a vû les Ecoles de Philoſophes remplies d'une foule d'auditeurs: En un mot toutes les belles connoiſſances ſoit naturelles, ſoit morales, ſoit politiques y ont eu des Profeſſeurs fameux qui les y ont enſeignées avec applaudiſſement, & des Elêves curieux qui les ont appriſes avec une heureuſe facilité. L'Art de la guerre y a fleury auſſi bien que les autres ſciences; des troupes leſ-

tes & nombreuſes luy ont ſervy de défence & d'ornemens ; des Officiers Generaux les ont commandées en perſonne. Enfin elle a eu l'honneur d'eſtre gouvernée par un Proconſul revêtu de la Dignité Conſulaire. Je ne parle point de ce nombre preſqu'infiny d'Officiers moins conſidérables, auſſi differens par leurs noms que par leurs miniſteres, répandus par toutes les ruës, & par toutes les Places, & deſtinez à maintenir l'ordre & la police parmy les Citoyens, & les membres de ce vaſte corps. L'on pourra voir par la deſcription que je viens de faire de Cartage quelles ont eſté à proportion les autres Villes, il n'y aura pour cela qu'à en faire des tableaux en racourcy. Et il ſera facile de juger par les horribles débordemens de cette grande Ville, quoy-que ſoûmiſe à l'autorité, & au gouvernement des premiers Magiſtrats & des plus graves perſonages de l'Empire quels ont eſté les deſordres des moindres Villes, où des Officiers ſubalternes d'une probité comme d'un crédit mediocre ſe mettoient peu en peine de faire regner la vertu. Au reſte je commence preſque à me repentir de

l'engagement où je me ſuis mis de faire une peinture particuliere des impuretez des Cartaginois. Je vois une Ville où ces vices honteux ſemblent naître à chaque pas ; je vois une Ville dont les habitans ſont uniquement attentifs à inventer de nouveaux plaiſirs, & à ſe ſurpaſſer l'un l'autre dans cette curieuſe recherche. Le vin ôte aux uns les forces & la raiſon, la bonne chere fait toute l'étude des autres ; ceux-cy ſont couronez de fleurs, ceux-là ſortent d'un bain parfumé, l'huile de ſenteur dégoute de leurs cheveux & de leurs habits : Tous abîmez dans le luxe & les ſuperfluitez ne ſe diſtinguent que par la diverſité des plaiſirs qui les occupent ; tous plongez dans une mer d'erreurs & de pechez, tous enfin ennivrez de cette coupe empoiſonnée que la volupté leur préſente, ne penſent qu'à goûter à longs traits ce breuvage qui leur donne la mort. On diroit qu'un eſprit de vertige s'eſt emparé de ce peuple, qu'il eſt hors de ſon bon ſens, & que toutes les lumieres de ſa raiſon ſont éclipſées. L'on n'y trouve plus aucune difference de rang, d'eſtat, de condition, de Digni-

té ; cette furieuſe paſſion pour le plaiſir les a toutes effacées ; tous en ſont frappez, tous courent, tous s'agitent, la Ville n'eſt plus qu'une image des anciennes Baccanales. De-là naiſſent une infinité de crimes, qui quoy-que d'une eſpece differente, ne ſont pas toutefois differens en noirceur & en malice, à moins qu'on ne veüille tirer leur difference de leur grandeur. Le depoüillement des pupilles, l'oppreſſion des veuves, la violence qu'on exerce ſur les pauvres ; ces victimes infortunées que les riches immolent à la fureur de leurs paſſions pouſſent vers Dieu des cris de douleur, luy demandent par de continuels gemiſſemens la fin de leurs miſeres. Que dis-je, plongées dans l'amertume, & cedant à leur deſeſpoir, elles le conjurent d'envoyer quelqu'un qui les vange ; cette priere que l'excez de leurs peines leur arrache eſt exaucée ; les barbares ſont envoyez, & quoy-que ces Miniſtres de la Juſtice divine confondent tout, & qu'ils enveloppent dans une même punition le pauvre innocent, & le riche criminel, le pauvre a du moins la triſte conſolation de ſouffrir avec le

riche ; & de partager avec luy des maux qu'il enduroit auparavant luy ſeul.

Mais je ne fais pas réflexion que j'ay promis de ne rien dire de ces crimes, qui n'eſtant d'ailleurs que trop communs dans tout l'Empire n'ont rien de particulier pour l'Afrique. Je conſens donc qu'on luy faſſe grace là-deſſus ; auſſi-bien ſes impuretez monſtrueuſes dont j'ay déja touché quelques traits n'ont eu que trop le pouvoir d'attirer ſur elles les foudres du Ciel. Car enfin pour achever cette affreuſe peinture, quel eſt l'endroit de Cartage qui n'ait eſté ſoüillé ; les ruës, les Places eſtoient autant de lieux de débauche, & d'une infame proſtitution ; la pudeur n'y pouvoit marcher en ſûreté, elle trouvoit à chaque pas quelque piege tendu pour la ſurprendre, & quelque précaution qu'elle prit pour l'éviter, à peine pouvoit-elle s'en garantir. L'Impureté avoit en mille endroits placé ſes Emiſſaires comme autant de ſentinelles qui decouvroient de loin ceux que leur imprudence, ou leur malheur conduiſoient en ces lieux. Ils les attendoient ſur leur paſſage

pour les livrer entre les mains de la volupté aprés les avoir dépoüillé de leur innocence. C'eſtoit peu de s'eſtre heureuſement ſauvé de pluſieurs embuches, il y en avoit un ſi grand nombre, qu'il eſtoit preſqu'impoſſible de ne pas donner dans quelqu'une. On reſpiroit à Cartage un air corrompu, que l'impureté répandoit par toute la Ville, & aprés s'en eſtre remply, on le ſoufloit aux autres avec tout ce qu'il avoit de puanteur & de corruption. Perſonne ne s'appercevoit d'une infection ſi horrible, parce que tout le monde en eſtoit penetré. Et quelle eſperance de gueriſon pouvoit reſter à ces miſerables, puiſque (ſi l'on en excepte ce qui ſe rencontroit alors dans le Temple du Seigneur) on ne trouvoit rien qui ne fût frappé de cette épouventable peſte. Mais que dis-je dans le Temple du Seigneur? Je ne prétens parler que du Clergé ſeul; la profonde veneration que j'ay pour le miniſtere du Dieu que je ſers, m'impoſe un ſilence reſpectueux ſur la conduite de ſes Miniſtres, & je veux croire que de même que le ſaint homme Loth ſe ſauva ſeul de l'embraſement de Sode-

me en ſe retirant ſur la montagne, de même l'Autel du Dieu Vivant a ſçû garantir dans Cartage tous ceux qui avoient l'honneur d'y ſervir, du feu impur dont brûloit le reſte de la Ville.

Car enfin c'eut eſté un prodige de trouver parmy un peuple ſi nombreux une ſeule perſonne qui ſe fut conſervée chaſte ; que dis-je ? qui ne fût pas adultere, qui donnât quelque borne à ſes deſirs emportez, qui les reprimât durant quelque tems, qui ne s'abandonnât pas aux impuretez les plus monſtrueuſes, à celles qui arrachoient de la bouche de l'Apôtre des plaintes ſi ameres, & de ſi vifs reproches. *Rom. 1.*

Mais du moins les tenebres de la nuit, & le ſecret de la ſolitude couvroient de leurs voiles l'horreur de tant de crimes, & la ſage prévoyance des Magiſtrats en déroboient ſans doute la connoiſſance aux yeux du public. Il eût eſté à ſouhaiter que les choſes ſe fuſſent paſſées ainſi ; les auteurs de ces horribles forfaits en auroient ſeuls eſté ſoüillez ; la contagion ſe ſeroit arrêtée là, & ne ſe ſe-

roit pas gliſſée dans le cœur de cent mille témoins. Un crime caché perd la moitié de ſa noirceur, mais c'eſt pouſſer l'emportement juſqu'au dernier excez, que de le produire au jour, & n'en rougir pas; c'eſt alors qu'il conſerve toute la force de ſon poiſon. En fut-il jamais un plus digne de l'execration des ſiecles à venir que celuy que ma main ne peut tracer qu'en tremblant. Dans une Ville Chrétienne, honorée d'une des premieres Dignitez de l'Egliſe, éclairée des lumieres de la foy par le miniſtere même des Apôtres, conſacrée par le ſang des Martirs, on a vû des hommes renoncer à leur ſexe, paroître en public avec toutes les marques d'un ſexe different, & faire ainſi d'un crime particulier le crime de toute une Ville. Et ce crime ſi monſtrueux & ſi nouveau eſtoit autorisé par la preſence des Magiſtrats, par les applaudiſſemens du peuple, par le conſentement de tout Cartage. Qui le pourroit penſer, mais qui l'oſeroit dire; des hommes s'efforcer de changer de nature, emprunter de l'autre ſexe l'air, la demarche, les manieres; tout enfin ce qui peut eſtre

eſtre dans ce ſexe à l'uſage même de l'homme ; & bien loin de rougir d'avoir quelque choſe d'effeminé, rougir au contraire de paroître encore hommes en quelque choſe.

On me dira que ce crime n'eſtoit que celuy de quelques particuliers, & que la honte non plus que la peine qu'il meritoit n'a pas dû tomber ſur tout le peuple. Mais je prie le Lecteur de ſe ſouvenir de ce qui eſt arrivé au peuple de Dieu en de pareilles rencontres, où le peché d'un ſeul a cauſé la perte de pluſieurs. Le vol d'Achar fit tomber trois mille Iſraëlites ſous le fer victorieux de leurs ennemis ; la jalouſie de Saül attira la peſte dans ſon Royaume, & l'indiſcrete curioſité de David, quoy-que ce ſaint Roy fût ſelon le cœur de Dieu, coûta la vie à ſoixante & dix mille de ſes ſujets. L'Egliſe reſſemble à l'œil, il ne faut qu'une petite ordure pour faire perdre à cette partie l'uſage de la lumiere ; il en arrive de même dans l'Egliſe ; il ne faut qu'une legere tache dans un de ſes membres, pour ternir en quelque ſorte l'éclat du corps entier. Et n'eſt-ce pas ce que le Sau-

Joſué. 7.

1. Roi. 19.

2. Roi. 23.

veur même a voulu nous faire entendre par ces paroles : Vôtre œil eſt la lampe de vôtre corps, ſi vôtre œil eſt ſimple, tout vôtre corps ſera éclairé; mais ſi vôtre œil eſt mauvais, tout vôtre corps ſera dans l'obſcurité. Et c'eſt encore ſur ce même principe que l'Apôtre établit cette maxime. Ne ſçavez-vous pas (dit-il aux Corinthiens) qu'un peu de levain aigrit & corrompt toute la pâte.

S. Matth. 6.

Mais pour peu qu'on ſoit ſenſible à la gloire du nom Romain, on ne peut n'eſtre pas touché d'une vive douleur en conſiderant qu'un crime ſi deteſtable devenoit le crime de tout l'Empire, & couvroit de confuſion & d'opprobre toute la face de la Republique. Car lors qu'on voyoit dans les ruës de Carrage des hommes ſous un habit de femme en affecter toutes les delicateſſes, en imiter la démarche molle & coupée, en porter la coëfure & les vains ornemens, en étudier tous les airs, & toutes les minauderies; & cela publiquement, dans une Ville conſiderable, une Ville Romaine, une ſeconde Rome, que pouvoit-on penſer ſinon que l'Empire Romain ſe

déshonoroit luy-même en ſouffrant dans ſon ſein une ſi grande infamie. Toute puiſſance ſup ême eſt reputée approuver le crime dés lors qu'elle le permet ; & qui peut arrêter le cours d'un deſordre, & ne s'y oppoſe pas, ſemble ordonner ce qu'il ne ſe met pas en devoir de défendre.

Et vous qui ne pouvez ſouffrir, ſans eſtre animez contre moy d'une injuſte colere, que je préfere les barbares aux Romains ; dites moy (pardonnez à ma douleur) vit-on jamais parmy ces barbares que vous mépriſez ſi fort, de pareils forfaits ? Trouvez bon que nous comparions encore une fois ces vainqueurs de l'Afrique avec ceux qu'ils ont ſoûmis à leur puiſſance. Ce n'eût pas eſté une choſe ſurprenante, que des barbares enflez de leurs victoires, ennivrez de leur bonne fortune, enchantez par un ſuite d'heureux ſuccez, au milieu des richeſſes, & dans l'abondance de toutes choſes ſe fuſſent laiſſé amolir par tant d'objets capables de corrompre les ames les plus attachées à la vertu, & quelque forte inclination qu'ils euſſent eu pour elle, rien n'eſtoit plus difficile que de la

conſerver dans une terre, où ſelon le langage de l'Ecriture couloient des ruiſſeaux de lait & de miel, une terre fertile, un païs opulent, regorgeant pour ainſi dire de delices & de pleiſirs. Un climat ſi doux, des lieux ſi charmans, l'image de la volupté qui ſe preſentoit par tout, l'exemple des peuples qu'ils venoient de ſubjuguer, qui les ſollicitoit à tout moment, tout cela les devoit porter ſans doute dans tous les excez imaginables. Et certainement celuy-là doit paſſer pour un heros en chaſteté, qui a pû reſiſter à tant d'attaques, & fermer les yeux, & le cœur à des attraits ſi touchans. Où eſt le ſage ſi affermy dans la vertu, que la proſperité n'ébranle. Cependant ces barbares furent également victorieux & des peuples de l'Afrique, & de ſes vices. Non-ſeulement ils n'eurent que de l'horreur pour cette impureté monſtrueuſe qui change l'ordre étably par la nature, & qui introduit un uſage qui luy eſt inconnu; mais on les vit même fuïr avec empreſſement les lieux de débauche, & éviter avec un ſoin extréme le commerce dangereux des courtiſanes,

Qui le pourra croire dans les ſiecles à venir ? que des barbares ayent eu autant d'éloignement de ces actions honteuſes que les Romains y avoient de penchant. Mais il y a plus, & je n'ay pas encore fait paroître leur vertu dans tout ſon jour. On peut à la verité avoir de l'horreur pour certains vices, mais on en demeure ſouvent à la ſimple averſion ; c'eſt l'effet d'un grand courage, & d'une vertu rare & ſinguliere de les exterminer entierement, & d'empêcher qu'ils ne ſoüillent les autres. Celuy-là eſt en quelque ſorte l'auteur du ſalut des hommes, qui ne ſe contentant pas d'eſtre vertueux pour luy-même, fait tous ſes efforts pour diſpoſer les autres à le devenir. Voilà une veritable grandeur d'ame, voilà porter la vertu à un degré éminent ; & c'eſt ce que les Vandales ont fait dans les Villes Romaines, ils n'en ont pas plûtôt eſté les maîtres, qu'ils en ont chaſſé tous ces monſtres d'impureté. Mais comment les en ont-ils chaſſez ? Eſt-ce à la maniere des Romains, qui font des Loix contre l'adultere, & qui y tombent les premiers, qui puniſſent le larcin, & commettent des vols

publics ; chez eux le Magiſtrat concuſſionaire punit ſeverement le crime de péculat ; le Juge qui n'eſt riche que du bien d'autruy, eſt inexorable envers ceux qui le raviſſent ; celuy-cy pourſuit vivement les aſſaſſins, & il a les mains encore toutes teintes du ſang de ceux qu'il a ſacrifié à ſa vangeance ; celuy-là a des ſupplices toûjours preſts pour châtier la moindre violence, & il eſt le plus emporté de tous les hommes ; un autre enfin ne fait point de ſcrupule de dépoüiller des Provinces entieres, mais il ne pardonne pas la moindre injuſtice. C'eſt ainſi que les Romains proſcrivent les crimes, c'eſt ainſi qu'ils les banniſſent des Villes où leur puiſſance eſt reconnuë. Les Vandales n'en uſerent pas ainſi, lors qu'ils ſe rendirent maîtres de l'Afrique ; ils ne ſe contenterent pas d'en bannir toutes ſortes d'impuretez par des Loix dont l'effet n'eſt que pour un tems, ils s'appliquerent à en arracher juſqu'à la moindre racine, à en effacer juſqu'à la moindre trace. Seigneur quel ſuccez favorable n'accordez-vous point aux entrepriſes de ceux qui ont un deſir ſincere de rétablir la diſcipline & les bonnes mœurs dans les

lieux où ils ont quelque pouvoir ; vous faites que la nature même leur cede, que les vices se changent en vertus, & les mauvaises inclinations en inclinations loüables. C'est cet heureux changement qui est arrivé dans l'Afrique sous la domination des Vandales, ce n'est point par un Edit, que l'on bannit un vice d'un Etat, & un Prince a beau ordonner qu'on soit chaste, ses Ordonnances sont sans effet, s'il n'y joint quelque moyen plus efficace. Celuy que les Vandales employerent chassa le crime, mais conserva les criminels ; ils ne mirent point la violence en usage, & en voulant retrancher un peché, ils éviterent de tomber eux-mêmes dans un autre. En un mot ils traiterent leurs nouveaux sujets plûtôt en malades qu'en coupables ; & ce fut un remede qu'ils leur donnerent, non une peine qu'ils leur imposerent. Le mariage fut ce remede doux & salutaire, ils engagérent dans ces liens ce nombre presqu'infiny de courtisanes. Les lits de ces malheureuses furent purifiez par ce Sacrement, & ils executerent en cela à la lettre l'Ordonnance de l'Apôtre, qui ne veut pas qu'un homme ait plus 1. Cor.

d'une femme, ny qu'une femme ait plus d'un mary.

Mais pour rendre plus ferme & plus ſolide ce qu'ils venoient d'établir, & pour achever de fortifier le party de la chaſteté, ils l'appuyerent du ſecours des Loix, & réprimerent les entrepriſes dangereuſes de la volupté par de ſaintes Ordonnances, afin que d'un côté l'amour conjugal, & de l'autre la crainte des châtimens concouruſſent enſemble pour conſerver cette belle vertu dans l'un & l'autre ſexe. Au reſte ces Loix ne laiſſent aucune reſſource à l'impureté, & elles ne ſont point faites de ſorte, qu'en remediant à un deſordre, elles negligent de pourvoir à un autre Elles ne reſſemblent pas non plus à ces Loix Romaines, qui protegent à la verité les droits du mariage, mais qui permettent tout commerce avec une perſonne libre; qui defendent l'adultere, mais qui conſtruiſent des reduits aſſurez, & des aſiles publics à la débauche. Tant ces ſages Legiſlateurs ont appréhendé que les hommes ne vinſſent à eſtre trop chaſtes, ſi on leur ôtoit toute occaſion de ne l'eſtre pas. Les vainqueurs de l'Afrique ne crurent pas en devoir uſer ain-

ſi. Ils interdirent l'entrée à tout ce qui eſtoit contraire à l'honeſteté, l'adultere & le libertinage furent également défendus : Ils ne voulurent point qu'il fût permis à un homme d'avoir une femme, ny à une femme de s'abandonner à un homme que dans le mariage ; ce fut dans les bornes étroites de ce Sacrement qu'ils contraignirent la nature corrompuë de ſe reduire ; ſe conformant en cela à la Loy divine, & n'eſtant pas perſuadez qu'il leur fût loiſible de permettre ce que cette Loy ne permettoit pas.

Je ſçais que cela paroîtra dur, & même inſupportable à pluſieurs ; mais s'il eſt vray que la raiſon ſoit le partage de l'homme, il doit ſe laiſſer conduire à ſa lumiere, & non à la lueur infidelle du feu impur de la cupidité. Peut-eſtre même voudra-t-on ſe fortifier de l'autorité de Socrates proclamé à Delphe le plus ſage des mortels par le grand Apollon qui eſtoit luy-même le maître des Philoſophes, & le Prince des demons. Voyons donc quelles Loix ce ſage Socrate a publié touchant la chaſteté, & nous les comparerons enſuitte avec celles dont il s'agit. Qu'aucun homme (dit

ce celebre Fondateur de la Morale) ne préſume pouvoir poſſeder luy ſeul une femme ; car les mariages doivent eſtre communs ; & il n'y a rien (ajoûte-t-il) qui entretienne davantage l'union & la concorde entre les Citoyens, que cette communauté. La poſſeſſion du demon, ou la frénesie firent elles jamais prononcer un langage plus horrible & moins ſensé ? Vous dites, ô le plus grand des Philoſophes, que cet uſage politique fait que les hommes ſont les maris de toutes les femmes, que les femmes ont pour maris tous les hommes, & que les enfans qui ſont nez de ce mélange affreux ont autant de peres qu'il y a de Citoyens dans une Ville. Et moy je dis que par cette Loy ſi pleine de prévoyance & de ſageſſe il n'y a plus ny enfans, ny femmes, ny maris, & qu'elle n'eſt propre qu'à mettre toutes choſes dans un deſordre & une confuſion effroyable. Mais ce qui eſt icy remarquable, c'eſt que ce ſage Legiſlateur ſe ſoûmit le premier à ſa Loy ayant livré de bonne foy ſa femme à un autre * ce qui fut imi-

* *Il le fit moins pour établir ſa Loy, & pour donner l'exemple, que pour ſe défaire d'une méchante femme qu'il avoit.*

té dans la ſuite par Caton le Socrate d'Italie.

Voilà les beaux exemples de vertu que nous ont donné & Rome & Athenes. Voilà quelles maximes de Morale ſevere nous ont laiſſé leurs plus fameux ſages. Il n'a pas tenu à eux que tous les maris du monde ne ſe ſoient rendus infâmes par le plus honteux de tous les trafics. Socrate même n'a pas voulu que la poſterité ignorât quels eſtoient là-deſſus ſes ſentimens, il en a composé un Traité exprés, où la Doctrine qu'il y expoſe n'a pour but que de faire de toute la terre un vaſte lieu de proſtitution. On dit qu'il fût injuſtement condamné par ſes Juges : Je le crois ; car cette condamnation appartenoit à tout le genre humain, qui en effet l'a condamné non-ſeulement en rejettant avec horreur cette pernicieuſe Doctrine, mais encore en ſuivant des maximes toutes opposées. Comparons maintenant les Loix de Socrate avec celles des Vandales. Le Lecteur m'a prevenu ; & en a déja ſans doute fait le paralle. Mais plût à Dieu que les deteſtables ſentimens de ce faux ſage n'euſſent pas trouvé des ſectateurs dans la plûpart des Romains, qui abandon-

nant ce qui paroît de loüable & digne d'imitation dans la vie de ce Philoſophe, ne s'attachent qu'à cette brutale maxime, qu'ils font gloire de mettre en pratique.

Et quelle eſperance peut-il reſter aux Romains du rétabliſſement de leurs affaires, & de ſe voir un jour affranchis du joug des barbares; de fléchir la Juſtice d'un Dieu irrité, & de meriter le retour de ſa miſericorde, ſi ces barbares ont de leur côté l'avantage d'eſtre plus chaſtes que les Romains. Rougiſſons à la vûë de nos deſordres & de leur moderation. On ne trouve plus maintenant parmy les Goths d'impudiques, ſinon des Romains; on ne voit plus chez les Vandales d'adulteres, que des Romains; tant eſt grand chez ces peuples l'amour de la chaſteté, tant a de force dans un Etat une diſcipline exacte, & l'obſervation d'une ſevere police. Si la foibleſſe humaine le permettoit, j'éleverois ma voix pour la faire entendre par tout l'Univers, & je crierois de toute ma force: O vous qui avez l'honneur de porter le nom de Romains, ceſſez de le déshonorer par une vie ſi honteuſe; conſiderez les barbares, auſquels la Juſtice de

Dieu vous a livrez, & rougiſſez en voyant que les Villes qui les ont receu pour maîtres, ont eſté en même tems affranchis de la ſervitude des vices. Ceſſez donc de vous étonner de vous voir ſoûmis à leur puiſſance, vous leur eſtiez inferieurs en vertu. N'attribuez point vôtre défaite à vôtre foibleſſe, & leurs victoires à leur force, vous n'avez eſté vaincus que par vos pechez.

Fin du ſeptiéme Livre.

SALVIEN,

DE LA

PROVIDENCE.

LIVRE HUITIE'ME.

JE ne doute point que pluſieurs ne ſe récrient ſur la longueur de cet Ouvrage, qu'ils n'en trouvent le ſtile dur & ennuyeux, & la Morale trop forte & trop auſtere. Comme il attaque les vices, qu'il en fait des portraits affreux, & que chacun s'y peut reconnoître, je ſuis perſuadé qu'il aura peu de partiſans, & beaucoup de critiques. C'eſt un deſſein ſouvent dangereux, toûjours frivole, d'entreprendre de réformer les mœurs de ſon ſiécle. On aime à eſtre loüé, & peu de perſonnes

s'accommodent d'un Auteur qui s'érige en Cenſeur. Les hommes les moins dignes d'eſtre loüez en ſont les plus avides ; quelque caractére de fauſſeté qu'ait une loüange, elle ne laiſſe pas de plaire ; mais de quelque adreſſe que ſe ſerve un Auteur, pour faire recevoir ſa cenſure, quelque temperament qu'il y apporte, on ne luy peut pardonner une verité qui offence, & ſi ſes peintures ne flattent pas, elles ne ſeront eſtimées de perſonne. Quel party doit il prendre alors, s'abaiſſera-t-il juſqu'à loüer le vice, aura-t-il pour des hommes perdus cette honteuſe & ſervile complaiſance ? Non ſans doute, mais il ſe ſouviendra qu'il n'eſt jamais permis à un homme de bien de tromper ceux-mêmes qui veulent eſtre trompez, ny de donner de fauſſes loüanges à celuy qui veut qu'on luy en donne. Qu'il ne conſulte pas dans ſes Diſcours le goût d'un Lecteur vain qui aime à lire des choſes agréables & flateuſes ; mais celuy de la raiſon qui luy défend d'écrire tout ce que la ſincérité ne luy permet pas de penſer ; qu'il n'oublie pas enfin cette menace du Prophéte : Malheur à ceux qui appellent doux ce *Iſaïe ch. 5.*

qui eſt amer, & qui nomment amer ce qui eſt doux. Et ainſi qu'il tienne ferme pour la verité, qu'il n'en abandonne jamais le party, & que ſes paroles ſoient toûjours conformes à ſa penſée, & à la nature des choſes; qu'il appelle douces celles qui ont de la douceur, & ameres celles qui ont de l'amertume. Il ne peut ſans ſe rendre coupable d'une inſigne prévarication en uſer d'une autre maniere, particulierement en ce tems, où nous voyons que pluſieurs ont l'impieté d'attribuer leurs crimes à Dieu, de l'en rendre en quelque ſorte reſponſable, l'accuſant inſolemment de leurs déreglemens pour en paroître innocens, & ſe juſtifiant ainſi aux dépens de ſa gloire & de ſa ſainteté. Car enfin ſoûtenir que Dieu ne prend aucune connoiſſance des choſes qui ſe paſſent ſur la terre, qu'il en abandonne la conduite au haſard, qu'il laiſſe le crime impuny & la vertu ſans récompence, n'eſt-ce pas ſe prendre à Dieu de tous les deſordres qui ſe commettent dans le monde, n'eſt-ce pas l'accuſer de les entretenir par ſa négligence, & de les autoriſer par le peu de ſoin qu'il a d'en arrêter le cours. O

aveuglement de l'eſprit humain ! ô témérité, ô fureur ! Vous oſez dire que Dieu eſt un Dieu negligent, qu'il languit dans une oiſiveté continuelle ; un homme d'honneur ſe ſentiroit offencé d'un pareil reproche, & ſi c'eſtoit un Magiſtrat, il en demanderoit une réparation publique ; & c'eſt celuy qu'on fait ordinairement aux jeunes gens qui diſſipent imprudemment leur bien, ou qui le laiſſent perdre par le peu d'application qu'ils ont à le conſerver. O voix ſacriléges ! ô imprudence qui donne à Dieu un nom qui eſt une note d'infamie pour ceux qui le portent. Car ſi nous ſommes perſuadez que nous ſouffrons ſans l'avoir merité, ſi nous croyons que les miſeres qui nous accablent ne trouvent en nous aucun crime à punir ; ſi enfin nous paroiſſons innocens à nos yeux, il faut neceſſairement que Dieu nous paroiſſe injuſte ; luy qui commande aux maux comme aux executeurs de ſa Juſtice de ſe ſaiſir de nous, & d'exercer ſur nous toute leur fureur. Vous me direz peut-eſtre que Dieu n'ordonne pas abſolument que nous endurions, mais qu'il ne fait que le permettre. Mais penſe-t-on qu'il y ait

une ſi grande difference entre un ordre exprés & une permiſſion tacite ? Croyez-moy, puiſque Dieu eſt témoin de nos ſouffrances, qu'il peut aiſement les empêcher, & que cependant il ne fait rien pour en arrêter le cours, c'eſt une marque qu'elles ne nous arrivent que par ſon ordre. Reconnoiſſons donc humblement que nous ne ſouffrons que par un Jugement équitable que Dieu prononce contre nos pechez ; mais que ce ſont eux qui allument le feu de ſa colere, & que ce ſont eux enfin qui nous y précipitent, ſuivant cette paro-
Pſal. 7. le du Prophete : Le pecheur ne ſouffre que le ſupplice qu'il s'eſt luy-même préparé. Ne ſoyons pas ſi temeraires, que d'imputer à Dieu nos malheurs, mais ayons aſſez d'équité & de bonne foy pour n'en point chercher d'autre cauſe qu'en nous. Car Dieu eſt infiniment bon, il ne veut pas que les hommes periſſent ; ce ſont les hommes, qui veulent perir ; rien n'eſt plus cruel envers l'homme que l'homme même ; il ſe juge, il ſe condamne, il ſe punit de ſes propres mains, & il ne doit imputer qu'à luy ſeul la grandeur de ſa peine.

Mais ſi l'on a vû juſqu'icy l'impureté regner dans l'Afrique, nous allons faire voir en peu de mots que l'impieté s'y eſtoit auſſi maintenuë dans ſon ancienne uſurpation malgré les droits légitimes de la Religion Chrétienne. On y conſervoit encore des égards pour le Paganiſme ; pour cette Déeſſe que les premiers habitans de Cartage avoient nommé par excellence *La Celeſte* * ſans doute pour cacher ſous un nom ſi beau & ſi divin la honte & la foibleſſe de ſon origine. Cette vaine idole ne recevoit-elle pas encore tous les jours des vœux ? Quel eſtoit celuy qui ne ſe fît pas initier à ſes miſteres ? Que dis-je, qui n'y fût pas conſacré au moment de ſa naiſſance, & qui ne trouvât pas en venant au monde cette dévotion ſacrilege établie dans ſa maiſon. Je ne parle point icy de ceux qui faiſoient une profeſſion ouverte du Paganiſme, & qui portoient publiquement le nom de Payens. L'on ſouffre dans un idolâtre le culte des idoles ; mais on ne ſçauroit voir ſans horreur un Chrétien adorer JESUS-CHRIST en public & Junon en ſecret. C'eſt ce qu'on a vû

* *Juno cœleſtis.*

dans Cartage, des Chrétiens entrer dans l'Egliſe encore tout remplis de l'odeur des victimes qu'ils venoient d'immoler au démon. Quelle impieté de ſe préſenter en cet eſtat devant la Majeſté du Dieu Vivant ! Quelle effroyable profanation du Temple du Seigneur ! Ne ſe pas trouver à l'Aſſemblée des Fideles, c'eſt une negligence condamnable, mais aprés tout ce n'eſt qu'une négligence ; mais y venir aprés avoir ſacrifié à Junon, c'eſt un horrible ſacrilege. Et qui doute que faire un outrage à Dieu ne ſoit un crime bien plus énorme, que de manquer à luy rendre un honneur qui luy eſt dû. Voilà quelle eſtoit la Religion des Africains, & particulierement des Grands, voilà quel eſtoit leur Chriſtianiſme : Ils ne portoient le nom de Chrétien, que pour le déshonorer ; c'eſtoit en vain que l'Apôtre leur crioit :
2. aux Cor. 10. „ Vous ne ſçauriez boire dans la coupe
„ du Seigneur, & dans la coupe des dé-
„ mons ; vous ne ſçauriez eſtre aſſis à la
„ table du Seigneur, & à la table des
„ démons. Non ſeulement ils recevoient l'une & l'autre coupe, mais ils préferoient celle que le démon leur offroit

à celle que le Seigneur leur preſentoit ; non-ſeulement ils prenoient leur Place à l'une & à l'autre table, mais même ils n'alloient à celle du Seigneur, qu'aprés avoir fait tout l'honneur au démon, qui dans le deſſein d'inſulter à JESUS CHRIST, les conduiſoit luy-même à l'Autel au ſortir de ces repas ſacrileges. Mais, me direz-vous, pourquoy rendre toute une Ville coupable d'une impieté, qui n'eſtoit tout au plus que le crime de ſes principaux Citoyens. Je le veux ; mais ignorez-vous, que ce ſont les plus puiſſantes maiſons & les plus riches, qui donnent le mouvement à toute une Ville, ſoit par la dépendance que le peuple a des Grands, ſoit par l'exemple des Grands toûjours ſuivy du peuple. Ainſi un petit nombre de Grands obſervoit un culte impie, & tout un peuple eſtoit criminel ; ignorez vous enfin que les domeſtiques ſe conforment entierement ſur les mœurs de leurs maîtres, & que ſi ces mœurs ſont corrompuës, c'eſt pour lors qu'ils aiment à pouſſer la conformité auſſi-loin qu'elle peut aller. Quoy, ſi des maîtres d'une conduite reglée ne peuvent

qu'à peine maintenir dans leurs maiſons l'ordre & la régularité ; avec quelle rapidité des ſerviteurs ſe précipiteront-ils dans le crime, lorſque la pente naturelle qu'ils y ont ſera encore fortifiée par l'exemple d'un maître déreglé. Je conſens toutefois, que cette eſpece d'impieté ait eſté particuliere aux Grands, avoüez du moins qu'il y en avoit une autre qui n'eſtoit pas moins le crime du peuple. C'eſtoit la haine ſacrilege que tout le monde portoit aux gens de bien, aux Saints, à ces ames choiſies qui ſervent Dieu en eſprit & en vérité, & qui luy rendent un culte pur & ſincere. Quel eſt le maître qui voye ſans aucun reſſentiment maltraiter ſes ſerviteurs ? Quel eſt le pere dont le cœur ne ſoit percé des bleſſures que ſon fils reçoit en ſa preſence ? Croit on que Dieu qui eſt le meilleur de tous les maîtres, & le plus tendre de tous les peres ſouffre tranquillement qu'on maltraite ceux qui le ſervent ; qu'on outrage impunement ceux que la grace rend ſes enfans ; qu'il endure qu'on viole ainſi dans la perſonne de ſes ſerviteurs le reſpect qui eſt dû à ſa Majeſté Souveraine ; qu'on

bleſſe ſon amour paternel dans l'endroit le plus ſenſible. Luy-même ne dit-il pas à ſes Apôtres : Quiconque vous reçoit, me reçoit, & quiconque vous mépriſe, me mépriſe. Voyez-vous comme cet aimable maître aime à partager avec ſes ſerviteurs les honneurs & les outrages ? Et afin qu'on ne crût pas que les mauvais traitemens qu'on feroit à ſes Saints ne fuſſent faits qu'à des hommes, il a voulu faire comprendre qu'ils eſtoient faits à ſa propre perſonne en ajoûtant : Car quiconque vous touche me touche dans la prunelle de l'œil. Remarquez que pour exprimer toute la delicateſſe de ſon affection, il la compare à la partie du corps la plus delicate ; & comme il ne faut preſque rien pour bleſſer l'œil, de même la tendreſſe que Dieu a pour ceux qui ſont engagez à ſon ſervice le bleſſe du moindre coup qu'on leur porte.

« S. Matth. 10.

« Zach. 2.

Il eſt donc certain que ceux qui s'eſtoient conſacrez au ſervice de Dieu étoient haïs, eſtoient perſecutez dans l'Afrique, & que Dieu luy-même eſtoit perſecuté ſtoit haï en la perſonne de ſes ſerviterus ; mais on demandera peut-

eſtre quelles preuves on a de cette haine, de cette perſecution ; les mêmes qu'on a de la perſecution que les Juifs faiſoient à JESUS-CHRIST, & de la haine qu'ils luy portoient. Ils le nommoient Samaritain, ils ne craignoient point de luy dire qu'il eſtoit poſſedé du demon, ils luy inſultoient par de ſanglantes railleries, ils avoient l'inſolence de ſe mocquer de luy à ſes yeux, & l'envie dont ils eſtoient animez contre luy leur faiſoit grincer les dents de rage en ſa préſence. Ce ſont ces traitemens injurieux qui font
Pſ. 21. » dire à celuy qui les a ſoufferts : Tous » ceux qui jettoient la vûë ſur moy te» moignoient par le mouvement de leurs » lévres & de leurs têtes, qu'ils n'avoient » pour moy que du mépris. Et ailleurs :
Verem. 20. » Ils m'ont voulu ſurprendre par des » demandes captieuſes, ils ſe ſont moc» quez de moy, & ils ont en me voyant » grincé les dents de fureur. C'eſt ainſi que l'Afrique a traité les Solitaires, des Saints, des amis de Dieu. Car ou on en faiſoit l'objet d'une mauvaiſe raillerie, ou on les noirciſſoit par une mediſance cruelle, ou on leur faiſoit mille inſultes, ou on les chargeoit de

mille

mille malédictions ; en un mot l'averſion que le peuple d'Afrique avoit pour ces hommes de Dieu, luy inſpiroit contre eux les mêmes ſentimens que l'impieté des Juifs leur donnoit autrefois pour nôtre divin Sauveur, & cette injuſte haine des Africains pour tant de ſaints Solitaires ne les portoit pas moins à les outrager, que la haine ſacrilege des Juifs les pouſſoit à faire à JESUS-CHRIST des injures toûjours nouvelles, & qui les diſpoſerent enfin à répandre ſon Sang adorable.

Mais on n'a point vû couler dans l'Afrique celuy des Solitaires ; je n'en ſçay rien, & je ne veux pas l'aſſûrer ; mais aprés tout, des Chrétiens ſont-ils innocens parce qu'ils n'ont pas pouſſé leur cruauté juſqu'aux dernieres extremitez, & qu'ils n'ont pas comme les Payens trempé leurs mains dans le ſang de leurs freres ; ne ſont-ils plus des perſecuteurs, parce qu'il manque à leur perſecution la mort de ceux qu'ils perſecutent ? qui peut haïr juſqu'à la mort n'eſt pas éloigné d'ôter la vie. Et le Seigneur ne nous aſſûre-t-il pas luy-même par ſon cher Diſciple, que quiconque a de 1. Jean 3.

la haine pour ſon frere ſans en avoir de ſujet eſt un meurtrier. L'Afrique eſt donc coupable d'homicide, puis qu'elle a exercé ſans ſujet une haine ſanguinaire contre les ſerviteurs de Dieu. Mais peut-eſtre a-t-elle crû que ç'en eſtoit pour elle un légitime que la diverſité de mœurs. Elle ne voyoit rien en ces hommes admirables qui eût le moindre rapport aux ſiennes ; leur vie ne reſpiroit que ſainteté, c'eſtoit une expreſſion vive & naturelle de celle de Dieu. La difference des humeurs fait naître aiſement l'averſion, & le peu de conformité qui ſe rencontre dans les inclinations eſt une grande diſpoſition à la haine. Comment pouvoir aimer dans un autre ce qu'on ne peut ſouffrir en ſoy-même ; & le peuple de Carrage & des autres Villes de l'Afrique n'avoit-il pas quelque ſujet de haïr ces Solitaires, en voyant le peu de complaiſance que ces Saints avoient de conformer leur conduite à la ſienne. En effet l'innocence eſtoit le caractere de la vie des ſerviteurs de Dieu, & une corruption effroyable regnoit dans celle de ce peuple ; la chaſteté faiſoit toutes les delices de ceux-là, & les

débauches honteuſes toute l'occupation de celuy-cy ; les uns ne ſortoient preſque jamais de leurs Monaſteres, & les autres des lieux infames ; les uns eſtoient unis à JESUS-CHRIST, & les autres avec le demon ſon ennemy. L'horreur que ce peuple non moins infidele qu'infortuné avoit conceuë pour des hommes ſi venerables par leur pieté étoit montée à un tel excés, que nul n'oſoit paroître dans les ruës de Cartage avec un air modeſte, un viſage pâle, une tête raſée, & un manteau court, ſans ſe voir en même tems expoſé à la fureur brutale de ces inſenſez ; & ſi quelquefois le ſervice de Dieu, ou l'intereſt du prochain tiroit de ſa retraite quelqu'un de ces habitans du deſert, à peine avoit-il paru dans la Ville, qu'il ſe voyoit accablé d'injures, pourſuivy avec opprobre, percé de mille coups de langue par des hommes perdus, qui comme autant de taureaux furieux l'environnoient, accompagnant ces imprécations de railleries ſanglantes, d'un ris inſolent, & de huées menaçantes ; & cela avec tant d'emportement & de chaleur, qu'il ſembloit à voir toute la

Ville en mouvement, qu'elle eſtoit occupée à chaſſer de ſes murs quelque monſtre horrible ſorty nouvellement de ſes deſerts. Telle eſtoit la foy des Cartaginois ; c'eſtoit avec moins de peril & beaucoup plus de gloire que les Apôtres entroient autrefois dans les Villes des Payens ; jamais leur vûë n'attira ſur eux tant d'horreur ny de traittemens ignominieux de la part de ces infideles. S. Paul ce Vaſe d'Election annonçant aux Atheniens un Dieu Inconnu, & une nouvelle Religion, en fut paiſiblement écouté ; quoy que ce fut le peuple de toute la Gréce le plus attaché à ſes ſuperſtitions. Que dis-je les vertus plus qu'humaines, & les qualitez ſurprenantes, qui éclatoient dans ce grand homme & dans S. Barnabé le compagnon de ſon Apoſtolat, & de ſes voyages, leur attirerent non-ſeulement l'admiration des Licaoniens, mais même leurs adorations & leur culte. Il n'y a qu'à Cartage, que les ſerviteurs de Dieu n'oſeroient paroître ſans eſtre expoſez aux inſultes & aux outrages d'un peuple emporté.

Mais on n'en veut point à leur

vie. Quoy parce que l'on ne répand pas leur ſang, on n'appelle pas perſecution ce qu'on leur fait endurer. C'eſt ainſi que parlent les voleurs les plus infames de tous les hommes : Ils diſent qu'ils ont donné la vie à ceux à qui ils ne l'ont pas ôté. Mais à Cartage ſi on la laiſſe aux Solitaires, c'eſt moins un bienfait de ſes habitans que de ſes Loix. Celles-mêmes des douze Tables defendent de faire mourir un homme ſans qu'une condamnation juridique autoriſe ſa mort, & ne l'ait précedée. Ainſi tout le reſpect & toute la déference que des Chrétiens ont pour leur Religion, conſiſte à ne pas ôter la vie aux ſerviteurs du même Dieu qu'ils adorent, parce que les Loix des Payens ne le leur permettent pas.

Aprés cela ceſſons de nous étonner de voir Cartage ſoûmiſe à des barbares * elle qui a fait ſentir à des Saints toute la fureur des barbares. Le Seigneur eſt juſte, & ſa conduite eſt équitable, & l'infortunée Cartage recüeille ce qu'elle a ſe-

* Les Vandales.

« P/ 118

« Gal. 6.

mé. C'eſt de cette Ville criminelle, que Dieu ſemble vouloir parler, lors qu'il ordonne qu'on luy rende ſelon ſes œuvres, qu'on luy faſſe ſelon qu'elle a fait, parce qu'elle s'eſt élevée contre le Seigneur.

Jerem. 50. 15.

FIN.

TABLE

Des Matieres contenuës dans ce Volume.

A

Aaron forge un veau d'or, 47. Complice du peché de ſa ſœur. 51

Abel. Son ſacrifice agreable à Dieu. Sa mort 26

Abimelech trouble Abraham injuſtement. 54

Abiron puni pour avoir murmuré. 53

Abraham ſort de ſon païs, ſe voit pauvre, riche. Abregé de ſon Hiſtoire. 33

Abſalon puni pour divers crimes. 66

Abſtinence affoiblit le corps, & fortifie l'ame. 14

Achar coupable de la mort de pluſieurs. 219 37

Adam. Sa creation. Loy qui lui eſt impoſée, la viole. Sa chute, les ſuittes. 25. Premier criminel, & le pere de tous les criminels. 26

Adultere défendu par les Loix Romaines, & autoriſé par l'exemple des auteurs de ces Loix. Crime infame. 345. & 49

Avocats menteurs & calomniateurs. 111

Afflictions bien aimable. & Celles que ſouffrent les gens de bien. 17

Afrique deſolée. 133 261 Païs de delices 339

Avoit fait un melange de l'idolâtrie & du Chriſtianiſme 356
Albanois, ou Macedoniens, larrons. 164
Allemans. Excés de leurs ivrogneries 164
Ame fortifiée par l'affoiblissement du corps. 16
Amnon. Son crime puni. 71. 72
Amour de Dieu envers la creature. 3. Des creatures envers Dieu. 22. De ſoi-même. 98
Anges envoïez à Sodome, & pourquoi. 36
Aquitaine, & Languedoc, la plus agreable Province des Gaules. 296 La plus corrompuë 298
Arche de Noé. A quel deſſein bâtie. 31
Ariens. Leurs erreurs. Progrés, & étenduë. 186. 8. 307.
Armeniens repandus par toute la terre. Fourbes de profeſſion. 165

B

Barbares plus ſages, & moins corrompus que les Romains. 339. Eſtoient heretiques ou Païens. 161
Baptéme, par lequel on renonce au monde, au demon, à ſes œuvres, & à ſes pompes. On y recite le Symbole. 238
Blaſphéme. Blaſphemateurs du nom de Dieu punis. 49
Bonheur veritable. 9. Celuy des Grands. Ce que c'eſt. 216
Bons. Traverſes 1. Leurs ſouffrances. 8. Sentiment des Epicuriens ſur ce ſujet. 5. & 6

C

Cain tuë ſon frere. Chef de ceux qui croyent que Dieu ne voit rien, qui ac-

euſent Dieu d'ignorance. 26. 27. S'en deſabuſe, & la punition de ſon crime 28
Capharnaites. Leur crime plus grand que celui de Sodome. Pourquoi. 143
Carthage. Deſcription du Siege, priſe par les Vandales. 262
Caton ſe defait de ſa femme en établiſſant la communauté des femmes 347
Celibat. Miniſtres de l'Egliſe y ſont obligez. 158
Ceremonies de l'Egliſe mepriſées par les Chrétiens Preferent les Comedies. 241
Chaſteté. Loix des Vandales rétabliſſent la chaſteté. 343. Le crime des Miniſtres de l'Autel qui la violent. 158
Châtimens envoiez de Dieu n'ont point corrigé les hommes. 262. *juſq.* 272
Chrétiens. Bons & mauvais. Egalement expoſez aux afflictions de la vie. 6. Objection ſur les miſeres des Chrétiens. 84. Malheureux ſelon l'eſprit du monde, & heureux ſelon celui de l'Evangile, *ibid.* Etymologie de leur nom. 116. Abus qu'ils en font. 117. Perdent les prerogatives de ce nom. 118. Comment ils le deshonorent. 119. Depravez dans leurs mœurs. 107. 121. Dieu les châtie doucement. 122. Leur vie pire que celle des Païens. 162. Jaloux & envieux les uns des autres. 195. 196. Les païens les accuſoient d'égorger un enfant, & d'en boire le ſang. 174
Chriſtianiſme. Philoſophie Divine. 159
Ciceron definit Dieu un eſprit libre, degagé de la matiere. 4
Cincinna Romain, pauvre volontaire. 10
Colere nous rend coupables devant Dieu. 89
Cologne Ville expoſée au pouvoir des enne-

mêle, du tems de Salvien. 343
Commandemens de Dieu poſſibles. 99. Relâchement de Chrétiens dans leur inobſervation. 100. 105
Conſeils Evangeliques doux & faciles. 89
Conſuls. Superſtitions dans leur élection. 225
Coré puni pour ſa calomnie. 53
Corps ſe reſſent des maladies de la tête. 297. Affoibli par le jeûne. 24
Création du monde décrite. 25
Crime d'un ſeul. Punition de pluſieurs. 337. Des Grands paſſez en vertus. 114. Se meſurer ſur la grandeur de l'offenſé. 252. Commis ſous pretexte de religion. 269
Croix. La porter. Ce que c'eſt. 90
Curioſité blâmable. En quoi. 80

D

Dathan. Son murmure puni. 53
David puni. 68. Sa penitence. 70. Son peché. Son peuple porte la vengeance de ſes adulteres, & de la mort de ſoixante & dix mille hommes. 337
Decrets de Dieu incomprehenſibles. 80
Deluge Son Hiſtoire, & les ſuites. 31
Demandes injuſtes des biens & des richeſſes. 9
Deſirs. Indiſcretion dans nos deſirs. 50
Deſordres des Chrétiens dans tous les tems. 107. *&c.*
Dieu a ſoin des bons & des méchans. 1. Selon Pitagore un eſprit répandu dans toutes les parties du monde, qui donne l'être, la vie, & le mouvement à tout ce qui exiſte. 2. Ame de l'univers, *ibid.* ſe communique à

toutes les creatures, & les anime par sa présence. 3. Gouverne le monde. 3. 4. Considéré à 4. égards, par rapport à l'homme. 31. Comparé à un pilote. 3. Se fait aimer & craindre. 42. Remplit toutes choses. 3. Comment defini par Ciceron. 4. Sentiment des Epicuriens. 5. Demonstration de l'Immensité de Dieu. 19. N'a point abandonné le monde, aprés l'avoir creé. 20. 21 Sa Providence. 20. 29. 60. Repentir. Colere de Dieu. Ce que c'est. 30 31. Juge & executeur de ses Jugemens. 49. 50. Equitable 354. Refuse un feu étranger dans les sacrifices. Ce que cela signifie. 50. Punit quelquefois en exauçant. 53. Juge, punit, & recompense. 55. Sa presence, sa Providence, & sa Justice. 58. Fait connoître sa puissance par l'emploi qu'il fait de foibles instrumens dans sa vengeance. 303. Excés de son amour envers les hommes. 110

Dieux des Romains destinez à des fonctions differentes. 256

Domestiques Leur peu de gages. Pretexte de leurs larcins. 127

Douceur plus puissante que la violence. 278

E

Ecclesiastiques abandonnez à mêmes dereglemens que les Laiques. 208

Ecriture Sainte venuë à nous par tradition. 187

Eglises. Temple des Chrétiens. 21. 22. 10. Comptoit autrefois les pecheurs par un ou deux, maintenant elle compte les justes. 220. Les fautes des particuliers ternissent

ſa beauté. 337
Empire R. main. Ce qui a cauſé ſa ruine. 138. Le Siege de tous les vices, & de tous les dereglemens. 244
Enfans ſe gagnent par les careſſes plus que par la crainte. 279
Envie Maladie de l'ame 101. Fait plus de mal à l'envieux qu'aux autres. 00. 101. Crime entre les Chrétiens. 194
Epicuriens allient la volupté avec la vertu. 5. Nient la Providence, & pourquoi, *ibid.*
Eſclaves Leur condition malheureuſe. 127
Eſpagne ruinée par l'avarice de ſes Gouverneurs. De l'Empire Romain. 133. 200. Et ſous eux coupables de toutes ſortes de crimes. 301. 318.
Euchariſtie. JESUS-CHRIST preſent ſur nos Autels. 242
Evêques. Evêques du tems de Salvien prêchoient le peuple, &. l'inſtruiſoient eux-mêmes. 241

F

Fabricius Romain, & Fabius. Leur pauvreté volontaire. 10
Felicité La vraie felicité conſiſte à vivre à ſa maniere, lors qu'elle eſt honnête. 7
Fêtes. Solemnitez de l'Egliſe. 241
Fleurs d'une certaine eſpece, ébloüiſſent par leur éclat, & font perdre la raiſon. 227
Foi, eſt croire fermement. 84
Francs anciens Nation ſans bonne foi. 164

G

Gaule reduite aux abois, & comment. 133. 317.

Gens de bien mépriſez par les puiſſances d'Afrique. 358
Gepides cruels, & ſans remiſſion. 164. Quels, *ibid.*
Gloire vaine des Sages de la Grece. 12. 13
Gomorre. Sa ruine. D'où venuë. 36
Goths, & Vandales, heretiques. Leur vie plus reglée que celle des Catholiques. 192. 193. 261.
Grands vicieux. 112. 113. Blâment en public, ce qu'ils commettent dans le ſecret, *ibid.* Leurs vaines excuſes. 116 Abandonnez aux crimes les plus honteux. 119 *juſq.* 135. Les concubinaires peu corrigées par les afflictions. 264

H

Habits. N'avoir qu'un habit. En quel ſens. 87.
Haine eſt un homicide. 88
Haut. Haut & puiſſant Seigneur Epitetes blâmées par Salvien. 304
Hebreux. Leur ſortie d'Egypte 59 Paſſent la mer rouge. 40 Raſſaſiez de la faim, & de la ſoif. 41. Adorent un veau d'or. 47
Heretiques Leurs Docteurs, & leur éducation. 186. 188. Antitheſe entre eux, & les Catholiques 88. Portrait de l'un & de l'autre.
Heureux Nul heureux par le ſentiment des autres. 7. Selon le monde, & criminel devant Dieu. 289
Homme formé de terre. 25. Dur aux autres. Indulgent à ſoi-même 125. Abregé de ſa formation. Sa chute. 25 Mepriſe ce qu'il a, & ſouhaite ce qu'il n'a point. 45. 46. Prend

ſoin de conſerver tout ce qu'il a inſtitué. Preuve de la Providence de Dieu. 147. A Carthage, preſcrivoient des habits de femmes; choſe deshonnête. 38
Humiliations des SS. eſt un bien pour eux. 89

I

Idolatrie vice reproché aux Chrétiens 195
Femmes n'ont rien de penible quand ils ſont volontaires. 9
JESUS-CHRIST attentif à nos prieres. 21. Qui croit en lui & garde ſes Commandemens, *&c.* 118 Abus qu'on fait de ſon ſaint nom. 166. 167. Haï des Juifs. 360
Impies d'ordinaire dans la faveur des Grands. 57
Impudicité. Son origine, & ſes ſuites. 89
Incontinence. Vice de l'eſprit comme du corps. 270.
Intemperance. Son origine, ſes ſuittes. 289
Jugement univerſel & particulier. 8 Image du Jugement dans l'embraſement de Sodome. 37. Jugement final redoutable, *ibid.*
Juges. Leur dureté, & leur injuſtice. 111
Juifs ont eu deux noms Iſraël, & peuple de Dieu 112. Leur rejection, *ibid.*
Junon, Deeſſe adorée en Afrique. 355
Juſtice de Dieu. Quelle. 49

L

Larmes de J. C. & celles des Chrétiens En quoi differentes. 236
Libertins conſervent quelque reſpect, & de la veneration pour les Sages du Paganiſme. 2.

Faux raiſonnemens des libertins contre la Providence 13
Litharius Païen vaincu par les Viſigots. 383
Loi impoſée à Adam dans l'état d'innocence. 25 Violée par les Chrétiens. 170. & non par les Païens, 182
Loth évite le feu de Sodome. 37

M

Magiſtrats Romains pauvres & vertueux, labouroient la terre. 11. Des Magiſtrats concuſſionnaires. 342
Maïence, Ville ruinée au 5. ſiecle. 243
Maîtres bons ou mauvais. Modelles de leurs domeſtiques. 198
Maladies n'ont rien de penible lors qu'on les agrée. 9. Celles de l'ame ſe gueriſſent comme celles du corps. 185
Malédictions Premiers traits de la colere de Dieu. 100
Manne du deſert donnée pour raſſaſier le peuple. 44
Marie, ſœur de Moïſe Son peché, & punie. 91
Maux de la vie legers. 9 10
Méchans font ſouffrir les bons. 18. Leur faux bonheur traverſé. Sentiment des Epicuriens ſur le bonheur des méchans. 5
Mer rouge. Paſſage du peuple d'Iſraël 40
Miſeres empêchent que l'on ne commette les crimes cauſez par l'abondance, & ne les guerit pas. 244. 245 *juſq.* 249
Miſericorde de Dieu tempere ſa Juſtice 317
Moines autrefois tirez hors du nombre des corrompus du ſiecle. 160

Moïse. Son Hiſtoire. 38
Monde. Dieu en eſt l'auteur, & le gouverne. 3
Morale de l'Evangile, contraire à celle du monde. 233. &c.
Mourir à ſoi-même. 216. 217
Murmure contre Dieu. Crime puni. 53. 54

N

NAbal puni pour avoir outragé David. 111
Nations étrangeres inondent toutes les Gaules, en punition des crimes. 317
Negotians frauduleux, fourbes & parjures 111
Nobles de deux ſortes de naiſſance, & de fortune. 112. 113
Noé. Dieu lui parle, dit qu'il veut exterminer tout ce qui reſpire, & le conſerver luy ſeul. 31
Noms deshonorez par une conduite contraire. 119.

O

OBéïſſance, qu'il y en a qui obéiſſent par choix. 98
Oeil Explication du Paſſage, ſi nôtre œil nous ſcandaliſe. 104
Oeuvres. Foi inutile ſans les œuvres. 121. Explication du Paſſage de S. Jacques c. 2. 122
Officiers de Juſtice s'enrichiſſent du bien de la veuve & de l'orphelin. 196
Og Roi s'oppoſe à Moïſe, & perit malheureuſement. 55
Onction aprés le Baptême. 85
Oſa Levite porte ſa main à l'Arche d'Alliance, & eſt puni. 253

Païens. Leurs ſentimens ſur la Providence de Dieu 2. Ont connu Dieu par la lumiere de la raiſon. 4. Preuves des veritez, inutiles aux Païens. En quel ſens. 83
Paillardiſe. Un grand crime en un Miniſtre de l'Egliſe. 158
Pain des Anges donné pour la nourriture des Chrétiens. 44
Paix de l'Egliſe renduë aux Chrétiens. Quels fruits Dieu en attend. 93. Paix & tranquillité des Etats. Origine des vices. 289
Paradis terreſtre. Sa deſcription. 25
S. Paul. Ses mortifications. 15. 16
Pauvreté La ſource des veritables biens. 7. 9 Volontaire chez les Romains. 10. Chez les Grecs. 12
Peché. La coulpe remiſe à David. La peine ne le fut pas. 176
Penitence eſt perſonnelle, & ne ſert qu'à celuy qui la fait. 115
Penitens publics. Leur deſcription. Leurs défauts. 20
Pere de famille. Regle de ſa maiſon, ſes vices, & ſes vertus en ſont le modelle. 297
Perſecutions. Tyrans perſecuteurs de l'Egliſe. 93
Pharaon Roi d'Egypte. Son Hiſtoire. 38. 39
Philiſtins perſecutent Abraham. 34
Pilote. Dieu comparé à un Pilote. 3
Pitagore premier Sage du Paganiſme. 2
Plaider J. C défend de plaider. 95
Pleurs utiles en ceux qui en ſçavent profiter. 9
Preceptes difficiles. 98. Leur obligation indiſpenſable. 99

Predicateurs enſeignent ce qu'ils ne font pas. 178. Diſſimulent les crimes, & les taiſent. Pourquoi. 198
Preſence de Dieu. Voi Dieu.
Prieres. L'Apôtre ordonne de demander les choſes preſentes, & non celles de l'avenir. 22. 23
Proſperité introduit la corruption dans les mœurs. 259
Providence de Dieu. 1. 3. 4. 16. 60. Plaintes injuſtes contre la Providence. 102. Injurieux ſentimens à la Providence. 1
Punitions, de la part de Dieu, pour peu de choſes en apparence. 253. Elles ne corrigent point les hommes. Pourquoi. 250

R

Religieux reformez en apparence. 160. Cachent ſouvent ſous un faux exterieur des vices énormes. Ont quitté l'habit du monde, & non les inclinations. 209
Riches. Leur bonheur ſelon le monde. 119. Leur condition pire que celle de leurs eſclaves. 129. 130. Leurs excés, & leur depravation. Devorent le bien de leurs inferieurs. 131
Richeſſes Amour pour les richeſſes. 90
Romains de l'ancienne Rome. Quels. Leur pauvreté, vertueux, leur frugalité, ſans luxe, uſage de l'argent prohibé. 10. Leurs citoiens, quels, tenoient indigne d'entrer au Senat qui poſſedoit des richeſſes. Les Charges de Patrice, Tribuns, Conſuls, Dictateurs. 11. Eſtoient tous laboureurs. 12. Ont par leurs dereglemens donné lieu à leur ruine. 93. 261. Citoïen Romain, & Bourgeois, non mepriſé enſuitte. 199

Rome. Son état au 5. ſiecle. Ruinée. 200. *juſq.* 204. 261.

S

Abbat. Jour celebré parmi les Hebreux. 48
Sacrifice. Dieu y eſt preſent. 20
Sage difficilement reſiſte aux attraits de la proſperité. 340. Les Sages du Paganiſme. Leurs maximes établiſſent la Providence de Dieu. 2. Pour devenir ſage, il faut eſtre homme de bien. 222
Sageſſe de Dieu oppoſée à la ſageſſe du monde 222.
Saints. Leurs afflictions. 7. Font leur bonheur. 8.
Sanctuaire Sanctuaire dans les Egliſes. 281
Sardoa, herbe qui fait rire en mourant. 290
Saxons Nation feroce. 164
Scandale cauſé par les mauvais Chrétiens. 172
Scelerats en titre d'Office. 311
Scrupules injuſtes. En quoi, & quand 168
Socrate le plus ſage des mortels, injuſte ſur le mariage. 345. 346
Sodome. La cauſe de ſa ruine. 36. 38
Solitaires d'Afrique. Leur ſainteté, haïs par les Afriquains. 361. & 362
Souhaits indiſcrets. 9
Souliers. Ne porter point de ſouliers. 87
Spectacles des Païens. Leurs excés, & leurs depravations. 223
Stoiciens donnent à Dieu le gouvernement du monde. 9. mépriſoient les richeſſes. 12
Superſtitions Païennes conſervées chez quelques Chrétiens. 225

Temples des Chrétiens. 109
Thamar violée par Amnon. 71
Theatre, lieu infame, de scandale. Ecole de toutes sortes de vices. 227. *jusq.* 252. Comparaison entre le Theatre, & l'Eglise, & la difference qu'il y a. 233. *&c.*
Thimothée, *Disciple de S. Paul*, sujet à de grandes infirmitez. 15
Travaux Souffrances de la vie humaine. 9
Treves, Ville ruinée du tems de Salvien. 246. 264. Prise 4. fois. 166. Description de sa prise. 264
Tributs dûs au Prince. Volé par l'exacteur. 196.

V

Veau d'or érigé par le peuple d'Israël. 47
Vandales ont chassé les vices des lieux qu'ils ont conquis. 261. 311
Verité offence le coupable. 311
Vertus. Ornement de l'ame. 294. Doit sa naissance aux afflictions & aux peines. 8. Sans recompense. Crime sans punition, & pourquoi. 57
Viandes delicates fortifient le corps, & abbattent l'esprit. 14
Vices honteux fuïs difficilement, & pourquoi. 347.
Vie de l'homme, un naufrage continuel. 93.
Vins d'Aquitaine, & du Languedoc, delicieux. 292

Virgile dit que Dieu rempliſſoit la terre, la mer, & le ciel. 3
Volonté de l'homme, libre. 10
Vols condamnez par les Loix Romaines, & authoriſez par les Romains. 341
Urie. Sa mort cauſée par David. 68
Uſurpateurs. Quels, & leur portrait. 213

Fin de la Table des Matieres,